Le Monde

EN ÎLE-DE-FRANCE

■ Dans « aden » : tout le cinéma et une sélection de sorties



CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16559 – 7,50 F

JEUDI 23 AVRIL 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

La Nouvelle-Calédonie vers l'indépendance

● L'accord conclu à Nouméa prévoit que le territoire disposera de son entière souveraineté dans quinze à vingt ans ● Les Kanaks et les Caldoches acceptent de partager une « citoyenneté » commune ● La France reconnaît « les ombres de la période coloniale »

LES REPRÉSENTANTS du gouvernement français, les dirigeants du FLNKS et ceux du RPCR, ont signé, lundi 21 avril à Nouméa, un accord instituant une « *citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie* » et organisant le transfert « *progressif* » mais « *irréversible* » des compétences de l'Etat français vers ce territoire du Pacifique. La Nouvelle-Calédonie passera de la « *souveraineté* » à la « *nationalité* ». Cette accord sera soumis à l'appréciation de la population calédonienne avant la fin de l'année. Si le vote est positif, les premiers transferts de compétence et de souveraineté interviendront dès 1999.

Si le mot d'indépendance n'est pas inscrit en tant que tel dans les accords de Nouméa, ceux-ci décrivent et institutionalisent un processus d'« *émancipation* » qui, à partir de la reconnaissance de « *l'identité kanak* », confère tous les attributs d'un Etat indépendant à la Nouvelle-Calédonie. Les différentes communautés du territoire, en particulier les Kanaks et les Caldoches, qui se sont violemment opposés depuis plus d'un siècle, sont appelés par leurs représentants politiques à se forger un « *destin commun* ». Un gouvernement collégial remplacera le haut-commissaire de la République et assurera les fonctions exécutives.

La dernière étape du processus devrait établir entre 2013 et 2018 « *la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie* » et son accès à « *un statut international de pleine responsabilité* ». Elle sera précédée par une consultation électorale qui devrait avaliser l'ensemble du processus d'indépendance.

Le préambule au texte des accords estime que « *le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale* ». L'Etat français admet que « *la colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak* ».



Lire pages 6 et 7, la « valeur du jour » page 18 et notre éditorial page 14

Gendarmes et Kanaks scellent leur réconciliation à Ouvéa

OUVÉA
de notre envoyé spécial

Deux cents à trois cents Kanaks venus des *vingt tribus de l'île d'Ouvéa s'avancent en* silence. Les enfants sont devant. Des hommes en bleu marchent à leur rencontre : le colonel Commenville, commandant des forces de gendarmerie du Territoire, ses collaborateurs, les gendarmes de la brigade de Fayaoué, située à quelques dizaines de mètres. Les deux groupes, après s'être rejoints, se rendent jusqu'à l'église décrépie où un service œcuménique à la mémoire de « *tous les morts d'Ouvéa* » est célébré en ce mercredi 22 avril.

Ouvéa : là-bas, il y a exactement dix ans, l'attaque surprise de la gendarmerie par un commando indépendantiste avait fait quatre morts chez les agents de la force publique. La longue prise d'otages qui s'ensuivit se solda par vingt et un morts, deux semaines plus tard : deux membres des forces spéciales et dix-neuf preneurs d'otages originaires d'Ouvéa, tous tués lors d'une opération de « nettoyage » indigne.

Aujourd'hui, les vieux chefs coutumiers de l'île, le pasteur, les associations locales, des enseignants et des élèves de toutes les écoles se retrouvent assis côte à côte sur les bancs de l'église. *Ainsi que, pour la première fois*, le Comité du 22 avril à la mémoire des gendarmes d'Ouvéa, composé de retraités de la gendarmerie. Sous l'abri en feuilles de cocotier, les échanges coutumiers commencent. Les discours de tous exaltent la fraternité retrouvée. Deux politiques rejoignent l'assistance : le sénateur apparenté RPR Simon Loueckhote, du RPCR, et Roch Wamytan, président du FLNKS, deux des cosignataires, la veille, des accords de Nouméa.

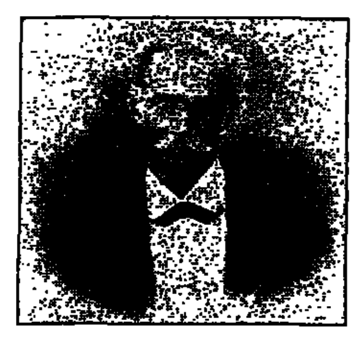
L'un des ordonnateurs de cette incroyable cérémonie de réconciliation est Macky Wéa, de la tribu de Gossanah. C'est son frère, l'ancien pasteur Djubelly Wéa qui, en 1989, assassina ici même Jean-Marie Tjibaou et son adjoint Yeiwéné Yeiwéné, accusés d'avoir trahi la cause indépendantiste en signant les accords de Matignon. Il tomba à son tour, quelques secondes plus tard, tué par le garde du corps de Jean-Marie Tjibaou.

Après une telle série de drames, Ouvéa resta longtemps divisée. Gossanah se replia sur elle-même pour mieux cultiver sa douleur. Aujourd'hui, Macky sent « *dans toute l'île un immense besoin de réconciliation* ». « *Nous nous parlons en face, à cœur ouvert. Quatre familles des gendarmes tués sont en communion avec nous* », explique Maurice Siméand, président du Comité du 22 avril, droit comme un « I » et qui a gardé sa cravate et sa veste, malgré le soleil de plomb.

L'avenir de paix, sous-tendu par l'accord signé la veille, est célébré dans tous les discours. Le colonel Commenville fait part aux tribus de « *la volonté profonde des gendarmes de vivre et de travailler au pays, votre pays* ». Jean Wanabo, porte-parole de la chefferie, « *accepte son cadeau coutumier avec joie* » et rappelle que « *solidarité et fraternité forment la base de la société kanak* ».

Pour Macky Wéa, qui s'est toujours méfié des partis et de leurs appareils, « *le travail de réconciliation mené à la base est reconnu par la présence avec nous de deux élus RPCR et FLNKS dont c'est la première sortie officielle depuis la signature des accords de Nouméa* ».

Franck Madœuf



■ Honoré, esclave

Fils de la câpresse Févrine, Honoré naquit esclave à la Martinique un jour de 1843. Ses descendants ont reconstitué son histoire, que raconte Annick Cojean. Cet article est le premier d'une série publiée par *Le Monde* à l'occasion du 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, le 27 avril 1848. p. 12

■ Rwanda : la France défend son action

Edouard Balladur et ses anciens ministres entendus par la mission Quilès se sont déclarés « *fiers* » de l'action humanitaire française pendant le génocide de 1994. p. 2

■ La santé des bébés

Des milliers de nouveau-nés auraient pu échapper à la mort subite si le danger du couchage sur le ventre avait été plus tôt rendu public. p. 10

■ *Spécial montres*



Un supplement de dix pages à l'occasion de l'ouverture du Salon de l'horlogerie et de la bijouterie de Bâle.

■ Tout pour les actionnaires

L'internationalisation du capital des grandes entreprises françaises pousse leurs dirigeants à améliorer leur rentabilité. p. 15

■ Violences à la télévision

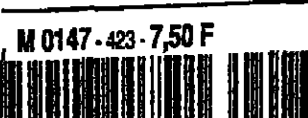
Canal Plus se dit prête à se rallier à la signalétique antiviolence des autres chaînes. p. 17

■ Réhabilitation du dahlia

Peu de plantes à fleurs cumulent autant de qualites que le dahlia, injustement délaissé ces derniers temps par les jardiniers. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 423 - 7,50 F



Euro : le RPR s'abstient

■ Le RPR renonce à voter « non » sur le passage à la monnaie unique mais dépose une motion de censure contre M. Jospin

■ Le premier ministre assure que le pays restera maître de sa politique économique et sociale

■ Les parlementaires pourront demander des explications à la BCE

Lire page 8

Les dix stades du Mondial

À MOINS de cinquante jours du début de la Coupe du monde de football, les travaux s'achèvent dans les dix stades qui doivent accueillir les soixante-quatre matches. *Le Monde* propose une visite guidée des neuf enceintes rénovées qui s'ajoutent au *Stade de France de Saint-Denis.* De Marseille à Lens en passant par Montpellier, Nantes, Bordeaux, Toulouse, Saint-Etienne, Lyon et Paris, l'enquête fait le point sur le nombre de places, la visibilité et les diverses prestations offertes aux spectateurs. Hors Stade de France, le parc d'enceintes modernes dont disposent maintenant les amateurs de football français aura coûté à l'Etat et aux collectivités locales 1,345 milliard de francs.

Lire pages 20 et 21

La Seine-Saint-Denis, test pour le gouvernement

INTERROMPU le temps des vacances de Pâques, le mouvement de protestation dans les établissements scolaires de Seine-Seine-Denis devrait reprendre mercredi 22 avril, avec un défilé des enseignants devant l'église de la Madeleine, à Paris, et se prolonger samedi, avec une nouvelle manifestation, la huitième en un mois et demi.

Exceptionnel par son ampleur et sa durée, autant que par le sentiment collectif qui l'a porté, ce mouvement de protestation s'est développé au moment où le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, et la ministre déléguée à l'enseignement scolaire, Ségolène Royal, annonçaient un « *plan de rattrapage* » pour le département établi sur la base du rapport du recteur Fortier sur les « *conditions de réussite scolaire en Seine-Saint-Denis* ». *Un paradoxe ?* A première vue seulement.

Depuis des années, accumulant les retards, la Seine-Saint-Denis ressemblait à une cocotte-minute dont personne n'aurait à temps soulagé la pression. Avec détermination, Claude Allègre a soulevé d'un coup le couvercle. Le résultat ne fut sans doute pas agréable au ministre, mais le conflit de la Seine-Saint-Denis aura, au moins, eu le mérite de mettre sur la place publique, avec plus de visibilité encore qu'à l'ordinaire, les inégalités croissantes du système éducatif. Il n'en risque pas moins, pourtant, d'imposer une vision globale et simplificatrice du problème et de le réduire à une simple question de moyens financiers.

Agissant comme un révélateur, la crise de ces dernières semaines a scellé l'échec partiel de la politique de discrimination positive engagée par Alain Savary dès le début des années 80. Placée au cœur du principe d'égalité républicaine, l'école n'a, guère plus que les autres services publics dans les banlieues, rattrapé le « déficit d'Etat » qui s'y est creusé depuis quinze ans. Cette stratégie du « *donner plus à ceux qui ont moins* » a, dans une large mesure, failli en Seine-Saint-Denis, non parce qu'elle était inadaptée, mais plutôt faute d'être réellement appliquée. Avant 1990, la Seine-Saint-Denis avait le plus faible pourcentage d'élèves étudiant en zone d'éducation prioritaire (ZEP) de France.

Béatrice Gurrey

Lire la suite page 14

Deux garçons formidables



OLIVIER DUCASTEL ET JACQUES MARTINEAU

LA RENCONTRE, « *contre toute logique apparente* », d'un agrégé de lettres, Jacques Martineau (enseignant à Paris-X), et d'un monteur, Olivier Ducastel, tous deux âgés de trente-six ans, a produit *Jeanne et le garçon formidable.* Cette comédie musicale, irradiée par la beauté de Virginie Ledoyen, est une splendide histoire d'amour au temps du sida.

Lire page 25

AFRIQUE **L'ancien premier ministre Edouard Balladur et ses anciens ministres Alain Juppé, François Léotard et Michel Roussin, auditionnés par la Mission d'information sur le Rwanda, mardi 21 avril, ont fermement défendu la politique menée par la France dans ce pays. Ils ont insisté sur leur *« fierté »* que la France soit intervenue alors que les massacres se poursuivaient, en référence à l'opération « Turquoise ». ● ILS SONT en revanche restés prudents sur l'année qui a précédé le génocide du printemps 1994. ● LES MINISTRES ont mis en cause l'Ouganda et les Etats-Unis dans l'attentat qui a coûté la vie au président Habyarimana, *excluant* que les missiles tirés contre son avion aient pu transiter par la France. ● CETTE DÉPOSITION entretient un certain amalgame entre les différentes opérations militaires de la France au Rwanda entre 1990 et 1994.**

M. Balladur et ses ministres défendent leur politique au Rwanda

S'élevant contre les accusations adressées à la France ils ont incriminé, devant la mission Quilès, l'attitude des Etats-Unis et de l'Ouganda ; et ils ont renvoyé – implicitement – certaines responsabilités sur le président Mitterrand

J'ASSUME la politique menée par mon gouvernement au Rwanda et celle-là seulement : tel est en substance le message délivré, mardi 21 février à l'Assemblée nationale, par Edouard Balladur, qui a lancé la contre-offensive face aux accusations dont la France fait l'objet pour son soutien à un régime qui allait orchestrer le génocide du printemps 1994 au Rwanda.

Ayant partagé avec François Mitterrand la responsabilité de la politique étrangère pendant la cohabitation de mars 1993 à mai 1995, M. Balladur est concerné par ces mises en causes et avait demandé à être entendu, avec trois de ses anciens ministres – Alain Juppé (affaires étrangères), François Léotard (défense) et Michel Roussin (Coopération) – par la Mission d'information parlementaire constituée par Paul Quilès pour tenter de faire la lumière.

C'est sur le mode de l'indignation que MM. Balladur et Juppé se sont adressés aux parlementaires, s'élevant contre les soupçons entretenus sur l'action de la France, qui, au sein d'une communauté internationale *résolument passive, fut le premier* pays à qualifier de *« génocide »* les *massacres au Rwanda et le seul à intervenir* pour mettre un terme aux tueries du printemps 1994, avec l'opération « Turquoise ». Rejetant en bloc les soupçons et les interrogations qu'ont véhiculés ces derniers mois les organisations humanitaires et les enquêtes de la presse notamment, M. Balladur n'a pas hésité à attribuer cette *« campagne haineuse »* à une manipulation des Etats-Unis ou de leurs alliés en Afrique : *« Quels intérêts idéologiques et stratégiques se cachent-ils derrière ? »*, a-t-il demandé.

Ces *« intérêts stratégiques »* hostiles à la France étaient très présents dans les exposés de MM. Balladur et Juppé pour expliquer leur politique. Collant à l'approche générale qui fut celle de François Mitterrand à l'égard du Rwanda, ils ont expliqué avoir trouvé, à leur arrivée au gouvernement, une situation dans laquelle le FPR de Paul Kagamé, armé par l'Ouganda et soutenu par les Etats-Unis, menait depuis l'extérieur contre le régime légal de Kigali une offensive qui menaçait les efforts de règlement négocié. La politique de la France était de soutenir le *« processus d'Arusha »*, c'est-à-dire les accords conclus entre juillet 1992 et août 1993 pour organiser la réconciliation entre les deux communautés du Rwanda et un partage du pouvoir. *« Ce n'était pas un soutien inconditionnel au régime du président Habyarimana »*, a précisé Alain Juppé, en rappelant qu'il avait lui-même exercé de fortes pressions sur le président rwandais pour que, contre les extrémistes, il mette en œuvre les accords d'Arusha.

Une fois rappelée cette analyse, M. Balladur a discrètement marqué les limites des responsabilités qu'il veut bien assumer. Il a souligné, ainsi qu'Alain Juppé, que les livraisons *d'armes qui eurent lieu encore après* son arrivée au gouvernement furent très limitées et effectuées en vertu de décisions antérieures. Début avril 1994, elles furent suspendues par décision de son gouvernement en dépit des demandes rwandaises. Mais M. Balladur a, à plusieurs reprises dans ses interventions, insinué que des livraisons non autorisées *auraient malgré tout pu avoir* lieu, suscitant des questions intriguées des parlementaires auxquelles il n'a pas pu répondre : *« C'est moi qui pose la question,* a-t-il dit notamment, *je n'ai pas la réponse »*. Il a précisé qu'il avait demandé que lui soient fournis tous les documents enregistrant les livraisons d'armes pendant la période où il était en fonctions et qu'il ne les avait pas encore reçus.

Il a fait état, d'autre part, du débat qui avait eu lieu au printemps 94 entre responsables français sur ce *que devait être la nature de l'opération* « Turquoise », en mentionnant l'une des hypothèses évoquées à l'époque et contre laquelle il s'était élevé : celle d'aller stopper par les armes l'avancée du FPR. Qui défendait ce type d'intervention ? M. Balladur ne l'a pas dit ; il s'est contenté d'indiquer qu'il n'avait eu *« aucun mal »* à convaincre le président Mitterrand *qu'il fallait s'en tenir à une* opération strictement humanitaire, *n'interférant pas dans le conflit* militaire rwandais et limitée dans le temps.

Sans mettre quiconque directement en cause, M. Balladur a fortement laissé entendre que plusieurs politiques sur le Rwanda s'opposaient à Paris

Sans mettre *quiconque* directement en cause, M. Balladur a ainsi *fortement laissé entendre* que plusieurs politiques sur le Rwanda s'opposaient à *Paris et qu'il existait des* partisans de l'intervention massive *et de la manière forte contre* le FPR. L'ancien premier ministre a protesté *enfin contre la consigne* donnée par Lionel Jospin aux militaires et fonc*tionnaires de déposer* à huis clos devant la mission Quilès et il a demandé que lui soient fournis tous les comptes-rendus de ces auditions. Bref, il a donné l'impression que lui aussi souhaitait élucider plusieurs points troubles.

Malgré ce parti pris affiché de transparence, les anciens responsables n'ont pas répondu très clairement à toutes les questions des députés, notamment celle qui évoquait l'évacuation par la France de responsables extrémistes hutus lors de l'opération « Amaryllis ». *« Qu'on me donne des preuves »*, a dit Alain Juppé. Or cette mesure, at*tribuée à François Mitterrand,* n'est pas contestée, en privé, par d'anciens proches du pouvoir.

D'autres questions ne leur furent *tout simplement* pas posées. Le gouvernement français connaissait-il le *rapport* du 11 janvier 1994 dans lequel le général Roméo Dallaire, commandant des forces de l'ONU au Rwanda, informe New York d'un plan d'extermination des Tutsis préparé par une fraction du pouvoir et les milices rwandaises ? *Le* général Dallaire a affirmé sous serment, devant le Tribunal pénal international à Arusha, avoir transmis ces informations à l'ambassadeur de France à Kigali.

Aucun parlementaire n'a demandé à MM. Balladur et Juppé s'ils avaient bien reçu le 27 avril 1994 à Paris, à l'hôtel Matignon, trois semaines après le déclenchement du carnage, Jérôme Bicamumpaka, ministre des affaires étrangères du « gouvernement intérimaire » hutu, et Jean-Bosco Barayagwiza, chef de la Coalition pour la défense de la République (CDR), deux hommes fortement compromis dans le génocide. On ne leur a pas demandé non plus pourquoi la France, après l'attentat qui côuta la vie au président rwandais Habyarimana, avait été le seul pays à *considérer comme* légitime le « gouvernement intéri*maire »* composé par les extrémistes hutus les plus radicaux.

L'audition de mardi fut trop brève. Mais les témoins ont promis de revenir si la mission Quilès leur en fait la demande.

Rémy Ourdan et Claire Tréan

Cinq questions-clés sur le rôle de la France

● Quand la France a-t-elle décidé de cesser les livraisons d'armes aux Forces armées rwandaises ?

Edouard Balladur a indiqué que, entre son arrivée au gouvernement en mars 1993 et le 6 avril 1994 (date de l'attentat contre l'avion du président Habyarimana et du début du génocide), il avait été procédé à des livraisons d'armes *« extrêmement limitées, en vertu d'autorisations données antérieurement »* par la commission interministérielle pour les exportations de matériels de guerre (CIEMG). Elles ont porté, a-t-il précisé, sur *« 7 pistolets, 160 parachutes et 1 000 projectiles pour mortiers de 60mm »*. Début avril 1994, la France a interrompu toutes les livraisons d'armes. **Alain Juppé** a détaillé cette décision : *« Le 8 avril 1994, le secrétariat général de la défense nationale (SGDN) a décidé de suspendre, à titre conservatoire, toutes les exportations en cours. Le 25 avril, il a fait confirmer sa décision par la commission interministérielle (CIEMG). Le 7 mai, le premier ministre a confirmé la suspension »*, transformant ainsi en décision ferme l'ordre d'interruption, jusque-là provisoire.

● Des armes ont-elles pu, malgré cette décision gouvernementale, être livrées au Rwanda ?

Edouard Balladur a introduit le doute : *« J'ai demandé que me soient transmis les dossiers du secrétariat général de la défense nationale. A ce jour, je n'ai pas les informations »*. Ou encore : *« Je ne suis pas censé tout connaître. (...) Des organisations privées ou des personnages se situant en dehors des circuits officiels sont-ils intervenus ? Je n'ai rien à ajouter à ce que chacun suppute ou suppose. »*

● Pourquoi la France n'a-t-elle pas enquêté sur l'attentat contre l'avion du président Habyarimana ?

Alain Juppé : *« La France a demandé une enquête à l'ONU qui n'a jamais abouti à aucune conclusion. »*

François Léotard rappelle, pour sa part, que l'aéroport de Kigali était sous contrôle belge au moment de l'attentat et que l'accès en a ensuite été interdit par les FAR. Il affirme que le missile qui a frappé l'avion (certains commentateurs ont prétendu qu'il provenait de stocks français) était *« un SA 16 soviétique, en dotation dans l'armée ougandaise »*.

● Alors que les massacres étaient en cours, la France a-t-elle aidé à fuir des membres du régime qui les organisait ou leurs proches ?

Alain Juppé : *« Les décisions d'évacuation ont été prises sur place entre l'ambassadeur et les responsables de l'opération « Amaryllis ». Ont été évacuées toutes les personnes qui se trouvaient sur les lieux de regroupement, sans tri. Si l'on affirme autre chose, je demande qu'on fournisse des preuves. »*

Sur la fuite des extrémistes et miliciens hutus responsables du génocide au moment de l'opération « Turquoise », Alain Juppé répond : *« Nous n'avions pas mandat de les arrêter. Un million de personnes ont franchi la frontière ; effectivement, il n'y avait pas de postes de douane tenus par des Français pour sélectionner ceux qui avaient appartenu aux milices hutues »*.

Edouard Balladur : *« Personne n'a fait le tri pour sauver des bourreaux. Il est certain que des responsables se sont enfuis, mais ce n'est pas le fait de la France »*.

● Y a-t-il eu débat, entre les responsables français, sur l'objectif de l'opération « Turquoise » ?

Edouard Balladur : *« La France s'est retrouvée seule face au choix suivant : soit stopper l'avance du FPR – je m'y suis opposé, considérant que ce serait une opération de type colonialiste –, soit une intervention strictement humanitaire, que j'ai proposée. (...) Certains voulaient une intervention militaire à Kigali ; je me suis rapidement mis d'accord avec le président de la République pour l'exclure. Je n'ai eu aucun mal à me mettre d'accord avec le président sur les limites de l'action. »*

François Léotard : *« J'étais de ceux qui, au départ, étaient contre l'opération. Que se passerait-il si les soldats français se trouvaient au contact du FPR ? Les instructions ont été d'éviter le contact à tout prix, pour éviter les affrontements avec le FPR. »*

Alain Juppé : *« On a fait remarquer que le gouvernement était divisé. Je tiens à rappeler que j'étais pour l'intervention et, si c'était à refaire, je le referais. Il n'y a eu aucun débat au sein du gouvernement sur le caractère humanitaire de l'opération. »*

Un amalgame sur les opérations militaires

ANALYSE

« Turquoise » ne doit pas faire oublier les aspects troubles de « Noroît » et d'« Amaryllis »

« FIERTÉ », *« honneur »*, *« dignité »*. Edouard Balladur, Alain Juppé et François Léotard, comme de nombreux responsables politiques et militaires français, n'hésitent pas à employer des mots forts, émouvants et définitifs à propos de l'action de la France au Rwanda. Ils retracent les efforts de Paris pour intervenir à la fin du génocide. Alain Juppé rappelle – et il a raison de le préciser tant ce point est capital – qu'il fut le premier sur la scène internationale, en mai 1994, à appeler les tueries du Rwanda par leur nom : un génocide.

Ils racontent le quotidien des soldats français dans cette Afrique des Grands Lacs à feu et à sang : les colonnes de réfugiés jetés sur les routes, les enfants protégés et sauvés, les milliers de cadavres ensevelis. *« Je ne peux ni comprendre ni admettre que l'on mette en cause le bien-fondé de notre intervention humanitaire »*, ajoute M. Juppé, tandis que M. Balladur dénonce, à propos des interrogations et des accusations parues dans la presse française, *« une campagne violente, partisane, souvent haineuse »*.

Les responsables français contribuent ainsi, consciemment ou inconsciemment, à un amalgame qui sème la confusion dans le débat actuel sur le rôle de la France au Rwanda. Car il y a bien deux époques distinctes dans la présence française au « Pays des milles collines ».

Il y a, d'abord, la période « Noroît », du nom de l'opération déclenchée par le président François Mitterrand en 1990, pratiquement sans aucune concertation avec le gouvernement de l'époque, et qui durera jusqu'en 1993. C'est le temps où l'Elysée gère directement la crise rwandaise, où les soldats d'élite envoyés sur le terrain soutiennent à outrance les Forces armées rwandaises (FAR). Les soldats français font la guerre sans que les Français le sachent. Deux officiers, les lieutenants-colonels Chollet et Maurin, *« conseillers »* du président Habyarimana, commandent les opérations militaires sous la supervision, à Paris, des généraux Christian Quesnot et Jean-Pierre Huchon.

ÉTABLIR LA VÉRITÉ

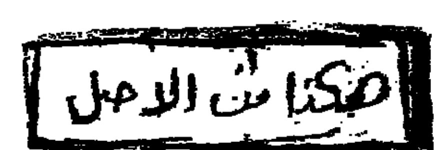
Il y a, ensuite, la période qui va du retrait des hommes de « Noroît », à l'automne 1993, au premier mois du génocide et à l'opération « Amaryllis », en avril 1994, lancée à Kigali pour évacuer les ressortissants européens menacés par la guerre. Après l'époque du soutien partiellement secret – mais extrêmement ferme – au pouvoir rwandais, c'est la période la plus trouble des relations franco-rwandaises, celle d'éventuelles livraisons d'armes qui ne figurent sur aucun bordereau officiel connu, celle de la préparation d'un génocide par les extrémistes hutus dont Paris affirme ne pas avoir été tenu informé. C'est « Amaryllis », l'exfiltration organisée des dignitaires du régime Habyarimana et l'abandon du personnel tutsi de l'ambassade de France. C'est la réception à Paris, trois semaines après le déclenchement des tueries, de hauts responsables du génocide – Jérôme Bicamumpaka, Jean-Bosco Barayagwiza – par, entre autres, MM. Balladur et Juppé.

La troisième époque est celle de « Turquoise », une opération humanitaire qu'aucun pays n'avait le courage d'entreprendre. C'est à propos de cette époque que les responsables politiques expriment si volontiers leur *« fierté »*.

Cet amalgame est présent dans toutes les interventions publiques, tant il y a sans doute motif à s'enorgueillir de « Turquoise » et tant il y a sans doute des faits à dissimuler sur « Noroît » et « Amaryllis ». Il est vrai que « Turquoise » fut, pour les armées, à l'époque de l'opération catastrophique et interminable de la Forpronu en Bosnie-Herzégovine, un modèle d'intervention rapide, efficace, dotée d'un mandat et d'un objectif précis.

« Turquoise » a-t-elle permis ou va-t-elle permettre à la France de faire oublier les années troubles de son action au Rwanda ? C'est à la mission d'information de l'Assemblée nationale de poser les vraies questions, pour établir la vérité et refuser cet amalgame.

R. O.



La presse algérienne dénonce un « GIA marocain » et évoque un massacre de civils à Oujda

Les relations entre Alger et Rabat restent difficiles

La presse algérienne affirme qu'un « *GIA marocain* » sévit à proximité de la ville frontalière d'Oujda où une dizaine de civils auraient été massacrés au début du mois. Les journaux font également état de l'assassinat de plusieurs policiers à Rabat et à Casablanca, informations que *les autorités marocaines jugent « fantaisistes »*. Elles témoignent du mauvais état des relations entre les deux pays.

L'AFFAIRE a fait la « une » des journaux algériens, qui s'en délectent : le Maroc voisin, « *frère et ennemi* », a lui aussi un Groupe islamique armé (GIA) qui n'hésite pas à perpétrer des « *massacres* » de civils...

L'information, au départ, est venue du quotidien belge, *Le Soir*. Dans son édition du 16 avril, le journal affirme qu'« *un GIA marocain est en cours d'élaboration* » avec pour objectif « *la destitution d'Hassan II, l'installation de la charia, la réislamisation du Maroc* ». « *Il n'a pas été en mesure, jusqu'à présent, de réaliser des actions terroristes* », convient le quotidien, mais « *la crainte d'un débordement du conflit algérien vers le Maroc (...) est devenue une hypothèse cohérente* ». Le journal belge appuie ses révélations sur la saisie par les services secrets en Italie et en Belgique, en février et en mars, de « *documents de propagande* ».

RÉVÉLATIONS SPECTACULAIRES

Avec un bel ensemble, la presse algérienne a repris ces informations en les agrémentant de révélations spectaculaires. Ainsi, *Le Soir d'Algérie*, daté du samedi 18 avril, affirme-t-il qu'un « *massacre* » a été perpétré en territoire marocain près de la ville frontalière d'Oujda, coûtant la vie à une dizaine de personnes. Le quotidien ne précise pas si les victimes sont des paysans coupables d'avoir refusé de venir en aide aux combattants du GIA marocain – le Groupe islamique combattant (GIC) – ou s'il s'agit d'éléments de la gendarmerie royale victimes du groupe armé. Un autre quotidien algérien, *La Tribune*, précisait, lui, que le « *massacre* » aurait été perpétré à l'arme blanche dans la nuit du lundi 6 au mardi 7 avril.

Lundi 20 avril, un titre unique barrait la « une » du quotidien francophone *El Watan* : « Les populations du Maroc oriental désertent leurs villages. Panique à Oujda ». Selon le quotidien, qui fait état lui aussi d'une dizaine de paysans égorgés, des villageois ont déserté leur agglomération après avoir constaté la présence d'un groupe armé.

Les autorités marocaines auraient ajouté à la panique en cherchant à constituer des milices armées parmi la population civile. « *Selon des sources concordantes,* précise le quotidien, *des responsables marocains auraient expliqué à leurs compatriotes terrifiés, dans le but de les rassurer, que la décision d'armer les villageois répondait au souci de barrer la route aux terroristes algériens qui seraient tentés de franchir la frontière pour fuir les services de sécurité algériens.* » Et *El Watan* de conclure : « *L'apparition du terrorisme islamiste au Maroc, donc aux frontières ouest de l'Algérie, constitue un grave danger pour la stabilité de la région du Maghreb. Une situation à laquelle les pays du Maghreb doivent faire face dans le cadre d'une coopération étroite dans la lutte antiterroriste.* »

Quelle est la réalité sur le terrain ? Si la presse marocaine est restée muette, des habitants d'Oujda joints par téléphone tombent des nues à l'évocation des violences dont parle la presse algérienne. « *Aucun paysan n'a été égorgé dans la région. Il n'y a pas de milice armée. C'est une ville frontalière sûre et très surveillée par les forces de sécurité marocaines* », confie un intellectuel d'Oujda. Les pouvoirs publics marocains n'ont pas réagi officiellement. « *Il s'agit d'informations fantaisistes. C'est un piège, mais nous ne tomberons pas dans la polémique* », commente un collaborateur du ministre de l'intérieur, Driss Basri.

Le fait est que les relations entre les deux Etats ne sont pas des meilleures tant du point de vue politique qu'économique.

Les Marocains, depuis des années, reprochent aux Algériens de manipuler le Front Polisario et d'empêcher ainsi un règlement de l'affaire du Sahara occidental (en clair, son rattachement au royaume). Les Algériens accusent Rabat de donner asile aux groupes islamiques armés. La frontière terrestre entre les deux pays – officiellement fermée depuis l'attentat de Marrakech de l'été 1994 – est une « *passoire* ». Des Algériens « *ont été assassinés par des armes passées par cette frontière passoire ; malheureusement, comme dit l'adage, on ne choisit pas son voisin* », a lancé dans un entretien publié par *El Watan*, début février, le général Khaled Nezzar, ancien homme fort du régime et ex-ministre de la défense.

« CHANTAGE »

Et ce dernier d'accuser le Maroc d'avoir exercé un « *chantage* » sur l'Algérie en 1993 dans l'affaire de l'extradition de l'ancien numéro un du GIA, Abdelhak Layada. Après l'avoir repéré au Maroc, les services de sécurité algériens dépêchèrent un officier supérieur de haut rang à Rabat. « *Ses informations furent d'abord examinées avec beaucoup de circonspection mais (...) les Marocains se sont rendus à l'évidence* », raconte le général. « *Alors qu'il s'agissait d'un problème de sécurité entre nos deux pays (...), j'ai appris par le ministère de l'intérieur marocain que la plus haute autorité* (le roi Hassan II) *refusait de me rencontrer (...). La discussion dura deux heures et je ne fus aucunement surpris lorsque l'autorité en question me parla du Sahara occidental en m'expliquant que la sécurité était un "tout" et que les deux parties étaient "entièrement liées".* »

Jean-Pierre Tuquoi

Un appel d'intellectuels maghrébins

Paradoxalement, au moment où les relations algéro-marocaines traversent une passe difficile, près de quatre-vingts intellectuels d'origine algérienne, marocaine et tunisienne, dont plusieurs contraints à l'exil, viennent de signer un appel *« pour la relance de l'union maghrébine ». « L'ensemble géographique maghrébin,* écrivent-ils, *est cimenté par une histoire commune et des liens religieux et historiques. A condition de s'engager résolument sur la voie de la démocratie, du respect des droits de la personne et du pluralisme, il constitue le seul cadre de mobilisation des peuples de la région en vue de l'amélioration de leurs conditions de vie et de la réalisation de la stabilité et du développement du Maghreb* [...] *Le Maghreb uni sera celui de la démocratie. Tout le monde peut et doit y concourir, pouvoirs publics, syndicats, partis, associations, intellectuels »*, écrivent les auteurs de l'appel. Parmi eux, on relève les noms de Ghazi Hidouci (ancien ministre de l'économie et des finances, Algérie), Salima Ghezali (journaliste, Algérie), Khemaïs Chamari (homme politique, Tunisie), Toufik Bonderbala (défense des droits de l'homme, Tunisie), Abedelaziz Bennani (droits de l'homme, Maroc), Raymond Bennaïm (consultant, Maroc).

Un meurtre raciste secoue l'Afrique du Sud

La mort d'un bébé noir de six mois, tué par un fermier blanc près de Johannesburg, suscite l'indignation dans le pays

JOHANNESBURG
de notre correspondant

Plusieurs milliers de personnes ont assisté, mardi 21 avril, aux funérailles d'Angelina, un bébé noir de six mois abattu, le samedi de Pâques, par un fermier blanc dans les environs de Johannesburg. Venue par bus ou par taxis des différents *townships* de la ville, la foule endeuillée s'est rassemblée autour du petit cercueil couvert de fleurs pour exprimer sa douleur et sa colère. La mort d'Angelina a suscité l'indignation de la population noire sud-africaine, choquée par ce qu'elle considère comme une tragédie du racisme ordinaire qui prévaut encore dans le pays.

Portée sur le dos de sa cousine âgée de onze ans, la petite fille aura eu pour seul tort de se trouver sur le domaine du fermier. Sûr de son bon droit, le propriétaire irascible a ouvert le feu sur les « intrus », touchant mortellement le bébé à la tête et blessant sa cousine à l'épaule. Les circonstances exactes de l'incident restent à élucider. Mais, dans un contexte de montée des tensions raciales, la tragédie a pris l'ampleur d'une véritable affaire nationale.

A longueur d'éditoriaux dans les journaux et de débats à la radio, le pays tout entier s'est penché sur la mort d'Angelina. Le meurtre de la petite fille a révélé au grand jour la crispation entre les communautés blanche et noire, quatre ans après l'avènement de la démocratie multiraciale à l'occasion des élections de 1994. L'indignation a été d'autant plus grande que le meurtrier n'a pas été arrêté tout de suite par la police. Craignant la réaction de colère de la population noire, le fermier s'est présenté de lui-même aux autorités. Il a renoncé à une éventuelle mise en liberté sous caution après avoir échappé au lynchage lors d'une première comparution devant le tribunal.

Conscient de l'enjeu pour l'unité nationale, le président Nelson Mandela a tenu à rendre visite à la famille de la victime pour exprimer sa préoccupation et son émotion. « *C'est un terrible désastre pour ceux qui essaient de construire une nation unie. Le racisme a été ancré dans ce pays pendant plus de trois siècles. Nous ne pouvons pas l'éliminer en quatre ans* », a affirmé le chef de l'Etat. Lors des funérailles, son ex-épouse, Winnie Madikizela-Mandela, a lancé un appel au calme tout en exprimant elle aussi son indignation. « *Tous ceux qui ont lutté pour la libération de notre pays sont sous le choc* », a déclaré la *pasionaria* des *townships*.

D'autres responsables politiques se sont montrés plus virulents. « *Nous pensons que la guerre est finie. Mais il reste un groupe de racistes qui sont toujours en guerre* », a affirmé un des représentants du Congrès panafricain (PAC), parti noir d'extrême gauche.

« CIRQUE POLITIQUE »

A l'opposé, les journaux et les partis conservateurs blancs reprochent au pouvoir de transformer la mort d'Angelina en « *cirque politique* » à destination de l'électorat noir. Ils accusent le président Mandela de partialité en lui reprochant de ne pas faire preuve de la même inquiétude à l'égard des meurtres des fermiers blancs qui s'estiment victimes d'une vague d'assassinats à caractère racial. « *Il reste silencieux quand les fermiers se font tuer* », a lancé un responsable du Parti conservateur (CP), sans tenir compte des initiatives prises en la matière par le chef de l'Etat. Quatre ans, presque jour pour jour, après les élections de 1994, le débat en dit long sur le fossé qui existe toujours entre Blancs et Noirs en Afrique du Sud.

Frédéric Chambon

Au Nagaland, la plus ancienne des guérillas contre l'Etat indien

Des négociations sont en cours entre New Delhi et les insurgés nagas

DIMAPUR
(Etat indien du Nagaland)
de notre envoyé spécial

On pouvait s'attendre à un guérillero « *enfouraillé* », tenue camouflage, cartouchières, rebelle empestant l'odeur de jungle. R.H.S. Raising, numéro trois du conseil national socialiste du Nagaland et « *ministre sans portefeuille* » du « *gouvernement populaire* » clandestin, est un petit homme cravaté, s'exprimant dans un très bon anglais, parlant de la guerre et de l'histoire de son peuple avec une précision et un calme de fonctionnaire ou d'instituteur de village. La rencontre a lieu en bordure de forêt, cette jungle où il guerroie depuis des lustres, avec quelques milliers d'hommes, contre l'armée d'un lointain pays, l'Inde, dont il est pourtant citoyen et dont son Etat fait partie. Mais New Delhi se situe à plus de 2 000 kilomètres de là, vers le couchant...

REPORTAGE
Ce conflit oublié a fait plusieurs milliers de morts depuis un demi-siècle

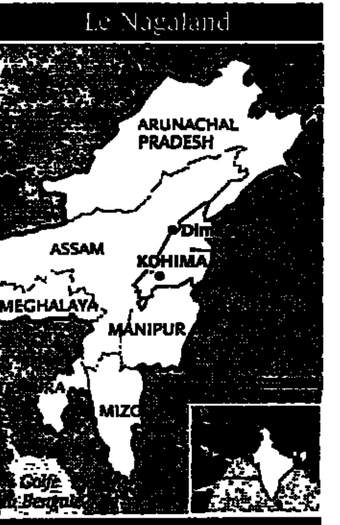
Le Nagaland (1 200 000 habitants) est situé à l'extrême orient de l'Union indienne. Frontalier de la Birmanie, peuplé d'une vingtaine de tribus irrédentistes de souche mongoloïde, anciens coupeurs de têtes convertis au christianisme baptiste il y a cent vingt-cinq ans, il a toujours refusé le pouvoir de l'Inde éternelle. Ici, depuis cinquante ans, c'est-à-dire dès l'indépendance de l'Inde, nombreuses sont les tribus qui se sont insurgées. Comme elles s'étaient soulevées naguère contre les Britanniques, quand les soldats de Sa Majesté tentaient de contrôler ces « barbares » menant force razzias dans les plaines à thé de l'Assam.

C'est une guérilla étrange, presque désuète. Oubliée du monde et des médias, que les autorités indiennes, délivrant aux journalistes étrangers des permissions au compte-gouttes, ont contribué à figer dans son formidable isolement. De vallée en vallée, dans ces confins noyés de brume, les groupes insurgés nagas – quelques milliers d'hommes dans trois organisations représentant des tribus différentes et se détestant cordialement – continuaient, sporadiquement, d'attaquer les convois de l'armée indienne jusqu'en août 1997, quand un cessez-le-feu fut déclaré entre les rebelles et le gouvernement indien.

« *Aujourd'hui,* déclare M. Raising, *nous sommes plus optimistes. Nous sommes engagés dans des pourparlers, à New Delhi, avec le ministère de l'intérieur. Nous espérons que l'Inde acceptera enfin une solution négociée. Si nous avons pris les armes, depuis si longtemps, c'est parce que nous y étions obligés.* » Que cherchent-ils ? Officiellement, l'indépendance totale puisque, comme le répètent nombre de Nagas, « *nous n'avons jamais été indiens* ».

En fait, les rebelles sont de plus en plus isolés. Naguère aidés par les Chinois, ils ont vu décliner le soutien de Pékin, qui a normalisé ses relations avec l'« ennemi indien ». Le Bangladesh voisin, où ils s'entraînaient avec la bénédiction des autorités locales, ne les accueille plus à bras ouverts. En Birmanie, où ils ont établi des bases arrière, l'armée de Rangoon mène des opérations militaires contre eux. En quelques années, les recompositions d'alliance ont bouleversé le paysage géostratégique des années 60-70. Les Nagas n'auraient-ils d'autre choix que d'accepter un compromis ? Mais négocier quoi, au-delà du cessez-le-feu ? Leur discours reste, en effet, inchangé dans la forme : « *L'indépendance n'est pas une question négociable,* affirme M. Raising. *C'est notre droit de déterminer le futur de notre peuple comme nous l'entendons. Même un statut d'autonomie ne sera pas suffisant.* » On voit mal, dans ces conditions, ce qui pourrait bien mettre un terme à cette drôle de guerre d'un demi-siècle, conflit de basse intensité qui a sans doute fait plusieurs milliers de morts.

Mais, s'il y a les « résistants », les « combattants de la liberté », il y a aussi les « collabos ». En tant qu'Etat de la fédération, le Nagaland possède son propre gouvernement, son assemblée régionale, institutions composées de Nagas qui ont accepté de « jouer » la carte indienne. Tel le « ministre en chef » de l'actuel gouvernement, S.C. Jamir, qui vient d'être réélu sans opposition, la plupart des partis régionaux ayant boycotté les dernières élections. Dans son bureau glacial de Kohima, capitale du Nagaland, cet ancien ministre de Nehru appelle les organisations de la guérilla à « *faire preuve de pragmatisme* » : « *Pourquoi s'obstinent-ils à demander une indépendance impossible ? Nous pouvons rester dans l'Union indienne tout en préservant notre identité !* »



Mais au bout de cinquante années de guerre larvée, de cessez-le-feu et d'accords rompus entre New Delhi et la mouvance séparatiste peu sont les Nagas à croire encore que leur avenir, c'est l'Inde. Même si de plus en plus de gens en ont assez de la violence et souhaiteraient retrouver une vie normale : dès la nuit tombée, la capitale, Kohima, gigantesque bourg épousant les contours de collines boisées, n'est plus qu'une ville morte quadrillée par la police et l'armée. « *Tout le monde soutient le mouvement pour l'indépendance* », affirme Neingulo Krome, responsable du Mouvement du peuple naga pour les droits de l'homme. Il admet que la répression des forces de sécurité n'est plus aussi brutale qu'elle l'a été dans le passé, mais il continue de dénoncer les « *méthodes militaires* » utilisées par les Indiens.

La trêve en cours semble pourtant n'être qu'une étape de plus dans la longue histoire de ces fières tribus farouchement chrétiennes, maniant le sabre de la révolution et le goupillon du divin, proclamant haut et fort, comme le dit leur slogan : « *Le Nagaland est pour le Christ !* »

Bruno Philip

Les députés russes se préparent à un vote décisif sur l'investiture de Sergueï Kirienko

Le président russe rencontrera, jeudi, les présidents des deux chambres

Les députés de la chambre basse du Parlement (Douma), dominée par les communistes et les nationalistes, devront choisir, vendredi 24 avril, de nommer à la tête du gouvernement Sergueï Kirienko, dont ils ont déjà rejeté deux fois la *candidature, ou bien de voir la chambre dissoute* par le président dans le cas d'un vote négatif. De nombreux députés se disent prêts à voter pour M. Kirienko, afin de *« préserver la Douma »*.

MOSCOU
de notre envoyée spéciale

La crise politique en Russie est entrée dans sa phase décisive. La Douma, chambre basse du Parlement, a annoncé, mardi 21 avril, qu'elle se prononcerait vendredi, pour la troisième et dernière fois, sur la candidature au poste de premier ministre du jeune libéral, Sergueï Kirienko, le favori désigné de Boris Eltsine. Critiqué pour son âge (trente-cinq ans) et son manque d'expérience, M. Kirienko a déjà essuyé deux échecs lors de votes précédents. Il n'a pas réuni, en raison de l'opposition proclamée des élus communistes, les 226 voix nécessaires à son investiture. Le 10 avril, il obtenait 143 voix, et le 17, seulement 115. Mais, qu'il soit public ou à bulletin secret, le prochain tour de scrutin s'annonce différent : il déterminera non pas tant le sort du premier ministre par intérim que celui de la Douma elle-même.



C'est du moins l'interprétation qui a commencé à circuler ces derniers jours au sein de la Douma, soupçonnée de s'offrir par la même occasion un « alibi » en vue d'une éventuelle reculade, vendredi. S'ils votent à nouveau « non », les députés savent qu'ils déclencheront une dissolution de la chambre par le président Eltsine et des élections législatives anticipées dans la foulée, que certains n'hésitent pas à annoncer pour le mois d'août. Peu enthousiasmés par cette perspective, nombre d'élus seraient prêts à se rallier à un slogan permettant de sauver la face après un mois de bras de fer avec le Kremlin : au nom de la stabilité des institutions, il s'agirait avant tout de *« préserver la Douma »*.

LA « GUERRE » DE BEREZOVSKI

Divisés sur la question de la dissolution, les communistes, qui joueront un rôle déterminant puisqu'ils contrôlent, avec leurs alliés, 213 sièges, doivent fixer jeudi, lors d'un plénum du comité central du PC, leur position officielle. Il paraissait incertain, mardi, que les débats de ce plénum puissent filtrer, le lieu même de la réunion n'ayant pas été révélé. Le chef des communistes, Guennadi Ziouganov, a réitéré son refus catégorique d'approuver la candidature de M. Kirienko. Il a toutefois annoncé, mardi soir, que *« des actions concertées entre le Parlement et le président peuvent permettre une sortie pacifique de la crise »*, alors que *« la situation dans le pays s'est tendue »*. M. Ziouganov a proposé une rencontre jeudi entre une délégation des deux chambres du Parlement et Boris Eltsine, rencontre dont le principe a été accepté par le président. Selon le numéro deux du Parti communiste, Valeri Kouptsov, l'avis des militants consultés dans les régions *« est divisé, à peu près à 50-50 »*, sur le choix entre la dissolution ou le compromis.

Le parti Iabloko de l'opposant libéral Grigori Iavlinski (44 sièges) a affirmé, mardi, qu'il se prononcerait contre l'investiture de M. Kirienko, dont il critique le programme économique. Le parti Notre maison la Russie (67 sièges) de l'ex-premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, a laissé entendre que son éventuel soutien à M. Kirienko dépendrait des propositions ministérielles qui lui serait faites. Le groupe parlementaire centriste Régions de Russie (42 sièges) s'est, pour sa part, déclaré favorable à M. Kirienko.

Les manœuvres se poursuivaient en coulisses sur la composition du futur cabinet. Des articles dans la presse russe ont jeté, mardi, une lumière crue sur l'implication, dans la bataille politique, des principaux « oligarques » du pays, les chefs de clans industriels, médiatiques et financiers. Le quotidien *Komsomolskaïa Pravda*, contrôlé par le banquier Vladimir Potanine, et le *Moskovski Komsomolets*, tenu par le maire de la capitale, Iouri Loujkov, ont lancé une attaque contre le financier Boris Berezovski. Celui-ci est accusé de mener une *« guerre »* contre Boris Eltsine et d'avoir *« acheté »* des députés, notamment ceux du parti de l'ultranationaliste Vladimir Jirinovski (50 sièges), pour qu'ils votent contre M. Kirienko.

Par ces pressions, M. Berezovski viserait deux buts : obtenir que les « jeunes réformateurs », Boris Nemtsov et Anatoli Tchoubaïs, qui par le passé lui ont barré la route, soient écartés de tout poste de pouvoir ; et mettre la main, à terme, sur les *« monopoles naturels »* (gaz, électricité, chemins de fer) du pays. Le financier tiendrait tout particulièrement à ce que M. Tchoubaïs, limogé du gouvernement le 23 mars, n'accède pas à la direction du monopole russe d'électricité Systèmes d'énergie unifiés (SEU).

Sous le titre *« Un exercice d'équilibrisme »*, une analyse rédigée par des experts de la banque d'investissement MFK-Renaissance (appartenant au groupe de M. Potanine) a récemment expliqué pourquoi *« il y a une probabilité solide que M. Kirienko soit approuvé au troisième vote »*. Selon ce document, daté du 20 avril, les députés peuvent craindre qu'une dissolution *« permette à Eltsine de diriger la Russie par décret jusqu'à l'élection d'une nouvelle Douma »*. Le président aurait alors *« la main relativement libre pour décider des séquestrations de fonds, réduire les dépenses, avancer dans la réforme de la terre, les privatisations et la réforme des monopoles naturels »*, ce que les communistes redoutent.

Viktor Tchernomyrdine, dont le brusque limogeage par le président russe, voici un mois, est à l'origine de la crise politique actuelle, a estimé mardi que *« le bon sens prévaudra »* et que la Douma ne sera pas dissoute. Car, a souligné ce prétendant – déclaré depuis deux semaines – à la succession de Boris Eltsine, *« aujourd'hui, une telle puissance* (la Russie) *ne peut pas vivre sans l'une des principales branches du pouvoir »*.

Natalie Nougayrède

Le maire d'Istanbul a été condamné à dix mois de prison

Il est accusé d'incitation « à la haine par discrimination »

ISTANBUL
de notre correspondante

Signe que l'offensive des institutions étatiques contre les militants islamistes s'intensifie, la Cour de sûreté de l'Etat de Diyarbakir a condamné, mardi 21 avril, le maire d'Istanbul, Recep Tayyip Erdogan, à une peine de dix mois d'emprisonnement pour avoir *« incité le peuple à la haine par discrimination religieuse, raciale ou régionale »*, alors même que le procureur avait requis l'acquittement. Plusieurs avocats, défenseurs de la laïcité, s'étaient également prononcés en faveur de son acquittement, affirmant qu'aucun crime n'avait été commis.

« Les mosquées sont nos casernes, les minarets nos baïonnettes, les coupoles nos casques, et les croyants nos soldats », avait déclaré Recep Tayyip Erdogan, lors d'un discours prononcé en décembre 1997 dans la ville sud-anatolienne de Siirt. Comble de l'ironie, la citation était extraite d'un poème de Ziya Gökalp (1876-1924), qui est considéré comme un des principaux idéologues du nationalisme turc et un des précurseurs du kémalisme.

PLUSIEURS ARRESTATIONS

Populaire grâce à sa bonne gestion de la chaotique métropole, depuis son élection en mars 1994, Recep Tayyip Erdogan semble désormais avoir des ambitions qui dépassent les rives du Bosphore. Membre de l'aile « réformiste » du Parti de la Vertu (FP) – la formation politique qui a pris la relève du Parti de la Prospérité (RP) après sa dissolution par la Cour constitutionnelle en janvier 1998 –, il est fréquemment cité comme un des futurs dirigeants du mouvement islamiste en Turquie.

Si la décision du tribunal, une institution semi-militaire, est approuvée par la Cour de cassation, M. Erdogan perdrait cependant à la fois son poste à la tête de la plus grande municipalité de Turquie, mais aussi le droit de se présenter à des élections. Selon la loi, le ministère de l'intérieur pourrait d'ailleurs relever le maire de ses fonctions par voie administrative, sans attendre le verdict de la cour d'appel. Trois maires islamistes ont déjà été suspendus de cette façon au cours des dernières semaines.

Lundi dans la nuit, seize hommes d'affaires, membres de la Musiad – une association qui réunit hommes d'affaires et industriels de tendance conservatrice et religieuse –, avaient été arrêtés au cours de descentes de police dans plusieurs villes de Turquie. *« Ils ont été pris à leur domicile à 4 heures du matin par des membres des brigades antiterroristes et emmenés à Ankara »*, a protesté Erol Yarar, le dirigeant du groupe. Les seize hommes seraient suspectés d'avoir *« contribué financièrement au développement de l'islam politique »*.

Vendredi 17 avril, près de deux cents personnes avaient été emprisonnées dans les villes de Bingöl et Batman, dans le Sud-Est anatolien, pour avoir manifesté contre l'interdiction du port du foulard islamique dans les bâtiments officiels. Les autorités ont décrété que les personnes arrêtées seraient désormais empêchées d'obtenir des emplois dans la fonction publique. Le ministre de l'intérieur, Murat Basesgioglu, a également annoncé qu'une opération policière au cours des semaines écoulées avait mené à l'arrestation de nombreux membres du Hezbollah, une organisation islamiste apparemment présente dans le Sud-Est anatolien depuis 1980.

Nicole Pope

Le pacte de stabilité européen s'appliquera dès 1998

LUXEMBOURG
(Union européenne)
de notre correspondant

La dernière réunion du Conseil des ministres des finances des Quinze avant le sommet du 2 mai à Bruxelles, qui doit entériner le lancement de l'Union monétaire avec onze pays, a été marquée par les efforts de Theo Waigel, le ministre allemand des finances, pour obtenir d'ultimes engagements en matière de discipline budgétaire. Il s'est heurté, mardi 21 avril à Luxembourg, à un refus poli de plusieurs de ses collègues, dont Dominique Strauss-Kahn, le ministre français, qui ont estimé qu'il n'y avait pas lieu d'accepter des contraintes allant au-delà du pacte de stabilité et de croissance approuvé au Conseil européen d'Amsterdam en juin 1997.

A la veille du sommet de Bruxelles, les ministres des finances seront appelés, le 1er mai, à adopter un document politique reprenant les décisions déjà prises concernant la gestion de l'euro, la discipline budgétaire, ainsi que la coordination des politiques économiques. Sa rédaction à laquelle travaille depuis plusieurs semaines le comité monétaire européen, n'est pas encore achevée.

Pour M. Strauss-Kahn, l'élaboration de ce document *« ne constitue pas un sujet de conflit très aigu »*. Il a été convenu dans les discussions que le pacte de stabilité entrera en vigueur immédiatement, dès 1998, et non pas en mars 1999 comme prévu initialement. Mais M. Waigel a posé un problème plus délicat en souhaitant que les Quinze s'engagent aussi à ce que les ressources additionnelles dégagées par la croissance soient affectées de manière prioritaire, et en quelque sorte obligatoire, à la réduction des déficits publics et de la dette.

Personne ne conteste l'opportunité de gagner des marges de manœuvre en ramenant les déficits au-dessous de la barre des 3 %. Le pacte de stabilité retient l'équilibre des finances publiques comme objectif à moyen terme. Le gouvernement français a lui-même annoncé son intention de ramener le déficit à 2 % en l'an 2000. *« Il n'y a pas d'accélération particulière à apporter »*, a souligné M. Strauss-Kahn, peu soucieux de donner des arguments supplémentaires aux « eurosceptiques » de la majorité plurielle.

ENGAGEMENTS

La demande des Allemands, appuyés par les Néerlandais, vise surtout la situation des pays fortement endettés, la Belgique et l'Italie. *« On peut comprendre que certains se posent des questions lorsque le niveau de la dette est aussi élevé »*, a concédé M. Strauss-Kahn. Mais, là encore, des engagements ont été pris, à savoir le maintien d'un budget primaire (hors service de la dette) en surplus de 5 ou 6 %, et Philippe Maystadt, le ministre belge, a expliqué qu'il n'y avait pas de raison d'aller plus loin. *« Il ne s'agit pas de rajouter à ce qui existe, mais de mettre en œuvre ce qui a été décidé. Tout le monde est d'accord pour ne pas se démobiliser et poursuivre l'assainissement budgétaire, car c'est la condition pour créer des emplois »*, a commenté Yves-Thibaut de Silguy, le commissaire chargé de la politique monétaire.

L'échange de vues n'a pas été tendu. Chacun comprend les raisons qui poussent M. Waigel, en campagne électorale, à plaider dans ce sens. Les Quinze devraient s'efforcer de trouver au sein du comité monétaire une formulation acceptable pour tous. Concernant la présidence de la Banque centrale européenne, les commentaires des uns et des autres étaient pour la première fois nettement positifs, laissant penser là aussi qu'une solution est en vue.

Philippe Lemaître

Cuba remporte une victoire diplomatique aux Nations unies

GENÈVE. Cuba a remporté une importante victoire diplomatique, mardi 21 avril, en échappant pour la première fois à une condamnation par la Commission des droits de l'homme de l'ONU. Un projet de résolution condamnant Cuba, déposé par les Etats-Unis, a été repoussé par 19 voix contre, 16 pour et 18 abstentions, devant la 54e session de la commission, réunie à Genève jusqu'à vendredi. Washington a vivement critiqué ce vote.

La visite du pape à Cuba en janvier et la libération d'une centaine de détenus politiques par le régime castriste ont manifestement favorisé l'issue du vote. Les Etats-Unis déposent, chaque année depuis 1992, un projet de résolution condamnant les violations des droits de l'homme à Cuba et instituant un rapporteur spécial sur l'île communiste. C'est la première fois qu'ils n'ont pas recueilli une majorité. – *(AFP.)*

Israël serait prêt à « faire preuve de souplesse » sur le retrait de Tsahal des territoires occupés

PARIS. Le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou affirme, dans un entretien publié mercredi 22 avril par le quotidien *Le Figaro*, qu'Israël est prêt *« à faire preuve de souplesse, là où nous le pouvons »* à propos des territoires occupés. *« Si nous cédions toute la Cisjordanie aux Palestiniens, il* [Israël] *redeviendrait large d'à peine 10 km et serait donc impossible à défendre »*, ajoute-t-il. A ses yeux, *« la clé de la paix dans* [la] *région, c'est la sécurité et la capacité de nous défendre contre de futures agressions »*.

Le premier ministre israélien souligne que *« les terres vierges »* en Cisjordanie *« ont un immense intérêt historique. C'est le berceau de la civilisation juive »*, insiste-t-il, soumettant le redéploiement de l'armée israélienne dans *« certaines zones moins vitales »* de Cisjordanie à deux conditions : la lutte, par les Palestiniens contre le terrorisme *« de manière systématique et permanente »* et la modification de la charte de l'OLP.

La lettre d'auto-dissolution de la RAF authentifiée par la police allemande

WIESBADEN. La police criminelle fédérale allemande (BKA) a confirmé, mardi 21 avril, l'authenticité d'une lettre du mouvement terroriste d'extrême gauche Fraction armée rouge (RAF) annonçant sa dissolution (*Le Monde* du 22 avril). L'expertise technique effectuée sur le courrier a révélé que le symbole de la RAF imprimé en deux couleurs et le papier utilisé étaient identiques à ceux des communiqués précédents de la RAF, dont plusieurs revendications d'attentats. L'analyse du style de la lettre a également confirmé son authenticité, selon la police criminelle.

Le ministre de l'intérieur, Manfred Kanther, a exclu mardi la possibilité d'une amnistie pour les ex-membres de la RAF qui sont toujours détenus. L'opposition écologiste (Verts) a pour sa part annoncé qu'elle demanderait au Parlement la levée de la législation d'exception adoptée en 1976 pour lutter contre la RAF, prévoyant notamment une détention en isolement particulièrement stricte. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **ÉTATS-UNIS : le président** américain se rendra en Europe du 12 au 19 mai, a annoncé, mardi 21 avril, la Maison-Blanche. Ce voyage commencera en Allemagne : Bill Clinton est attendu à Berlin pour le cinquantième anniversaire de la mise en place par les Etats-Unis d'un pont aérien destiné à ravitailler les Berlinois de l'Ouest, victimes du blocus soviétique en 1948. Le président poursuivra sa tournée européenne en rejoignant la Grande-Bretagne pour le sommet du G 8 (16 et 17 mai), suivi d'une rencontre au sommet avec les dirigeants de l'Union européenne (18 mai).

■ **RFY : Milo Djukanovic, le président du Monténégro** qui, avec la Serbie, forment la République fédérale de Yougoslavie, a quitté Podgorica, mardi 21 avril, pour une visite officielle aux Etats-Unis. A cette occasion il rencontrera notamment la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, et le vice-président américain, Al Gore. M. Djukanovic, opposant au président serbe Slobodan Milosevic, est le premier homme d'Etat yougoslave à être reçu officiellement aux Etats-Unis depuis l'éclatement de la Yougoslavie titiste en 1990. – *(AFP.)*

■ **SRI LANKA : les derniers combats** entre l'armée sri-lankaise et des séparatistes tamouls ont fait plus de 100 morts de part et d'autre dans le nord de l'île lors d'une violente bataille, lundi 20 avril, près d'une ville tenue par le mouvement indépendantiste des « Tigres de libération de l'Eelam tamoul » (LTTE). Au moins 41 soldats, dont quatre officiers, ont été tués et 300 autres blessés. Soixante rebelles auraient trouvé la mort, précisent des sources militaires sri-lankaises. Ces combats interviennent alors que le Commonwealth a lancé des pourparlers pour tenter de mettre fin au conflit ethnique au Sri Lanka, qui a déjà fait plus de 55 000 morts en vingt-cinq ans. – *(AFP.)*

■ **INDONÉSIE : presque 400 000 hectares** ont été dévastés depuis le début de l'année par les incendies qui ravagent la province indonésienne du Kalimantan oriental, sur la grande île de Bornéo. Malgré l'ampleur de la catastrophe, qui menace comme en 1997 les voisins de l'Indonésie, le ministre de l'environnement, M. Juwono Sudarsono, a déclaré que les incendies de l'est de Bornéo ne constituaient pas une priorité de son gouvernement. Les feux, dans leur quasi-majorité, sont délibérément allumés par les grandes sociétés concessionnaires qui utilisent ce moyen pour dégager à peu de frais les zones boisées qui seront ensuite transformées en zones de plantations commerciales. – *(AFP.)*

Trêve commerciale entre l'Europe et les Etats-Unis

WASHINGTON. L'Union européenne a décidé d'abandonner sa plainte auprès de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) sur la loi américaine Helms-Burton. Adoptée en mars 1996 par le Congrès américain, cette loi dite « extraterritoriale » menace de représailles les entreprises étrangères qui investissent à Cuba ou y exploitent des biens ayant appartenu à des citoyens américains et expropriés par le régime castriste.

Ce geste confirme qu'Européens et Américains ont conclu une trêve dans leur conflit à propos des lois extra-territoriales américaines. Cette évolution sur la loi Helms-Burton devrait faciliter la mise au point d'un compromis sur la loi d'Amato. Celle-ci sanctionne les investissements énergétiques de plus de 40 millions de dollars en Iran et en Libye. *« Il y a un lien »* entre les deux dossiers, souligne un diplomate européen qui voit dans l'abandon de la plainte européenne *« un des éléments »* d'un arrangement global. – *(AFP.)*

Les Tchèques s'inquiètent de l'état de santé du président Havel et de l'avenir politique du pays

Des élections législatives anticipées sont prévues pour le mois de juin

La République tchèque vit au rythme des bulletins de santé du président Vaclav Havel depuis son opération, le 14 avril à Innsbruck, d'une perforation intestinale. L'issue des élections législatives anticipées, prévues pour les 19 et 20 juin, pourrait être influencée par l'absence, probable, de l'ancien dissident. Les partis politiques risquent d'être contraints de lui trouver rapidement un successeur.

PRAGUE
de notre correspondant

Depuis plus d'une semaine, les Tchèques vivent au rythme des bulletins de santé du président Vaclav Havel opéré, mardi 14 avril, à Innsbruck, d'une perforation intestinale. Chaque bulletin d'information à la radio, chaque journal télévisé, débute par une intervention des envoyés spéciaux dépêchés dans la capitale du Tyrol autrichien, sur les derniers développements de l'opération du chef de l'Etat. Les quotidiens consacrent une place importante aux graves problèmes de santé de Vaclav Havel qui a passé six des derniers dix-huit mois à l'hôpital ou en convalescence.

La détérioration de son état de santé, évident depuis l'ablation d'une tumeur maligne aux poumons en décembre 1996, inquiète les citoyens tchèques et les responsables politiques, toutes tendances confondues. Les milliers de messages de sympathie et de vœux de rétablissement, parvenus à la présidence, des quatre coins de la République, les prières prononcées, dimanche, dans toutes les églises du pays, illustrent le désarroi de la population et son attachement à son président.

A quelques semaines des élections législatives anticipées des 19 et 20 juin, la classe politique s'attendait à ce que le président joue un rôle actif, avant et après le scrutin qui s'annonce serré. A chacune des précédentes consultations, M. Havel est intervenu dans la campagne pour rappeler ses préférences politiques, sinon partisanes. Au lendemain des dernières législatives en juin 1996, il avait pris lui-même en main la conclusion d'un modus vivendi entre la coalition de centre droit de Vaclav Klaus, minoritaire, et l'opposition sociale-démocrate (CSSD) de Milos Zeman.

Elu président de la Chambre des députés et principal favori du prochain scrutin, M. Zeman a estimé que *« l'absence du président jouerait en défaveur »* du nouveau Parti de la liberté (US) de l'ex-dissident Jan Ruml. Créé par des transfuges du Parti démocratique civique (ODS) de l'ancien premier ministre Vaclav Klaus, contraint à la démission en novembre dernier, l'US a été baptisé « le parti du Château » par ses détracteurs, en référence au siège de la présidence. L'US jouit des faveurs d'un président en mauvais termes avec M. Zeman, comme avec M. Klaus.

ÉVENTUELLE DÉMISSION

Ce dernier, en délicatesse auprès de l'opinion publique, a tenté de récupérer les problèmes de santé du président. Reprenant certaines interrogations de la presse sur les carences de l'encadrement médical du président, le parti de M. Klaus a été accusé par son ancien partenaire chrétien-démocrate, Josef Lux, de vouloir *« s'accaparer le président »*, et *« tirer un capital politique de son état de santé »*.

Ces joutes préélectorales semblent surtout destinées à retarder un débat, jusqu'à présent tabou, sur l'avenir présidentiel de Vaclav Havel et la recherche d'un successeur qui pourrait être appelé à s'installer au château de Prague avant la fin normale du mandat, en 2003.

De plus en plus de médecins estiment que la charge de chef d'Etat est trop lourde pour la santé fragile de Vaclav Havel et lui recommandent de démissionner. Malgré les démentis officiels, le sérail politique s'interroge, pour la première fois, sur les présidentiables possibles. Alors que beaucoup comptaient sur M. Havel pour « désigner » un dauphin, sa disparition subite ou sa démission rapide risquent de contraindre les états majors politiques à trouver rapidement une personnalité capable de rassembler un consensus suffisant au Parlement (101 députés sur 200 et 42 sénateurs sur 81). Dans le cas contraire, la République tchèque pourrait connaître une situation à la slovaque où le pays est depuis deux mois sans président et devrait le rester jusqu'à l'automne, faute d'entente entre les partis.

Martin Plichta

DÉCOLONISATION **Un accord a été signé à Nouméa, mardi 21 avril, par le FLNKS, le RPCR et des représentants du gouvernement français sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Ce texte reconnaît que la colonisation française a créé un *« traumatisme »* pour les Kanaks, et souligne l'apport pour *le territoire* des autres populations. ● L'INDÉPENDANCE ne sera proposée aux Calédoniens que dans quinze à vingt ans. Le mot lui-même ne figure pas dans le texte de l'accord. L'expression d'« Etat associé » non plus. Mais ce sera, progressivement, *le statut du territoire* au cours de cette nouvelle période transitoire. La souveraineté sera *« partagée »* entre un gouvernement du territoire et celui de la République. ● LE PREMIER ministre, Lionel Jospin, se rendra à Nouméa les 4 et 5 mai pour parapher cet accord.** *(Lire aussi notre éditorial page 14.)*

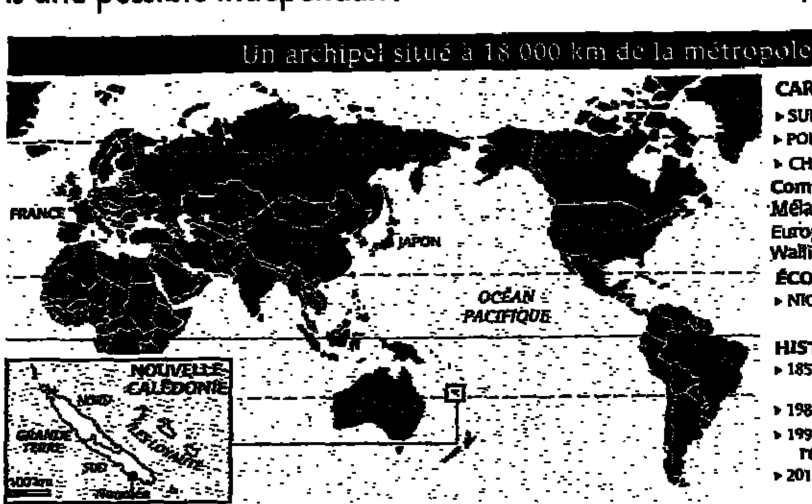
La Nouvelle-Calédonie va devenir un Etat associé à la France

La République reconnaît « les ombres de la période coloniale ». Les dirigeants calédoniens et le gouvernement se sont mis d'accord pour renvoyer à au moins quinze ans une possible indépendance du territoire. En attendant, cet archipel du Pacifique disposera d'une très large autonomie

NOUMÉA
de notre correspondant

Peu après midi, mardi 21 avril, le secrétariat d'Etat à l'outre-mer annonce une prochaine et importante déclaration à l'hôtel Matignon. L'essentiel s'est joué à près de 20 000 kilomètres de Paris. Au même moment, à Nouméa, les journalistes qui, depuis près d'une semaine, guettent les allées et venues devant les grilles du haut-commissariat de la République ne savent pas encore que l'accord sur la Nouvelle-Calédonie vient tout juste d'être signé. Dans cet archipel du Pacifique, il est près de 22 heures.

Jean-Jack Queyranne, lors de sa conférence de presse parisienne, se félicite qu'une *« solution consensuelle »* ait pu être trouvée. Le secrétaire d'Etat attribue, à juste titre, la paternité de cette expression à Jacques Lafleur, député (RPR), qui l'avait évoquée dès 1991. Il s'agit d'*« un accord équilibré pour un destin partagé »*, d'*« un nouveau contrat social institutionnel qui s'inscrit dans une évolution progressive »*. Interrogé une fois, deux fois, dix fois, sur le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie, M. Queyranne ne peut que répéter qu'il s'agit d'une *« novation sur le plan juridique »* et laisse aux spécialistes de droit constitutionnel le soin de lui trouver, ultérieurement, une dénomination.



L'accord de Nouméa aboutit, en fait, à une indépendance à terme de la Nouvelle-Calédonie. D'ici là, pendant vingt ou quinze ans, le territoire disposera des plus larges compétences, à l'exception de la justice, du maintien de l'ordre, de la défense et de la monnaie. Même les affaires étrangères, autre compétence régalienne, sont partagées pour partie dans la zone Pacifique. *« La Nouvelle-Calédonie pourra être membre de certaines organisations internationales (...). Le cheminement vers l'émancipation sera porté à la connaissance de l'ONU »*, précise le texte de l'accord. L'avancée est considérable. Le document bouscule, en bien des points, le droit français.

EN BRAS DE CHEMISE

A Nouméa, pour la photographie traditionnelle, l'accord provoque la bonne humeur des partenaires néo-calédoniens, en bras de chemise. Alain Christnacht, l'un des principaux négociateurs au nom du gouvernement, donne, le premier, son sentiment : *« Cet accord représente un travail important, résultat de concessions certainement équilibrées de part et d'autre, et qui, dix ans après les accords de Matignon, traduit une nouvelle fois les capacités des responsables politiques de la Nouvelle-Calédonie pour agir avec clairvoyance et lucidité au service de la population, pour fonder les bases d'un destin commun. »*

Le président du RPCR, Jacques Lafleur, qui fait figure de vétéran des accords signés en 1988 avec Jean-Marie Tjibaou et Michel Rocard, cache mal sa fatigue. *« Ça me ramène bien dix ans en arrière, et ça me touche. Je crois que nous avons signé un bon accord pour la Nouvelle-Calédonie et sa population, qui durera, je crois, longtemps, dans les esprits. »* Au nom du FLNKS, Roch Wamytan affirme que les indépendantistes ont su *« faire les concessions qu'il fallait pour pouvoir trouver un bon compromis pour le bien-être de nos populations »*.

SANS VRAIE VIE NOCTURNE

Curieusement, aucun des trois hommes n'aura cité le nom de Jean-Marie Tjibaou, l'ancien président du FLNKS, assassiné le 4 mai 1989 par un indépendantiste extrémiste. Le parc du haut-commissariat étouffe les bruits de la ville. L'annonce de l'accord, qui était attendu la veille, est diffusée par les radios et la télévision locales. Mais dans cette petite ville sans vraie vie nocturne qu'est Nouméa il est déjà un peu trop tard pour que des réactions de joie se fassent entendre.

A quelques centaines du haut-commissariat, seul le siège du Palika, le parti de l'un des principaux négociateurs kanaks, Paul Néaoutyine, ancien président du FLNKS, est animé. Une trentaine de membres du bureau politique élargi du Front, à qui les négociateurs venaient rendre compte régulièrement de l'avancée des travaux depuis dimanche, discutent sur le trottoir. Samedi 25 avril, lors d'un congrès extraordinaire du FLNKS, dans une tribu de la côte Est, près de Poindimié, la ville dont Paul Néaoutyine est le maire, il faudra commencer à expliquer aux militants pourquoi la délégation indépendantiste a décidé de signer, et leur demander leur approbation.

Un référendum sera, en effet, organisé en Nouvelle-Calédonie à la fin de l'année pour ratifier l'accord. Cela suppose, à Paris, un énorme travail de mise en forme juridique, puis le vote par le Parlement, au début de l'automne, d'un projet de loi constitutionnelle. Entre-temps, le premier ministre a confirmé sa venue en Nouvelle-Calédonie les 4 et 5 mai. Lionel Jospin, qui, depuis sa nomination à l'hôtel Matignon, s'est impliqué personnellemnt dans ce dossier sensible, doit inaugurer à cette occasion le centre culturel Jean-Marie Tjibaou, de dimension océanienne, et, bien évidemment, il signera lui-même l'accord de Nouméa.

Franck Madœuf

Une large autonomie qui ira en s'accentuant au fil des ans

L'ACCORD sur la Nouvelle-Calédonie, paraphé mardi 21 avril à Nouméa par les représentants de l'Etat, du RPCR et du FLNKS, est composé de deux textes : un préambule qui porte sur le *« contentieux colonial »*, objet de longues discussions entre les représentants de l'Etat et ceux du front indépendantiste ; un *« document d'orientation »*, qui engage durablement, et aussi précisément que possible, les trois partenaires des accords de Matignon de 1988. On en trouvera ici les principaux extraits :

● **L'identité kanak.** Ce premier chapitre vise à *« mieux* [la] *prendre en compte »*. Il reconnaît le droit coutumier, celui des chefs de tribu, notamment *« dans la prévention sociale et la médiation pénale »*. Il consacre, du même coup, l'utilisation du mot *« kanak »*, substantif et adjectif invariable, dans la qualification du peuple autochtone du territoire. C'est ainsi que *« les noms kanak des lieux seront recensés et rétablis, les sites sacrés selon la tradition kanak seront identifiés et juridiquement protégés, selon les règles applicables en matière de monuments historiques »*. *« Les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture en Nouvelle-Calédonie »*.

Pour ce qui concerne la terre, élément primordial dans la culture kanak et source de conflit avec la communauté d'origine européenne, il est précisé : *« Les terres coutumières doivent être cadastrées pour que les droits coutumiers sur une parcelle soient clairement identifiés. »* Le *« pays »*, comme dit pudiquement le texte de l'accord, bénéficiera de *« signes identitaires »*, tels qu'un nom, un drapeau, un hymne, une devise et un graphisme pour ses billets de banque, lesquels *« devront être recherchés en commun pour exprimer l'identité kanak et le futur partagé entre tous »*. De façon plus significative encore, *« une mention du nom du pays pourra être apposée sur les documents d'identité, comme signe de citoyenneté »*.

● **Les institutions.** Sur le modèle des conseillers d'arrondissement et des conseillers de Paris, les actuelles assemblées provinciales pourront être complétées par des membres qui n'auront pas le droit d'être présents au congrès du territoire. Le mandat de l'ensemble de ces élus sera ramené de six à cinq ans. *« Certaines délibérations du congrès auront le caractère de loi du pays et, de ce fait, ne pourront être contestées que devant le Conseil constitutionnel. »* Le *« sénat coutumier »*, composé des représentants des aires coutumières, sera *« obligatoirement saisi des projets de lois du pays et de délibérations lorsqu'ils concerneront l'identité kanak »*.

A la différence de la situation actuelle, où le haut-commissaire de la République, délégué du gouvernement, représente le pouvoir exécutif, celui-ci sera exercé par *« un gouvernement collégial, élu par le congrès, responsable devant lui »*. En l'état actuel du rapport des forces, ce *« gouvernement »* serait donc présidé par Jacques Lafleur, député RPR, ou par l'un de ses amis, et Roch Wamytan, président du FLNKS, occuperait comme ministre un poste de choix.

● **Les compétences.** L'accord de Nouméa établit que certaines des compétences encore détenues par l'Etat seront immédiatement transférées au territoire dès la mise en œuvre de la nouvelle organisation politique ; d'autres seront partagées ; *« les dernières, de caractère régalien »*, ne pourront être transférées qu'au terme d'une période transitoire. L'Etat s'engage, par ailleurs, pendant cette période, à maintenir les flux financiers correspondants, soit une somme – selon le secrétariat d'Etat à l'outre-mer – d'environ 400 millions de francs par an, hors dépenses de personnel.

Ces transferts de compétences sont très importants. Ils peuvent être, à l'occasion, en contradiction avec les lois de la République. C'est ainsi que, en raison du caractère insulaire de la Nouvelle-Calédonie, l'Etat est prêt à accepter *« des mesures destinées à offrir des garanties particulières pour le droit à l'emploi »* des habitants du territoire. En métropole, une telle disposition renvoie à l'un des principes développés par l'extrême droite : la préférence nationale.

Dans un premier délai de cinq ans, le transfert de compétences de l'Etat au territoire portera aussi sur l'état-civil, le régime comptable des collectivités publiques, la propriété foncière, l'enfance délinquante, l'enseignement du second degré. Cette liste n'est pas exhaustive.

La Nouvelle-Calédonie bénéficiera de *« compétences partagées »* avec l'Etat en matière de relations internationales, notamment dans la zone du Pacifique, ainsi qu'en matière de réglementation relative à l'entrée et au séjour des étrangers, d'audiovisuel, de maintien de l'ordre, de réglementation minière, de dessertes aériennes internationales, d'enseignement supérieur et de recherche scientifique.

Seules *« les compétences régaliennes »* – la justice, l'ordre public, la défense, la monnaie et les affaires étrangères – resteront de la compétence de l'Etat, pendant une période minimale de quinze à vingt ans.

● **Le développement économique et social.** Ce chapitre de l'accord traite principalement de *« la formation des hommes »*, notamment pour *« mieux prendre en compte les réalités locales, l'environnement régional et les impératifs de rééquilibrage »*. Il évoque la nécessité de continuer dans la ligne du programme dit des *« 400 cadres »*, afin de permettre *« l'accession des Kanak aux responsabilités dans tous les secteurs d'activités »*.

● **L'évolution de l'organisation politique.** Au cours du quatrième mandat du congrès du territoire, soit entre 2013 et 2018, une consultation sera organisée pour décider du *« transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes,* [de] *l'accès à un statut international de pleine responsabilité, et* [de] *l'organisation de la citoyenneté en nationalité »*.

En cas de réponse négative des électeurs, le tiers des membres du congrès pourra, à deux reprises, provoquer l'organisation d'une nouvelle consultation. Faute de résultat positif et faute d'accord politique entre les forces en présence, *« l'organisation politique mise en place par l'accord de 1998 restera en vigueur, à son dernier stade d'évolution, sans possibilité de retour en arrière, cette "irréversibilité" étant constitutionnellement garantie »*. Le texte de l'accord prévient encore tout risque de partition du territoire : *« Une partie de la Nouvelle-Calédonie ne pourra accéder seule à la pleine souveraineté, ou conserver seule des liens différents avec la France, au motif que les résultats de la consultation électorale y auraient été différents du résultat global. »*

Enfin, *« l'Etat reconnaît la vocation de la Nouvelle-Calédonie à bénéficier, à la fin de cette période* [transitoire], *d'une complète émancipation »*.

Jean-Louis Saux

La conviction de Jacques Lafleur

Dès 1991, le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), Jacques Lafleur, a commencé à essayer de convaincre les élus kanaks, qu'il côtoie presque quotidiennement dans les nouvelles institutions héritées des accords de Matignon, de rechercher une *« solution consensuelle »*. Son argumentation était simple : l'organisation d'un *« référendum-couperet »*, du type « pour » ou « contre » l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, aboutirait inévitablement, du simple fait de la démographie, à une mise en minorité du camp indépendantiste et risquerait d'aboutir à un regain de tensions.

Le recensement de 1996 a confirmé que, contrairement aux espoirs des négociateurs indépendantistes de 1988, la part de la population mélanésienne (44,1 %) a légèrement diminué depuis 1989, en raison de l'immigration. Cette évolution, ajoutée au manque de cadres kanaks, a incité le FLNKS à rechercher un compromis.

Une indispensable réforme constitutionnelle

Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie nécessitera une révision de la Constitution. Le premier problème soulevé est celui du corps électoral *(lire ci-dessous)*, qui, aux termes de l'accord, sera *« restreint »* car répondant à une durée de résidence en Nouvelle-Calédonie. L'article 3 de la Loi fondamentale dispose que les électeurs sont *« tous les nationaux français majeurs des deux sexes, jouissant de leurs droits civils et politiques »*. Un deuxième problème a trait au mécanisme de transfert de souveraineté, celle-ci n'étant pas divisible. Un tel processus peut s'opposer aux article 34 et 72, voire directement à l'article 3 de la Loi fondamentale : *« Aucune section du peuple ni aucun individu »* ne peut s'attribuer l'exercice de la souveraineté. L'institution d'un sénat coutumier pourrait également soulever un problème. Deux voies s'offrent pour réaliser les modifications nécessaires : réviser les articles concernés dans la Constitution ou élaborer une loi constitutionnelle propre.

Les derniers arrivants privés du droit de vote

LA COMPOSITION du corps électoral pour les scrutins locaux a constitué l'un des derniers points d'accrochage entre le FLNKS et le RPCR. Le premier souhaitait conserver le collège établi par les accords de Matignon pour le référendum d'autodétermination prévu pour la fin de cette année et même réintégrer un certain nombre de Calédoniens, la plupart d'origine canaque, condamnés à des peines mineures d'emprisonnement mais privés durablement de leurs droits civiques. Le RPCR a fait valoir, en revanche, que des Calédoniens ne peuvent voter en raison, par exemple, d'une absence momentanée du territoire.

Selon les chiffres communiqués par le secrétariat d'Etat à l'outremer, le nombre total d'inscrits sur les listes électorales est de 113 000 personnes, parmi lesquelles 8 800, souvent d'origine européenne ou wallisienne, figurent au tableau annexe : n'étant pas installées sur le territoire avant les accords de Matignon, elles ne peuvent participer aux *consultations relatives à l'organisation* politique de la Nouvelle-Calédonie ; elles pouvaient voter, en revanche, aux élections législatives, municipales et provinciales.

De nouvelles dispositions techniques, contenues dans l'accord de Nouméa, modifient en partie la composition du corps électoral. Celui-ci sera désormais restreint pour les élections provinciales, voire pour les élections municipales. En revanche, une partie des personnes figurant au tableau annexe pourront se prononcer sur l'avenir du territoire. De même *« pourront voter (...) les personnes qui pourront justifier, en 2013, de vingt ans de domicile connu en Nouvelle-Calédonie »*, soit depuis 1993. La date de 2013 correspond à l'année à partir de laquelle le Congrès du territoire pourra décider, à la majorité qualifiée des trois cinquièmes, de l'organisation d'une consultation référendaire portant *« sur le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité »*.

Enfin, en dépit du changement de nature du référendum local qui sera organisé avant la fin de cette année, l'accord prévoit que *« la loi constitutionnelle pour la Nouvelle-Calédonie permettra que ne se prononcent que les électeurs »* tels qu'ils sont définis dans les accords de 1988.

J.-L. S.

1853-1998 : de la colonisation à l'émancipation

● **24 septembre 1853 :** l'amiral Febvrier-Despointes *« prend possession »* de la Nouvelle-Calédonie au nom de la France.

● **1878 :** insurrection généralisée des Kanaks contre la colonisation française. Plus de 1 200 Kanaks sont tués.

● **1932 :** décret permettant l'accession des Kanaks anciens combattants à la citoyenneté française.

● **1953 :** premier conseil général élu au suffrage universel. Apparition de l'Union calédonienne.

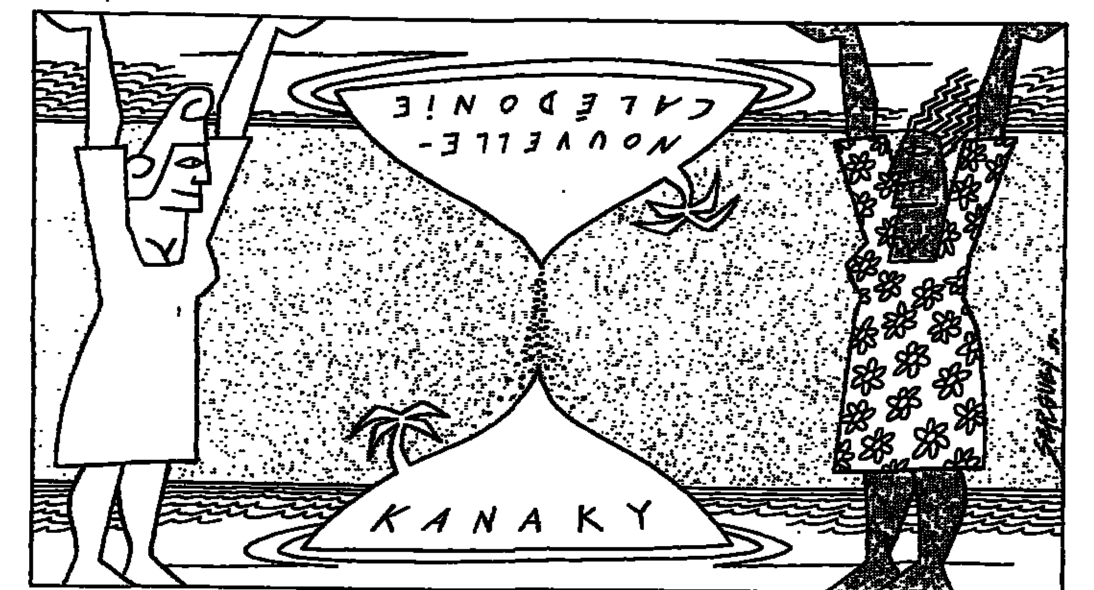
● **23 juin 1956 :** loi Deferre instituant un conseil de gouvernement ; il est dissous en juin 1958.

● **1975 :** premières revendications d'indépendance.

● **1984 :** le statut Lemoine fait référence à un futur scrutin d'autodétermination. En septembre est créé le FLNKS, présidé par Jean-Marie Tjibaou.

● **1985 :** plan Pisani d'*« indépendance-association »*.

● **26 juin 1988 :** un accord sur l'avenir du territoire est conclu, à l'hôtel Matignon, sous l'égide de Michel Rocard. Il prévoit un scrutin d'autodétermination en 1998. Il est approuvé par référendum le 6 novembre.



Alain Christnacht, dix-huit ans de liens avec le « Caillou » avant de négocier au nom de Lionel Jospin

PORTRAIT

Le principal artisan des accords de Nouméa a élaboré un statut « sur mesure »

À MIDI, mardi 21 avril – il était 21 heures à Nouméa –, Lionel Jospin a tenu à remercier lui-même les deux principaux responsables des délégations indépendantistes et anti-indépendantistes de Nouvelle-Calédonie, Roch Wamytan et Jacques Lafleur. En ce jour anniversaire de la dissolution de l'Assemblée nationale, ces deux-là, le Kanak et le Caldoche, venaient de lui rendre un fier service. Plus discrètement, le premier ministre a aussi fait part de son contentement à l'un de ses conseillers, Alain Christnacht, principal maître d'œuvre des futurs « accords de Nouméa ».

Agé de cinquante ans, l'homme est discret, direct. Il parle vite et pense plus vite encore, dès lors qu'il s'agit de la Nouvelle-Calédonie. « Le Caillou » l'a atteint il y a dix-huit ans et ne l'a plus lâché depuis. Dès 1987, après avoir passé trois ans en Nouvelle-Calédonie comme secrétaire général au haut-commissariat, il rédige une monographie sur le territoire pour le compte de la Documentation française. L'exercice ne laisse généralement pas de place aux états d'âme : population, histoire, géographie, chiffres, graphiques, PIB, balance du commerce extérieur ; bref, un parcours classique pour un ancien énarque. Sauf que, dans l'introduction, qui laisse libre cours à *« des opinions qui n'engagent que leur auteur »*, ce dernier, précisément, a cet éclair de vue : *« La France a longtemps éprouvé les plus grandes difficultés à prendre la mesure de ce lointain territoire, dont elle ne sut d'abord que faire. »* Un peu plus loin, il tient aussi ce propos : *« Peut-être la question institutionnelle masque-t-elle trop souvent le débat sur la société à construire ? »*

RAPPORTS DE CONFIANCE

Une dizaine d'années plus tard, la méthode Christnacht, appliquée à la négociation sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie, tient encore dans cette interrogation, en forme d'intuition. Jamais – et le texte de l'accord final en fait foi –, il ne faudra étiqueter le statut à venir du territoire. Ce n'est ni un statut d'autonomie interne, ni une forme d'indépendance-association, pas même un Etat autonome. C'est du *« sur mesure »*, à la différence du prêt-à-porter. C'est, au choix, de l'autonomie débridée ou une indépendance qui n'ose pas dire son nom. En compagnie de Thierry Lataste, directeur de cabinet du secrétaire d'Etat à l'outre-mer, qui fut lui-même en poste à Nouméa de 1991 à 1994, Alain Christnacht s'est laissé prendre au piège de *« la politique au meilleur sens du terme »*. Après les accords de Matignon de 1988, Christian Blanc, le principal animateur de la *« mission du dialogue »* nommée par Michel Rocard, souffle son nom au nouveau ministre des DOM-TOM, Louis Le Pensec, qui en fait le directeur de son cabinet. Puis de 1991 à 1994, Alain Christnacht retourne en Nouvelle-Calédonie, cette fois comme haut-commissaire de la République. A ce poste, là-bas, on a toute latitude pour réformer la fiscalité, conduire les grands chantiers, ou inventer un nouveau système de protection sociale. Il ne suffit plus ensuite que de s'attacher, par surcroît, l'estime de ses administrés.

Alors qu'il était en poste en métropole, Alain Christnacht n'a pas cessé, ces dernières années, de rester en étroite liaison avec quelques-unes des principales personnalités politiques et culturelles de Nouvelle-Calédonie. Des rapports de confiance qui lui ont été fort utiles ces dernières semaines.

J.-L. S.

Depuis 1988, la recherche d'un avenir commun aux Kanaks et aux Caldoches

D'UNE PHRASE LAPIDAIRE, le président du FLNKS, Roch Wamytan, a résumé, mardi 21 avril, à Nouméa, dix ans d'une histoire absurde et meurtrière. Il venait, quelques instants plus tôt, de signer un nouvel accord de paix avec les anti-indépendantistes : *« C'est le dixième anniversaire de l'attaque de la gendarmerie d'Ouvéa. Nous signons à une date symbolique car nous espérons que cet acte sera le point de départ de cette ère nouvelle que nous souhaitons tous pour nos populations et l'avenir du pays. »*

Le 22 avril 1988, en effet, des militants indépendantistes attaquent la brigade de gendarmerie de Fayaoué, sur la petite île d'Ouvéa, à l'est de la Grande Terre. Quatre gendarmes sont tués, deux sont blessés et vingt-sept autres sont pris en otage. C'est la suite stupide, mais inéluctable, de la tension croissante des années 80, au cours desquelles plusieurs responsables du mouvement indépendantiste ont payé de leur vie leur volonté de résistance à la puissance coloniale. Le 5 mai de la même année, entre les deux tours de l'élection présidentielle, l'armée donne l'assaut à la grotte où sont détenus les otages. Deux gendarmes sont tués, ainsi que dix-neuf militants indépendantistes kanaks. Bien qu'en concurrence directe dans un scrutin décisif, le chef de l'Etat, François Mitterrand, et son premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, sont tombés d'accord pour faire prévaloir, quoi qu'il en coûte, l'ordre républicain.

« NON » MAJORITAIRE À NOUMÉA

Dès le 15 mai, une mission de conciliation, dirigée par Christian Blanc, est chargée par le nouveau premier ministre, Michel Rocard, de *« rétablir le dialogue »*. Le 26 juin, un accord est conclu à l'hôtel Matignon entre Jacques Lafleur, député (RPR) et président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République, et Jean-Marie Tjibaou, président du Front de libération nationale kanak socialiste. Le 6 novembre de la même année, près de 80 % des Français – du moins ceux qui sont allés voter – approuvent l'accord de paix. Mais le taux d'abstention atteint le niveau record de 63 %. Plus grave encore, le « non » est majoritaire à Nouméa, où se concentre l'essentiel de la population d'origine européenne.

Il n'empêche... Les accords de Matignon sont mis en œuvre. Les élus indépendantistes gèrent deux provinces sur trois, celle du Nord et celle des Iles. M. Lafleur garde son potentat du Sud. A Paris, les gouvernements passent, mais l'aide financière de l'Etat demeure imposante. Dès avant le retour, en 1993, de la droite au pouvoir, les gouvernements successifs choisissent de *« laisser du temps au temps »*. Le premier, Jacques Lafleur réagit. Dès 1991, le patron de la communauté caldoche se porte à la recherche d'une *« solution consensuelle »*. L'idée est généreuse : elle vise à proposer aux différentes communautés du territoire de s'entendre sur un destin commun. Elle est aussi précautionneuse : M. Lafleur prévoit alors un *« pacte trentenaire »*, durant lequel le Caillou resterait partie prenante de la République.

En avril 1996, le président du RPCR est tellement pressé d'aboutir qu'il livre à l'un de ses collègues de l'Assemblée nationale, Alain Peyrefitte, l'un des nombreux documents de travail que ne cessent de s'échanger, dans les couloirs du Congrès du territoire, à Nouméa, les élus des deux camps. Ce document prévoit le maintien de la Nouvelle-Calédonie dans un *« ensemble français »*. La délégation indépendantiste présente à Paris éclate.

Quelques semaines plus tard, une nouvelle génération de dirigeants, plus radicale, est installée à la tête de l'Union calédonienne, la principale et la plus ancienne composante du FLNKS. Liée, par des liens personnels ou professionnels, à la Société minière du Sud-Pacifique (SMSP), cette équipe n'aura de cesse de faire prévaloir un *« préalable minier »* avant la reprise des négociations politiques. Le but consiste à permettre à la SMSP, en association avec le numéro 2 mondial du nickel, le groupe canadien Falconbridge, de construire dans le nord du territoire, au titre du rééquilibrage économique prévu par les accords de Matignon, une énorme usine de traitement du nickel. Des mois durant, des dizaines d'avocats d'affaires assistent les « petits » responsables de la SMSP : le PDG, André Dang, d'origine indochinoise – *« l'officier Viet-cong »*, comme peste M. Lafleur –, et Raphaël Pidjot, le directeur général, un Kanak.

LE CONFLIT DU NICKEL

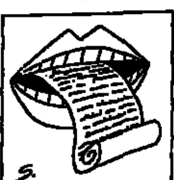
Un groupe minier, Eramet, majoritairement contrôlé par l'Etat, organise la résistance. Il contrôle la seule usine de transformation du nickel du Caillou et n'a nulle envie de voir un concurrent s'installer à proximité immédiate. Le gouvernement d'Alain Juppé échoue à faire prévaloir son point de vue au sein du groupe. Il faut attendre la nomination, le 9 juillet 1997, d'un médiateur, Philippe Essig, par Lionel Jospin, pour que le conflit se dénoue en quelques mois.

Dès lors que cette étape est définitivement franchie en début d'année, la voie est de nouveau ouverte pour la reprise du dialogue politique. Dix ans après le drame d'Ouvéa, un gouvernement de gauche peut à nouveau se prévaloir d'avoir réussi à rassembler les Calédoniens sur un même projet.

J.-L. S.

« Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale »

L'ACCORD sur la Nouvelle-Calédonie est précédé d'un préambule, principalement rédigé par les représentants de l'Etat et la délégation du FLNKS, qui vise à répondre à ce que les indépendantistes appellent le « contentieux colonial ». En voici les principaux extraits :



VERBATIM

« 1 – Lorsque la France prend possession de la Grande Terre, le 24 septembre 1853, elle s'approprie un territoire selon les conditions du droit international alors reconnu par les nations d'Europe et d'Amérique, elle n'établit pas des relations de droit avec la population autochtone. Les traités passés au cours de l'année 1854 et les années suivantes avec les autorités coutumières ne constituent pas des accords équilibrés mais, de fait, des actes unilatéraux.

» Or, ce territoire n'était pas vide.

» La Grande Terre et les îles étaient habitées par des hommes et des femmes qui ont été dénommés kanak. Ils avaient développé une civilisation propre, avec ses traditions, des langues, la coutume qui organisait le champ social et politique. Leur culture et leur imaginaire s'exprimaient dans diverses formes de création. (...)

» 2 – La colonisation de la Nouvelle-Calédonie s'est inscrite dans un vaste mouvement historique où les pays d'Europe ont imposé leur domination au reste du monde.

» Des hommes et des femmes sont venus en grand nombre, aux XIXe et XXe siècles, convaincus d'apporter le progrès, animés par leur foi religieuse, venus contre leur gré ou cherchant une seconde chance en Nouvelle-Calédonie. Ils se sont installés et y ont fait souche. (...)

» Les nouvelles populations sur le territoire ont participé, dans des conditions souvent difficiles, (...) à la mise en valeur minière ou agricole et, avec l'aide de l'Etat, à l'aménagement de la Nouvelle-Calédonie. Leur détermination et leur inventivité ont permis une mise en valeur et jeté les bases du développement.

» La relation de la Nouvelle-Calédonie avec la métropole lointaine est demeurée longtemps marquée par la dépendance coloniale, un lien univoque, un refus de reconnaître les spécificités, dont les populations nouvelles ont aussi souffert dans leurs aspirations.

» 3 – Le moment est venu de reconnaître les ombres de la période coloniale, même si elle ne fut pas dépourvue de lumière.

» Le choc de la colonisation a constitué un traumatisme durable pour la population d'origine.

» Des clans ont été privés de leur nom en même temps que de leur terre. (...) L'organisation sociale kanak, même si elle a été reconnue dans ses principes, s'en est trouvée bouleversée. (...) Simultanément, le patrimoine artistique kanak était nié ou pillé. A cette négation des éléments fondamentaux de l'identité kanak se sont ajoutées des limitations aux libertés publiques et une absence de droits politiques. (...) La colonisation a porté atteinte à la dignité du peuple kanak qu'elle a privé de son identité. (...) Il convient de faire mémoire de ces moments difficiles, de reconnaître les fautes, de restituer au peuple kanak son identité confisquée, ce qui équivaut pour lui à une reconnaissance de sa souveraineté, partagée dans un destin commun.

» 4 – La décolonisation est le moyen de refonder un lien social durable entre les communautés qui vivent aujourd'hui en Nouvelle-Calédonie, en permettant au peuple kanak d'établir avec la France des relations nouvelles correspondant aux réalités de notre temps.

» Les communautés qui vivent sur le Territoire ont acquis par leur participation à l'édification de la Nouvelle-Calédonie une légitimité à y vivre et à continuer de contribuer à son développement. Elles sont indispensables à son équilibre social et au fonctionnement de son économie et de ses institutions sociales. Si l'accession des kanak aux responsabilités demeure insuffisante et doit être accrue par des mesures volontaristes, il n'en reste pas moins que la participation des autres communautés à la vie du Territoire lui est essentielle.

» Il est aujourd'hui nécessaire de poser les bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun. (...)

» Les accords de Matignon signés en juin 1988 ont manifesté la volonté des habitants de Nouvelle-Calédonie de tourner la page de la violence et du mépris pour écrire ensemble des pages de paix, de solidarité, de prospérité.

» Dix ans plus tard, il convient d'ouvrir une nouvelle étape, marquée par la pleine reconnaissance de l'identité kanak, préalable à la refondation d'un contrat social entre toutes les communautés qui vivent en Nouvelle-Calédonie, et par un partage de souveraineté avec la France, sur la voie de la pleine souveraineté. (...) La France est prête à accompagner la Nouvelle-Calédonie dans cette voie.

» 5 – Les signataires des accords de Matignon ont donc décidé d'arrêter ensemble une solution négociée, de nature consensuelle, pour laquelle il appelleront ensemble les habitants de Nouvelle-Calédonie à se prononcer.

» Cette solution définit pour vingt années l'organisation politique de la Nouvelle-Calédonie et les modalités de son émancipation. (...)

» La pleine reconnaissance de l'identité kanak conduit à préciser le statut coutumier et ses liens avec le statut civil des personnes de droit commun, à prévoir la place des structures coutumières dans les institutions, notamment par l'établissement d'un Sénat coutumier, à protéger et à valoriser le patrimoine culturel kanak, à mettre en place de nouveaux mécanismes juridiques et financiers pour répondre aux demandes exprimées au titre du lien à la terre, (...) et à adopter des symboles identitaires exprimant la place essentielle de l'identité kanak du pays dans la communauté de destin acceptée.

» Les institutions de la Nouvelle-Calédonie traduiront la nouvelle étape vers la souveraineté : certaines des délibérations du Congrès du territoire auront valeur législative et un exécutif élu les préparera et les mettra en œuvre.

» Au cours de cette période, des signes seront donnés de la reconnaissance progressive d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie, celle-ci devant traduire la communauté de destin choisie et pouvant se transformer, après la fin de la période, en nationalité, s'il en était décidé ainsi. (...)

» Le corps électoral pour les élections aux assemblées locales propres à la Nouvelle-Calédonie sera restreint aux personnes établies depuis une certaine durée.

» Afin de tenir compte de l'étroitesse du marché du travail, des dispositions seront définies pour favoriser l'accès à l'emploi local des personnes durablement établies en Nouvelle-Calédonie.

» Le partage des compétences entre l'Etat et la Nouvelle-Calédonie signifiera la souveraineté partagée. Il sera progressif. (...)

» La Nouvelle-Calédonie prendra part au capital ou au fonctionnement des principaux outils du développement dans lesquels l'Etat est partie prenante.

» Au terme d'une période de vingt années, le transfert à la Nouvelle-Calédonie des compétences régaliennes, l'accès à un statut international de pleine responsabilité et l'organisation de la citoyenneté en nationalité seront proposés au vote des populations intéressées.

» Leur approbation équivaudrait à la pleine souveraineté de la Nouvelle-Calédonie. »

M. Monory saisit le chef de l'Etat

Les sénateurs ont demandé à leur président de réagir aux propos du premier ministre qualifiant le Sénat d'« anomalie parmi les démocraties »

APRÈS l'indignation, la contre-attaque. L'affaire de l'*« anomalie »* du Sénat remonte jusqu'au sommet de l'Etat. Mardi 21 avril au soir, les sénateurs ont demandé à René Monory de *« saisir le chef de l'Etat »* pour qu'il *« réagisse »* aux déclarations de Lionel Jospin, qui avait qualifié dans nos colonnes le Sénat d'*« anomalie parmi les démocraties »* (*Le Monde* du 21 avril). Jacques Chirac, en tant que *« gardien des institutions »*, a donc *« été saisi »* mardi soir par téléphone, par le président du Sénat. Les deux hommes, qui se rencontrent *« régulièrement »*, pourraient avancer leur prochain rendez-vous, indique l'entourage de M. Monory.

La riposte de la majorité sénatoriale RPR-UDF a été décidée à l'issue de sa « réunion de concertation », qui a lieu chaque mardi à 17 heures. La décision a été prise *« avec gravité »*, mais *« sans précipitation »*, explique Henri de Raincourt, président du groupe Républicains et indépendants, qui présidait la réunion. Car, précise cet élu de l'Yonne, les sénateurs ont la *« durée »* et la *« légitimité »* pour eux. Pour marquer la gravité de l'événement, le président du Sénat a assisté à cette *« rencontre informelle »*, alors que, selon la coutume, seuls des représentants des groupes concernés (RPR, Républicains et indépendants, Union centriste, Rassemblement démocratique et social européen) y participent.

Mardi, en fin de matinée, vingt-quatre heures après les déclarations du premier ministre, M. Monory a dénoncé, dans un communiqué, une *« attitude peu démocratique »* qui correspond *« davantage »* à des *« jeux politiques »* et à l'*« intérêt des partis »*. Selon M. Monory, M. Jospin a négligé son *« premier devoir »* qui est de *« respecter et de faire vivre la Constitution »*. Le premier ministre, a-t-il ajouté, *« devra compter avec le Sénat »*. Dans un entretien au *Figaro* du 22 avril, le sénateur de la Vienne note que le fait que les sénateurs soient *« majoritairement »* dans l'opposition *« irrite visiblement »* M. Jospin. *« Nous ne l'avons pas attendu pour nous réformer nous-mêmes »*, ironise M. Monory. Après les élections sénatoriales de septembre, le Sénat formulera d'ailleurs ses *« propres suggestions »*.

Au Palais du Luxembourg, après le communiqué de M. Monory, les langues se sont déliées. Jean-Pierre Raffarin (UDF-DL, Vienne) a critiqué l'attitude *« désinvolte et surprenante »* du premier ministre, qui lui a donné *« l'impression »* de redevenir *« le premier secrétaire du PS »*. *« Il veut engager une bataille frontale. Nous avons déjà gagné une bataille contre le général de Gaulle, alors contre Jospin... »*, a lancé Jean-Pierre Fourcade (RI, Hauts-de-Seine), président de la commission des affaires sociales. Seuls Claude Estier, président du groupe socialiste, et Hélène Luc, qui préside le groupe communiste, ont défendu le chef du gouvernement.

A quelques mètres de là, M. Jospin rendait un hommage vibrant à Maurice Schumann, dans un hémicycle recueilli, sans chahut. La séance de questions d'actualité au gouvernement, jeudi 23 avril, sera sans doute plus animée.

Clarisse Fabre

Le RPR ne prend pas part au vote sur l'euro et va déposer une motion de censure

Les partisans du vote « non » se réclamaient de M. Chirac

Le groupe RPR de l'Assemblée nationale a finalement décidé, mercredi 22 avril, de ne pas participer au vote sur la résolution recommandant le passage à l'euro et de déposer une motion de censure contre la politique économique du gouvernement. Cette décision, annoncée par Jean-Louis Debré, a été prise sur proposition d'Alain Juppé. *Mardi, M. Debré* avait annoncé un vote contre, en se réclamant de l'aval du chef de l'Etat.

ILS SONT COINCÉS. *« Mais nous ne pouvions pas faire autrement »*, soupire Jean-Louis Debré, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale. Cinq jours après la conférence de presse de Jacques Chirac, défenseur au premier chef de la monnaie unique, les députés du RPR se retrouvent dans la position acrobatique de devoir voter, mercredi 22 avril, contre la proposition de résolution recommandant le passage à l'euro, pour mieux exprimer leur opposition au gouvernement. Avec un slogan *« oui à l'euro, non à la politique économique du premier ministre »*, que le président du RPR, Philippe Séguin, seul orateur du groupe gaulliste, devait développer à la tribune, mercredi après-midi. *« Vous trouvez cela trop subtil ?*, s'étonnait dans les couloirs de l'assemblée Philippe Auberger, qui n'a pourtant jamais caché son adhésion à l'euro. *Ne vous leurrez pas, c'est le début de la campagne électorale des européennes et nous n'allons pas la lancer en disant oui à Jospin »*.

La position du groupe RPR pose *pourtant de nombreuses difficultés* internes. A la veille du vote, plusieurs députés, parmi lesquels le balladurien Patrick Devedjian et le chiraquien François Baroin, étaient décidés à réclamer la liberté de vote, par souci de ne pas paraître s'opposer à l'Europe et au chef de l'Etat.

C'est pourtant bien en concertation avec l'Elysée que le RPR a pris la décision d'assumer un *« non »* auquel il ne songeait pas *dix jours plus tôt. Il y a encore* deux semaines, le groupe gaulliste *avait en effet décidé* de voter oui à la résolution sur la monnaie comme il a voté majoritairement oui à la réforme du statut de la Banque de France, conséquence de la *mise en place* de la Banque centrale européenne. Laissant *ainsi dans l'opposition à l'euro* les seuls communistes et les amis de Jean-Pierre Chevènement. Un européen convaincu, *Hervé Gaymard*, avait alors été chargé d'être le porte-parole du RPR.

Pourtant, dès le mercredi 15 avril, lorsque M. Séguin a déjeuné avec le président de la République, la difficulté de mêler les voix gaullistes à celles du PS a été évoquée. Le président du RPR, qui s'inquiète des ravages causés par les alliances avec le Front national au sein de son propre électorat, cherche depuis plusieurs semaines une parade. *Il reste* convaincu que l'opposition a tout *à perdre à multiplier les « votes de consensus »*, selon l'expression d'un de ses proches, avec la gauche. *Sur ce point, il est en parfait accord* avec son numéro deux, le *balladurien Nicolas Sarkozy*. *« Tous les jours, nous rencontrons des électeurs qui ne nous parlent que du FN*, assure M. Sarkozy. *Nous ne voulons pas laisser le Front national seul sur le terrain de l'opposition. »*

Lorsque le 17 avril, M. Séguin a plaidé pour un vote négatif et a réclamé d'être l'orateur du groupe RPR sur l'euro afin de répondre à Lionel Jospin, les plus chiraquiens du mouvement se sont pourtant inquiétés. M. Séguin reste perçu dans l'opinion comme le porte-parole des anti-européens et, au sein du RPR, comme un rival constant du chef de l'Etat. M. Debré, reçu le 17 avril par M. Chirac, s'est donc assuré *qu'il était bien d'accord* sur la position du groupe. D'autres proches ont pris les mêmes assurances auprès de l'Elysée. L'entretien de M. Jospin au *Monde* du 21 avril, précédant une intervention sur TF 1 le 23 avril, a achevé de convaincre une grande part des autres parlementaires. Mardi matin, lors de la réunion du bureau du groupe RPR, aucune voix discordante ne s'est élevée lorsque M. Séguin a lu, à la trentaine d'élus présents, le discours qu'il entendait prononcer mercredi après midi.

A ceux qui, comme Jean-Pierre Delalande, se sont émus que l'on puisse interpréter leurs votes comme un rejet de l'euro, M. Séguin a souligné qu'il redirait qu'il n'est plus l'heure de remettre en cause l'euro. Edouard Balladur et Alain Juppé, auditionnés par le commission d'enquête parlementaire sur le Rwanda, étaient absents. Mais M. Balladur avait fait connaître son accord avec cette stratégie. Quant à M. Juppé, il publiait, dans *Le Monde* du 22 avril, une tribune très favorable à l'euro.

M. Debré n'avait plus qu'à annoncer devant la presse le changement de position du RPR, avant le discours de M. Jospin. *« C'est là qu'a sans doute été notre erreur »*, expliquait-on au groupe RPR. Car M. Jospin a ainsi eu le loisir de modifier son discours pour fustiger l'attitude du RPR. Et le premier secrétaire du PS François Hollande a eu le temps d'affuter son ironie : *« Chaque fois que Philippe Séguin prétend atteindre Jospin, il ne fait que toucher Chirac »*.

Raphaëlle Bacqué

Le difficile blocage de la réforme constitutionnelle

La ratification du traité d'Amsterdam nécessite une révision préalable de la Constitution, soit par référendum, soit par la convocation du Congrès, Assemblée nationale et Sénat réunis à Versailles. Le président de la République et le premier ministre ont exprimé leur préférence pour la seconde hypothèse.

Pour que cette révision soit adoptée par le Congrès, il faut une majorité qualifiée *des trois cinquièmes des députés et des sénateurs* : soit 539 voix sur 898 parlementaires. Le PC et le Mouvement des citoyens comptent au total 59 élus, le RPR 234 (dont 6 apparentés et 1 rattaché administrativement). Si ces deux groupes maintiennent leur vote négatif, ils représentent donc un potentiel de 293 opposants. Il faut 360 suffrages pour que la révision de la Constitution soit repoussée. Même en ajoutant Philippe de Villiers et quelques opposants au PS et à l'UDF, la minorité de blocage ne devrait pouvoir être atteinte.

M. Jospin a tenté de rassurer sa majorité

LE PREMIER ministre, Lionel Jospin s'est employé, mardi 21 avril, à l'Assemblée nationale, à remuer le couteau dans la plaie du RPR. Pressentant l'embarras d'une partie des députés gaullistes, conviés par la direction de leur mouvement à voter contre la proposition de résolution sur le passage à l'euro (*Le Monde* du 22 avril), le premier ministre a mené une offensive en deux temps.

M. Jospin a pris soin de limiter, dans son intervention, les éléments de politique intérieure. Une allusion au *« travail accompli et* [au] *chemin parcouru depuis dix mois »*, trois lignes sur *« la France* [qui] *a engagé, avec les emplois-jeunes, la réduction du temps de travail, le programme de lutte contre les exclusions, une politique économique et sociale audacieuse »*, l'affirmation de la compatibilité des objectifs de croissance et de réduction des déficits publics : pas davantage dans un discours de près de trois quarts d'heure.

Tirant prétexte des propos de Jean-Louis Debré, président du groupe RPR, qui avait invoqué une *« manipulation politique »* de sa part, M. Jospin, s'écartant du texte de son discours distribué à la presse, a réfuté l'argument, souhaitant que le RPR *« assume sa position comme telle »*. *« Personne ne peut penser qu'il s'agira demain de voter pour ou contre la politique du gouvernement ! »*, s'est-il exclamé, avant d'ajouter : *« Si le groupe RPR avait cette crainte, je l'en libère. »* Et d'enfoncer le clou : *« Tous les groupes, ou presque* [donneront leur avis sur le passage à l'euro] *en toute liberté et sur le fond. Ce ne sera pas le cas du groupe RPR. Qu'au moins il ne m'en impute pas la responsabilité. »* Dans les couloirs, le premier secrétaire du PS, François Hollande, ironisait sur le « non » du RPR : *« Un "non" dont on ne sait pas très bien si c'est un "non" à l'euro, un "non" au premier ministre, ou peut-être tout simplement un "non" au président de la République. »*

« RESTER MAÎTRE »

M. Jospin s'est aussi employé à ménager son aile gauche, en reprenant une à une les critiques formulées au sein de sa majorité. Aux Verts, une allusion au *« développement durable »* – dans la soirée, l'expression sera intégrée à la proposition de résolution, par le biais d'un amendement de Marie-Hélène Aubert. Au Parti communiste, quelques mots adressés à *« ceux qui redoutent une dérive libérale, celle de l'"argent roi" et de la soumission aux marchés financiers »*. Au PC, ainsi qu'au Mouvement des citoyens, M. Jospin, tout en rejetant l'idée d'un référendum sur l'euro, a encore voulu *« dire qu'on pourra, dans l'Europe de demain, rester maître des grandes priorités de sa politique économique et sociale »*. Affirmant, au sujet de la Banque centrale européenne (BCE), que *« l'Union restera conduite par les représentants légitimes des peuples »*, le premier ministre s'est engagé à demander aux partenaires de la France que les futurs membres du directoire de la BCE *« puissent être auditionnés par les représentations nationales de chacun des Etats membres »*. En fin de soirée, les députés PS et UDF ont adopté, avec l'accord du gouvernement, un amendement défendu par Valéry Giscard d'Estaing, visant à proposer la création d'un *« comité parlementaire de l'euro »*, susceptible de procéder à ces auditions.

M. Jospin, qui voulait *« combattre cette humeur grincheuse que certains cultivent à l'envi »*, n'est pas parvenu à ses fins. Christian Cuvilliez (PCF, Seine-Maritime) et Georges Sarre (MDC, Paris), ont rappelé les raisons de leur vote contre, le député chevénementiste affirmant qu'*« accepter l'euro dans ces conditions, c'est également sacrifier la démocratie, la République et finalement une certaine idée de la France à l'illusion technocratique »*. *« Une monnaie unique sans politique économique commune n'est-elle pas vouée à la fragilité et à voler en éclats à la première tempête boursière ? »*, s'est interrogé Jack Lang (PS, Loir-et-Cher), président de la commission des affaires étrangères, avant d'émettre le souhait que soit donnée *« une âme »* à l'Europe.

Compensant, pendant près d'une heure à la tribune, le silence forcé des eurosceptiques de droite, le président du Mouvement pour la France, Philippe de Villiers (non-inscrit, Vendée), soutenu par Christine Boutin (UDF, Yvelines), a dénoncé *« l'abdication silencieuse de notre souveraineté nationale »*, refusant de venir *« grossir les rangs* [du] *convoi funèbre de la France »*. *« Un morceau d'anthologie »*, a jugé le ministre de l'économie, Dominique Strauss-Kahn, qui a vu dans le discours de M. de Villiers *« l'expression parfaite de ce qu'est le conservatisme »*. *« Il faut qu'il se rassure »*, a-t-il conclu, en concédant toutefois, à l'intention de M. Lang, qu'il n'était que *« le ministre de la monnaie, et pas celui des âmes. »*

Jean-Baptiste de Montvalon

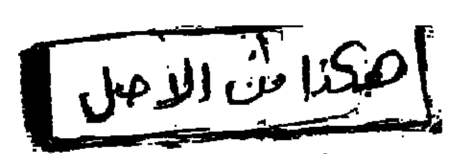
Les préfets devront « vendre » la loi sur les 35 heures

RÉUNIS au ministère de l'emploi, mardi 21 avril, les préfets ont consacré une journée d'étude principalement à la réduction du temps de travail. Lionel Jospin leur a demandé d'*« accompagner »* la loi sur les 35 heures (visites d'entreprises, réunions de patrons), afin de convaincre les entrepreneurs d'aller de l'avant. Il les a invités à renforcer leur mobilisation sur les emplois-jeunes, afin d'atteindre les objectifs prévus (*Le Monde* du 22 avril), en veillant à ce que ces emplois comblent des besoins nouveaux.

DÉPÊCHES

■ **DÉMISSION : Claude Bartolone, ministre délégué à la ville**, a indiqué, mardi 21 avril, qu'il abandonnait son mandat de maire du Pré-Saint-Gervais (Seine-Saint-Denis), pour respecter le principe du non-cumul des mandats demandé aux membres du gouvernement.

■ **CHÔMEURS : des associations de chômeurs** et des comités CGT ont mené, mardi 21 avril, une quinzaine d'actions en France pour réclamer la gratuité des transports en commun pour les chômeurs.



vote sur l'euro
n de censure

le rassure sa major

SANTÉ PUBLIQUE En moins de dix ans, le nombre de nourrissons décédés de mort subite a diminué des deux tiers, passant de 1 500 en 1991 à moins de 500 en 1997. Présentées lors d'une conférence internationale qui a lieu actuellement à Rouen, ces données soulignent la nécessité de coucher les bébés sur le dos, et non plus sur le ventre, comme de nombreux médecins continuent de le préconiser. ● IL RESTE À COMPRENDRE pourquoi, contre toute évidence, les autorités sanitaires et le corps médical n'ont pas voulu organiser de vastes campagnes d'information à destination des parents. ● DANS UN ENTRETIEN au *Monde*, le docteur Elisabeth Briand, responsable du centre de référence sur la mort subite du nourrisson dans le service de néonatalogie de l'hôpital Antoine-Béclère de Clamart, analyse le comportement des médecins qui, dit-elle, ne veulent pas *« reconnaître qu'ils s'étaient trompés »*.

Les dramatiques carences de la prévention de la mort subite du nourrisson

Des milliers de nouveau-nés auraient pu, en France, être sauvés si l'on avait pris plus tôt conscience des risques du couchage « sur le ventre ». Durant de nombreuses années, les autorités sanitaires et le corps médical ont refusé d'admettre la nécessité de campagnes d'information

ROUEN
de notre envoyé spécial

C'est l'un des succès médicaux les plus spectaculaires de ces dernières années ; un succès qui, paradoxalement, n'a pu être acquis qu'au terme d'une série d'errements et de fautes de jugement. Présentées lors des 5es Assises internationales sur la mort subite du nourrisson, qui réunissent à Rouen du 20 au 23 avril cinq cents spécialistes et responsables associatifs venus d'une quarantaine de pays, les statistiques sont pour le moins éloquentes : en moins de dix ans, le nombre de nourrissons décédés de mort subite a diminué des deux tiers, passant de près de 1 500 en 1991 à moins de 500 en 1997. Comment comprendre ?

Jusque dans les années 70, la quasi-totalité des nourrissons du monde, quelles que soient les cultures et les époques, étaient couchés sur le dos. C'est à cette époque que, pour diverses raisons, un courant dominant venu des Etats-Unis, prôna d'en finir avec une telle pratique. La proposition de coucher les enfants sur le ventre n'était pas alors sans base objective. Elle trouvait son origine dans l'observation – qui reste vraie – que les nouveau-nés prématurés développent une meilleure fonction respiratoire dès lors qu'ils sont placés sur le ventre. On extrapola toutefois, de bonne foi mais sans preuve d'un quelconque bénéfice, aux enfants nés à terme ainsi qu'aux nourrissons.

Un autre argument en faveur d'un tel retournement tenait au fait que l'on pensait de la sorte prévenir, sinon traiter, le « reflux gastro-oesophagien » du nourrisson, cette situation extrêmement fréquente, quasi banale, à l'origine de régurgitations, mais dont on découvrait qu'elle pouvait être associée à différentes douleurs alors même qu'une position ventrale permettait de prévenir ces dernières. Cette même position apparaissait aussi comme pouvant fournir un sommeil du nourrisson de meilleure qualité. Elle pouvait enfin, selon certains, être de nature à aider à la musculation de la partie cervicale de la colonne vertébrale.

C'est ainsi qu'entre les années 70 et 80 la mode s'installa, conduisant à faire coucher une notable proportion – près de la moitié estime-t-on aujourd'hui – des tout-petits sur le ventre. Médecins généralistes, pédiatres et professionnels de la petite enfance furent à l'origine de ce mouvement et facilitèrent amplement sa diffusion. C'est dès cette époque que quelques professionnels observèrent l'émergence d'un autre phénomène hautement inquiétant : l'augmentation considérable des cas de mort subite du nourrisson, situation pathologique qui en France était officiellement recensée depuis 1970.

Une baisse spectaculaire de la mortalité

NOMBRE DE MORTS SUBITES DU NOURRISSON EN FRANCE

1500
1250
1000
750
500
250
0
1980 1981 1982 1983 1984 1985 1986 1987 1988 1989 1990 1991 1992 1993 1994 1995 1996
450

En 1994 a été lancée la première campagne officielle recommandant *le couchage des nourrissons sur le dos.*

ÉTUDES PROSPECTIVES

Deux publications spécialisées, l'une allemande en 1985, l'autre française en 1987, tentèrent d'alerter la communauté médicale. Elles établissaient qu'une proportion élevée des victimes de la mort subite du nourrisson était observée chez ceux que l'on avait couchés sur le ventre. Les statisticiens se refusaient pourtant à conclure à la responsabilité de la position, estimant que différents biais pouvaient expliquer le phénomène. Le faisceau de présomptions était toutefois tel que plusieurs études prospectives furent mises en place dans différents pays. En 1992, la synthèse de ces travaux permit, enfin, de conclure : au-delà des différences géographiques, culturelles et environnementales, la position ventrale du tout-petit était, dans tous les cas, associée à un taux plus élevé de mortalité.

Pour les spécialistes, plusieurs mécanismes peuvent expliquer cette observation. On a, par exemple, observé que le nourrisson placé en position ventrale à tendance à ramper et à s'enfouir dans son oreiller ou sous sa couette, à se coincer entre le matelas et les montants de son lit, situations où il peut s'étouffer. D'autre part, en position ventrale, il est moins apte à lutter contre une hyperthermie, situation fréquente dans la toute petite enfance, souvent aggravée par une température trop élevée de la pièce où il se trouve. Enfin, sur le ventre, il arrive fréquemment qu'il ne garde pas la tête sur le côté mais qu'il place son visage contre le matelas, créant de la sorte une petite cupule où il respire un air confiné, pauvre en oxygène et riche en gaz carbonique. En théorie l'organisme humain placé dans cette situation réagit grace à un « réflexe d'éveil ». Or la physiologie du développement et la maturation du système nerveux central font qu'entre deux et quatre mois, ce réflexe peut ne pas survenir, conduisant là encore à l'étouffement.

Les conclusions des différentes études et la description des mécanismes pouvant être impliqués dans ce qui constitue toujours un profond drame dans les familles touchées auraient, en théorie, dû conduire à une modification immédiate des pratiques. Or ce ne fut nullement le cas. De nombreux généralistes, pédiatres et professionnels de la petite enfance se refusèrent à fournir aux jeunes mères des conseils radicalement opposés à ceux qu'ils avaient pris l'habitude de fournir, une situation qui prévaut encore couramment aujourd'hui *(lire ci-dessous)*. Malgré l'absence de consensus au sein de la communauté médicale, une série d'initiatives des pouvoirs publics, prises notamment sous l'impulsion des associations de parents réunis au sein de la fédération Naître et Vivre, permit néanmoins de progresser.

Les « opposants » à la position dorsale peuvent aujourd'hui encore soutenir que cette dernière ne constitue pas une panacée. De fait, il arrive que des nourrissons placés sur le dos soient, eux aussi, victimes d'une mort subite. C'est oublier le caractère multifactoriel de cette pathologie qui pourrait impliquer divers mécanismes physiopathologiques, cardio-vasculaires, respiratoires, nerveux ou hormonaux notamment. Mais en toute hypothèse, la réduction spectaculaire du nombre des morts observée depuis le début des campagnes d'information plaide avec force contre ceux qui, contre l'évidence, refusent de changer d'opinion et de reconnaître leurs erreurs.

Cette diminution massive de la fréquence des morts subites amène à se demander pourquoi les autorités sanitaires – l'Inserm et la direction générale de la santé au premier chef – n'ont pas, en temps voulu, organisé une conférence de consensus qui aurait permis de confronter, au sein de la communauté médicale, les faits et les points de vue et, ainsi, de faire l'économie d'un nombre considérable de morts indues. Une telle attitude aurait à l'évidence permis de réduire le sentiment de culpabilité éprouvée par de nombreux parents qui, a posteriori, estiment qu'ils sont, d'une certaine manière, responsables du décès de leur enfant.

J.-Y. N.

« Toute la layette que votre enfant ne portera pas ! »

Les spécialistes de la mort subite du nourrisson ne cachent pas leur irritation, sinon leur colère, devant les campagnes de promotion vantant les mérites des matelas « anti-apnée » censés prévenir de tels accidents. Il ne s'agit pas, selon eux, de matériels fiables, pas plus que de matériel médical. *« La norme européenne affichée veut seulement dire que vous ne risquez pas d'électrocuter votre bébé !* déclare le docteur Elisabeth Briand. *Il s'agit d'un dispositif placé sous le matelas de l'enfant qui enregistre les mouvements de sa cage thoracique. Cet appareil ne mesure pas la fréquence cardiaque et respiratoire et n'est encadré d'aucun suivi médical. Les parents risquent d'être inquiétés alors que l'enfant n'est pas en danger ou, faisant trop confiance à l'alarme, de ne plus regarder leur enfant et de ne pas noter des signes qu'ils auraient, sinon, peut-être signalés au médecin. Il s'agit d'une fausse sécurité. D'autre part, une des entreprises de vente par correspondance a un comportement tout à fait scandaleux, faisant notamment appel à la culpabilité des parents, en annonçant :* "1 600 francs, ça peut paraître cher, mais ce n'est rien par rapport à toute la layette que votre enfant ne portera pas !"

Conseils pratiques

● **Coucher le bébé sur le dos.** Cette règle simple doit impérativement être respectée durant la première année de la vie. La position ventrale doit donc, durant cette période, être prohibée, de même que la position sur le côté, passé les premiers jours. Pendant les phases d'éveil du tout-petit, on peut le faire jouer sur le ventre. Jusqu'à l'âge de deux ans, il faut utiliser une literie de sécurité Cette literie se compose d'un lit à montants rigides, d'un matelas ferme, de dimension parfaitement adaptée au lit. L'oreiller doit être prohibé de même que les couettes et les objets pouvant gêner la respiration de l'enfant.

● **Chaleur et tabac.** La température de la pièce où se trouve l'enfant doit se situer aux environs de 19-20 degrés. Il est impératif de prohiber toute consommation de tabac dans cette pièce, compte tenu des arguments de plus en plus nombreux démontrant la réalité et la nocivité de l'inhalation de la fumée de tabac par des non-fumeurs (ou « tabagisme passif »).

● **Un livre.** Signé de parents, de frères et sœurs et de membres des familles touchées par une mort subite du nourrisson et de professionnels de la petite enfance, un récent ouvrage fournit de précieux conseils sur ce thème. Il est préfacé par le professeur Michel Dehan, chef du service de réanimation néonatale à l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart), qui, avec son prédécesseur à ce poste, le professeur Jean-Claude Gabilan, a beaucoup œuvré pour la prévention dans ce domaine. « *La mort subite du nourrisson. Comment vivre sans lui ?* » 96 pages, 39 francs. Editions Ellipses. La Fédération Naître et Vivre peut également fournir de nombreux renseignements (38, rue Louis-Roguet, 45000 Orléans. Tél. : 02 38 53 62 95 ; Fax : 02 38 53 68 66).

Elisabeth Briand, pédiatre, centre de référence sur la mort subite du nourrisson de l'hôpital Antoine-Béclère (Clamart)

« De nombreux médecins n'ont pas voulu reconnaître qu'ils s'étaient trompés »

« A la lumière des résultats très encourageants observés aujourd'hui, quelle analyse rétrospective pouvez-vous faire du comportement des médecins confrontés au phénomène de la mort subite du nouveau-né ?

– Disons, simplement, que beaucoup d'erreurs ont été commises. Face à un phénomène qui est longtemps resté inexpliqué, on a, à tout prix, voulu comprendre. Diverses pistes ont été ouvertes qui n'ont pas, en définitive, permis de conclure. On a ainsi évoqué le rôle pathogène que pouvait jouer le reflux gastro-œsophagien. Certains ont, un moment, cru pouvoir incriminer le rôle des vaccinations. Beaucoup de pédiatres, mais aussi des généralistes et des professionnels de la petite enfance, ont longtemps été réticents à modifier les conseils qu'ils pouvaient donner concernant le mode de couchage des nourrissons. Ils voulaient se conforter dans leur logique, ne pas se déjuger, ne pas reconnaître qu'ils s'étaient trompés durant de longues années en conseillant le couchage des tout-petits sur le ventre. Les pouvoirs publics, que nous sollicitons depuis 1990, nous rétorquaient qu'avant de lancer de larges campagnes d'information incitant au couchage sur le dos, il fallait un consensus des professionnels, consensus qui n'existait pas. Il fallut attendre 1993 pour voir apparaître une première brochure, incomplète, tirée à 1 million d'exemplaires et remise avec le carnet de santé.

– Tous les professionnels de santé sont-ils aujourd'hui convaincus de la nécessité de coucher les nouveau-nés et les nourrissons sur le dos ?

– Nullement. Si le grand public – les jeunes parents notamment – sont très réceptifs aux conseils que l'on peut donner, en revanche, un certain nombre de professionnels de santé demeurent réticents. Je trouve cela dommageable, scandaleux. Ils font valoir que le couchage sur le dos n'est qu'un phénomène de mode, une pratique ne répondant à aucune logique. Résultat : on observe encore des morts subites de bébés couchés sur le ventre ! On en viendrait presque à souhaiter qu'une dimension médico-légale de responsabilité médicale accélère la prise de conscience des professionnels dans ce domaine. Pour autant, je ne pense nullement que de telles affaires aideraient les parents dans leur travail de deuil. En pratique, il faudrait clairement informer les femmes durant leur grossesse et lors de leur séjour à la maternité.

– Une adoption généralisée de la position couchée sur le dos serait-elle, selon vous, de nature à prévenir toutes les morts subites du nourrisson ?

– Non. La meilleure comparaison que l'on puisse faire est celle de l'accident de la circulation automobile. Tout compte : de la visibilité à la qualité des pneus, du taux d'alcoolémie du conducteur au port de la ceinture de sécurité. Cette dernière ne permettra pas de prévenir tous décès mais il est clair que si elle n'est pas mise, le risque de mort augmente de manière importante. Il en va de même avec le couchage sur le dos des nourrissons. Les spécialistes ont fait leur deuil de la cause unique d'un tel phénomène qui apparaît plus que jamais multifactoriel. J'ajoute pourtant que l'on ne peut pas tenir la mort subite du nourrisson pour une cause de mort... La mort ne peut être une cause de mort ! Elle n'est qu'un symptôme dont il nous faut élucider les véritables causes. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau

Des compteurs d'eau individuels pourraient devenir obligatoires dans l'ensemble du parc d'HLM

TOULON
de notre correspondant

L'Office public départemental des HLM (OPDHLM) du Var vient d'obtenir gain de cause dans le conflit qui l'opposait depuis sept ans à la municipalité de Toulon et la Compagnie de l'eau et de l'ozone (CEO), filiale de la Compagnie générale des eaux. Il en résulte une économie de 6 % des charges de ses locataires et une jurisprudence concernant deux millions de logements sur l'ensemble du territoire français.

En 1992, l'OPDHLM, qui gère 14 000 logements, accuse un passif de 36 millions de francs pour un budget de 700 millions de francs. Il est placé en redressement judiciaire et la nouvelle équipe mise en place se doit de réaliser de sérieuses économies. A l'occasion de la livraison d'un programme de quatre-vingt-sept logements, le nouveau directeur général, Georges Boutigny, s'étonne que les futurs locataires ne disposent pas de compteurs d'eau individuels. Et ils ne sont pas les seuls : 2 500 logements du parc varois sont dans le même cas. La CEO, qui a la concession pour la distribution de l'eau, refuse l'installation de compteurs individuels, leur préférant une facturation globale aux effets pervers. C'est donc l'OPDHLM qui gère la comptabilité de l'eau et qui la facture, auprès de chaque locataire, suivant la règle du quantième. En outre, l'OPDHLM répercute auprès des usagers le montant des impayés et des fuites, moyennant une charge globale de 2,5 millions par an.

Fort d'un tel constat, l'Office demande à la CEO d'installer des compteurs individuels. Devant son refus, il l'assigne en mars 1992 devant le tribunal de grande instance de Toulon en *« invoquant l'égal accès des usagers au service public »*. Dans le même temps, l'OPDHLM demande au maire de Toulon – autorité compétente – de faire respecter les règles du service public par son concessionnaire. Faute de réponse de la part de la municipalité, il saisit, en mai 1992, le tribunal administratif de Nice, qui rend un jugement dans le sens attendu par l'office, lequel sera attaqué par la mairie de Toulon et la CEO en mai 1994.

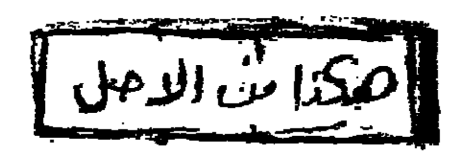
« UNE BAISSE DE 6 % DES CHARGES »

Le 14 janvier, le Conseil d'Etat tranche définitivement en confirmant la nécessité pour la CEO d'assumer *« le coût de la mise en place des compteurs individuels* [...] *et de souscrire des abonnements individuels pour les appartements dotés de tels compteurs. »*

« Cette décision se traduit par 400 000 francs d'économie annuelles soit une baisse de 6 % des charges. explique Gérard Fabre, président de l'OPDHLM varois. *Avec les compteurs, les usagers sont plus civiques et nous avons déjà constaté une baisse de la consommation de l'ordre de 20 %. Enfin et surtout, ce jugement va faire jurisprudence.* » Gérard Fabre a intenté d'autres actions identiques pour que ce jugement soit appliqué dans douze communes varoises, où l'Office gère 2 500 logements approvisionnés en eau par cinq concessionnaires différents. Il vient d'être suivi dans sa démarche par l'Office communal des HLM de Toulon, dont 4 500 logements, également approvisionnés en eau par la CEO, ne disposent pas non plus de compteurs individuels.

Cette affaire pourrait avoir des conséquences sur le plan national. Antoine Bour, directeur de la maîtrise d'ouvrage du patrimoine à l'Union nationale des fédérations d'organismes d'HLM, nous a confié sa *« grande satisfaction devant le succès remporté dans le Var »*. *« Notre préoccupation majeure pour l'ensemble du parc d'HLM national, qui compte 3,5 millions de logements, est la maîtrise des charges,* ajoute-t-il. *Nous allons utiliser cette jurisprudence. Même s'il est difficile pour l'heure de chiffrer les importantes économies que nous pourrons réaliser, il faut savoir que la facture d'eau de l'ensemble du parc d'HLM français est de 3,7 milliards de francs par an et que plus de la moitié des logements* [deux millions environ] *est alimentée sans compteurs individuels. Nous allons nous employer à régulariser cette situation. »*

José Lenzini



هكذا من الأصل

Un rapport inédit tire un bilan positif de l'action des polices municipales

Jacques Genthial recommande d'élargir l'autorisation du port d'arme

Dans un rapport inédit remis à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, le 3 février, et révélé par *Le Monde*, Jacques Genthial, inspecteur général de la police nationale en retraite, souligne que *« les polices municipales s'avèrent utiles et efficaces »*. Il constate qu'en dix-sept ans les policiers municipaux armés n'ont commis *« pratiquement pas de bavure »* et prône un recours élargi aux armes à feu.

LES POLICES municipales ont toute leur place en matière de police de proximité, aux côtés de la police nationale et de la gendarmerie. Le rapport remis, le 3 février, par Jacques Genthial, inspecteur général de la police nationale, à Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'intérieur, est catégorique sur ce point. Le document de vingt-huit pages, qui n'a pas été rendu public, et dont *Le Monde* révèle la teneur, s'appuie notamment sur un audit effectué dans dix-sept villes dotées d'une police municipale. Côte d'Azur (Nice, Cannes, Saint-Laurent-du-Var par exemple), région parisienne (Evry, Meaux, Melun) ou lyonnaise (Lyon, Villeurbanne), Picardie (Amiens), Corse (Ajaccio)..., les municipalités choisies dans ces régions sont représentatives des différents types de polices municipales, armées ou non, travaillant la nuit, ou uniquement le jour.

« PROXIMITÉ »

Le rapport constate d'emblée que *« les polices municipales s'avèrent, dès qu'elles sont créées ou développées, utiles et efficaces. Elles collaborent sans réticence et pratiquement sans accroc avec les services de l'Etat »*. L'inspecteur général Jacques Genthial, aujourd'hui à la retraite, ajoute que *« les polices municipales occupent le terrain en matière de proximité. La police nationale, malgré les slogans qu'elle développe à ce sujet, s'en éloigne. La gendarmerie aussi »*.

Sur différents points, le rapporteur se distingue du projet de loi que le gouvernement doit présenter à l'Assemblée nationale, en première lecture, mardi 28 avril (*Le Monde* du 2 avril). Il souligne, par exemple, qu'il serait souhaitable que le texte de loi *« ne comporte aucun distinguo entre le travail de jour et de nuit »*. Il laisse plus largement ouverte la possibilité d'un recours à l'armement, aux armes à feu de quatrième catégorie notamment. *« Le principe du non-armement des polices municipales doit être soutenu*, est-il écrit, *mais les maires doivent pouvoir conserver, en fonction de la délinquance et de la situation d'insécurité locales, la possibilité de demander l'autorisation de port d'armes de défense de quatrième et de sixième catégories pour des missions identifiées. »*

M. Genthial indique qu'en dix-sept ans les policiers municipaux armés n'ont commis *« pratiquement pas de bavures »*. Il en recense quatre à cinq au total. Il souligne, par ailleurs, que, même si l'armement ne se justifie pas dans de nombreuses tâches effectuées par les municipaux (accueil du public, sortie des écoles, etc.), *« pour certaines missions comme les escortes de fonds, les agents des sociétés privées sont armés, les agents de la police municipale doivent l'être aussi »*. Le rapporteur indique également qu'il faut tenir compte de la criminalité locale, pour autoriser ou non la détention d'armes à feu.

Dans la majorité des cas, les polices municipales sont plutôt enclines à collaborer avec la police nationale. C'est l'un des points positifs relevé par Jacques Genthial. Il existe même à Amiens, Avignon ou Lyon, par exemple, des protocoles d'accord. A Nice ou à Cannes, souligne le rapporteur, *« les commissaires de police estiment même que les polices municipales de ces villes sont des forces d'appoint mises à leur disposition, ce que confirment les élus »*. Les municipaux sont rarement avares de renseignements ou d'informations à destination de la police nationale. *« Par contre, la police nationale est très parcimonieuse lorsqu'il s'agit du circuit inverse »*, insiste le rapport, et *« la gendarmerie est pour sa part beaucoup plus partenariale »*.

La formation reste le point faible des agents de police municipale. Exemple, *« la formation continue n'est pas une obligation statutaire*, précise le document. *Elle est donc à la merci du bon vouloir des maires. Ces derniers en ont compris la nécessité et l'organisent un peu partout, mais un peu n'importe comment »*. Enfin, le rapport de Jacques Genthial reste très prudent sur l'efficacité des polices municipales dans la lutte contre la délinquance. *« Il n'a pas été possible*, indique-t-il, *de relever un rapport entre la mise en œuvre des polices municipales et une baisse ultérieure des faits constatés. »*

Pascal Ceaux

Manifestation contre le projet de loi

Plusieurs centaines de policiers municipaux (SNPM-CFTC), 2 000 selon les organisateurs, 750 selon la police, ont défilé, mardi 21 avril, à Paris, entre les places de la Nation et de la Bastille, pour manifester contre le projet de loi du ministre de l'intérieur sur les polices municipales.

Les manifestants estiment que ce texte aboutit à leur désarmement et à l'interdiction de patrouiller la nuit. Ils réclament également diverses mesures sociales, comme l'intégration de l'indemnité spéciale de fonction dans les salaires. Ils étaient venus principalement de la Côte d'Azur (Mandelieu, Cannes, Le Cannet, Saint-Laurent-du-Var) et de la région parisienne (Levallois-Perret, Aulnay-sous-Bois), mais aussi de Strasbourg, Dole ou Chamonix.

Les gendarmes « ripoux » de Rivesaltes minimisent l'ampleur de leurs trafics

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Au deuxième jour de leur procès devant le tribunal correctionnel de Perpignan (Pyrénées-Orientales), les gendarmes « ripoux » du peloton motorisé de Rivesaltes se défendent comme ils ont commis leurs méfaits : petitement. Pendant plusieurs années, ils ont racketté des automobilistes ou des camionneurs, rédigé des faux en écritures ou fait du trafic d'alcool (*Le Monde* du 22 avril). Une manière pour eux d'améliorer l'ordinaire.


PROCÈS

S'ils font rire involontairement le tribunal en évoquant dans le détail les péripéties entourant la prise de trois porcelets à un routier hollandais, ils agacent quand, à tour de rôle, ils s'obstinent à nier les faits. La présidente Marie Conte est d'autant plus exaspérée qu'elle relit inlassablement les interrogatoires de première comparution dans lesquels les prévenus, pour la plupart, reconnaissaient au moins en partie leur culpabilité. Devant leurs juges, le discours est autre.

Au sein du peloton, Jean-Luc Bertuchi était considéré comme « le » spécialiste des véhicules volés. C'est sur lui que pèsent les plus forts soupçons de pillage des voitures retrouvées sur les bords de l'A 9. *« Elles n'étaient pas dépouillées, mais vidées*, s'empresse-t-il de préciser. *La procédure nous impose une fouille des véhicules que l'on soupçonne volés. »* *« Un gendarme auxiliaire vous accuse pourtant d'avoir vandalisé certains véhicules »*, rappelle la présidente. « *C'est faux. Une fois, j'ai effectivement récupéré deux VTT, je lui en ai donné un et j'ai gardé l'autre. Pour ce qui concerne les autoradios ou d'autres marchandises, tout était remisé dans une cahute du peloton.* »

Robert Auguet, lui, était le *« maraîcher du peloton »*, le spécialiste du marché. *« Je récupérais des fruits et légumes auprès des camionneurs*, reconnaît-il. *Ils servaient surtout à la préparation des repas du peloton. Les chauffeurs nous les donnaient. – « Pourquoi tous ces cadeaux ? »*, s'étonne la présidente. *– J'étais dans l'unité depuis vingt ans, et les gendarmes ont toujours rendu des services aux usagers qu'ils connaissent bien »*, indique le prévenu. La présidente : *« C'était donc en contrepartie de complaisances ! »* Robert Auguet : *« Jamais. »* Pour les autres délits qu'on lui reproche, notamment les opérations de change liées à des contraventions, il n'est guère plus loquace. Ses déclarations au juge d'instruction ? Il les conteste. *« J'ai signé ce qu'on m'a donné à signer. »*

« ON CROIT RÊVER »

« Vous, un gendarme, vous étiez impressionné ! », s'exclame la présidente. *– On me disait qu'on allait m'incarcérer. Les conditions de garde à vue étaient très dures, nous étions enchaînés »*, se plaint le prévenu. *– Vous voulez dire menottés... On croit rêver »*, soupire la présidente.

Les accusations circonstanciées des gendarmes auxiliaires, également prévenus dans cette affaire mais qui ont, eux, reconnu les faits, n'ébranlent pas les gendarmes d'active, et surtout pas Edmond Rochette, le commandant du peloton. Il admet être l'instigateur du trafic d'alcool, mais en minimise l'ampleur. *« Je n'ai pas fait fortune, la preuve, avec ce que je vais payer d'amendes à l'administration des douanes »*, soutient-il, avant d'ajouter : *« Si je devais faire la liste des brigades de gendarmerie qui m'en ont commandé, elle serait longue, et maintenant c'est moi qui suis là devant le tribunal. »*

Un seul gendarme acceptera en fin de journée de reconnaître clairement sa culpabilité. *« Il m'est arrivé de prendre un passeport avec de l'argent dedans*, admet Pierre Balagué. *J'ai tout arrêté après une enquête de commandement en 1994. Nous sommes des hommes, avec nos qualités et nos défauts. » – Vous étiez un gendarme, quand même ! »*, corrige la présidente.

Acacio Pereira

Sept clandestins africains consignés dans un cargo amarré à Sète

SEPT PASSAGERS CLANDESTINS ont été consignés par la police à bord du *Poyarkovo*, un cargo battant pavillon maltais, arrivé dimanche 19 avril à Sète (Hérault). Parmi ces sept personnes, qui seraient de nationalité libérienne, figurent trois mineurs. L'administration a refusé de les laisser débarquer et de les placer en zone d'attente, comme le prévoit pourtant la loi. Condamnée par le tribunal administratif de Poitiers en juillet 1997, cette pratique vise à obliger l'armateur à ramener les passagers à leur point d'origine.
Le *Poyarkovo* devait repartir vers l'Italie, où il sera mis en cale sèche pour des réparations. L'Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers (Anafé) s'alarme des risques courus par les passagers. Une requête a été déposée devant le tribunal administratif de Montpellier afin de suspendre les décisions de refus d'entrée et de renvoi des sept clandestins.

DÉPÊCHES

■ **UNIVERSITÉS : les étudiants qui occupaient depuis lundi 20 avril** le bureau du président de l'université Jean-Moulin (Lyon-III) afin de dénoncer *les activités d'un centre d'études qu'ils qualifient de « laboratoire idéologique du FN »*, ont cessé leur mouvement après une rencontre avec le président de l'université, Gilles Guyot. Ce dernier leur a confirmé la création d'une commission d'évaluation des travaux de l'Institut d'études indo-européennes.

■ **ÉDUCATION : l'assemblée générale des établissements de la Seine-Saint-Denis,** qui regroupe les représentants d'environ 80 collèges et lycées du département, reprend le mouvement de protestation interrompu pendant les vacances de Pâques. Les enseignants devaient manifester à nouveau mercredi 22 avril à Paris.

■ **L'école maternelle Henri-Brunet de Caen a été condamnée** par le tribunal administratif pour avoir fait payer des activités sportives et d'éveil organisées sur le temps scolaire. Dans son jugement, rendu le 10 mars, le tribunal a invoqué *« le principe de la gratuité de l'enseignement primaire »* et condamné le ministère de l'éducation nationale à verser aux plaignants, les parents des trois fillettes, une somme de 1 000 francs, et 3 000 francs au titre des frais de justice.

■ **PRISONS : dans le cadre d'une action nationale lancée par l'UFAP,** des gardiens de prison ont organisé, mardi 21 avril, des mouvements de protestation devant trois établissements pénitentiaires des Bouches-du-Rhône : les Baumettes à Marseille, Arles et Luynes, près d'Aix-en-Provence.

Fils de la câpresse Févrine et d'un colon blanc, Honoré naquit esclave en Martinique, un jour de 1843. Cinq ans plus tard, en vertu du décret d'abolition de l'esclavage, il reçut un nom. A un siècle et demi de distance, ses descendants remontent leur arbre généalogique. Pour beaucoup de familles antillaises, cette épreuve de vérité est un traumatisme

D.R.

Histoire d'Honoré, esclave devenu citoyen

IL s'appelait Honoré. Il avait la peau mate, le port de tête altier, le cheveu souple et fin. On disait qu'il était élégant et la façon dont il coupait sa moustache à la mode 1900 trahissait d'évidence une certaine coquetterie. Mais ce qui frappait surtout, c'était son regard sombre, d'une douceur, d'une tristesse infinie.

Il était né sans nom. Il était né esclave. Matricule 838 RE au registre du François, sur la côte est de la Martinique. Son acte de naissance stipulait simplement que la câpresse Févrine, âgée de dix-neuf ans, avait mis au monde le 24 mars 1843, à 4 heures du matin, un enfant de sexe masculin prénommé Honoré. Le colon blanc, *qui avait pris la peine de venir* déclarer sa naissance à l'officier d'état civil, se trouvait être son père : le sieur Rezard Desvouves, administrateur de la sucrerie Lejeune-de-Lamotte, où Févrine était couturière. La démarche était fort aimable. Mais le père en question se garda bien de lui transmettre son nom.

Honoré attendit donc d'avoir cinq ans et quelques mois pour recevoir une identité complète. Le décret d'abolition de l'esclavage du 27 avril 1848 requérant l'inscription de chaque ancien esclave sur un registre d'individualité, Févrine et Honoré se virent donc octroyer, en janvier 1849, le nom de famille Midas, peut-être en référence au deuxième prénom du père de Févrine, l'esclave Hippolyte Midas, à moins qu'il ne soit un hommage au roi de l'Antiquité qui savait faire de l'or...

Honoré, à vrai dire, eut sans doute de la chance. Car l'octroi des noms relevait du bon vouloir et de la fantaisie des employés du registre, et il suffisait de la proximité d'un calendrier, d'une carte de France ou d'une simple volonté de nuire pour se voir *attribuer Toussaint, Landerneau ou* Grodésir. Sitôt son inscription effectuée sur le fameux registre, Honoré Midas devint donc citoyen français.

De ce que furent sa vie, ses rêves, ses amours, son ambition, son arrière-petit-fils, Frank Midas, sait aujourd'hui peu de choses. Il y a ces documents collectés avec patience, avec passion, aux archives départementales, dans les mairies, les presbytères. Il y a cette photo, accrochée au mur de la petite pièce bibliothèque, à l'endroit le plus frais de la maison située sur les hauteurs de Fort-de-France, au-dessus de celles d'André-Hippolyte Midas, son fils, et d'André Midas, son petit-fils. Ce dernier, fin lettré, se souvenait d'Honoré, qu'il voyait fréquemment, gamin, lorsque le vieil homme, devenu notable, venait en ville apporter à ses petits-enfants les fruits et les tisanes de sa propriété. Mais André n'est plus. Et Frank ne l'a pas assez interrogé. On ne pose jamais assez de questions.

La câpresse Févrine, maman d'Honoré et fille de Marie-Jeanne (déclarée « mulâtresse », fille de la « négresse Colette » et probablement d'un colon), avait la réputation d'être de fort jolie tournure. Frank en a acquis la conviction. Elle changea de maison, en 1848, pour aller exercer ses talents de couturière chez Chesnelong, une autre habitation sucrière, où elle emmena Honoré. *« Son métier avait fait d'elle, dès le départ, une vraie privilégiée comparée aux esclaves de savane qui travaillaient aux champs. »* Et puis elle rencontra un sucrier célibataire, le sieur Chevy de Lamartinière (dont le grand-père, précise Frank, était sénéchal de l'abbaye de Saint-Georges, à Rennes), *avec qui elle vivra* quarante ans et aura quatre enfants. L'une d'elles, Pauline, que son père dotera d'une maison dès ses onze ans, rêvera en vain d'être *« bonne sœur »*, interdite de couvent du fait de l'alliance illégitime de ses parents. Frank, qui sort d'un de ses dossiers la photo d'une star ombrageuse en robe de dentelle, les mains posées sur un missel, héritera de ses livres religieux. D'Honoré, il ne lui reste rien.

Si ce n'est son nom. Si ce n'est cette image aux yeux sombres et doux. La connaissance de ses racines. La satisfaction d'y trouver un sens. *« Je voulais savoir d'où je venais. Je voulais reconstituer mon histoire. C'est toute l'histoire de la Martinique qui m'est tombée dessus. »* Histoire de métissage, d'alliances inattendues, de connivences trompeuses. Histoire d'un *« peuple mosaïque »*, comme l'écrit Patrick Chamoiseau, avec du sang gaulois et du sang africain ; avec de la douleur et des humiliations ; avec une pétulance, une anarchie, une liberté créoles. *« L'arbre*, dit Frank Midas, *est une école d'honnêteté et de tolérance. L'arbre défie l'histoire manichéenne, déjoue les discours outranciers, les certitudes martelées. »* L'arbre montre que l'homme s'adapte et que les sentiments, parfois, peuvent malmener les lois. L'arbre introduit cent questions auxquelles les traités d'histoire ne donnent pas de réponse. L'arbre est inconséquent. L'arbre, surtout, fait rêver. A condition de l'enrichir, de l'assortir de documents, de débusquer ses personnages jusque dans les registres de sacristies ou bien chez les notaires. N'est-ce pas dans une plaquette de l'église du François que Frank apprit avec stupeur qu'Honoré avait parrainé une cloche de l'église du Lamentin, au début de ce siècle. *« C'était honorifique et cela coûtait fort cher. Honoré était donc un notable. »* N'était-il pas l'ami du maire de Fort-de-France, avec lequel Frank a remarqué qu'il est souvent témoin de mariage ? *« Sa signature est élégante. Févrine, elle, ne savait pas signer. »*

« Je voulais savoir d'où je venais. Je voulais reconstituer mon histoire. C'est toute l'histoire de la Martinique qui m'est tombée dessus »

Honoré épousa Sophronie, de dix-huit ans sa cadette. Et l'étude de la généalogie de sa belle-famille fit découvrir à Frank la procédure d'affranchissement des esclaves. Sophronie, en effet, était fille de Rosia, née en 1830 et affranchie en 1834, en même temps que sa mère, Lucette, et ses quatre frères et sœurs – *« tous créoles, esclaves »* – par le sieur Pierre Vautor, son père et ancien maître. Ce dernier, qualifié sur les registres d'*« habitant agriculteur »*, épousera d'ailleurs sa servante Lucette, en 1851, et légitimera ainsi tous ses enfants. L'acte de mariage précise qu'il ne sait pas signer, ce qui ne manque pas d'étonner Frank. *« Il faut que je recherche pourquoi. »* Le père de Sophronie, lui aussi, était ce qu'on appelait *« un libre »* ; affranchi, un mois après sa naissance, par le sieur Caffié, son père, notable blanc, qui l'avait eu de sa servante Julienne, une mulâtresse de vingt-quatre ans. Frank, bien sûr, possède photocopie de l'acte d'affranchissement daté du 4 janvier 1834.

« Au nom du Roi, nous, Gouverneur de la Martinique, sur la proposition du procureur général du Roi, avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

art. 1er : Sont déclarés libres et seront inscrits définitivement en cette qualité sur les registres de l'état civil de la commune de la Trinité, les individus dont les noms suivent :

– Charlery, apprenti charpentier, mulâtre créole de douze ans, esclave, par la demoiselle Constance

– Justine, cuisinière, négresse créole de soixante-quatre ans, libre de fait, par le sieur Bonneville Conneterre

– Antonia, blanchisseuse, négresse créole de quatorze ans, esclave, par le sieur Blaise du Blaison, surnommé L'abbé

– Julienne, domestique, mulâtresse de vingt-quatre ans, ses deux enfants, Magdeleine, câpresse de deux ans, Adrien, mulâtre d'un mois, tous créoles, esclaves, par le sieur Caffié, commissaire commandant... »

Le sieur Caffié en question qui affranchit et dota ses enfants ne les reconnut point. Mais il a, sans le savoir, procuré à Frank Midas des racines dans l'une des plus anciennes familles de planteurs de Martinique. L'arbre de Frank mesure plus de deux mètres. Plusieurs branches, bien sûr, le ramènent en France, d'autres l'enracinent en Afrique.

Et s'il avait le temps d'étudier celles de sa mère, née à Trinidad, sans doute lui faudrait-il partir en Inde, d'où venait sa famille. *« Ma peau est sombre, ma chevelure lisse et noire comme les Indiens. Ici, je suis « cooli », semblable à ces travailleurs qu'on fit venir des Indes pour travailler dans les plantations, juste après 1848, et que méprisaient tant les anciens esclaves. Au lycée, on m'insultait souvent. »*

Il y a quelque temps, Cécile Celma, conservatrice du Musée d'archéologie et de préhistoire de la Martinique, avait suggéré que les professeurs des écoles incitent leurs élèves à entreprendre des recherches sur leur famille. *« C'était, me semble-t-il, la meilleure façon de se familiariser avec l'histoire de l'île, voire même de se l'approprier. »* Les réactions furent négatives. Impossible, lui dit-on. Trop gênant. Trop récent. Certaines familles se refusent encore à parler de l'esclavage. Beaucoup n'envisagent même pas le lien avec l'Afrique. Evitez donc de provoquer des traumatismes. Ce n'est pas le rôle de l'école. L'historienne fut sidérée.

Les archives départementales, pourtant, reçoivent de plus de plus de visiteurs, soucieux d'éclaircir tel lien de parenté ou bien d'entreprendre leur arbre ; un arbre qui, si possible, se défierait de 1848, et du gong de l'abolition, et remonterait très profond dans l'Histoire. Mais il semble, notent les archivistes, que les candidats aux recherches sont d'autant plus déterminés qu'ils affichent une certaine réussite sociale, prêts à assumer fièrement *« une origine esclave »*. Un jeune fonctionnaire, l'autre jour, se déclarait ainsi navré de se découvrir des racines en Bretagne alors que sa branche africaine conservait intégralement ses secrets. C'est loin d'être la norme.

« Mon père s'est un jour vanté, devant une caméra de télévision, d'avoir retrouvé l'acte d'affranchissement de son arrière-grand-père, raconte un professeur. *Tout son entourage, ensuite, lui est tombé dessus. Comment avait-il pu révéler en public une chose aussi... gênante ? »*

UN jeune homme nous raconte avoir voulu faire part à sa grand-mère de ses recherches concernant Colombe, une aïeule *« caféière »*, identifiée en 1848, quand la vieille dame s'est brusquement bouché les oreilles de ses deux mains, fermant obstinément les yeux et entamant de sa voix rauque un vieux refrain. *« Comment ne pas le comprendre ?* dit Gitiane Girier-Dufournier, qui, il y a dix ans, a entrepris des recherches sur sa famille et réuni l'an passé autour d'un arbre gigantesque plus de 200 parents. *Les anciens ont connu la honte, le refoulement, le laminage. Ils avaient tous souffert, mais il ne fallait ni se plaindre, ni accuser, ni simplement le raconter ; cette douleur-là était indigne. »* Le peuple antillais s'est replié sur son secret de famille. Cela tombait bien, au fond. L'Etat prônait l'oubli, la réconciliation, la fusion dans la France généreuse. *« L'interdit était tel que la transmission orale s'est pratiquement interrompue. Quand on démarre des recherches, on part de zéro. »* Animatrice d'un club de généalogie à l'université du temps libre de Fort-de-France, Annick François-Haugrin se souvient encore des réactions à son premier exposé sur l'histoire du peuplement des Antilles. Une vieille Martiniquaise, troublée, avait levé le doigt. *« Mais enfin, que nous racontes-tu là ? Es-tu donc vraiment sûre que nos origines soient africaines ? »* L'animatrice a souri. *« Regarde-toi. Crois-tu sérieusement qu'avec cette peau-là tes ancêtres viennent tous d'Europe ? »*

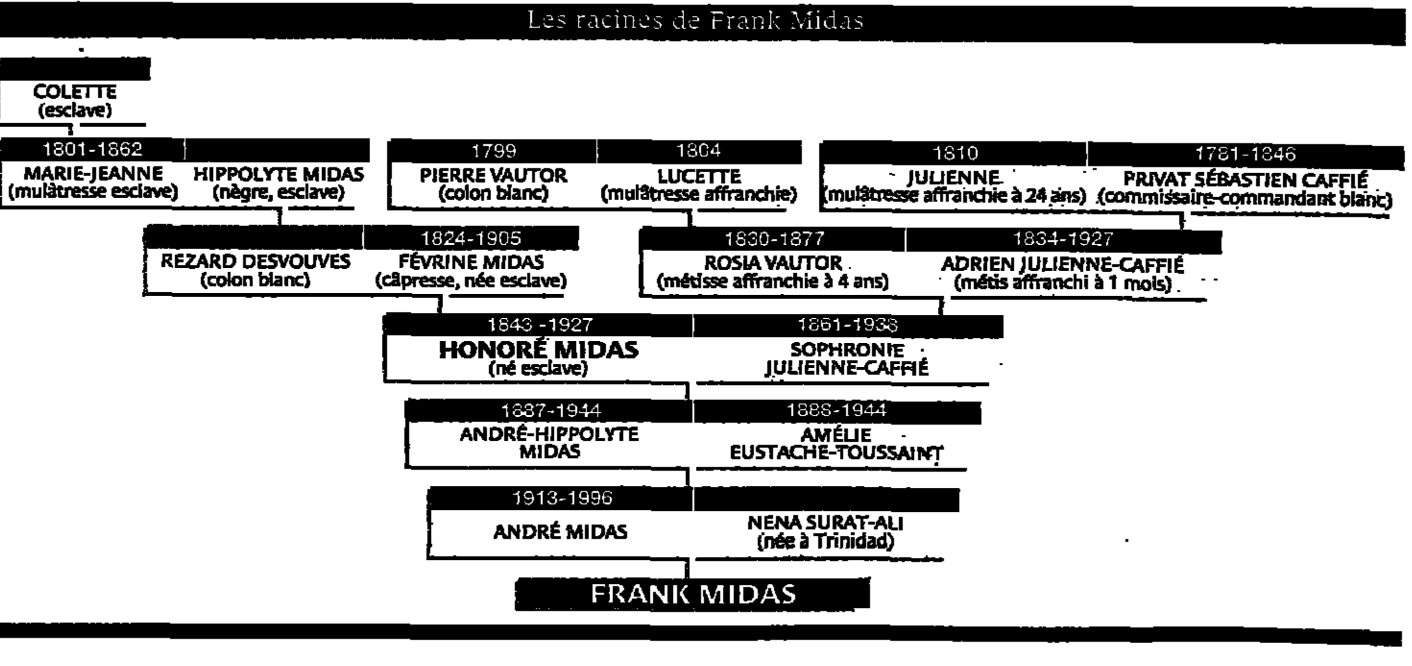
Des recherches, un jour, prouvèrent à une dame de quatre-vingt-quinze ans que sa grand-mère était née esclave. *« Non. Non, c'est impossible !*, se récria la vieille. *Je l'ai bien connue. J'ai même dormi dans son lit. Ce n'était pas une esclave ! »*

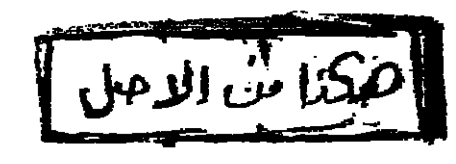
Aucun parcours, aucune histoire ne pourrait prendre de cours, aujourd'hui, Annick François-Haugrin. La généalogie transgresse tous les tabous. Elle éclaire ce que les historiens ont parfois répugné à mettre en lumière : la caution de l'Eglise et les esclaves des prêtres ; les stratagèmes imaginés par les maîtres pour détourner la loi et octroyer la liberté aux concubines et aux enfants naturels ; la crainte des colons devant l'inflation des « libres » ; le pouvoir croissant des mulâtres, eux-mêmes propriétaires d'esclaves, bientôt hiérarchisés en fonction de leur richesse et de la blancheur de leur peau...

« La généalogie fut un parcours initiatique. Elle m'a plantée sur ce sol, elle m'a fait entrer dans mon histoire, explique la jeune femme. *A seize ans, après avoir lu Césaire, Fanon, j'avais une sorte de rage. Pourquoi cette histoire ? Pourquoi cette injustice, cette souffrance, ce mépris pour les Noirs ? Et cette indifférence du monde occidental ! La confrontation avec les archives, la proximité avec des ancêtres que j'appelais par leurs prénoms furent comme un exorcisme. Je suis authentiquement martiniquaise. Et française. J'ai compris, aimé, mûri mon métissage. »* De son arrière-grand-père Honoré, Frank Midas a sans doute hérité du regard. Mais la peau est plus noire, qui lui vient de sa mère, Nena Surat-Ali, et le nez est plus fin. Cela le fait rire qu'on les compare. Lui aussi aime son métissage, et la richesse de son histoire. *« Non*, dit-il, *ne faites pas de photo. Ou alors, prenez celle de ma fille. »* Oui, car Honoré a aussi une arrière-arrière-petite-fille...

Annick Cojean

Les racines de Frank Midas





Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http : //www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Kanaks souverains

EN Nouvelle-Calédonie, l'histoire vient de loin et ses convulsions sont redoutables. Aussi les négociateurs des accords de Nouméa ont-ils soigneusement évité les mots tabous : celui d'*« indépendance »*, tant redouté par les Caldoches, comme celui d'*« autonomie »*, rejeté par les Kanaks, au profit du concept de *« citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie »* qui irrigue l'ensemble du texte. Si les mots ont un sens, la « citoyenneté » est une valeur républicaine qui suppose la souveraineté nationale et implique une responsabilité économique, sociale et politique sans partage sur un territoire. Elle ne peut s'appliquer qu'à des hommes pleinement émancipés, maîtres de leur destin. On n'est pas citoyen à moitié, ni citoyen d'un autre pays que le sien. On l'est pleinement ou on ne l'est pas.

En signant un document qui, en termes solennels, établit les *« bases d'une citoyenneté de la Nouvelle-Calédonie »* et en organisant les étapes du passage *« de la citoyenneté à la nationalité »*, avec transfert *« progressif »* mais *« irréversible »* des compétences de l'Etat français vers un futur nouvel Etat, les négociateurs ont franchi la distance qui sépare la démarche – cent fois tentée et cent fois avortée – instaurant une autonomie plus ou moins forte du territoire de celle conduisant à son indépendance. Même si les liens avec l'ancienne métropole restent privilégiés, on est passé dans un autre monde. En ceci, l'accord de Nouméa est historique.

Les indépendantistes du FLNKS voient ainsi aboutir leur principale revendication : la reconnaissance de leur identité (avec, au passage, une contrition très appuyée de l'Etat français sur l'*« appropriation »* coloniale) et l'accession à la souveraineté selon un processus progressif et rassembleur, sans rupture violente. La décolonisation revendiquée par le texte des accords devient un *« moyen de refonder le lien social durable entre les communautés de Nouvelle-Calédonie (...) permettant au peuple d'origine de constituer avec les hommes et les femmes qui y vivent une communauté humaine affirmant son destin commun »*. Ce discours, prôné par Jean-Marie Tjibaou, lui avait coûté la vie.

C'est aussi ce que semble souhaiter, désormais, Jacques Lafleur, le patron des Caldoches. En contresignant les accords, les anti-indépendantistes opèrent leur propre révolution culturelle. Ils ont certes exigé – et acquis – que le processus s'étale sur vingt ans, le temps que la réalité pénètre les esprits, et qu'une consultation électorale conclue le mouvement. Mais l'idée essentielle des accords est acceptée et, chose incroyable il y a encore quelques mois, revendiquée : les Caldoches veulent s'intégrer à la *« citoyenneté de Nouvelle-Calédonie »* et faire *« destin commun »* avec les Kanaks, adversaires de toujours.

En se rendant, le 4 mai, à Nouméa, Lionel Jospin participera à ce qui pourrait bien être, après des années de douleurs, la première fête du *« destin partagé »* de la Nouvelle-Calédonie.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

Une conférence sur la liberté de la presse

A PRIORI on jugera paradoxale la réunion d'une conférence sur la liberté de la presse alors que plusieurs participants ont totalement supprimé cette liberté chez eux. La conférence qui a pris fin hier à Genève, et qui était due à l'initiative des Philippines, a fait de son mieux pendant plusieurs semaines pour tirer parti d'une situation qui se révélait donc difficile : nul ne s'étonnera si elle n'a obtenu, pour reprendre une parole du délégué australien, qu'un *« succès limité »*.

Les arguments qui se sont heurtés n'étaient pas nouveaux : ils ont été développés maintes fois à l'ONU. A la liberté de l'information revendiquée par les Occidentaux, les Soviétiques opposent leur conception éducative et politique. La presse, disent-ils, est moins faite pour diffuser des nouvelles que pour éclairer le public : suivant un éclairage particulier, cela va sans dire. Dans les pays capitalistes, il n'y a pas, à proprement parler, de liberté de la presse. L'information, agences et journaux, est entre les mains des trusts qui ont intérêt à déformer la vérité.

Cependant, réplique la partie adverse, dans ces pays toutes les opinions peuvent s'exprimer. En France, en Angleterre, aux Etats-Unis, il y a des journaux communistes : y a-t-il des journaux anticommunistes en Russie ? Si la grande presse a parfois un défaut, c'est plutôt d'obéir à des préoccupations commerciales qu'à des intentions politiques : la recherche de la sensation qui accroche le public est la rançon de la liberté. Lorsque la presse n'est plus un organe de l'État, qu'il y a concurrence entre les journaux, ils se disputent naturellement les lecteurs.

(23 avril 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS
Télématique : 3615 code LEMONDE

Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30

Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http : //www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

Le génocide arménien victime du « négationnisme d'Etat »

LE PREMIER génocide du siècle, celui des Arméniens en 1915, n'est toujours pas reconnu par le pays qui l'a commis, la Turquie. La République turque, héritière du gouvernement jeune-turc au pouvoir pendant la première guerre mondiale, refuse l'idée que celui-ci ait eu l'intention d'exterminer les Arméniens et rejette le bilan, supérieur à un million de morts, généralement retenu. *« Imaginons un Faurisson ministre, un Faurisson président, un Faurisson général, un Faurisson ambassadeur, un Faurisson président de la Commission d'histoire turque »*, écrit l'historien Pierre Vidal-Naquet.

Ce *« négationnisme d'Etat »* a été au centre du colloque international intitulé « L'actualité du génocide arménien », qui a eu lieu du 16 au 18 avril à la Sorbonne, à Paris, à l'initiative du Comité de défense de la cause arménienne. La date avait été choisie pour commémorer, avec quelques jours d'avance, la rafle du 24 avril 1915 dont a été victime l'intelligentsia arménienne d'Istanbul. Celle-ci a donné le signal des déportations en masse vers les déserts de Syrie et de Mésopotamie, parsemées de massacres tout au long du chemin. Ceux qui avaient survécu à cette épreuve sont morts pour la plupart de faim et de soif ou ont été exécutés, au cours de l'hiver 1915-1916, dans les camps de concentration sommairement établis, tels que Deir el-Zor, en Syrie.

Voici le tableau d'ensemble tracé en 1916 par l'historien Arnold Toynbee, qui avait été chargé par le gouvernement britannique d'un rapport sur la situation des Arméniens dans l'Empire ottoman. *« La façon de procéder était systématique au plus haut degré. En fouillant toutes les maisons, l'une après l'autre, de chaque ville, ou de chaque village, on réunissait toute la population arménienne. Chaque habitant était poussé dans la rue. Lorsqu'ils étaient parvenus à une certaine distance, les hommes étaient séparés des femmes et conduits dans les montagnes, où ils étaient tués à coups de fusil et de baïonnette par les soldats ou par les tribus kurdes que l'on avait appelées pour aider au massacre. On envoyait les femmes, les enfants et les vieillards sous la garde des soldats les plus vils – beaucoup de ces derniers avaient été tirés de prison à cette fin – vers le lieu de leur destination lointaine, le plus souvent le grand désert qui s'appelle Deir el-Zor et qui se trouve à l'est d'Alep, dans la direction de l'Euphrate. Ces malheureux, marchant toujours à pied, se voyaient sans cesse chaque jour poussés en avant par les soldats, battus par eux, ou bien abandonnés à la mort s'ils ne pouvaient avancer avec la caravane. »*

ARCHIVES INACCESSIBLES

Les rapports des consuls étrangers, en particulier ceux d'Allemagne et des Etats-Unis (deux pays qui avaient alors des relations diplomatiques avec l'Empire ottoman, le premier étant même son allié), confirment cette description. Les témoignages des survivants vont dans le même sens. Mais l'accès aux archives turques est extrêmement difficile, et certaines d'entre elles restent même totalement fermées. Beaucoup de convois sont passés par Alep. Or, constate l'historien français Raymond Kévorkian, les dossiers de la « sous-direction des déportés » de cette ville sont toujours inaccessibles.

Ara Sarafian, un jeune chercheur américain en histoire à l'université du Michigan, qui a pu un moment travailler aux Archives ottomanes d'Istanbul, est désormais interdit d'entrée à celles-ci. *« La thèse officielle est que les Arméniens étaient des rebelles prêts à passer du côté des Russes* [NDLR: alors en guerre avec les Ottomans, auxquels ils venaient, en janvier 1915, d'infliger une sévère défaite dans le Caucase], *et qu'il fallait les éloigner du front. Les autorités m'ont ainsi permis de consulter les télégrammes de Talat Pacha, le ministre de l'intérieur jeune-turc, ordonnant les déportations, qui illustrent cette thèse. Mais rien sur la façon dont se sont déroulées ces déportations, qui ont eu lieu partout et pas seulement près du front, ni sur leur résultat »*, explique-t-il.

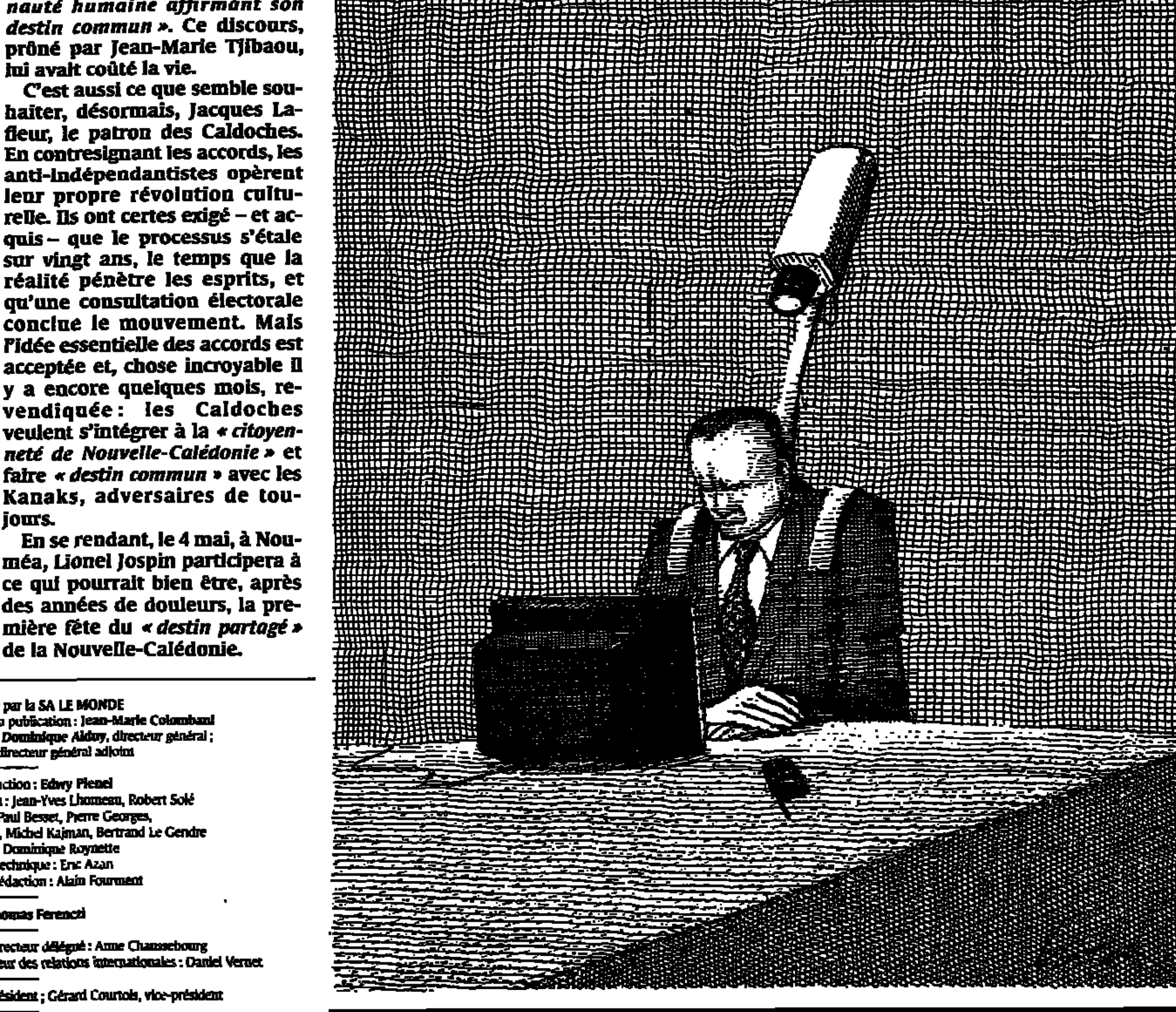
Un historien allemand d'origine turque, Fikret Adanir, apporte un éclairage intéressant sur le refus persistant de la Turquie de reconnaître le génocide. L'opinion turque continue en effet d'avoir une mentalité de victime à propos de la première guerre mondiale, estimant que le peuple turc a failli disparaître dans la tourmente provoquée par la défaite et le démantèlement de l'Empire ottoman.

Dans ce contexte, la « réinstallation forcée » des Arméniens est présentée commme une nécessité de guerre. Le nombre des Arméniens tués serait dû avant tout au conflit et aux malheurs qui l'ont accompagné, ce qui permet d'évacuer toute culpabilité. En outre, la naissance d'une classe bourgeoise en Turquie est liée aux spoliations dont ont été victimes les minorités grecque et arménienne, ce qui rend le sujet encore plus tabou.

De nombreux participants à ce colloque ont appelé de leurs voeux une extension du champ de la loi Gayssot de juillet 1990, qui punit la contestation du génocide perpétré par les nazis contre les juifs au cours de la seconde guerre mondiale, afin que celle-ci puisse inclure la négation du génocide arménien. Tous ont souhaité la reconnaissance de celui-ci par la Turquie. Mais quelle serait alors l'étape suivante, s'est interrogé Richard Hovannisian, professeur à l'université de Californie ? Une telle reconnaissance suffirait-elle par elle-même ou servirait-elle de base à une demande de réparations ?

Dominique Dhombres

Investigation *par Leiter*



La Seine-Saint-Denis, test pour le gouvernement

Suite de la première page

En 1994, ce taux s'était hissé à 12,2 %, alors que l'Yonne dépassait les 20 % et que la Marne atteignait 18,5 % .Au moment des récentes mesures ministérielles, 160 écoles seulement sur 800 étaient, en Seine-Saint-Denis, classées en ZEP, de même que 20 collèges sur 110.

Pourquoi si peu ? Tout d'abord parce la politique de classement en ZEP a toujours été gérée localement. Aujourd'hui, l'inspection académique se fonde sur le retard scolaire, les catégories socio-professionnelles des parents et l'importance des fratries pour décider si un établissement doit être ou non classé en ZEP. Selon une étude réalisée en juin 1997 par Patrick Bouveau, maître de conférences à l'IUFM du Nord Pas-de-Calais, pour la préfecture d'Ile-de-France, sur les huit départements que compte la région, aucun n'a les mêmes critères de classement. L'un d'eux se fonde même uniquement sur le pourcentage d'élèves étrangers pour décider d'un classement en ZEP.

La réticence à entrer dans une logique territoriale est venue ensuite des municipalités, consultées depuis 1990, ou même de syndicats comme le SNES, qui répugnaient à faire de la Seine-Saint-Denis un ghetto et à « stigmatiser » certains établissements. De la part des mairies communistes, s'ajoutait également le refus de voir l'Etat faire porter une partie de ses responsabilités sur les collectivités locales au motif que ces dernières étaient invitées à participer financièrement aux ZEP. Enfin et surtout, l'éducation nationale, malgré les demandes répétées des recteurs, des inspecteurs d'académie et des syndicats, n'a pas dégagé de moyens suffisants pour répondre aux difficultés, pratiquant en quelque sorte une discrimination négative.

La politique de décentralisation, mise en place dans la première moitié des années 80, a également montré ses limites à l'occasion du conflit de la Seine-Saint-Denis. Alors que, l'Etat, en transférant sa compétence de construction et d'entretien des locaux scolaires aux régions pour les lycées et aux départements pour les collèges, était censé fournir une partie des fonds correspondants, il s'est largement désengagé. Au conseil général de la Seine-Saint-Denis, qui a investi depuis dix ans 500 millions de francs en moyenne par an dans les collèges, 90 % des dépenses sont financées par l'impôt et 10 % seulement par l'Etat.

UN COCKTAIL EXPLOSIF

Le conseil régional d'Ile-de-France, pour sa part, ayant à gérer l'épineux dossier parisien, a fait des choix dont l'équilibre pourrait sans doute être discuté. Ainsi, les travaux engagés récemment au lycée Louis-le-Grand ont-ils entraîné une dépense de l'ordre de 300 millions de francs. On fait valoir au conseil régional qu'il s'agissait d'un *« énorme chantier »*, que les locaux étaient dans un état *« franchement catastrophique »* et que des bâtiments classés sont toujours *« chauds financièrement »* à rénover. La décision du nouveau président de la région, Jean-Paul Huchon (PS), de financer un plan d'urgence pour les lycées au moyen d'un emprunt de 12 milliards sur six ans (*Le Monde* du 10 avril) peut laisser augurer d'un changement de cap bienvenu.

D'autres éléments ont contribué à créer en Seine-Saint-Denis un cocktail explosif : ce département est celui qui compte le plus grand nombre de collèges de plus de mille élèves, après la Guadeloupe et la Réunion. Et les meilleurs élèves l'ont déserté pour suivre leur scolarité à Paris. Pour la première fois, les parents d'élèves de la Seine-Saint-Denis, lassés des conditions d'études de leurs enfants, sur un fonds de conditions économiques dégradées, se sont engagés massivement dans la bataille lancée par les enseignants. Pourtant, contrairement à ce qu'affirme le rapport Fortier, bon nombre d'élèves ne sont pas, en Seine-Saint-Denis, en état *« d'anorexie scolaire »*. Ils veulent travailler dans des conditions décentes. Et réussir.

Le bilan de la politique de la ville, comme dans d'autres banlieues, n'est *« pas très glorieux »* non plus en Seine-Saint-Denis, ainsi que le souligne l'universitaire Jean-Yves Rochex. Beaucoup d'enseignants ignorent ce qu'est un contrat de ville, les autres se perdent dans la superposition des étiquettes des zones sensibles, zones franches, comités d'environnement social ou du développement social des quartiers. Davantage qu'ailleurs, les enseignants y sont jeunes (près de 57 % ont moins de quarante ans) et presque un tiers quittent le département chaque année. Plus de la moitié souhaiteraient le faire. Comme d'autres fonctionnaires de la police, de la poste, de l'ANPE, des hôpitaux, ils ressentent ce *« fort désir d'évasion »* souligné dans un rapport confidentiel sur la Seine-Saint-Denis (*Le Monde* du 13 février).

Les raisons conjoncturelles de ce conflit ne sont pas négligeables : le PC et les Verts ont trouvé là une occasion de faire monter la pression politique au sein de la gauche « plurielle », tout comme l'extrême gauche, en pressant Claude Allègre de négocier et de demander un collectif budgétaire pour l'éducation. Cette revendication a trouvé un écho jusqu'à la droite, Robert Pandraud, élu (RPR) de Seine-Saint-Denis, l'ayant lui aussi appuyée. Du côté syndical, le SNES, largement majoritaire dans le département, n'a pas laissé passer l'occasion d'engager un bras de fer avec le ministre de l'éducation.

Pour autant, et aussi justifié que soit le leitmotiv des manifestants de Seine-Saint-Denis, *« on veut des moyens, on n'est pas des moins que rien »*, la question ne peut se résoudre à une équation financière. La véritable interrogation qui se pose désormais serait plutôt *« des moyens pour quoi faire et comment ? »*. Les enseignants peuvent-ils, en toute bonne conscience, s'exonérer de toute responsabilité dans la situation actuelle et ne pas s'interroger sur l'exercice de leur métier ? Même si *« les conditions de la réussite scolaire ne sont pas seulement scolaires et que la réussite scolaire n'est pas seulement pédagogique »*, comme le souligne Jean-Yves Rochex, la question mérite d'être posée.

DÉFIS À RELEVER

Conscient des enjeux, le ministre de l'éducation nationale a souligné que les solutions trouvées en Seine-Saint-Denis auront valeur d'exemple dans *« la lutte contre l'exclusion et la discrimination dans ce pays »*. L'issue de cette crise pourrait en effet prendre valeur de test pour tout le gouvernement. Sortir d'une logique purement territoriale, resserrer le réseau des services publics, trouver des personnels motivés et les aider à se fixer quelque temps dans les endroits où l'on a le plus besoin d'eux, voilà de nombreux défis qu'il convient au plus vite de relever si l'on ne veut pas que le conflit de la Seine-Saint-Denis, un jour ou l'autre, fasse tache d'huile.

Béatrice Gurrey



ENTREPRISES

LE MONDE / JEUDI 23 AVRIL 1998

RENTABILITÉ La présence croissante d'investisseurs étrangers anglo-saxons dans le capital des grands groupes français contraint ceux-ci, pour satisfaire leurs actionnaires, à améliorer fortement leur rentabilité et à « créer de la valeur ». ● CE LEITMOTIV s'apparente parfois à une simple opération de séduction et de marketing. Mais, au-delà de la nécessité d'afficher des performances, la gestion des entreprises en est profondément modifiée. ● DANS CERTAINS GROUPES, la création de valeur n'est plus seulement un outil d'optimisation du capital, mais un critère permanent de décision. Certaines opérations peu rentables sont désormais bannies, comme les participations croisées avec les groupes amis ou la distribution de dividende en actions. ● CETTE NOUVELLE RELIGION explique pour partie la progression spectaculaire, de près de 70 %, des profits des plus grands groupes français en 1997.

Les patrons français se sont convertis aux exigences des actionnaires

La présence de plus en plus importante des investisseurs étrangers dans le capital des grands groupes français, dont ils détiennent aujourd'hui en moyenne le tiers, a beaucoup modifié le discours des dirigeants et les comportements de gestion

LA RÉFÉRENCE est désormais obligatoire. A chaque présentation de leurs comptes, les dirigeants d'entreprise consacrent de longues explications à la *« création de valeur »*. Cette notion, qui cristallise les attentes des actionnaires, recouvre une des règles fondamentales du capitalisme : la rentabilité d'un groupe doit être supérieure au coût des capitaux engagés.

Obnubilés par l'importance de leur chiffre d'affaires et de leur taille critique, les patrons français ont longtemps oublié ce principe de base et négligé de prêter attention aux exigences de leurs actionnaires. Détenant désormais le tiers du capital des grands groupes français et parfois plus, les fonds étrangers ont fait valoir leurs intérêts. Aussi, les entreprises nationales ont redécouvert soudainement la nécessité d'afficher des performances. Total, qui a dégagé une rentabilité de 10 % sur les capitaux mis en œuvre en 1997, se fixe comme objectif d'atteindre 13,5 % dans cinq ans. Peugeot souhaite faire passer la rentabilité de ses capitaux employés de 4,3 % en moyenne à 12,5 % en 2001. Saint-Gobain, lui, dit vouloir réaliser un retour sur investissement supérieur à 20 %.

Les chiffres diffèrent selon les métiers, plus ou moins gourmands en capitaux. Mais les objectifs énoncés répondent à deux impératifs. D'une part, la rentabilité doit être supérieure d'au moins trois à cinq points au coût moyen du capital incluant à la fois les fonds propres et les dettes. D'autre part, elle doit se rapprocher du taux affiché par le leader du marché. Pour attirer les investisseurs, les compagnies pétrolières doivent rivaliser avec Royal Dutch Shell, numéro un du secteur, qui affiche 12 % de rentabilité sur capitaux investis.

« La création de valeur se résume à une opération de marketing du titre », estime Jean-Florent Rérolle, associé du cabinet Ernst & Young. En fait, chaque groupe, ou presque, a sa propre définition de la création de valeur. Aiguillonnés par le classement mis au point par le cabinet américain Stern Stewart & Co dans lequel les entreprises françaises ne brillent pas toujours par leurs résultats, beaucoup ont repris leurs critères et ne jurent que par l'EVA *(economic value added)* et la MVA *(market value added)*. D'autres privilégient le ROCE *(return on capital employed)*, d'autres encore le ROE *(return on equity)*, ou un certain nombre de ratios maison. Bouygues, par exemple, s'est livré en 1997 à une évaluation de la création de valeur dans son groupe qui revenait à chiffrer les plus-values latentes de ses différentes branches.

Au-delà des problèmes de définition, les véritables difficultés portent sur les retraitements comptables de chaque groupe. Dans ce domaine, la plus grande confusion règne. Moins de la moitié des entreprises du CAC 40 ont adopté des normes internationales IASC ou US GAAP. Les autres continuent à travailler d'après les règles de la comptabilité française, en améliorant ici et là certains points à leur convenance. Comptabiliser les frais de recherche et de développement comme des charges ou des investissements amortissables, ou décider d'amortir des écarts d'acquisition sur vingt ou quarante ans, se traduit par des différences importantes dans les comptes de résultat. En fonction de ces choix, deux sociétés comparables peuvent afficher des ratios radicalement différents. *« Au lieu de sortir un chiffre de leur chapeau, les entreprises devraient exposer clairement leurs méthodes comptables et laisser les analystes effectuer les calculs »*, renchérit M. Rérolle.

Malgré ses travers et ses approximations, la création de valeur est devenue un impératif dans les entreprises. Sous sa contrainte, toutes changent leurs habitudes. Certaines opérations peu rentables sont désormais bannies comme les participations croisées dans les groupes amis ou la distribution de dividende sous forme d'actions supplémentaires. A l'inverse, le rachat de ses propres actions, qui permet de réduire son capital et donc d'augmenter mécaniquement ses ratios de création de valeur, est le dernier instrument de gestion à la mode. Elf, la SCOR, Paribas, la CGIP ont annoncé leur intention de mener un programme de rachat. De même, les sociétés, qui ne parlaient que de désendettement ces dernières années, disent maintenant vouloir augmenter de nouveau leurs dettes pour profiter d'un effet de levier. L'explication de cette inversion de tendance est simple : alors que le coût de capital est estimé entre 11 % et 15 % par an, celui de la dette (représenté par les taux d'intérêt) est proche de 5 % à 6 % et moins encore après impôt.

SURENCHÈRE

Dans certaines entreprises, la création de valeur n'est plus seulement un outil d'optimisation du capital, mais un outil permanent de décision. Depuis deux ans, Lafarge organise pour tous ses cadres des séminaires sur ce thème, afin que tous aient à l'esprit, lors des choix, les impératifs de rentabilité du groupe. Usinor, en accord avec les syndicats, a fait du ratio de rentabilité des capitaux employés la référence pour le calcul de l'intéressement des salariés de Sollac. Danone, lui, a décidé de se séparer d'un des métiers historiques du groupe, les pâtes, parce qu'il n'atteignait pas la norme de 10 % de rentabilité que s'est fixée le groupe.

La surenchère continue. Alors que, il y a à peine un an, les groupes s'étaient fixé une rentabilité des capitaux autour de 10 %, ils affichent maintenant des objectifs de 13 %, 15 %, voire 20 %. Pour attirer les actionnaires, les groupes français doivent se comparer aux meilleurs. La conversion des patrons aux règles du capitalisme international ne semble cependant pas totale : jusqu'à présent, aucun n'a décidé d'indexer sa rémunération sur les performances et la rentabilité de leur entreprise.

Martine Orange et Enguérand Renault

Les vingt-cinq premiers groupes français (industrie et services)

(La liste des entreprises a été établie à partir des chiffres d'affaires. Puis le classement a été fait en fonction du résultat net.)

Groupes En milliards de francs	Résultat net 1997	Evolution 1997/1996 en %	Capitaux propres	Résultat courant	Rentabilité Résultat courant/ capitaux propres	Chiffre d'affaires 1997	Evolution 1997/1996 en %
France Télécom (a)	14,9	NS	93,7	19	20,3 %	156,7	3,6 %
Total	7,6	34,8 %	66,6	12,3	18,5 %	186,7	8,2 %
Saint-Gobain (b)	5,6	30,2 %	55,1	8	14,5 %	107	17,2 %
Elf Aquitaine	5,6	– 19,7 %	84	10,2	12,1 %	254,3	9,3 %
Renault (c)	5,4	NS	43,9	2	4,6 %	207,9	13,0 %
Générale des eaux	5,4	176,9 %	44,9	2,2	4,9 %	167,1	0,7 %
Alcatel Alsthom	4,7	74,1 %	44	5,6	12,7 %	185,9	14,7 %
LVMH (b)	4,5	22,9 %	45,2	4,8	10,8 %	48	54,2 %
L'Oréal	4,2	12,8 %	30,1	3,7	12,3 %	69,1	14,5 %
Suez-Lyonnaise des eaux	4	102,6 %	49	13	26,6 %	190,4	9,9 %
Michelin	3,8	34,3 %	25	5,6	22,7 %	79,6	11,9 %
Danone	3,6	8,3 %	42,7	6,9	16,2 %	88,4	5,4 %
Carrefour	3,5	14,7 %	28,1	4	14,6 %	169,2	9,3 %
Pinault-Printemps-Redoute	2,8	38,2 %	19,9	4,1	20,7 %	89,1	10,9 %
Schneider (b)	2,2	61,4 %	24,4	4,4	18,0 %	47,3	– 23,1 %
Usinor	2,1	40,0 %	28,2	2,5	8,9 %	72	1,3 %
Eridania	1,9	14,7 %	20,9	2,8	13,5 %	63,5	9,8 %
Pechiney (c)	1,8	NS	17,3	1,2	6,9 %	69,7	8,3 %
Promodès	1,6	29,5 %	12,9	2,8	21,7 %	110,6	6,9 %
Lagardère	1,4	32,9 %	17,8	3,8	21,6 %	65,9	16,8 %
Aerospatiale	1,4	75,1 %	6,4	1,1	18,1 %	56,3	10,6 %
Casino	1,1	32,9 %	12,1	2	16,5 %	76,2	14,2 %
Bouygues	0,7	15,4 %	12,4	2,2	18,4 %	91	24,1 %
PSA	– 2,7	NS	52,9	0,7	1,3 %	186,7	8,2 %
Rhône-Poulenc	– 4,9	NS	56,1	2,3	4,1 %	89,9	4,8 %

NS : non significatif. (a) Changement de méthode comptable. (b) Changement de périmètre. (c) En perte en 1996.

Concentrées sur leur redressement financier, les entreprises de l'Hexagone ont oublié d'investir

LA SITUATION des grands groupes français n'a pas été aussi bonne depuis des années. La croissance est là. Les carnets de commande explosent, les prix se raffermissent, et, surtout, la consommation intérieure, grande absente de l'économie depuis le début de la décennie, repart. Tous les secteurs en profitent. Si de nombreux patrons jugent que les effets de la crise asiatique ont été sous-estimés, aucun ne pense qu'ils pourraient compromettre la reprise en Europe. Pour se conformer aux normes du capitalisme anglo-saxon, de nombreux dirigeants se fixent même pour cette année une croissance importante de leurs résultats afin de dégager 15 % de rentabilité.

Portées par le renouveau d'activité, la plupart des sociétés font à nouveau des projets d'investissement ou d'acquisition. Les entreprises ont retrouvé une aisance financière qu'elles ne connaissaient plus depuis 1989. L'an dernier, les vingt-cinq principaux groupes français de l'industrie et des services ont totalisé 82,5 milliards de francs de bénéfices contre 48,9 milliards en 1996, soit une hausse de 68,6 %. Si on exclut France Télécom, qui, à la suite d'un changement de normes comptables pour préparer sa mise en Bourse, n'avait enregistré qu'un bénéfice net de 2,1 milliards de francs en 1996, la progression des résultats totaux des grands groupes l'an dernier est encore de 44,3 %.

Restructuration, désendettement et recherche de compétitivité à tout prix ont fini par payer. Assainies, recentrées, les grandes entreprises ont profité à plein d'une conjoncture exceptionnelle. Elles ont bénéficié au même moment d'une croissance mondiale forte, d'une remontée du dollar à 6 francs et de taux d'intérêt très bas. Même si les prix affichés sont restés sages, la hausse des volumes conjuguée aux effets de change leur a permis de conforter leurs marges. Alors qu'en moyenne leur chiffre d'affaires a progressé de 10 %, leurs résultats augmentent de 41,6 %.

De nouvelles lignes de force se dégagent après la crise. Avec la montée en puissance de groupes comme PPR (Pinault Printemps Redoute), les services ont renforcé leur poids par rapport à l'industrie. Et la pertinence ou le retard des stratégies se révèlent au grand jour, bouleversant des hiérarchies établies depuis vingt ans.

Entré dans le monde de la concurrence, France Télécom s'affiche désormais comme le premier groupe bénéficiaire français. L'entreprise publique profite encore largement des positions acquises du temps du monopole. Mais elle s'adapte à l'ouverture de son marché. Elle a, malgré la diminution de ses tarifs, dégagé l'an dernier une rentabilité sur capitaux propres de 20,9 %, l'un des niveaux les plus élevés parmi les groupes français.

Pour la première fois aussi, les bénéfices du pétrolier Total, aux termes de dix ans d'effort, dépassent ceux d'Elf Aquitaine. Selon celui-ci – un tiers plus gros que son concurrent – cette situation est surtout due aux dépréciations d'actifs (5,8 milliards de francs) destinées à solder les erreurs du passé. Mais des provisions avaient déjà été passées dans le même but il y a trois ans.

Numéro trois par le montant de ses bénéfices, Saint-Gobain s'affirme comme une des entreprises industrielles les plus solides, avec à ses côtés L'Oréal, LVMH, Danone ou Eridania Beghin Say qui affichent, année après année, des résultats en hausse.

Pour beaucoup d'autres, 1997 a d'abord été une année de fort rebond. Renault, qui avait perdu 5,2 milliards en 1996, et Pechiney, déficitaire de 2,9 milliards la même année, sont redevenus bénéficiaires. La Générale des eaux et Suez-Lyonnaise des eaux, en pleine redéfinition stratégique, ont, de même, enregistré des hausses spectaculaires de leurs résultats, liés toutefois pour le premier à d'importants bénéfices exceptionnels. Alcatel Alsthom, Schneider, Michelin, Aerospatiale et Usinor ont vu aussi leurs profits exploser.

Dans ce contexte très porteur, les pertes de PSA et de Rhône-Poulenc détonent. Le nouveau président du constructeur automobile, Jean-Martin Folz, a souhaité solder les comptes de l'ère Calvet en passant 4,4 milliards de francs de provisions exceptionnelles. Mais il lui faudra de gros efforts pour retrouver une rentabilité satisfaisante et durable.

La position de Rhône-Poulenc est encore plus surprenante. Dirigé depuis 1986 par Jean-René Fourtou, le groupe s'est décidé cette année à séparer ses activités chimie de ses activités pharmacie. Mais la constitution de la nouvelle entité, Rhodia, qui va accueillir la chimie, a entraîné 7 milliards de provisions pour dépréciation d'actifs. Une mutation prévisible, mais qui ne semble pas avoir été préparée de longue date.

ACQUISITIONS CIBLÉES

L'augmentation des bénéfices ne peut masquer la rentabilité assez faible des groupes français, qui rêvent de rattraper celle des américains. Mais ces derniers doivent leurs performances non seulement à leurs efforts de productivité, mais aussi à l'innovation. Concentrés sur leur redressement financier, la plupart des groupes français n'ont cherché au cours des cinq dernières années qu'à diminuer les coûts. Les frais de recherche et développement, les nouveaux produits, les investissements ont été réduits au minimum.

Aujourd'hui, les entreprises françaises n'ont que très peu de potentiel interne pour soutenir une croissance. Certaines, comme Elf Atochem, ont annoncé leur intention de relancer des investissements. D'autres se disent prêtes à faire des petites acquisitions ciblées, *« pour compléter notre gamme »*, comme le dit Schneider. Ce type de rachats va sans doute se développer. Mais cela risque de ne pas suffire à compenser cinq années de sous-investissement massif.

M. O.

COMMENTAIRE

LE FÉTICHISME DE LA NORME

Hors de 15 % de rentabilité, point de salut ! Les patrons français s'alignent désormais derrière cette norme fétiche. Ils ont tout à coup découvert que le capital avait un coût et qu'il fallait le rémunérer. Cette notion, évidente, n'est pas nouvelle, mais les PDG ne s'en préoccupaient guère jusque-là. Un chiffre d'affaires en hausse ou des bénéfices plus importants que ceux du voisin suffisaient à leur bonheur.

Puis les investisseurs anglo-saxons ont débarqué dans le capital des groupes français. Et, avec eux, les principes de *« shareholder value »* et de la nécessaire rémunération des actionnaires. Nouveaux convertis, les dirigeants français ont adhéré avec frénésie aux règles et aux normes du capitalisme américain. L'évolution du cours de Bourse est devenue l'alpha et l'oméga de toutes leurs décisions et l'unique reflet de leur succès. Comme les actions montent quand la rentabilité augmente, les patrons n'ont plus eu comme objectif que de rentabiliser au mieux les capitaux engagés. Ce coût se situant autour de 10 %, une bonne rémunération doit viser les 15 %, voire plus.

Individualisable usine par usine, projet par projet, la norme de rentabilité peut être un formidable outil de gestion. Encore faut-il savoir de quelle façon on l'atteint. S'il s'agit de couper dans les dépenses de recherche et développement et de ne pas entretenir des usines pendant trois ans pour « tenir » la norme, c'est sans grand intérêt. Elle n'a de sens que dans le long terme. Aussi pertinente soit-elle, toute norme reste le produit d'une mode. Et, sur le fond, la norme de rentabilité pose une question : le cours de Bourse est-il le (seul) bon mètre-étalon du succès d'une entreprise ?

Claire Blandin

Des ratios très fluctuants

Plusieurs méthodes ont été élaborées pour mesurer la création de valeur.

● **L'EVA** *(economic value added)* ou la valeur économique de l'entreprise. Calculée à partir du résultat opérationnel diminué du coût du capital, elle permet de mesurer la création ou la destruction de valeur sur une année.

● **La MVA** *(market value added)* ou la valeur de marché mesure la richesse accumulée par les entreprises. Etablie à partir de la capitalisation boursière, elle donne la plus-value par rapport à la valeur comptable que les actionnaires dégageraient s'ils vendaient l'entreprise.

● **Le ROCE** *(return on capital employed)* ou retour sur capitaux investis consiste à rapporter le résultat d'exploitation au capital économique (immobilisations nettes et besoin en fonds de roulement). Ce ratio est comparé par la suite au coût moyen pondéré du capital de l'entreprise. Si la différence est positive, la société a créé de la valeur, sinon, elle en a détruit.

● **ROE** *(return on equity)* ou retour sur capitaux propres. Ce ratio rapporte le résultat courant au montant des seuls fonds propres. Il mesure la rentabilité de l'argent confié par les actionnaires. Mais ne tient pas compte de l'importance des dettes dans la structure financière de la société.

● **Les modes de calcul « maison »** rendent les comparaisons malaisées. Les différents traitements des soldes intermédiaires de gestion et des postes de bilan permettent de présenter des réalités difficilement vérifiables.

L'Etat va renflouer et céder la Marseillaise de crédit

La privatisation du Crédit foncier de France se trouve à un stade plus avancé. Les candidats à la reprise avaient jusqu'au mercredi 22 avril pour déposer une offre

Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a décidé de relancer la privatisation de la Société marseillaise de Crédit (SMC), gelée depuis la fin de l'année 1996. Ce sera une opération de gré à gré. L'Etat, qui a déjà injecté 2,9 milliards de francs dans la Société marseillaise de Crédit, se prépare à renflouer l'établissement avant de le mettre en vente. La privatisation du Crédit foncier de France (CFF), se trouve à un stade plus avancé. Les candidats à la reprise avaient jusqu'au mercredi 22 avril pour déposer une offre. Un candidat surprise s'est déclaré au dernier moment : le Crédit commercial de France qui s'est associé à l'américain General Motors. Par ailleurs, les Caisses d'épargne, qui ont fait une offre pour prendre la minorité de blocage, mais aussi La Poste et la GMF sont prêts à entrer dans le tour de table du Crédit foncier. En revanche, la CNP (Caisse nationale de prévoyance) a renoncé, de même que le Crédit immobilier de France.

L'ÉTAT, qui lui a déjà apporté 2,9 milliards de francs, se prépare à renflouer une fois de plus la Société marseillaise de crédit (SMC). Le montant pourrait atteindre un milliard de francs, selon *Le Figaro* du 22 avril. « *Les audits que j'ai engagés ne sont pas terminés, on ne connaît donc pas le montant des pertes pour 1997 et pas non plus le montant exact de la recapitalisation* », explique Patrick Careil, le président de la Banque Hervet nommé aussi en décembre 1997 à la tête de l'établissement marseillais. Ce dernier perd de l'argent depuis 1991 et le problème n'a jamais vraiment été traité sur le fond. Les prédécesseurs de M. Careil ont été davantage nommés pour leurs amitiés politiques que pour leurs compétences bancaires – Jean Matouk, proche des socialistes et Pierre Habib-Deloncle, proche de Jacques Chirac.

Cette dernière recapitalisation n'est ni plus ni moins qu'une dot pour réussir à marier la banque. Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a décidé de relancer sa privatisation, gelée fin 1996. Il vient de mandater la banque Lazard pour mener rapidement cette cession. Il s'agira d'une opération de gré à gré, sans appel d'offres ni cahier des charges, une personnalité qualifiée, Marc Maugars, inspecteur général des finances, s'assurant de la transparence de la procédure.

La nouvelle aide de l'Etat devra recevoir l'aval de la Commission européenne, qui a déjà ouvert une procédure d'enquête. « *Bruxelles peut condamner à mort la SMC* », reconnaît M. Careil, interrogé dans le quotidien *La Provence* du 22 avril. Mais une liquidation coûterait beaucoup plus cher que la recapitalisation. « *Et le repreneur devra faire un plan de restructuration qui viendra en contrepartie de l'aide d'Etat reçue par la banque* », explique un proche du dossier. Le candidat le plus attendu sur ce dossier est la Caisse d'épargne Provence-Alpes-Corse, qui avait déjà manifesté son intérêt pour la banque, à condition qu'elle soit recapitalisée et nettoyée, ce qui devrait être le cas après l'arrêté des comptes 1997, selon M. Careil. L'intérêt très appuyé de nouveaux acteurs, étrangers notamment, pour le secteur bancaire français pourrait également faciliter la procédure et permettre au gouvernement d'en finir avec ce dossier.

TOUR DE TABLE

M. Strauss-Kahn et ses conseillers commencent à bénéficier d'une solide expérience en matière de privatisations bancaires difficiles. Celle du Crédit foncier semble en effet en bonne voie. Les offres fermes des candidats, français et étrangers, pour la reprise de tout ou partie du Crédit foncier de France (CFF) devaient être déposées au plus mercredi 22 avril. Le suspense a duré jusqu'au dernier moment, la confidentialité ayant été respectée. L'hypothèse d'un tour de table semble privilégiée, au détriment d'un repreneur unique. Le consortium final devrait être connu en mai.

L'américain GMAC (General Motors Acceptance Corporation, filiale de General Motors), qui souhaite être opérateur, a déposé une offre pour la majorité du capital du Foncier. Selon nos informations, il se serait associé au Crédit commercial de France. L'arrivée de cette banque dans le dossier est une surprise. Candidate déçue au rachat du CIC, elle ne s'est intéressée que tardivement au dossier du Foncier.

Les Caisses d'épargne ont été autorisées par leur conseil de surveillance à se porter candidates pour une participation de 34 %, la minorité de blocage. Les incertitudes sur la candidature de General Electric Capital, l'autre américain en lice, existaient encore mercredi matin. D'autres dossiers de reprise ont pu aussi être déposés.

C'est notamment le cas pour La Poste et la GMF, qui ont présenté une offre commune pour une participation de 20 % chacun. La CNP, qui devait être associée à cette offre, a finalement jeté l'éponge. Certains précisent que ce repli a été fait sous la pression de la Caisse des dépôts et consignations (CDC), son actionnaire principal. L'institution de la rue de Lille « *bascule dans le camp de l'Ecureuil* », souligne un proche du dossier. La CNP est dans une position délicate dans la mesure où, parmi ses quatre actionnaires, deux sont vendeurs du CFF (l'Etat et la CDC), et deux sont candidats (la Poste et les Caisses d'épargne) !

Le Crédit immobilier de France (CIF), candidat à la reprise de la totalité du Crédit Foncier lors d'une première tentative de privatisation en 1996, a de son côté finalement décidé mardi 21 avril de ne pas déposer d'offre. L'intersyndicale a refusé de rencontrer les dirigeants du CIF et donnera plus tard son avis sur les candidats retenus.

Sophie Fay et Pascale Santi

Malgré les menaces de Bruxelles, les clients du Crédit lyonnais ne cèdent pas à la panique

JEAN-YVES DURANCE, le directeur des agences du Crédit lyonnais, rappelle souvent qu'une équipe de chercheurs universitaires américains a décidé d'enquêter sur la fidélité des clients du Crédit lyonnais. Celle-ci a été très forte, contre vents et marées. Après le dérapage de proches du commissaire européen chargé de la concurrence, Karel Van Miert, qui ont lâché le mot de « *faillite* », et si aucun accord n'est trouvé avec l'Etat français d'ici le mois de mai, l'étude promet d'être encore plus intéressante.

« *Il n'est pas question que la banque fasse faillite et nous l'expliquons et allons continuer à l'expliquer à tous les clients* », note un cadre commercial du Crédit lyonnais. « *Beaucoup le savent déjà. Il n'y a pas eu de mouvement de panique après les déclarations de Bruxelles et la fréquentation au guichet a été normale.* » Mais dans le domaine bancaire, reconnaît-il, « *le mot faillite est le seul qui fasse vraiment mal. A l'oreille des personnes âgées, par exemple, c'est un signal d'alerte que l'on a du mal à faire oublier* ». Un autre salarié du Lyonnais, militant du syndicat SNB-CGC, se dit « *écœuré* » par l'attaque bruxelloise : « *On voit qu'ils ne connaissent rien au métier bancaire qui repose sur la confiance. C'est inquiétant.* »

Toute la journée du mardi 21 avril, les salariés des agences du Crédit lyonnais ont dû répondre aux questions répétées des clients. *Via* son journal interne quotidien *En direct*, la direction leur a diffusé un argumentaire. Des passages du communiqué du ministre des finances, Dominique Strauss-Kahn, y sont rappelés : « *Une mise en faillite du Crédit lyonnais est hors de propos. Si les circonstances l'exigeaient, l'Etat soutiendrait le Crédit lyonnais par tous les moyens appropriés. Les clients et les contreparties ne courent aucun risque.* » La direction explique également à ses équipes que Bruxelles exerce une « *pression médiatique* », alors que « *le Crédit lyonnais est désormais une banque redressée* ». « *Seule la menace brandie par Karel Van Miert rend nécessaire la garantie de l'Etat alors que le Crédit lyonnais est aujourd'hui en mesure de fonctionner avec un statut de banque privée* », souligne *En direct*.

A la fin de la journée, la direction constatait qu'il n'y avait eu ni panique ni retraits massifs de dépôts, juste quelques opérations ponctuelles. Et surtout plusieurs affaires manquées. « *Une succession importante devait nous être virée aujourd'hui et l'opération a été annulée* », constate-t-on dans une agence. « *Une cliente devait nous transférer une somme de 500 000 francs en gestion privée, sa banque a réussi à la retenir grâce à Bruxelles* », regrette-t-on dans une autre.

En Bourse, le certificat d'investissement Crédit lyonnais, qui perdait 10 % en début de séance, s'est repris en cours de journée, terminant à 605 francs, en recul de 4,27 %. Et sur les marchés financiers, il n'y a pas eu de marques de défiance vis-à-vis de la banque : « *Le Lyonnais est prêteur net en francs, vis-à-vis des autres banques, il gère bien sa liquidité au niveau mondial et les analystes ont apprécié les résultats 1997* », relève un expert. « *Les clients n'ont pas vraiment à s'inquiéter* », conclut un salarié. « *Mais, pour nous, on ne sait pas ce qui va se passer.* » Ils seront nombreux à manifester à Bruxelles le 28 avril.

Sophie Fay

Le recul du dollar s'accélère

LE REPLI du dollar pourrait rapidement devenir, pour le gouvernement de Lionel Jospin, un souci majeur, capable de remettre en cause le scénario optimiste de croissance économique à partir duquel il a établi sa politique budgétaire. Le billet vert est repassé, mardi 21 avril, sous la barre des six francs, pour coter 5,99 francs, son plus bas niveau depuis le début du mois de février. Mercredi matin 22 avril, il cédait encore du terrain, tombant jusqu'à à 5,9750 francs. En moins de trois semaines, la monnaie américaine a cédé 24 centimes.

Mauvaise nouvelle pour les exportateurs européens et pour les économies du Vieux Continent – les experts estiment qu'un repli de 10 % du dollar coûte 0,5 point de croissance à l'économie française –, le brusque recul du billet vert a fait retomber l'euphorie boursière qui régnait en Europe. L'indice CAC 40 de la Bourse de Paris, qui avait frôlé au début du mois la barre des 4 000 points, s'est éloigné de ce seuil, terminant la séance du mardi 21 avril à 3 860,40 points.

Pénalisé par les menaces d'interventions de la Banque du Japon, sous forme de ventes de dollars, destinées à soutenir le yen, le billet vert est également affecté par les anticipations de renversement de tendance des cycles économiques de part et d'autre de l'Atlantique : ralentissement de la croissance aux Etats-Unis, accélération en Europe.

Les opérateurs estiment que cette nouvelle donne économique pourrait rapidement se traduire sur le plan monétaire. Ils n'excluent pas que la Bundesbank puisse relever prochainement ses taux directeurs. L'annonce surprise, mardi, d'une accélération de la croissance de la masse monétaire M3 outre-Rhin en mars (+ 5,1 % après + 2,8 % en février) a accru ces craintes.

« *La consolidation de la reprise en Europe laisse penser que le maintien des taux courts à des niveaux proches de leurs plus bas historiques n'est plus nécessaire* », notent les analystes de la société de Bourse Aurel. « *De plus, le point bas de l'inflation a été dépassé. Enfin, la Bundesbank et la Banque de France vont devoir s'inquiéter des évolutions économiques à l'intérieur de l'Euroland : même au sein du noyau dur européen, certains pays, comme les Pays-Bas, commencent à frôler la surchauffe.* »

Selon ce scénario, la politique monétaire européenne deviendrait plus restrictive une fois passé le sommet de Bruxelles des 2 et 3 mai. D'autres analystes contestent ces prévisions et restent convaincus que la Bundesbank optera pour le *statu quo* monétaire au moins jusqu'à l'automne. Ils estiment que les rendements du bloc euro vont converger vers les taux les plus bas – ceux de la France et de l'Allemagne, fixés à 3,3 % – et en veulent pour preuve la baisse, mardi, du taux d'escompte de la Banque d'Italie, ramené de 5,5 % à 5 %.

Pierre-Antoine Delhommais

GEC rachète l'américain Tracor

LE GROUPE britannique General Electric Company (GEC) a annoncé mercredi 22 avril le rachat de la société américaine Tracor, spécialisée dans les systèmes de défense, pour 1,4 milliard de dollars (8,4 milliards de francs). Cette acquisition s'inscrit dans la stratégie de GEC, qui veut se concentrer sur l'électronique de défense.

Tracor, qui va donner à GEC un accès sur le marché des technologies de l'information utilisées dans le secteur de la défense, sera intégré à la division nord-américaine de GEC-Marconi, sa filiale défense. Avec Tracor, GEC-Marconi emploiera 17 000 personnes en Amérique du Nord et y réalisera un chiffre d'affaires de 2,3 milliards de dollars.

La France rallie la solution européenne pour son blindé léger

LES GOUVERNEMENTS allemand, britannique et français devaient annoncer, mercredi 22 avril, le choix du consortium Eurokonsortium, composé de l'allemand Krauss-Maffei (groupe Mannesmann), du britannique GKN et du français GIAT Industries, pour le développement et la construction d'une famille européenne de véhicules blindés à roues. L'offre concurrente de l'allemand Henschel/KUKA, des britanniques Vickers et Alvis et du français Panhard a été rejetée.

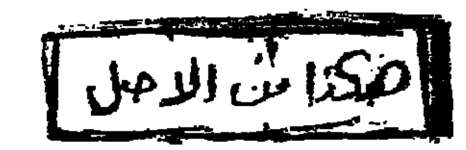
Le nouveau véhicule à huit roues motrices, qui coûtera entre sept et dix millions de francs à l'unité, remplacera notamment les VAB (véhicules de l'avant blindés) et les VBL (véhicules blindés légers) de l'armée française et les véhicules américains M113 et Fuchs de l'armée allemande. Les trois gouvernements s'apprêtent à passer, dans un premier temps, une commande de 200 véhicules chacun. A terme, l'armée allemande prévoit de se faire livrer environ 3 000 de ces véhicules de transport de troupes à partir de 2004. La Grande-Bretagne devrait en commander 1 400, la France 600 et les Pays-Bas, qui ont exprimé leur intention de rejoindre le projet, entre 600 et 800.

Après avoir longtemps hésité, la France s'est résolue à rallier ce projet européen commun pour satisfaire ses besoins de 600 véhicules blindés de combat d'infanterie (VBCI) prévus par la loi de programmation militaire pour appuyer sur le terrain de combat ses bataillons de char Leclerc. La France, qui recherchait plus un véhicule de combat d'infanterie qu'un engin de transport de troupes, avait envisagé un moment de faire bande à part en lançant, en juillet 1996, un appel d'offres spécifique, auquel avait répondu GIAT Industries, en coopération avec Renault Véhicules industriels (RVI) ou Fiat.

La solution européenne, qui permettra à l'Occar, l'agence européenne des armements, de gérer son premier programme, est apparue comme la moins coûteuse et la mieux adaptée pour assurer l'« interopérabilité » des armées. La France a utilisé les derniers mois pour obtenir une participation pleine et entière de son industriel GIAT Industries au programme et un partage équitable de la charge de travail, au moins sur les 600 premiers exemplaires. Les français RVI et Panhard pourraient bénéficier d'une partie de la charge de travail. Côté allemand, Wegmann et Mak System participeront au consortium choisi.

La lettre d'intention définitive entre les trois gouvernements et l'accord industriel pourraient être signés avant l'été afin que le projet reçoive l'approbation du Parlement allemand pour que les livraisons puissent débuter en 2004.

Christophe Jakubyszyn



La polémique se poursuit aux Etats-Unis sur la violence à la télévision

Une étude américaine menée pendant trois ans montre que les scènes de violence sur le petit écran, en forte augmentation aux heures de grande écoute, peuvent avoir une incidence néfaste sur les enfants, en développant notamment leurs comportements agressifs

LES MÉCHANTS ne sont jamais assez punis. Une enquête sur la violence à la télévision réalisée pour le compte de l'Association nationale des télévisions câblées (National Cable Television Association) menée pendant trois ans dans quatre universités américaines de Californie, de Caroline du Nord, du Texas et du Wisconsin, montre que les personnages *« méchants »* des programmes télévisés ne sont punis que dans 40 % des cas.

Pis, la violence continue à être *« valorisée »* et *« aseptisée »* puisque 40 % des personnages agressifs sont des héros finalement présentés de manière positive. Le télespectateur, et notamment l'enfant, sont donc tentés de s'identifier à eux. Dans trois quarts des cas, les scénarios ne comportent pas de rédemption du héros et les scènes de violence ne sont pas suivies *« de remords, de critiques ni même de sanctions »*.

Après avoir visionné quelque 10 000 heures de programmes diffusés de 6 heures à 23 heures, sept jours sur sept et sur vingt-trois chaînes – généralistes ou thématiques, hertziennes ou câblées –, les auteurs de l'enquête ont affirmé que *« dans la moitié des cas les conséquences immédiates ou à long terme de cette violence* (blessure, mort ou souffrances des victimes) *ne sont jamais montrées »*. C'est uniquement dans 15 % des cas que les télespectateurs pourront constater les conséquences négatives de la violence.

Si, globalement, le nombre de programmes violents diffusés sur l'ensemble de la journée n'a pas varié entre 1996 et 1997 (61 %) et peu augmenté par rapport à 1995 (58 %), en revanche cette proportion s'est singulièrement accrue au fil des années aux heures de grande écoute. Entre 18 heures et 21 heures, ce sont deux tiers des programmes (67 %) qui comportaient des scènes de violence en 1997, alors qu'ils ne représentaient que 53 % de l'ensemble de la grille trois ans plus tôt. Sur les chaînes basiques du câble, ces programmes ont augmenté, au cours de cette même période, de 54 % à 64 %. Ils atteignaient même jusqu'à 92 % pour les chaînes câblées payantes l'an dernier.

« Ceux qui croient que le problème de la violence à la télévision est résolu se trompent », affirme Daniel Linz, de l'université de Santa Barbara, en Californie. *« L'accroissement de la fréquence de ces programmes est problématique (...) d'autant plus que les heures de grande écoute fidélisent les audiences les plus importantes. »*

Selon sa consoeur, l'universitaire Barbara J. Wilson, *« les enfants de moins de sept ans ont du mal à distinguer la différence entre la réalité et la fiction. Ils sont donc les plus fondés à reproduire la violence qui existe dans les dessins animés »*. Or un enfant en âge préscolaire *« est exposé en un an à quelque cinq cents épisodes de violence à haut risque en regardant ces dessins animés »*, affirme-t-elle.

Cette étude souligne spécifiquement les *« risques importants pour les enfants »*. Ces derniers *« vont acquérir des attitudes et des comportements agressifs »*. Surtout, ils risquent de considérer l'auteur des violences comme un personnage attachant, mais aussi de justifier cette violence, et de ne pas être choqués parce que ces actes sont *« impunis »*, ou que le rôle des victimes est *« minimisé »*.

RÉALISME ORDINAIRE

En un mot, les chaînes étudiées donnent à la violence un statut de réalisme ordinaire. *« Ces scènes enseignent aux enfants que la violence peut être désirable, nécessaire et sans douleur »*, ajoute Dale Kunkel, de l'université de Californie.

L'enquête américaine plébiscite l'utilisation de la signalétique antiviolence, notamment pour les adolescents. Cette signalétique est d'ailleurs bien plus affinée qu'en France puisque six catégories spécifiques ont été créées : pour les émissions destinées aux enfants de 2 à 6 ans ; de plus de 7 ans avec un faible degré de violence ; tous publics ; les programmes ne convenant pas aux enfants parce qu'ils présentent un caractère violent (ce qui est noté par la lettre V), sexuel (S), un langage grossier (L) ou des dialogues suggestifs (D) ; les programmes ne convenant pas aux enfants de moins de 14 ans puis à ceux de moins de 17 ans et présentant un caractère violent ou sexuel explicite. Toutefois, si cette étude menée depuis plusieurs années outre-Atlantique fait foi, la corrélation directe entre la violence à la télévision et la délinquance juvénile n'a jamais pu être scientifiquement prouvée. Contrairement à cette enquête américaine, un chercheur anglais a récemment voulu démontrer que la télévision ne peut pas avoir un effet de catalyseur de violence. Curieux de l'effet de l'apparition du petit écran sur des *« bons sauvages »*, il a choisi l'île de Sainte-Hélène (Atlantique Sud), qui ne reçoit la télévision que depuis trois ans, pour mener son enquête. Mais il n'a constaté aucun changement de comportement chez les habitants ni aucun accroissement de la violence, avant et après l'apparition de la télévision (*Le Monde* du 17 mars). Le débat, qui a vu le jour avec la naissance du petit écran, est donc encore loin d'être tranché.

Nicole Vulser

Une même signalétique va être adoptée par les chaînes françaises

DES RÉUNIONS discrètes se sont tenues au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA), au mois de mars, pour essayer de mettre en place une signalétique antiviolence commune à toutes les chaînes de télévision. Cet objectif, appelé de leurs vœux par les membres du Conseil, pourrait se concrétiser dans les semaines qui viennent.

Jusqu'à présent, Canal Plus faisait cavalier seul, avec cinq catégories de pictogrammes différents, selon le degré de violence des programmes diffusés. Toutes les chaînes souhaitent désormais harmoniser leur signalétique antiviolence, mise en place depuis un an et demi sur les chaînes hertziennes en clair.

Seules quelques questions techniques restent à résoudre, mais Canal Plus a clairement annoncé sa volonté d'être alignée sous la même toise que ses consœurs. Quitte à être la seule à conserver un pictogramme spécifique pour la diffusion des films à caractère pornographique, son cahier des charges en faisant la seule à diffuser ce type de programmes. Ces rencontres entre les directeurs artistiques des chaînes devraient aussi permettre d'améliorer le système actuel.

Contrairement au code de la route, les couleurs adoptées pour ces pictogrammes peuvent en effet prêter à confusion. Un rond vert ne signifie pas « tout public », ce qui pourrait sembler logique, mais indique aux spectateurs que certaines scènes peuvent heurter le jeune public.

L'utilisation des signes orange (interdit aux moins de douze ans) et rouge (interdit aux moins de seize ans) correspond en revanche aux symboles chromatiques utilisés dans le code de la route. De plus, l'apparition jugée trop rapide (15 secondes) du symbole vert sur l'écran, pourrait être portée à une minute. En revanche, les symboles orange et rouge sont appelés à rester diffusés pendant toute la durée des programmes, ce qui s'effectue au détriment des œuvres cinématographiques diffusées très tardivement et suscite des réactions d'agacement de la part des adeptes du magnétoscope. *« Nous avons considéré que l'audience des enfants reste encore assez importante après 22 heures »*, indique-t-on au CSA, où l'on a donc clairement choisi une politique de protection de l'enfance au détriment parfois du respect des films diffusés.

« POLITIQUEMENT CORRECT »

Aux Etats-Unis, où règne en maître le « politiquement correct », la quadrature du cercle semble pourtant résolue. Les six catégories antiviolence du *TV Parental Guidelines* (guide télévisuel à destination des parents) seront matérialisées par des symboles apparaissant en début d'émission pendant quinze secondes mais pouvant être réaffichés ensuite grâce à la télécommande.

L'autorité de régulation de l'audiovisuel aux Etats-Unis, la Federal Communications Commission (FCC) a approuvé à la mi-mars le nouveau système de classification des programmes de télévision, adopté par la plupart des diffuseurs, à l'exception de du réseau NBC. La FCC a également défini les normes techniques auxquelles seront soumises la future puce antiviolence. Tous les écrans de télévision de plus de 33 centimètres, fabriqués à partir de 1999, devront être équipés de cette puce. Chaque téléspectateur sera libre de sélectionner les critères de classification des programmes lui permettant de bloquer la diffusion des images sur son téléviseur.

N. V.

Grève au quotidien « France-Antilles »

LES SALARIÉS DU QUOTIDIEN *France-Antilles*, à Fort-de-France, ont cessé le travail depuis jeudi 16 avril, avec le soutien de la Centrale démocratique des travailleurs martiniquais (CDTM). Le journal ne paraît pas depuis vendredi 17 avril et l'imprimerie est occupée par le personnel. Les salariés réclament la création d'une unité économique et sociale regroupant, sous une même entité juridique, l'ensemble des personnels et des vingt-deux sociétés du groupe *France-Antilles*, revendication jugée *« irréaliste »* par la direction.
Le groupe France-Antilles, présidé par Philippe Hersant, imprime aussi des périodiques et possède des intérêts dans la radio et l'affichage. Les journalistes pourraient s'associer à la grève, dès le 23 avril, si les discussions ne s'ouvrent pas entre les partenaires sociaux.– (Corresp.)

DÉPÊCHES

■ **JOURNALISTES : l'intersyndicale SNJ, CFDT, CGT, CGC, CFTC et FO** a dénoncé mardi 21 avril la *« grave régression des engagements gouvernementaux et parlementaires »* concernant l'abattement fiscal dont les journalistes bénéficient comme 72 autres professions. Elle accuse le service juridique et technique de l'information (SJTI) de leur avoir présenté *« en le rebaptisant "allocation pour frais d'emploi", le fonds de compensation* (...) *rejeté l'an dernier par toutes les parties concernées »*. Les syndicats en appellent au premier ministre, qui *« s'était engagé à une solution pérenne garantissant aux journalistes de ne subir aucune perte »* en souligant que les députés ont maintenu cet abattement pour un an afin de *« déboucher sur une solution équitable et durable »*.

■ **AUDIOVISUEL : le conseil d'administration de la Société française de production (SFP)**, réuni vendredi 17 avril, a décidé la mise en œuvre du plan de restructuration en discussion dans l'entreprise depuis le 21 novembre 1997. Il prévoit de réduire de 998 à un peu plus de 460 le nombre de salariés du groupe public, avant fin 1998.

■ **Les catalogues de films des « majors » américaines** (Columbia, MGM, Paramount, Twentieth Century Fox, Universal, Walt Disney et Warner Bros) sont estimés à 40 milliards de dollars, indique Market Tracking International (MTI) dans une étude pour *TV World*. Une augmentation de la demande de programmes liée à l'avènement de la télévision numérique à laquelle 15 millions de foyers américains seront abonnés en 2002, selon MTI.

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **RHÔNE-POULENC : le groupe chimique** a annoncé, mardi 21 avril, la cession de sa filiale Télécom à Equant, 2e opérateur en France dans le domaine des télécommunications d'entreprise.

● **GEC ALSTHOM : le groupe franco-britannique** a annoncé, mardi, avoir remporté une commande, d'un montant de 700 millions de francs, pour la fourniture de matériel roulant pour l'extension du métro de Varsovie.

● **NIKE : un habitant de San Francisco a porté plainte** contre le fabricant de chaussures de sport, affirmant que la compagnie a menti concernant les conditions de travail de ses employés en Asie. Le plaignant invoque une loi californienne de protection du consommateur contre les campagnes publicitaires mensongères.

● **ROVER : le constructeur automobile britannique** a conclu avec les syndicats un accord inédit sur la flexibilité du travail visant à ne payer que les heures effectivement travaillées. Ce système sera appliqué dans un site de production qui sera ouvert en l'an 2000.

● **CHAR EUROPÉEN : l'Allemagne, la Grande-Bretagne et la France** ont choisi un consortium européen pour la construction de véhicules blindés à roues *(lire page 16)*.

SERVICES

● **EDF : l'ensemble des syndicats dénonce**, dans un texte commun publié le 22 avril, la *« sous-estimation délibérée des effets de la concurrence »* dans le secteur de l'électricité, conduisant à *« la mort programmée d'EDF »*. CGT, CFDT, FO, CFE-CGC et CFTC réclament un *« projet industriel »* et plus d'*« automonomie de gestion »* pour l'entreprise publique.

● **ALL NIPPON AIRWAYS : la compagnie aérienne japonaise** a signé, mardi, un accord de coopération avec les transporteurs allemand Lufthansa et américain United Airlines.

● **NORTHWEST AIRLINES : la compagnie américaine** envisage de racheter 40 % de Philippines Airlines, qui a perdu 730 millions de francs en 1997.

● **CARREFOUR : Pryca, la filiale espagnole du distributeur français**, a annoncé, mardi, qu'elle va investir 30 milliards de pesetas (1,2 milliard de francs) en 1998 pour moderniser 25 de ses 56 hypermarchés et en ouvrir trois autres. En 1997, son bénéfice net a baissé de 14,7 %.

FINANCES

● **BANKAMERICA : la banque américaine**, qui devrait former la plus grosse banque des Etats-Unis en fusionnant avec NationsBank, a annoncé, mardi, qu'elle envisage de céder sa filiale de banque d'investissement Robertson Stephens, qui gère 4,3 milliards de dollars (26 milliards de francs) d'actifs.

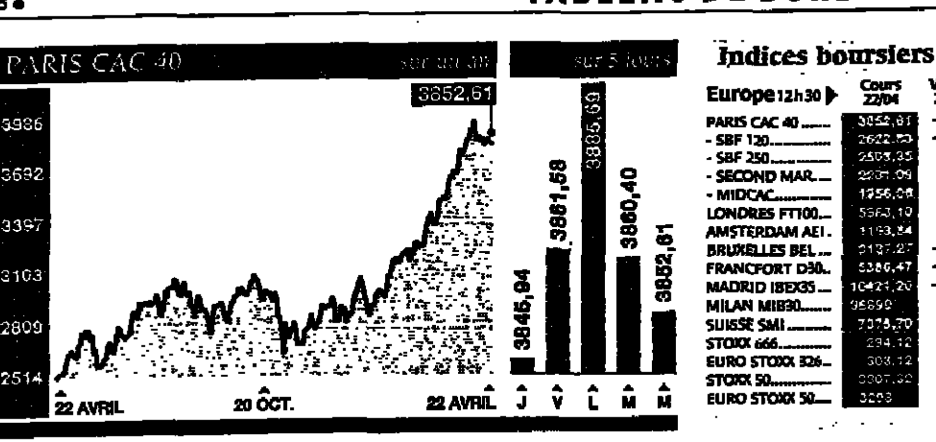
● **SOCIÉTÉ MARSEILLAISE DE CRÉDIT : le gouvernement** a annoncé, mardi, la privatisation de gré à gré de la banque *(lire page 16)*.

RÉSULTATS

■ **GROUPE BOURBON : la société diversifiée** (distribution, agroalimentaire, pêche, transports maritimes), dont le siège est à la Réunion, a annoncé pour 1997 un chiffre d'affaires de 5,72 milliards de francs (+ 5 %), et un résultat net consolidé de 212 millions (+ 12 %)

■ **BOMBARDIER : le groupe canadien** (matériel de transport, aéronautique, motoneiges, motomarines) a enregistré en 1997 un bénéfice net de 420 millions de dollars canadiens (1,78 milliard de francs) (+ 3,4 %). Son chiffre d'affaires atteint 8,5 milliards de dollars canadiens (+ 6,3 %).

★ Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr*



Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 21/04	Var. % 20/04	Var. % 31/12
METROLOGIE IN...	19,65	+20,80	+21,56
ERAMET	284,50	+7,43	+24,78
DMC (DOLLFUS...	165	+6,46	+54,20
CARBONE LORRA..	2614	+4,76	+39,04
CIMENTS FRANC..	334	+4,18	+40,25
CHRISTIAN DAL...	730	+4,18	+5,16
MOULINEX •	173,90	+4,13	+16,94
ESSILOR INTL	2258	+4	+27,11
BOLLORE TECHN..	1119	+3,89	+48,40
COMPTOIR ENTR.	17,50	+3,85	+41,12

Baisses ▶	Cours 21/04	Var. % 20/04	Var. % 31/12
GR.ZANNIER (L...	175,10	−8,32	+30,47
CREDIT LYONNA..	605	−4,27	+98,29
METALEUROP	56,55	−4,17	+7,86
PECHINEY	270	−3,53	+13,63
SODEXHO ALLIA...	1061	−3,30	+34,16
GUYENNE GASCO.	1950	−3,20	+5,37
UNION ASSUR.F...	984	−3,05	+24,55
SEFIMEG CA	475,30	−2,98	+56,63
C.C.F.	392,50	−2,91	+10,96
VIA BANQUE	205,60	−2,65	+16,08

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 22/04	Var. % 21/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3852,61	−0,20	28,47
- SBF 120	2622,73	−0,21	27,84
- SBF 250	2503,35	0,26	28,71
- SECOND MAR.	2231,09	0,22	26,02
- MIDCAC	1756,04	0,13	23,14
LONDRES FT100	5983,10	0,47	18,50
AMSTERDAM AEI.	1193,24	0,49	30,66
BRUXELLES BEL...	3137,27	−0,01	29,72
FRANCFORT D30..	5386,47	−0,05	26,75
MADRID IBEX35	10421,20	−0,08	43,83
MILAN MIB30	35699	0,82	47,90
SUISSE SMI	7075,70	0,10	17,74
STOXX 666	294,12	0,23	...
EURO STOXX 326..	303,12	0,19	...
STOXX 50	3307,32	0,26	...
EURO STOXX 50	3293	0,09	...

Monde ▶	Cours 21/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	9184,94	0,47	18,14
- SP 500	1126,67	0,24	16,10
- NASDAQ	1902,85	0,89	21,24
BUENOS-AIRES M.	704,60	0,57	2,35
JOHANNESBURG..	9525,90	−0,48	32,32
MEXICO BOLSA	335,57	0,53	−0,29
SANTIAGO IPSA	67,52	−0,09	−13,70
SAO PAULO BOU..	12228	−0,67	17,96
TORONTO FSE I...	7765,32	0,14	15,81
ASIE 10h15	**22/04**	**21/04**	**31/12**
BANGKOK SET	45,57	0,89	21,52
HONGKONG H...	10597,47	0,08	2,36
SÉOUL	50,12	−1,53	18,38
SINGAPOUR ST. •	1471,64	−1,39	−3,80
SYDNEY ALL O.	2858,50	−0,33	8,18
TOKYO NIKKEI	15761,54	−0,41	3,30

PARIS SBF 250 — 3 mois : 2503,35 (2550 · 2428 · 2305 · 2183 · 2061 · 1939 — 23 JANV. · 6 MARS · 22 AVRIL)

NEW YORK Dow Jones 3 mois : 9184,94 (9702 · 9154 · 8696 · 8178 · 7669 · 7161 · 6653 · 6145 — 23 JANV. · 6 MARS · 21 AVRIL)

LONDRES FT100 3 mois : 5983,10 (6199 · 5901 · 5603 · 5305 · 5008 · 4711 · 4413 · 4115 — 23 JANV. · 6 MARS · 22 AVRIL)

FRANCFORT DAX 30 3 mois : 5386,47 (5273 · 4955 · 4631 · 4307 · 3983 · 3659 · 3335 — 23 JANV. · 6 MARS · 22 AVRIL)

TOKYO Nikkei 3 mois : 15761,54 (18468 · 16946 · 15425 · 13142 · 11620 — 22 JANV. · 6 MARS · 22 AVRIL)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LA BOURSE de Paris est repartie dans le rouge, mercredi matin 22 avril, en raison de prises de bénéfices. Après avoir ouvert en hausse de 0,37 %, l'indice CAC 40 perdait 0,18 %, à 3 853,43 points, vers 12 heures.

« Le marché parisien subit des prises de bénéfices dans un contexte général un peu plus morose en raison de la faiblesse du dollar », indiquait un boursier.

Le titre du groupe Legrand, leader européen du petit matériel électrique, qui a annoncé un chiffre d'affaires consolidé en hausse de 8,3 %, à 3,62 milliards de francs, au premier trimestre de 1998, gagne 2,97 %.

En revanche, le titre Euro Disney recule de 2,50 % à la suite de l'annonce d'une perte nette de 205 millions de francs au premier semestre de l'exercice.

Le certificat d'investissement Crédit lyonnais progresse de 2,48 % après son plongeon de la veille.

NEW YORK

WALL STREET a affiché un nouveau record sur un gain de 0,47 % mardi 21 avril, grâce à l'envolée du titre IBM, une des valeurs vedettes, et de la haute technologie en général. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a progressé de 43,10 points, à 9 184,94 points. Le précédent record, de 9 167,50, remontait au 17 avril. IBM a fait un bond de 8-3/8 dollars (7,6 %), à 118, ce qui équivaut à un gain de 25 points pour le Dow Jones. Le géant de l'informatique a publié lundi soir un bénéfice net de *1,06 dollar par action, supérieur d'un* cent aux attentes des analystes. Les autres valeurs de l'informatique ont progressé dans le sillage d'IBM.

FRANCFORT

LA PLACE allemande a entamé la *journée du 22 avril sur le marché* électronique Xetra avec une progression de 0,48 %, à 5 399,77 points, de l'indice DAX 30.

TOKYO

LA BOURSE de Tokyo a fini en repli de 0,41 % mercredi 22 avril, au terme d'une séance attentiste avant la présentation vendredi des détails du plan de relance du gouvernement. Une information de *Fuji Television dans l'après-midi*, selon laquelle ce plan comporterait pour 12 000 milliards de yens de mesures nouvelles, soit 2 000 milliards de plus que prévu, a apporté un soutien au marché mais sans susciter d'ordres d'achat, selon des opérateurs. L'indice Nikkei a fini *en baisse de 64,13 points à* 15 761,54, après avoir évolué entre entre 15 601 et 15 832 points.

TAÏPEH

LA BOURSE de Taïwan a enregistré mercredi une hausse de 2,3 %, profitant de perspectives meilleures que prévu pour l'industrie électronique et des semi-conducteurs.

Valeur du jour : Eramet profite de l'accord calédonien

LE GROUPE Eramet, producteur de nickel et premier industriel de Nouvelle-Calédonie, est directement concerné par l'accord conclu entre le gouvernement français et les partis politiques néo-calédoniens. *Avant d'accéder à l'indépendance*, la Nouvelle-Calédonie devrait, dès 1999, exercer ses compétences sur tout ce qui touche à la vie de cette entreprise : la réglementation minière, la législation du travail et le commerce extérieur (constitué à 93 % par le nickel). Mardi 21 avril, la Bourse a salué cet accord en faisant progresser l'action Eramet de 7,4 %, à 284,50 francs, dans des volumes de transactions six fois plus importants que ceux habituellement enregistrés.

Cours de l'action Eramet — en francs à Paris : 284,5 (290 · 280 · 270 · 260 · 250 · 240 · 230 · 220 · 210 — 7/11 · 19/12 · 30/1 · 13/3 · 21/4)

Les analystes et les investisseurs poussent un soupir de soulagement. Le volet politique vient compléter le volet économique qui a été réglé le 1er février 1998. Ce jour-là, les négociateurs se sont mis d'accord sur le partage de la production de nickel, principale richesse de l'île. Eramet et la Société minière sud-pacifique (SMSP) échangeront des gisements. Eramet abandonnera le site de Koniambo contre celui, beaucoup moins rentable, de Poum. En compensation, il devrait recevoir 1 milliard de francs. Pour Thierry Lefrançois, analyste à la société de Bourse ABN-Amro, la voie est désormais ouverte pour une cession par l'Etat, à moyen terme, de sa participation de 55 % au capital d'Eramet. A l'abri des arbitrages politiques, le groupe pourrait ainsi retrouver un niveau de valorisation plus conforme à celui que le marché applique à ses concurrents internationaux. *La décote de 50 % dont* souffre l'action Eramet pourrait donc être réduite.

Pour les investisseurs, ce rattrapage devrait éclipser la déprime du nickel qui a atteint un prix historiquement bas à 2,40 dollars la livre. D'autant que le cours du dollar, dont la hausse avait sauvé les résultats en 1997, est en train de décliner. Les prix du nickel et du dollar sont les deux paramètres les plus suivis. Toute variation de 10 cents du prix du nickel et de 10 centimes du cours du dollars a des impacts respectifs de 40 et 20 millions sur le bénéfice net. Au premier trimestre, l'activité nickel est tout juste à l'équilibre. Cela conduit Alain Kerfourn, analyste à la société de Bourse Cholet-Dupont, à anticiper une réduction progressive de la dépendance du groupe vis-à-vis du nickel. En juillet 1997, Eramet a acquis la majorité du capital de Comilog, un producteur de manganèse. Ces diversifications dans le manganèse et les aciers rapides devraient prendre une part prépondérante dans les résultats futurs du groupe.

Enguérand Renault

Matières premières

En dollars ▶	Cours 21/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		**$/TONNE**
CUIVRE 3 MOIS	1671	0,21
ALUMINIUM 3 MOIS	1462,5	−0,07
PLOMB 3 MOIS	578,5	0,09
ETAIN 3 MOIS	5630	—
ZINC 3 MOIS	1120	0,45
NICKEL 3 MOIS	5565	0,27
MÉTAUX (NEW YORK)		**$/ONCE**
ARGENT A TERME	*6,23*	*0,40*
PLATINE A TERME	74700	−18,05
GRAINES DENRÉES		**$/BOISSEAU**
BLÉ (CHICAGO)	336,5	—
MAÏS (CHICAGO)	250,5	−0,20
SOJA GRAINE (CHG.)	649,25	−0,28
SOJA TOURTEAU (CHG.)	161	0,19
SOFTS		**$/TONNE**
CACAO (NEW YORK)	1690	1,68
CAFÉ (LONDRES)	1910	−0,23
SUCRE BLANC (PARIS)	...	*0,19*

Pétrole

En dollars ▶	Cours 21/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	...	—
WTI (NEW YORK)	...	—
LIGHT SWEET CRUDE	15,57	0,16

Or

En francs ▶	Cours 21/04	Var % 20/04
OR FIN KILO BARRE	59300	−1,17
OR FIN LINGOT	59500	−1,65
ONCE D'OR LONDRES	337,50	+0,02
PIÈCE FRANCE 20 F	341	*−0,29*
PIÈCE SUISSE 20 F	342	−0,58
PIÈCE UNION LAT. 20 F	343	−0,29
PIÈCE 20 DOLLARS US	2700	−3,57
PIÈCE 10 DOLLARS US	1400	+1,45
PIÈCE 50 PESOS MEX	2220	+0,45

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert s'inscrivait en baisse, mercredi matin 22 avril, lors des premières transactions entre banques sur les places financières européennes. Il s'échangeait à 5,9750 francs, 1,7820 mark.

Face à la devise japonaise, le dollar cédait aussi du terrain, à 130,70 yens. Le vice-ministre des finances, Eisuke Sakaka, a affirmé que le marché boursier américain s'essoufflait alors que l'économie japonaise s'apprêtait à repartir de l'avant. Il a en outre assuré que le Japon avait largement les moyens d'intervenir en faveur du yen sur les marchés.

A 9 heures, toutefois, le billet vert se redressait face aux devises européennes, remontant jusqu'à 6 francs, à la suite des déclarations du vice-président de la Bundesbank Johann Wilhelm Gaddum excluant une remontée prochaine des taux directeurs allemands dans un entretien au quotidien financier *Börsen-Zeitung*.

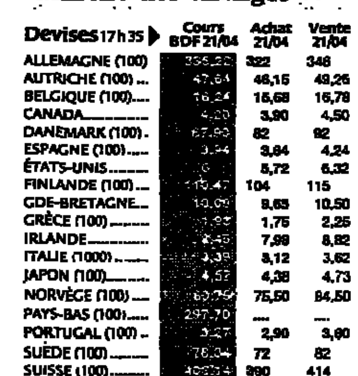
Cours de change

22/04 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR. S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,01	6,64	10,10	4,03	2,98	4,58	0,34	3,35	....
DM	1,79	1,98	3	1,21	0,89	0,14	0,99	....	0,30
LIRE	1775,06	1956,67	2966,89	1192,12	878,30	1356,95	....	988,64	294,93
YEN	130,73	144,20	218,63	87,85	64,69	....	7,37	72,84	21,74
FLORIN	2,02	2,23	3,38	1,36	....	1,55	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,64	2,49	....	0,74	1,14	0,08	0,83	0,25
LIVRE	0,60	0,66	....	0,40	0,30	0,46	0,03	0,33	0,10
ECU	0,91	....	1,52	0,61	0,45	0,69	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,10	1,67	0,67	0,49	0,76	0,06	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 21/04 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,32	3,52	4,98	5,48
ALLEMAGNE	3,35	3,60	4,92	5,47
GDE-BRETAG.	7,19	7,40	5,78	5,58
ITALIE	5,63	4,98	5,14	5,62
JAPON	0,47	0,61	1,81	—
ÉTATS-UNIS	5,40	5,06	5,67	5,94
SUISSE	1,12	1,15	3,16	4,11
PAYS-BAS	2,93	3,53	4,94	5,46

Matif



Cours 12h30 ▶	Volume 22/04	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	37236	103,79	103,82
Pibor 3 mois			
JUIN 98	10235	96,27	96,23

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 21/04	Achat 21/04	Vente 21/04
ALLEMAGNE (100)	335,22	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,68	16,78
CANADA	4,20	3,90	4,50
DANEMARK (100)	87,92	82	92
ESPAGNE (100)	3,94	3,84	4,24
ÉTATS-UNIS	6	5,72	6,32
FINLANDE (100)	110,47	104	115
GDE-BRETAGNE	10,03	9,65	10,50
GRÈCE (100)	1,93	1,75	2,25
IRLANDE	8,45	7,99	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,12	3,62
JAPON (100)	4,57	4,38	4,73
NORVÈGE (100)	80,25	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	297,70	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,90	3,60
SUÈDE (100)	78,34	72	82
SUISSE (100)	402,54	390	414

TAUX

● **France** : le marché obligataire a ouvert sur une note stable, mercredi 22 avril. Après quelques minutes de transactions, le contrat notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, cédait 1 centième, à 103,80 points.

Le taux de l'obligation assimilable du Trésor (OAT) à dix ans s'inscrivait à 4,97 %, soit 0,06 % au-dessus du rendement du titre allemand de même échéance.

● **Italie** : la Banque d'Italie a décidé mardi 21 avril de réduire son taux d'escompte d'un demi-point, le portant à 5 %, son plus bas niveau depuis 25 ans.

La dernière baisse des taux officiels de la banque centrale datait du 23 décembre 1997. *« La baisse des taux d'intérêt vers les plus bas niveaux prévalant en Europe constitue la confirmation de l'orientation positive des marchés monétaires et financiers »*, a commenté la banque centrale dans un communiqué.

ÉCONOMIE

Des baisses d'impôts limitées

Le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a affirmé, mercredi 22 avril, que le projet de budget 1999 ne prévoirait pas d'augmentation générale de la fiscalité mais quelques baisses d'impôts. *« Il y a des impôts qui vont baisser, ce ne sera pas énorme »*, a-t-il indiqué au micro d'Europe 1. *« Si la croissance et toujours là, on verra ce qu'on fera l'an prochain »*, a-t-il ajouté. M. Strauss-Kahn a rappelé que le projet de budget reposerait sur une *« baisse très sensible des déficits »* pour ramener le déficit public à 2,3 % du produit intérieur brut (PIB).

■ **La production industrielle** en France hors énergie et industrie agroalimentaire a augmenté de 1,1 % en février par rapport à janvier, a annoncé, mercredi 22 avril, l'Insee.

■ **ASIE : le vice-président de la Banque mondiale**, Marc Malloch Brown, a estimé, mardi 21 avril, que les pays du Sud-Est asiatique pourraient mettre trois ou quatre ans pour sortir de la crise économique.

■ **Le ministre allemand de l'économie** Guenter Rexrodt a estimé mardi 21 avril que l'Asie n'avait pas perdu de son attrait économique malgré la tempête financière, à la veille de sa visite en Chine à la tête d'une délégation de 700 hommes d'affaires allemands.

■ **JAPON : le vice-ministre des finances, Eisuke Sakakibara**, a estimé, mercredi 22 avril, que l'engagement de grands travaux d'infrastructure était plus efficace pour relancer l'économie japonaise que les baisses d'impôts recommandées par les partenaires économiques du Japon.

■ **M. Sakakibara** a également dénoncé, mercredi, l'incompétence des dirigeants d'entreprise au Japon. *« Au Japon, les cols bleus sont les meilleurs du monde, les cols blancs sont couci-couça et les dirigeants sont les pires »*, a-t-il expliqué.

■ **VIETNAM : le taux annuel d'inflation** s'est établi à 6,7 % en avril, un chiffre qui marque une reprise sensible des prix.

■ **INDONÉSIE : l'Indonésie a respecté le calendrier établi** et satisfait à toutes les demandes du Fonds monétaire international (FMI) venues à échéance, a affirmé, mercredi 22 avril, le ministre coordonnateur de l'économie et des finances.

■ **ÉTATS-UNIS : les Etats-Unis ont enregistré un déficit budgétaire** de 13,8 milliards de dollars en mars contre un déficit de 21,3 milliards un an avant, a annoncé, mardi 21 avril, le département du Trésor.

■ **Les Etats-Unis restent toujours l'économie la plus compétitive** au monde, et seule une crise majeure comme un important krach boursier pourrait mettre en danger la position exceptionnelle dont jouit ce pays, estime le rapport 1998 sur la compétitivité mondiale publié par l'institut de recherche IMD International à Lausanne (Suisse).

■ **ROYAUME-UNI : l'indice des prix à la consommation** a progressé de 0,3 % en mars par rapport à février et affiche une hausse de 3,5 % par rapport à mars 1997, a annoncé, mardi 21 avril, l'Office des statistiques nationales (ONS).

■ **ESPAGNE : la production industrielle** a augmenté de 11,8 % en février dernier par rapport au même mois de l'an passé, après une hausse de 4,3 % en janvier, a annoncé, mardi, l'Institut national de la statistique (INE).

NOMINATIONS

■ **COGEMA : Jean-Louis Ricaud** prend la direction de la nouvelle branche combustibles et recyclage.

■ **SEAGATE SOFTWARE : Guillaume Imberti** est nommé directeur général de la société pour l'Europe du Sud.

■ **RICOH : Kazuo Togashi** est nommé à la présidence de Ricoh Europe.

RÈGLEMENT MENSUEL

MERCREDI 22 AVRIL

Liquidation : 23 avril
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −0,30 %
CAC 40 : 3848,68

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
B.N.P. (T.P)	1022	[illegible]	− 0,09	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	950	950	—	[illegible]
Renault (T.P.)	2441	2447	+ 0,24	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2896	2905	+ 0,31	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1290	1275	− 1,16	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	1000	998	− 0,20	[illegible]
Accor	1555	1580	+ 1,60	[illegible]
AGF	379	380	+ 0,26	[illegible]
Air Liquide	1125	1131	+ 0,53	[illegible]
Alcatel Alsthom	1115	1109	− 0,53	[illegible]
Altran Techno. #	995	984	− 1,10	[illegible]
Atos CA	1000	1000	—	[illegible]
Axa	715	705	− 1,39	[illegible]
Bail Investis.	912	907	− 0,54	[illegible]
Bazar Hot. Ville	743	750	+ 0,94	[illegible]
Bertrand Faure	500	504	+ 0,80	[illegible]
BIC	437,80	436	− 0,41	[illegible]
BIS	596	596	—	[illegible]
Comptoir Entrep.	17,50	17,90	+ 2,28	[illegible]
Comptoirs Mod.	3139	3130	− 0,28	[illegible]
CPR	485	485	—	[illegible]
Cred.Fon.France	148,50	147,50	− 0,67	[illegible]
Credit Lyonnais CI	605	613	+ 1,32	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	305,90	308	+ 0,68	[illegible]
Damart	3915	3880	− 0,89	[illegible]
Danone	1396	1413	+ 1,21	[illegible]
Dassault-Aviation	1790	1783	− 0,39	[illegible]
Dassault Electro	729	723	− 0,82	[illegible]
Dassault Systemes	250	250	—	[illegible]
De Dietrich	400,30	405	+ 1,17	[illegible]
Deveaux(Ly)#	875	870	− 0,57	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	68	66,40	− 2,35	[illegible]
Dexia France	755	766	+ 1,45	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	165	173	+ 4,84	[illegible]
Dynaction	214	212	− 0,93	[illegible]
Eaux (Gle des)	1094	1104	+ 0,91	[illegible]
Ecia	2000	2010	+ 0,50	[illegible]
Eiffage	443	444	+ 0,22	[illegible]
Elf Aquitaine	776	765	− 1,41	[illegible]
Eramet	284,50	287,60	+ 1,08	[illegible]
Eridania Beghin	1253	1260	+ 0,55	[illegible]
Essilor Intl	2288	2264	− 1,04	[illegible]
Essilor Intl.ADP	2040	2002	− 1,86	[illegible]
Esso	590	591	+ 0,16	[illegible]
Eurafrance	3330	3210	− 3,60	[illegible]
Euro Disney	10	9,65	− 3,50	[illegible]
Europe 1	1540	1525	− 0,97	[illegible]
Eurotunnel	5,75	5,65	− 1,73	[illegible]
Fimalac SA	700	696	− 0,57	[illegible]
Finextel	127	126,10	− 0,70	[illegible]
Fives-Lille	420	420	—	[illegible]
France Telecom	327,60	325	− 0,79	[illegible]
Fromageries Bel	4714	4750	+ 0,76	[illegible]
Christian Dalloz	730	729	− 0,13	[illegible]
Christian Dior	830	825	− 0,60	[illegible]
Ciments Francais	324	313,30	− 3,30	[illegible]
Cipe France (Ly) #	199	204,60	+ 2,81	[illegible]
Clarins	569	562	− 1,23	[illegible]
Club Mediterranee	590	590	—	[illegible]
Coflexip	840	842	+ 0,23	[illegible]
Colas	1021	1076	+ 5,38	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Paiement dernier coup. (1)
T.D.K #	480	472,10	− 1,64	31/12/99
Telefonica #	264	263,90	− 0,03	19/01/98
Toshiba #	26,60	27,10	+ 1,87	31/12/99
Unilever act.Div.#	454	454,80	+ 0,17	19/12/97
United Technol. #	583	580	− 0,51	10/03/98
Volkswagen A.G #	4837	4820	− 0,35	20/06/97
Volvo (act.B) #	211	201,90	− 4,31	28/04/97
Western Deep #	152,20	160,50	+ 5,45	20/03/98
Yamanouchi #	142	142	—	31/12/99
Zambia Copper	12,05	11,95	− 0,82	—

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 AVRIL

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	4,290
CEPME 9% 89-99 CA#	106	6,189
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,595 ↓
CFD 9,7% 90-03 CB	120,84	2,353 o
CFD 8,6% 92-05 CB	—	1,791
CFF 10% 88-98 CA#	102,80	5,123 o
CFF 10,25%90-01CB#	114,25	1,208
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,64	8,144
CNA 9% 4/92-07	—	6,827
CRH 8,6% 92/94-03	116,70	7,116 ↑
CRH 8,5% 10/87-88#	103,60	1,234
EDF 8,6% 88-89 CA#	—	1,673 o
OAT TMB 87/99 CA#	99,97	0,887
OAT 8,125% 89-99 #	104,27	7,502 d
OAT 8,50%90/00 CA#	—	0,699
OAT 85/00 TRA CA#	—	3,429 o
OAT 10%5/85-00 CA#	111,25	9,178
OAT 89-01 TME CA#	100,06	1,883 o
OAT 10% 90-01 ecu	114,55	1,644
OAT 7,5%7/86-01CA#	109,30	5,671
OAT 8,5% 91-02 ecu	112,99	1,001
OAT 8,5% 87-02 CA#	116,06	3,563 o
OAT 8,50% 89-19 #	140,01	4,285 ↓
OAT 8,50%92-23 CA#	142,10	0,047
SNCF 8,8% 87-94CA	105,32	2,025 ↓
Suez Lyon.Eaux 90	1050	—

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel	51	53

(Publicité)

Nouveau Sharan Turbo 150 ch.

*Conso (l/100 km) normes CE 93/116 : 14,0 l en cycle urbain, 8,0 l en cycle extra-urbain, 10,1 l en cycle mixte. Taux de CO₂ (g/km) 242.

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
G.T.I (Transport)	366	372
Immobail	216	210
Immobanque ◆	725	725
Lucia	78,80	77,95
Monoprix	425	430
Metal Deploye	395	395
Mors	8,30	8,10
Navigation (Nle)	140	136,20
Optorg	448	450
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	2001
Hotel Lutetia	473	470,10
Hotels Deauville	839	840
L.Bouillet (Ly) ◆	321	321
Lloyd Continental ◆	11190	11190
Matussiere Forest	57,55	57,60
Moncey Financiere	3161	3202
M.R.M. (Ly) ◆	464,90	464,90
Part-Dieu(Fin)(Ly) ◆	106,30	106,30

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 AVRIL

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	40	40
Belvedere	1030	1039
BVRP	314,50	314,90
Coil	214,90	225
Electronique D2	105	104
FDM Pharma n.	145	150
Genset	630	609
Guyanor action B	10	9,85
High Co.	282	283
Infonie	87,50	88
Joliez-Regol	97	98
Mille Amis	55	58
Naturex	102	105
Olitec	930	935
Picogiga	234,90	234,90
Proxidis	19	19,20
R21 Santé	530	530
Stelax ◆	6,75	6,75

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MERCREDI 22 AVRIL

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	282	282
Sté lecteurs du Monde ◆	160	160
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	25,30

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; ♦ contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 21 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Solstice D	2371,41	2365,50

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

SYMBOLES

◊ cours du jour; ◆ cours précédent.

SPORTS Après de longs mois de travaux, les dix stades qui accueilleront la XVIe Coupe du monde de football (10 juin-12 juillet) sont fin prêts et respectent les normes qualitatives édictées par la Fédération internationale (FIFA). ● EN AVANT-PREMIÈRE, *Le Monde* a visité l'ensemble des sites pour apprécier la qualité des prestations proposées aux futurs spectateurs. ● TOUTES LES ENCEINTES sont désormais dotées de places assises, un aménagement qui n'a pas affecté leur capacité d'accueil originelle. ● LE PROBLÈME DES GRILLES, susceptibles de diminuer le champ de vision des premiers rangs, a été résolu sur huit des dix sites. ● LE COÛT DES AMÉNAGEMENTS, qui s'élève à 1,345 milliard de francs (compte non tenu de la construction du Stade de France, estimée à 2,672 milliards de francs), a été réparti entre l'Etat et les collectivités territoriales.

Les dix stades du Mondial de football au banc d'essai

Les travaux s'achèvent dans les différents sites qui vont accueillir les soixante-quatre matches de la Coupe du monde 1998. Tous disposent désormais de places assises. « Le Monde » a enquêté sur la qualité des prestations qui seront proposées aux spectateurs

ICI, on finit de changer les sièges. Là, on installe un écran géant. Ailleurs, on donne, au choix, un dernier coup de peinture ou un dernier coup de balai. A moins de deux mois du match d'ouverture Brésil-Ecosse, les travaux de mise aux normes des stades de la Coupe du monde de football 1998 s'achèvent. Un amateur de ballon rond qui reviendrait en France après deux ans d'absence serait surpris : il découvrirait, à Marseille, un Stade-Vélodrome en forme de navire ; à Lens, un Félix-Bollaert « assis » ; à Nantes, la Beaujoire enfin protégée du vent.

C'est l'effet Mondial. Avant même que la compétition débute, la France a un parc de stades modernes. A quoi ressemble-t-il ? Si l'on fait abstraction du Stade de France et de ses 80 000 places flambant neuves, la capacité totale des sites concernés n'a que très peu changé. Avant travaux, Bordeaux, Lens, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Paris, Saint-Etienne et Toulouse étaient en mesure d'accueillir ensemble 370 300 spectateurs. Désormais, le nombre de places disponibles s'élève à 374 800. Coût total de l'opération, financée à parts égales par l'Etat et les collectivités locales : 1,345 milliard de francs.

Certains jugeront l'investissement trop élevé. Mais en obtenant la XVIe Coupe du monde de football, la France a, de fait, accepté de se plier à l'exigence principale de la Fédération internationale (FIFA) : la généralisation des places assises dans les stades retenus. Or installer des sièges sur des gradins où les supporteurs se tiennent habituellement debout diminue de moitié la capacité d'accueil. Sauf à dépenser pour aménager la structure des lieux ou les reconstruire.

Le véritable gain réside dans le confort. Les autorités concernées par le bon déroulement des matches professionnels – dirigeants fédéraux, présidents de club, responsables des supporteurs et des forces de l'ordre, architectes – savent qu'un stade confortable est un stade sûr. Faire asseoir un spectateur à une place numérotée réservée, c'est lui ôter un important motif d'insatisfaction.

La présence de stadiers, l'existence de caméras de surveillance, l'assurance d'être protégé des intempéries ont *aussi* leur importance. De même que la qualité de la sonorisation, le prix des sandwiches ou la propreté des sanitaires. *« Des responsables anglais nous ont dit que, lorsque les toilettes de nos stades ressembleront à celles de l'Hôtel Mercure, nous n'aurons plus rien à craindre »*, explique Serge Bergamelli, directeur des sites au Comité français d'organisation (CFO).

LA QUESTION DES GRILLES

Si ces transformations ont permis à certaines enceintes de changer d'époque, un problème majeur a subsisté : celui de la visibilité. Le « bien-voir » est une notion abstraite dans un stade, d'autant plus *que le spectacle sportif est souvent* considéré comme un spectacle télévisé. Comme au théâtre ou au cinéma, il existe ici des inconditionnels du premier rang et des mordus du plan large, qui ne supportent pas la moindre atteinte à leur champ visuel.

Or les obstacles ne manquent pas autour de l'aire de jeu : panneaux publicitaires, photographes, caméras de télévision, piliers de la toiture, etc. Aucun n'est pire que les grilles qui séparent la pelouse des premiers gradins. A l'occasion du Mondial 98, deux stades en seront dotés (Lens et Saint-Etienne), deux autres ont adopté des systèmes amovibles (Saint-Denis et Toulouse), et deux encore (Lyon et Montpellier) un dispositif horizontal importé de Grande-Bretagne. Les autres ont choisi de ne rien installer.

La polémique sur les grilles d'enceinte, qui a longtemps opposé le CFO au ministère de l'intérieur, a occulté le problème, plus sensible, des *« grillages de sectorisation »* qui, dans plusieurs tribunes, séparent transversalement les groupes de supporteurs. Plusieurs sites ont renoncé à les démonter pour une raison simple : ne pas avoir à les remettre après la Coupe du monde. Car, dès la reprise du championnat de France, les stades devront se plier aux règlements de la Ligue nationale de football (LNF), bien plus stricts que ceux de la FIFA.

Pour l'heure, le CFO a tranché : *toutes les places dites de « mauvaise visibilité »* ont été répertoriées. Pendant le Mondial, elles seront occupées par des ayants droit (volontaires, personnel du CFO, fanfare, pompiers, etc.), voire par des titulaires de billets de catégorie inférieure. Le CFO a des obligations différentes de celles des clubs de première et deuxième divisions, qui occupent les lieux tout au long de l'année. Un événement aussi exceptionnel qu'une Coupe du monde se doit d'être suivi *in situ* dans les meilleures conditions.

Frédéric Potet

Le climat des sites concernés

RELEVÉS CLIMATIQUES MÉTÉO-FRANCE DE LA PÉRIODE 10 JUIN-12 JUILLET DES ANNÉES 1966 À 1995

	STATIONS MÉTÉO-FRANCE	TEMP. MINIMALE (moy. en °C)	TEMP. MAXIMALE (moy. en °C)	TEMP. MOYENNE (moy. en °C)	PRÉCIPITATIONS (cumul moyen en mm)	ORAGES (nombre de jours moyen)
BORDEAUX	BORDEAUX	13,6	24,5	18,9	62,2	4,9
LENS	LILLE	11,7	21,2	16,4	72,5	3,6
LYON	LYON-BRON	13,9	24,6	19,3	79,2	6,6
MARSEILLE	MARIGNANE	17	27,2	22	23,8	2,4
MONTPELLIER	MONTPELLIER	15,9	26,7	21,4	33,2	3,5
NANTES	NANTES	13	23,1	17,9	50,1	2,3
PARIS	PARIS-MONTSOURIS	14,3	22,8	18,4	57	3,1
SAINT-DENIS	PARIS-LE BOURGET	12,2	22,8	17,5	59,6	4
SAINT-ÉTIENNE	SAINT-ÉTIENNE	11,7	23,7	17,6	81,6	6,8
TOULOUSE	TOULOUSE-BLAGNAC	14	25,4	19,6	66,5	5

Source : Météo-France

A boire et à manger

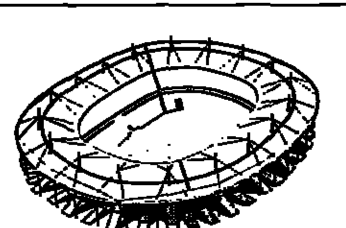
Sur les dix sites du Mondial 98, les spectateurs consommeront exactement les mêmes boissons et les mêmes aliments. Une gamme unique a été préparée. Aucune spécialité régionale ne sera vendue à l'intérieur des stades ni dans les périmètres de sécurité.

Voici ce qui pourra être acheté auprès des 1.300 points de vente répartis dans les stades : sodas, boissons gazeuses (50 cl), 15 francs ; jus d'orange (33 cl), 15 francs ; eau minérale (50 cl), 15 francs ; bière sans alcool (33 cl), 15 francs ; café (10 cl), 10 francs ; barres chocolatées et confiseries, 18 francs ; glaces, 18 francs ; chips (100 g), 18 francs ; pop-corn (125 g), 18 francs ; yaourt liquide (50 cl), 20 francs ; hot dog, 18 francs ; pizza, 18 francs ; merguez (la paire), 18 francs ; sandwiches (club pain de mie) ; 20 francs.

Les détenteurs de places « Prestige » auront droit à des repas chauds, compris dans le prix du billet, préparés par la société Lenôtre. Menu type : marinade de jeunes légumes à la coriandre et au safran ; pièce de veau rôtie aux navets fondants et jus de cébettes ; fromages affinés ; gâteau Opéra crème anglaise aux grains de café ; café ; chocolats fins.

SAINT-DENIS

Stade de France



● **Capacité** : 80 000 places.
● ***Coût des travaux*** : 2,672 milliards de francs.
● **Eclairage** : 1 600 lux.
● **Transports en commun** : le dispositif RATP-SNCF mis en œuvre lors des rencontres inaugurales sera reconduit. La station La Plaine-Stade de France (RER B) est à 600 m ; Stade de France-Saint-Denis (RER D) est à 1,2 km ; Saint-Denis-Porte de Paris (métro ligne 13) est à 400 m.
● **Parking** : outre les 5 000 emplacements réservés (professionnels, officiels, invités), il n'existe aucun parking public. Les automobilistes venant du Nord pourront se garer au Parc des expositions de Villepinte d'où ils prendront le RER.
● **Intempéries** : la pluie venant du sud-ouest, les dix premiers gradins de la tribune Est sont exposés. Le toit abrite la totalité des places mais sa hauteur (46 m) est trop importante pour s'opposer aux effets *du vent sur les premiers rangs.*
● **Grilles** : de hauteur variable (2,10 m), elles seront montées en fonction de la dangerosité des matches. Elles se trouvent dans le champ visuel des dix premiers rangs. Deux compartiments grillagés, dans les quarts de virage nord-est et sud-est (au niveau inférieur), sont destinés aux supporteurs les plus agités.
● **TRIBUNE OUEST**
Configuration : trois niveaux. Le niveau intermédiaire est presque entièrement occupé par la presse. Les officiels sont au niveau inférieur. Autour, 22 000 places sont destinées au public.
Visibilité : en raison de la forme en ellipse, le premier rang est entre 12 m et 15,50 m de la ligne de touche, le dernier à 90 m.
Sièges : pour le grand public, des coques avec dossier (largeur du *siège : entre 45 cm et 52 cm ; gradin* : 75 cm). Les « sièges premiers » à accoudoirs, de part et d'autres de la tribune de presse, *sont plus larges (54 cm) et reposent* sur des gradins plus profonds (82 cm).
● **TRIBUNE EST**
Configuration : trois niveaux. 24 000 places pour le public.
Visibilité : le premier rang est entre 12 m et 15,50 m de la ligne de touche, le dernier à 90 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
● **TRIBUNE SUD**
Configuration : trois niveaux. 17 000 places pour le public.
Visibilité : le premier rang est entre 16 m et 25,50 m de la ligne de but, le dernier à 90 m.
Sièges : coques avec dossier (largeur du siège : entre 45 cm et 52 cm ; gradin : 75 cm).
● **TRIBUNE NORD**
Configuration : trois niveaux. 17 000 places pour le public.
Visibilité : le premier rang est entre 16 m et 25,50 mde la ligne de but, le dernier à 90 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Sud.
● **Sanitaires** : 400 urinoirs ; *146 WC hommes ; 242 WC dames* ; 70 WC handicapés.

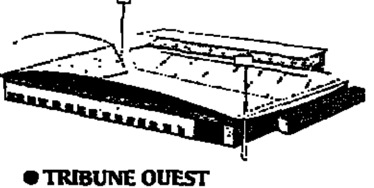
PARIS

Parc des Princes

● **Capacité** : 48 500 places (48 700 avant travaux).
● **Coût des travaux** : 66,4 millions de francs.
● **Eclairage** : 1 800 lux.
● **Transports en commun** : deux lignes de métro (9 et 10) et six lignes de bus (PC, 52, 62, 123, 126 et 175) desservent le stade. Dispositif renforcé les jours de match.
● **Parkings** : les automobilistes seront incités à utiliser des parcs de stationnement situés sur les stations des lignes de métro 9 et 10 dans un rayon inférieur à 300 m. Les jours de match, la Ville consentira une réduction de 50 % pour une durée maximale de six heures de stationnement.
● **Intempéries** : le Parc des Princes est entièrement couvert. Il est également totalement « fermé », ce qui a pour effet de limiter les courants d'air. La pluie, qui arrive de l'ouest, arrose les trois à quatre premiers rangs de la tribune Paris (est).
● **Grilles** : la pelouse est cernée par une fosse dominée par une petite herse qui ne gêne pas la visibilité. Plus problématiques sont les grillages de sectorisation – trois côté Boulogne, deux côté Auteuil, deux au niveau inférieur de chaque tribune latérale, trois au niveau supérieur de la tribune Paris.
● **TRIBUNE OUEST (présidentielle)**
Configuration : deux niveaux, prolongés latéralement par deux quarts de virages. Toute la partie centrale du niveau supérieur est occupée par la presse. 12 800 places de catégorie 1 et de catégorie 2 (les quarts de virage).
Visibilité : le premier rang est à 13,50 m de la ligne de touche, le dernier à 52 m.
Sièges : repliables avec dossier (largeur du siège : 40 cm ; gradin : 70 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 31 WC hommes ; 31 WC dames.
● **TRIBUNE EST (Paris)**
Configuration : deux niveaux. 19 500 places de catégorie 1 (partie centrale) et de catégorie 2 (quarts de virage).
Visibilité : le premier rang est à 13,50 m de la ligne de touche, le dernier à 58 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 31 WC hommes ; 31 WC dames ; 2 WC handicapés.
● **TRIBUNE SUD (Boulogne)**
Configuration : deux niveaux. 6 000 places de catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est à 29 m de la ligne de but, le dernier à 71 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 10 WC hommes ; 10 WC dames.
● **TRIBUNE NORD (Auteuil)**
Configuration : deux niveaux. 6 700 places de catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est à 29 m de la ligne de but, le dernier à 71 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 10 WC hommes ; 10 WC dames.

MARSEILLE

Stade-Vélodrome



● **Capacité** : 60 000 places (46 000 avant travaux).
● **Coût des travaux** : 391,9 millions de francs.
● ***Eclairage*** : *1 500 lux.*
● **Transports en commun** : deux stations de métro, Rond-Point-du-Prado (tribunes Ouest et Sud) et *Sainte-Marguerite-Dromel (tribunes* Nord et Est), sont à 300 m du stade.
● **Parkings** : les automobilistes arrivant du nord seront orientés vers un parking gratuit de 4 500 places au port de la Joliette. Ceux venant de l'est seront guidés vers le boulevard Michelet (2 200 places) et le quartier des Aciéries (1 500 places), proche du stade.
● **Intempéries** : trois tribunes sur quatre (Sud, Nord et Est) ne sont *pas couvertes. La moitié de la partie* basse de la tribune Ouest (21 rangées) l'est.
● **Grilles** : dans les tribunes situées derrière les buts, deux grillages de compartimentation affectent la visibilité. La pelouse n'est pas clôturée.
● **TRIBUNE OUEST (Jean-Bouin)**
Configuration : deux niveaux. Dans le niveau du bas, 11 500 places vendues au public (catégorie 1) et 500 réservées aux *officiels.*
Visibilité : le premier rang est à 9,50 m de la ligne de touche, le dernier à 37 m.
Sièges : coques avec dossier (largeur du siège : 45 cm ; gradin : 74 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 48 WC hommes ; 48 WC dames ; 6 WC handicapés.
● **TRIBUNE EST (Ganay)**
Configuration : un seul niveau. 20 000 places de catégorie 1, deux *petites poches en catégorie 2.*
Visibilité : le premier rang est à 9,50 m de la ligne de touche, le dernier à 80 m.
Sièges : coques avec dossier (largeur du siège : 45 cm ; gradin : 77 cm).
Sanitaires : *urinoirs* ; 51 WC hommes ; 61 WC dames ; 6 WC handicapés.
● **TRIBUNE NORD (Ray-Grassi)**
Configuration : un seul niveau, avec deux petits quarts de virage (14 000 places). La partie haute et centrale est en catégorie 2, la partie basse et les quarts de virage en catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est à 14,50 m de la ligne de but, le der*nier à 75 m.*
Sièges : fessiers (largeur du siège : 47 cm ; gradin : 75 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 28 WC hommes ; 42 WC dames.
● **TRIBUNE SUD (Chevalier-Roze)**
Configuration : un seul niveau, avec deux quarts de virage (14 000 places). La partie haute et centrale est en catégorie 2, la partie basse comme les quarts de virage en catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est à 14,50 m de la ligne de but, le dernier à 75 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 28 WC hommes ; 42 WC dames.

LYON

Gerland

● **Capacité** : 42 000 places (44 000 avant travaux).
● **Coût des travaux** : 213,6 millions de francs.
● **Eclairage** : entre 1 400 et 1 800 lux.
● **Transports en commun** : deux lignes de bus (l'une venant de la *gare de la Part-Dieu, l'autre de la* gare de Perrache) déposeront les spectateurs à 100 m du stade.
● **Parkings** : les lieux de stationnement seront déterminés en fonction des places de stade. Les spectateurs de la tribune Ouest pourront se garer à proximité (entre 300 et 500 m). Ceux des tribunes Est et Nord seront orientés vers le parking EDF-GDF, à 1 km, et seront conduits en navette. Les spectateurs de la tribune Sud iront *au parking Rambeau, à 3 km*, puis emprunteront des navettes. Ces parkings seront gratuits et les navettes payantes (10 francs l'aller-re*tour).*
● **Intempéries** : le stade est entièrement couvert. La pluie venant du Sud, les quatre premiers rangs de la tribune Nord sont exposés.
● **Grilles** : il n'y en a pas sur les tribunes latérales. Dans les virages, elles ont été remplacées, comme à Montpellier, par un dispositif type « Wembley », qui occupe les trois premières rangées.
● ***TRIBUNE OUEST*** **(Jean-Jaurès)**
Configuration : deux niveaux. Le niveau supérieur est occupé par la presse. Au niveau inférieur : 500 places pour les officiels et 5 300 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est à 12 m de la ligne de touche, le der*nier à 30 m.*
Sièges : coques à dossier court (largeur du siège : 45 cm, gradin : 75 cm).
Sanitaires : *urinoirs* ; 10 WC hommes ; 14 WC pour dames ; 4 WC handicapés.
● ***TRIBUNE EST (Jean-Bouin)***
Configuration : deux niveaux. 9 700 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est à *12 m de la ligne de touche, le der*nier à 38 m.
Sièges : identiques à la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 4 WC dames ; 2 WC handicapés.
● **TRIBUNE NORD (Tony-Garnier)**
Configuration : deux niveaux. 12 500 places de catégorie 2 et de catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est à 23 m de la ligne de but, le dernier à 62 m.
Sièges : *fessiers (largeur du* siège : 45 cm, gradin : 70 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 48 WC hommes ; 24 WC dames.
● ***TRIBUNE SUD*** **(Pierre-de-Coubertin)**
Configuration : deux niveaux. 12 500 places de catégorie 2 et de catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est à 23 m de la ligne de but, le dernier à 62 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 48 WC hommes ; 24 WC dames.

Six points forts de l'aménagement d'un stade

LIGNE DE TOUCHE

NIVEAU PELOUSE

1 TOITURE
En fonction de sa hauteur, les spectateurs sont plus ou moins biens abrités du soleil et de la pluie. La pluie tombe souvent de biais à cause du vent et les premiers rangs du bas peuvent ne pas être protégés.

2 VISIBILITÉ DU DERNIER RANG
Il s'agit de la distance (en mètres) qui sépare le spectateur assis au dernier rang *de la ligne* de touche.

3 VISIBILITÉ DU PREMIER RANG
Distance (en mètres) qui sépare le spectateur de la ligne de touche.

4 GRILLAGES DE SECTORISATION
Placés transversalement dans certaines tribunes, ils permettent de séparer les groupes de supporteurs.

5 GRILLES
Elles séparent la pelouse des premiers gradins. Elles sont dotées généralement de portes à verrouillage automatique afin d'évacuer le public sur le terrain en cas de panique.

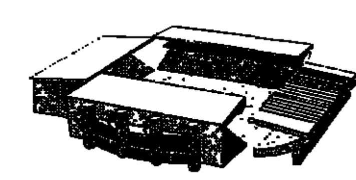
6 ÉCLAIRAGE
La FIFA exige une luminosité de 1 400 lux sur la pelouse.

Les places et leurs prix

● **Catégorie 1.** Prix d'un « Pass France 98 » (cinq ou six matches, selon les sites) : de 1 750 à 2 250 francs. Prix d'un billet à l'unité : de 350 à 2 950 francs (finale).
● **Catégorie 2.** Prix d'un « Pass France 98 » : de 1 250 à 1 550 francs. *Prix d'un billet à l'unité : de 250 à* 1 750 francs (finale).
● **Catégorie 3.** Prix d'un « Pass France 98 » : de 725 à 990 francs. Prix d'un billet à l'unité : de 145 à 200 francs (finale pour la 3e place). A Saint-Denis : de 185 à 950 francs (finale).
● ***Catégorie 4 (Saint-Denis).*** *Prix* d'un « Pass France 98 » : 780 francs. Prix d'un billet à l'unité : de 145 à 350 francs (finale).
● **Prestige et loges :** réservés aux entreprises auxquelles le Comité français d'organisation (CFO) a proposé des formules avec prestations complémentaires.

SAINT-ETIENNE

Geoffroy-Guichard



● **Capacité :** 36 000 places (42 000 avant travaux).
● **Coût des travaux :** 98 millions de francs.
● **Eclairage :** 1 500 lux.
● **Transports en commun :** le tramway (ligne 4) est le meilleur moyen pour se rendre au stade. Le point de dépose est situé à 600 m.
● **Parkings :** les lieux de stationnement seront déterminés en fonction des places de stade. Les automobilistes prendront ensuite le tramway ou des navettes (gratuit). Ceux de la tribune Ouest se gareront à la Doa (centre-ville). Ceux de la tribune Est iront au Parc des sports de Méons, à 4 km. Les spectateurs de la tribune Nord seront dirigés vers le pôle de la Viande, à 8 km. Ceux de la tribune Sud stationneront plaine Achille, à 1,5 km. Ils se rendront au stade à pied.
● ***Intempéries :*** *le stade est couvert*, mais les spectateurs assis au sud seront exposés au soleil entre 18 et 20 heures.
● **Grilles :** elles sont gênantes pour les trois premiers rangs côté ouest et pour les huit premiers rangs sur le reste du stade.

● **TRIBUNE OUEST**
Configuration : deux niveaux. La presse occupe la quasi-totalité du niveau supérieur, à l'exception de 1 300 places de catégorie 1 et de catégorie 2. Les premiers rangs de la partie inférieure sont réservés au public (catégorie 1).
Visibilité : le premier rang est à 7,50 m de la ligne de touche, le dernier à 48 m.
Sièges : coques avec un haut dossier (largeur du siège : 48 cm ; gradin : 80 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 32 WC hommes ; 48 WC dames ; 4 WC handicapés.

● **TRIBUNE EST (Henri-Point)**
Configuration : *deux niveaux.* 10 000 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est à 11 m de la ligne de touche, le dernier à 42 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 16 WC hommes ; 24 WC dames ; 2 WC handicapés.

● **TRIBUNE NORD (Charles-Parret)**
Configuration : deux niveaux. 8 900 places de catégorie 2 (niveau supérieur) et de catégorie 3 (niveau inférieur).
Visibilité : le premier rang est à 11 m de la ligne de but, le dernier à 51 m.
Sièges : coques avec haut dossier au niveau supérieur (largeur du siège : 48 cm ; gradin : 80 cm) ; fessiers au niveau inférieur (largeur du siège : 43 cm ; gradin : 76 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 16 WC hommes ; 24 WC dames.

● **TRIBUNE SUD (Jean-Snella)**
Configuration : deux niveaux. 8 600 places de catégorie 2 (niveau supérieur) et de catégorie 3 (niveau inférieur).
Visibilité : le premier rang est à 11 m de la ligne de but, le dernier à *49 m.*
Sièges : identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 16 WC hommes ; 24 WC dames.

NANTES

La Beaujoire



● **Capacité :** 38 600 places (34 600 avant travaux).
● **Coût des travaux :** 60 millions de francs.
● **Eclairage :** 1 400 lux .
● **Transports en commun :** le service bus (ligne 22) et de tramways (lignes 1 et 2) sera renforcé les jours de match. Le point de dépose se situe à environ 200 m du périmètre de sécurité.
● **Parkings :** parking Gachet (3 500 places) à 1,5 km du stade ; parking de la Prairie au Duc (2 500 places) à 8 km. Des navettes conduiront les spectateurs au stade. Le CFO-Nantes n'a pas indiqué si parkings et navettes seraient gratuits.
● **Intempéries :** les dix premiers rangs des virages Nord et Sud ne sont pas abrités par la toiture. S'il pleut, les spectateurs du bas se*ront arrosés. Pour les matches* joués en fin d'après-midi, les spectateurs de la moitié basse de la tribune Est auront le soleil de face.
● **Grilles :** elles mesurent 1,20 m de haut. Pour éviter de mécontenter les spectateurs, les deux premiers rangs n'ont pas été commercialisés. La présence de deux grillages de sectorisation dans le virage Nord (côté Ouest et côté Est) et d'un unique grillage dans le virage Sud (côté Est) gêne la vue.

● **TRIBUNE OUEST (Jules-Verne)**
Configuration : deux niveaux. Le niveau supérieur est occupé par la presse, les officiels et une partie de spectateurs payants. Au niveau inférieur : 5 300 places payantes.
Visibilité : le premier rang est situé à 10,50 m de la ligne de touche, le dernier à 61 m.
Sièges : pour le niveau inférieur, coques avec dossier (largeur du siège : 40 cm ; gradin : 75 cm). *Pour le niveau supérieur, fessiers* (largeur du siège : 40 cm, gradin : 70 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 8 WC hommes ; 11 WC dames.

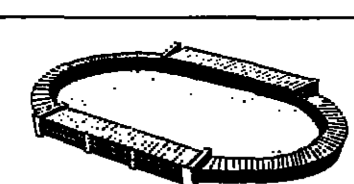
● **TRIBUNE EST (Océane)**
Configuration : deux niveaux, 9 200 places.
Visibilité : le premier rang est situé à 10 m de la ligne de touche, le dernier à 52 m.
Sièges : coques avec dossier (largeur du siège : 40 cm, gradin : 75 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 8 WC hommes ; 4 WC dames ; 25 WC handicapés.

● **TRIBUNE NORD (Erdre)**
Configuration : un seul niveau avec deux petits quarts de virage, 8 200 places.
Visibilité : le premier rang est situé à 18 m de la ligne de but, le dernier à 50 m.
Sièges : fessiers (largeur du siège : 40 cm , gradin : 75 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 10 WC hommes ; 6 WC dames.

● **TRIBUNE SUD (Loire)**
Configuration : un seul niveau avec deux quarts de virage, 7 300 places.
Visibilité : le premier rang est situé à 18 m de la ligne de but, le dernier à *50 m.*
Sièges : identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 10 WC hommes ; 6 WC dames.

BORDEAUX

Parc Lescure



● **Capacité :** 35 200 places (47 000 avant travaux).
● **Coût des travaux :** 75 millions de francs.
● **Eclairage :** 1 400 lux, mais les matches seront joués en diurne car la tribune de presse est à l'opposé de la tribune d'honneur, c'est-à-dire côté Est. Résultat : le soleil irisant, entre 20 heures et 21 heures, provoque un halo sur les images télévisées.
● **Transports en commun :** le point de dépose des lignes de bus 9 et 12 se situe avenue du Général-de-Larminat à environ 200 m du périmètre de sécurité. Les transports en commun seront gratuits les jours de match.
● **Parkings :** les automobilistes seront guidés, à partir des rocades de Bordeaux, vers un parking situé rive gauche à La Bastide (2 000 places), puis vers celui de Paludate (400 places), à côté de la gare Saint-Jean. Ils seront gratuits. Les parkings publics du centre-ville seront gratuits et gardés, à partir de midi, pour les spectateurs munis de billets. Des navettes gratuites conduiront tout *le monde à proximité du stade.*
● **Intempéries :** la toiture ne couvre qu'une petite partie du stade. Le niveau inférieur des virages et les dix-sept premiers rangs des tribunes latérales devront se prémunir du soleil ou de la pluie.
● **Grilles :** il n'y en aura pas.

● ***TRIBUNE OUEST* (Tribune d'honneur)**
Configuration : un seul niveau. 7 500 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est situé à 9 m de la ligne de touche, le dernier à 36 m.
Sièges : fessiers (largeur du *siège : 44 cm, gradin : 77 cm).*
Sanitaires : urinoirs ; 19 WC hommes ; 36 WC dames ; 6 WC handicapés.

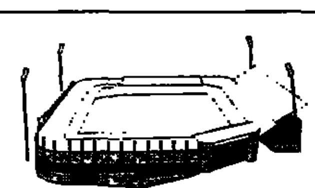
● **TRIBUNE EST**
Configuration : un seul niveau. Tout le haut de la tribune (abrité) est réservé à la presse. Dans le bas, 3 500 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est situé à 9 m de la ligne de touche, le dernier, avant les médias, à 22 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 19 WC hommes ; 36 WC dames ; 6 WC handicapés.

● ***TRIBUNE NORD***
Configuration : un authentique virage à deux niveaux. 11 000 places de catégorie 2 (le niveau supérieur, abrité) et de catégorie 3 (le niveau inférieur, non abrité).
Visibilité : la tribune étant en arc de cercle, le premier rang est situé *au mieux à 10 met au pis à 21,50 m,* le dernier étant au mieux à 29 m et au pis à 60 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 8 WC hommes ; 4 WC dames.

● **TRIBUNE SUD**
Configuration : identique à celle de la tribune Nord.
Visibilité : caractéristiques identiques à celles de la tribune Nord.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Ouest.
Sanitaires : urinoirs ; 8 WC hommes ; 4 WC dames.

MONTPELLIER

La Mosson



● **Capacité :** 35 500 places (23 500 avant travaux).
● **Coût des travaux :** 130 millions de francs.
● ***Luminosité :*** *1 400 lux.*
● **Transports en commun :** les bus 1, 2 et 14 déposent les spectateurs à 400 m du stade.
● **Parkings :** les automobilistes arrivant de l'autoroute seront orientés vers un parking de 5 000 places, à 8 km. Des emplacements sont *prévus en centre-ville, à 6 km.* Des navettes déposeront les spectateurs à 300 m de l'entrée. Prix du parking et de la navette : 20 francs.
● **Intempéries :** la tribune Sud n'est pas abritée.
● **Grilles :** un système « Wembley » – barrière horizontale qui ne gêne pas la vue et enferme celui qui voudrait la franchir dans une toile d'araignée d'élastiques tendus – a été mis en place.

● **TRIBUNE NORD (Roussillon, Haut-Languedoc)**
Configuration : deux niveaux. Dans le niveau du bas : 2 400 places vendues au public (catégorie 1). Le niveau du haut est occupé par la *presse et par les officiels.*
Visibilité : le premier rang est situé à 7 m de la ligne de touche, le dernier à 38 m.
Sièges : fessiers (largeur du siège : 45 cm ; gradin : 75 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 18 WC hommes ; 20 WC dames ; 5 WC handicapés.

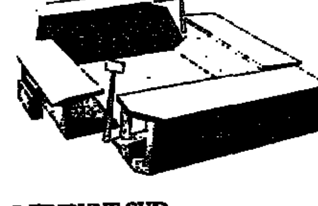
● **TRIBUNE SUD (Gévaudan, Cévennes, Aigoual)**
Configuration : trois niveaux. 13 300 places de catégorie 1 et de catégorie 2.
Visibilité : le premier rang est situé à 11 m de la ligne de touche, le dernier à 71 m.
Sièges : coques avec dossier (largeur du siège : 45 cm ; gradin : 75 cm et 71 cm pour le dernier étage).
Sanitaires : urinoirs ; 39 WC hommes ; 45 WC dames ; 6 WC handicapés.

● **TRIBUNE EST (Etang de Thau, *Petite Camargue, Larzac, Méditerranée*)**
Configuration : deux niveaux, avec deux quarts de virage. 7 800 places de catégorie 2 (le niveau supérieur et les quarts de virage) et de catégorie 3 (la partie inférieur).
Visibilité : *le premier rang est si*tué à 7,50 m de la ligne de but, le dernier à 35 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 17 WC hommes ; 12 WC dames ; 9 WC handicapés.

● ***TRIBUNE OUEST* (Corbières, Minervois, Canigou)**
Configuration : deux niveaux, avec deux quarts de virage. 6 200 places de catégorie 2 (le niveau supérieur et les quarts de virage) et de catégorie 3 (le niveau inférieur).
Visibilité : le premier rang est situé à 7,50 m de la ligne de but, le dernier à 35 m
Sièges : identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 15 WC hommes ; 10 WC dames ; 5 WC handicapés.

LENS

Félix-Bollaert



● **Capacité :** 42 000 places (49 500 *avant travaux).*
● **Coût des travaux :** 190 millions de francs.
● **Eclairage :** 2 000 lux.
● **Transports en commun :** pas de services urbains, mais seulement des bus de district reliant l'agglomération aux cités voisines.
● ***Parkings :*** un parc de 3 500 places est prévu sur une piste de l'aéroport (navette gratuite). En cas de saturation, le parking « Force 9 », à 700 m du stade, réservé aux cars, fournira 500 places. A Lens, stationnement gratuit.
● **Intempéries :** la toiture couvre les trois quarts *des places.* Les étages inférieurs seront exposés à la pluie.
● **Grilles :** seule la tribune d'honneur (Sud) n'en aura pas, le premier rang se trouve derrière un muret de 1,50 m. Les grilles (2,50 m) ont été maintenues autour des autres tribunes. Quinze imposantes portes à verrouillage automatique gênent la visibilité.

● **TRIBUNE SUD (Max-Lepagnot)**
Configuration : deux niveaux. La partie haute est occupée par les médias et par les officiels, à l'exception de 2 000 places de catégorie 1 sur les premiers rangs ainsi que du côté de la voie ferrée (Ouest). En partie basse, 2 200 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est situé à 12 m de la ligne de touche, le dernier à 42 m.
Sièges : repliables avec dossier (largeur du siège : 45 cm, gradin : 70 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 16 WC hommes ; 16 WC femmes ; 6 WC handicapés.

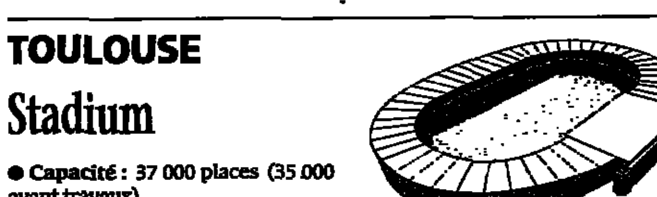
● **TRIBUNE NORD (Xercès-Louis et Tony-Marek)**
Configuration : deux niveaux, 8 500 places de catégorie 1.
Visibilité : le premier rang est situé à 4,65 m de la ligne de touche, le dernier à 30 m.
Sièges : repliables avec dossier au niveau supérieur (largeur du siège : 45 cm, gradin : 70 cm) ; fessiers au niveau inférieur (largeur du siège : 45 cm, gradin : 70 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 7 WC hommes ; 12 WC dames ; 6 WC handicapés.

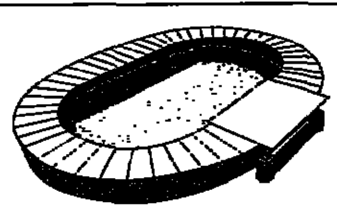
● **TRIBUNE EST (Elie-Delacourt)**
Configuration : deux niveaux. 12 500 places de catégorie 2, le reste en catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est *situé à 14 m de la ligne de but, le* dernier à 62 m. **Sièges :** identiques à ceux de la tribune Nord.
Sanitaires : urinoirs ; 8 WC hommes ; 19 WC dames ; 6 WC handicapés.

● **TRIBUNE OUEST (Henri-Trannin)**
Configuration : *deux niveaux.* 12 500 places de catégorie 2, le reste en catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est situé à 14 m de la ligne de but, le dernier à 62 m.
Sièges : fessiers (largeur du siège : 45 cm, gradin : 70 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 9 WC hommes ; 27 WC dames.

TOULOUSE

Stadium





● **Capacité :** 37 000 places (35 000 avant travaux).
● **Coût des travaux :** 120 millions de francs.
● **Luminosité :** 1 400 lux.
● **Transports en commun :** le métro ne dessert pas cette partie de la ville et les bus (lignes 1, 12 et 92) passent assez loin. Des navettes fluviales sur la Garonne transporteront *3 000 personnes entre le port de la* Daurade et l'île du Ramier, à 200 m du stade. Durée : 25 min. Prix : 15 francs l'aller.
● **Parkings :** Il sera possible de se garer dans le centre-ville (5 000 places), soit, gratuitement, à 2,5 km du stade et sur un parking de *délestage, à 2 km de là (navettes* gratuites).
● **Intempéries :** la toiture ne couvre pas les neuf premières rangées.
● **Grilles :** un système de grilles amovibles, montables en une demi-journée, existe. Il ne sera monté qu'en cas d'extrême nécessité. Il gêne la vue des sept ou huit premiers rangs. Quatre importants grillages de sectorisation séparent les quarts de virage (côtés Ouest et Est).

● **TRIBUNE NORD**
Configuration : deux niveaux. 6 800 places vendues au public (catégorie 1) ; 500 places réservées aux *officiels* dans le niveau bas, le haut étant occupé par la presse.
Visibilité : le premier rang est à 9 m de la ligne de touche, le dernier à 30 m.
Sièges : fessiers (largeur du siège : 45 cm ; gradin : 65 cm).
Sanitaires : urinoirs ; 13 WC *hommes ; 17 WC dames ; 5 WC han*dicapés.

● **TRIBUNE SUD**
Configuration : un niveau. 9 000 places de catégorie 1 (les gradins du haut, la partie centrale des gradins du bas) et catégorie 2.
Visibilité : le premier rang est à 8 m de la ligne de touche, le dernier à 38 m.
Sièges : fessiers (largeur du siège : 45 cm ; gradin : 65 cm ; 70 cm pour les rangées du haut).
Sanitaires : urinoirs ; 16 WC hommes ; 15 WC dames ; 3 WC handicapés.

● **TRIBUNE EST**
Configuration : *un niveau, avec* deux quarts de virage. 7 000 places de catégorie 2 (partie centrale et quarts de virage) et catégorie 3.
Visibilité : le premier rang est situé à 25 m de la ligne de but, le dernier à 53 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribune Sud.
Sanitaires : urinoirs ; 30 WC hommes ; 35 WC dames ; 4 WC handicapés.

● **TRIBUNE OUEST**
Configuration : un niveau, avec deux quarts de virage (7 000 places de catégorie 2, partie *centrale et quarts de virage) et ca*tégorie 3.
Visibilité : le premier rang est situé à 25 m de la ligne de but, le dernier à 53 m.
Sièges : identiques à ceux de la tribunes Sud.
Sanitaires : urinoirs ; 45 WC hommes ; 44 WC dames ; 4 WC handicapés.

L'exotisme, résidence secondaire de l'Occident

Du japonisme à la Cernuschi à l'orientalisme façon Christian Lacroix, le goût pour le « dépaysement » se porte bien

L'EXOTISME a eu, a encore mauvaise presse. Sartre a exécuté pour longtemps la littérature inspirée par l'outre-mer : *« Remplis de clinquant, de verroteries, de beaux noms étrangers, les livres de Morand sonnent le glas de l'exotisme. »* Cependant, faute de vraie nouvelle création littéraire dans ce domaine, on réédite Morand à tire-larigot et Loti, et le *Voyage à Tombouctou* de René Caillié, voire *La Madone des sleepings* de Maurice Dekobra.

L'attirance, parfois irraisonnée, pour un ailleurs supposé pimenté, se porte mieux que jamais, de la gastronomie au voyagisme, de l'art à la haute couture : *« Par-delà l'éternelle fascination de l'inconnu tel qu'on l'imagine, l'exotisme permet d'outrepasser les règles »*, proclame Christian Lacroix, au nom d'un métier qui ne serait rien sans soie, tussor, nankin, damas ou encore sans indienne, mousseline, taffetas, crêpe de Chine et autres matériaux inventés au-delà des mers.

L'exotisme est devenu une résidence secondaire de l'esprit occidental qui s'y repose de Descartes ou de Comte-Sponville. Néanmoins, dans une Europe où la créativité d'inspiration étrangère et la licence sexuelle font désormais partie des meubles, l'exotisme est mal vu dès qu'il s'accouple à l'érotisme. Sauf dans une poignée de pays bien connus qui tiennent lit ouvert au nom de leurs intérêts touristiques, l'exotisme vu d'Occident n'est légitime qu'en tant que muse ou qu'incitation au voyage. Le touriste européen moyen redoute d'être accusé de néocolonialisme sexuel. En revanche, les causes politiques lointaines portant pantalon bouffant ou toge safran bénéficient d'un préjugé favorable.

Plusieurs manifestations parisiennes illustrent actuellement la force de l'exotisme dans nos sociétés à la fois cultivées et matérialistes, hédonistes et travaillées par des remords historiques. L'avocat Henri Cernuschi (1821-1896) n'eut pas l'occasion comme Jacques Chirac de se rendre *quarante fois au Japon mais* une seule ; il n'en est pas moins l'inventeur du « japonisme » – et même de quelques *japoniaiseries*, y compris *post mortem* de faire placer son catafalque à l'ombre d'un bouddha géant...

POLISSONNERIES DE HAREM

Surtout que le fondateur du Musée d'art asiatique de la Ville de Paris, institution dont on célèbre cette année les cent ans, était libre penseur. Trêve de raillerie quand on découvre l'énergie dépensée par Cernuschi pour que la France regarde l'Extrême-Asie autrement que comme une *« curiosité »* ! Il y parvint, et son influence s'exerça jusque dans l'ordre domestique, par exemple à travers une théière en forme de lapin chinois diffusée par Christofle dès 1882.

L'ethnologue François Pouillon – fils de l'architecte qui remit à l'honneur dans ses hôtels algériens le style Exposition coloniale – s'est consacré à l'Afrique du Nord post-française pour y dénuder ce que le Maghreb a fourni à l'imagination occidentale. Dans le catalogue de l'exposition « Touches d'exotisme », notre *maghrébologue* se voile la face devant *« les polissonneries vulgaires entourant (en Occident) l'idée de harem »* mais salue *« le travestissement (de l'Occidental en Oriental), moyen sympathique de comprendre les manières du pays »*.

Point trop n'en faut puisque Pouillon n'approuve pas Isabelle Eberhardt (1877-1904), voyageuse russe convertie à l'islam, *« déguisée en spahi et caracolant comme un homme »* à travers le Sahara. Les *safaristes* de notre époque, vêtus en Savorgnan de Brazza pour filmer les lions fatigués du Kenya, sont tout aussi ridicules que la pauvre Isabelle, grandie, elle, par sa mort à vingt-cinq ans dans la crue d'un oued, sans guide pour la rattraper par sa saharienne.

Il ne sert à rien d'avoir su lire Karen Blixen, Burton, Leiris et Senghor si tel gilet à vingt poches, telle batterie de caméras fichent tout par terre dans l'œil du prochain. Côté littérature, *Les Carnets de l'exotisme* ont su décrire entre autres les délires de la *Stamboulimie* tandis qu'un jeune écrivain bourlingueur, Jean-Luc Coatalem, entend nous prouver qu'on peut faire à la fois exotique et sobre (*Le Monde* du 3 avril 1997).

La peinture de Claude Lagoutte (1935-1990) n'a rien d'exotique. Outre la France, il parcourut toutefois plusieurs contrées à pied, dont l'Inde et le Tibet, avec pour seul bagage ses carnets à dessins. Il estimait que, sauf impératif climatique ou politique absolu, il ne faut pas se grimer. Si vous voulez observer gens et paysages sans désagrément pour quiconque, *« vivez comme les populations, mangez comme elles, prenez les mêmes bus, etc. »*, conseillait-il. Le goût de l'*exôtikos*, « ce qui est étranger », peut d'autant mieux se satisfaire qu'il se manifeste à mi-voix. Ce ne sera compris que lorsque la jonction aura été opérée entre écologie et exotisme.

J.-P. Péroncel-Hugoz

Carnet de route

● **Expositions :**
« Images d'Orient » (œuvre de Paul Landowski). Musée-jardin Landowski, 14 rue Max-Blondat, 92100 Boulogne. Tél. : 01-55-18-46-41. Jusqu'au 14 juin.
« Henri Cernuschi, voyageur et collectionneur ». Musée Cernuschi, 7 avenue Vélasquez, 75008 Paris. Tél. : 01-45-63-50-75. Jusqu'au 22 juin.
« Touches d'exotisme, XIVe-XXe siècles ». Musée de la mode, 107 rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 01-44-55-57-50. Jusqu'au 31 décembre.

● **Lectures :**
La Cuisine des califes de David Waines, Actes-Sud, 120 p. 150 F.
Histoire de la Chine de René Grousset, Payot, 350 p. 180 F.
Voyages 1872-1913 de Pierre Loti, « Bouquins », 1160 p. 150 F.
Les deux vies d'Etienne Dinet, peintre en islam de François Pouillon, Balland, 315 p. 160 F.
Revue *Les Carnets de l'exotisme*, éd. Le Torii, BP 93, 86003 Poitiers.


NATALI FORTIER

Le sel de l'Autriche

Situé à cheval sur la Haute-Autriche, le pays de Salzbourg et la Styrie, le Salzkammergut a, depuis la préhistoire, fondé sa prospérité sur l'exploitation des gisements de sel gemme. D'où le nom (*Salz*, sel, *Kammergut*, domaine privé) de ce qui fut, jusqu'à la fin du XVIIIe, la chasse gardée des Habsbourg. Ces derniers y découvrirent les vertus des bains de saumure chaude et en firent une de leurs villégiatures favorites.

Ancien siège des salines impériales, Gmunden (à 100 km de Salzbourg, ville reliée à Paris par Lauda-Air, à partir de 1 300 F A/R, tél. : 0802-300-400) trône à l'extrémité du lac Traunsee sillonné, depuis 1871, par le *Gisela*, un vapeur à aubes survivant d'une époque où têtes couronnées, aristocrates et artistes célèbres fréquentaient ce lieu, archétype de l'Autriche lacustre : un écrin de montagnes, une petite ville paisible et élégante, un clocher à bulbe et un château romantique posé sur un lac, miroir d'un décor presque trop parfait, à l'image des paysages environnants, si bien peignés et jardinés. *« Vraiment célestes »*, écrivait Schubert à ses parents. *« Mortel »*, tranchait l'écrivain autrichien Thomas Bernhard pour lequel *« le Salzkammergut est merveilleux pour quelques jours, mais meurtrier pour qui y reste plus longtemps »*.

***« Merveilleux »*, confirmera le visiteur de passage qui cède à la flânerie le long de l'esplanade, un œil sur les cygnes, l'autre sur la rive opposée, sauvage et escarpée, avant d'aller savourer le silence ouaté des rues pavées uniquement troublé par le crissement d'un tram centenaire et les sons cristallins du carillon en céramique de l'hôtel de ville égrenant les heures. Des heures passées douillettement au Wiener Café, au Rathaus Café ou au Café Grellinger, à boire un chocolat chaud onctueux.**

Côté hébergement, on a le choix entre l'Austria (tél. : 00-43-7612-71925) aux chambres spacieuses (à partir de 500 F la chambre) avec vue sur le lac et le Schloss Hotel (tél. : (0)7612-64905). Possibilité, également, de loger chez l'habitant ou à la ferme (à partir de 150 F la chambre avec petit déjeuner). On peut préférer une bonne auberge rurale, le Gasthof Windlegern, près de Neukirchen, et une belle terrasse, celle du Traunsee, à Traunkirchen.

A portée d'excursions (renseignements à l'Office du tourisme régional auprès de Marianne Grashäftl, tél. : 07612-74451), les téléphériques du Grünberg et du Feuerkogel, le parc animalier Hochkreut, les villages d'Altmünster, d'Ebensee et de Traunkirchen dont l'église abrite une étonnante chaire en forme de barque illustrant la pêche miraculeuse des apôtres. Un peu plus loin, Bad Ischl vit encore dans l'atmosphère surannée d'une station thermale fin de siècle où la famille impériale venait régulièrement « prendre les eaux ». C'est ici que François-Joseph, surnommé « le prince du sel », s'éprit de la future impératrice Elisabeth, la célèbre « Sissi ». Halte recommandée : le café Zauner, véritable caverne d'Ali Baba de la gourmandise. En été, cure d'opérettes en souvenir de Franz Lehar, auteur de *La Veuve joyeuse*, qui y vécut jusqu'à sa mort.

A une vingtaine de kilomètres, Hallstatt, un village-acrobate dont les 1 300 habitants vivent comme suspendus au flanc du Salzberg, sur la rive du Hallstatter See. Avec des maisons arc-boutées entre montagne et lac et un torrent dévalant le long des escaliers vers une placette d'opérette. Seule la présence, là-haut sur la montagne, des salines du Salzberg, toujours en activité, justifie le choix d'un site aussi incommode. Un site récemment inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco.

De retour vers Salzbourg, difficile de ne pas s'arrêter à St Wolfgang, à l'Auberge du Cheval-Blanc, au bord du Wolfgangsee, histoire de vérifier que *« le bonheur vous attend à la porte »* ainsi que le proclame la célèbre opérette.

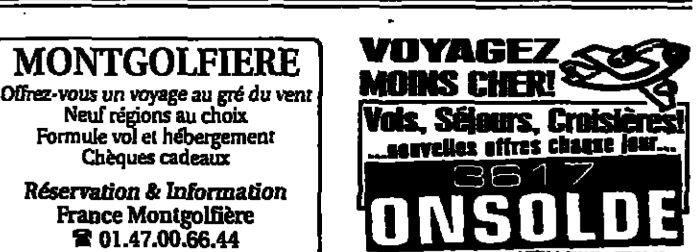
Patrick Francès

PARTIR

■ **CROISIÈRES À MACH 2.** Spécialiste des croisières aériennes, en vol subsonique ou supersonique, Gallic Aviation programme des évasions haut de gamme autour d'une thématique géographique (un tour du monde, du 3 au 18 août, et une croisière boréale, du 14 au 26 juillet, vers le soleil de minuit via Saint-Pétersbourg). Plus ciblé, un week-end de Pentecôte en Concorde est programmé du 30 mai au 1er juin : 2 heures 40 pour gagner Terre-Neuve, ses icebergs, ses baleines et ses macareux. A 28 500 F par personne, de Paris, avec 2 nuits en chambre double (*ajoutez* 2 000 F pour une chambre individuelle), six repas et deux soirées, certains trouveront l'addition salée ; d'autres, au contraire, considéreront que cette escapade à mach 2, n'a pas de prix, et ils seront même prêts à débourser 1 850 F supplémentaires pour aller serrer la main des cousins de Saint-Pierre-et-Miquelon.
★ **Gallic Aviation, 153, rue de la Pompe, 75116 Paris, tél. : 01-45-53-20-50.**

■ **WEEK-ENDS ORNITHOLOGIQUES.** Les marais salants de Guérande comptent parmi les écosystèmes les plus riches du littoral atlantique, et attirent de nombreux oiseaux dont la très rare oie bernache. Dans le cadre d'un nouveau forfait week-end, l'Hôtel Bellevue Plage, un établissement 3 étoiles situé à La Baule, programme, le samedi, une sortie découverte (oiseaux et flore) avec un animateur de la Ligue pour la protection des oiseaux, une balade complétée par une visite de la *Maison du Sel*. S'y ajoute une seconde sortie, le dimanche, en chaland, dans le parc naturel régional de Brière, vaste territoire d'eau douce et de terre, sanctuaire pour les loutres, visons et autres ragondins. Le forfait (985 F par personne en chambre double et petits déjeuners, jusqu'en juin, autour de 1 100 F en juillet-août) comprend 2 nuits, un dîner gastronomique et les deux visites.
★ **Hôtel Bellevue Plage, 27, boulevard de l'Océan, 44500 La Baule, tél. : 02-40-60-28-55.**

■ **THALASSO ANTI-FOOT.** Spécialement conçu par l'Hôtel Miramar et l'Institut Louison-Bobet de Port-Crouesty (Morbihan) à l'intention des femmes qui, dans la perspective de la prochaine Coupe du monde de football, dépriment déjà à la simple vue d'un stade ou d'un ballon rond, ce forfait de 6 jours/6 nuits comprend, pour 6 875 F par personne l'hébergement en chambre double et demi-pension, 4 soins par jour, une croisière dans le golfe du Morbihan, une visite didactique au marché de Vannes, une conférence diététique et une balade à pied ou à vélo avec un animateur sportif dont on ne précise pas s'il est, lui aussi, réfractaire au ballon rond. A noter que, valable du 15 juin au 2 août, ce forfait spécial fera également l'affaire de celles qui ne supportent pas le Tour de France.
★ **Renseignements au tél. : 02-97-67-68-00.**







Souvent nuageux avec des pluies

UNE VASTE ZONE dépressionnaire se situe au large de l'Irlande pour les prochaines 48 heures. Un front peu actif finira de traverser la moitié est du pays tandis qu'une nouvelle perturbation abordera la Bretagne jeudi en fin de matinée.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Le ciel se voile dans la matinée et la pluie arrive sur la Bretagne. Elle atteindra la Normandie et les pays de Loire dans l'après-midi et quelques éclaircies reviendront alors sur la Bretagne. Le vent de sud-ouest sera modéré. Les températures varieront entre 13 et 18 degrés.

Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Le ciel sera souvent nuageux avec quelques pluies faibles sur le Nord-Picardie le matin. Dans l'après-midi quelques éclaircies perceront. Les températures seront très douces, entre 17 et 21 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Le ciel sera souvent mitigé et plus nuageux sur les régions de l'Est. Le soleil se montrera par moments. Les températures seront très douces, entre 20 et 25 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Le ciel sera souvent nuageux avec quelques ondées le matin, puis le ciel deviendra variable et de nouvelles pluies arriveront sur Poitou-Charentes en soirée. Les températures seront comprises entre 17 et 21 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Le ciel sera souvent nuageux. L'impression sera plus agréable sur Rhône-Alpes, avec seulement un ciel voilé. Les températures de l'après-midi seront comprises entre 18 et 23 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – En Corse, le ciel se couvrira par le sud et il tombera un peu de pluie. Sur les autres régions, le ciel sera souvent voilé après quelques nuages côtiers matinaux. Le thermomètre indiquera 17 à 23 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 23 AVRIL 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	26/29 C	KIEV	5/11 S	VENISE	11/19 S	LE CAIRE	16/25 S
				POINTE-A-PIT.	24/30 S	LISBONNE	11/19 S	VIENNE	9/20 S	MARRAKECH	12/24 S
				ST-DENIS-RÉ.	23/28 P	LIVERPOOL	9/14 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	17/25 C
				EUROPE		LONDRES	10/15 P	BRASILIA	19/29 S	PRETORIA	15/29 S
				AMSTERDAM	9/19 S	LUXEMBOURG	9/18 N	BUENOS AIR.	16/20 C	RABAT	11/18 S
FRANCE métropole		NANCY	10/24 N	ATHENES	12/19 S	MADRID	8/20 S	CARACAS	26/31 S	TUNIS	16/20 P
AJACCIO	10/18 P	NANTES	9/16 N	BARCELONE	10/20 N	MILAN	7/21 C	CHICAGO	6/19 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	10/17 S	NICE	11/17 S	BELFAST	8/13 N	MOSCOU	2/15 S	LIMA	21/27 S	BANGKOK	26/37 S
BORDEAUX	10/19 S	PARIS	12/21 S	BELGRADE	8/19 S	MUNICH	3/19 S	LOS ANGELES	12/16 N	BOMBAY	25/33 S
BOURGES	12/20 S	PAU	7/17 N	BERLIN	10/19 S	NAPLES	11/24 S	MEXICO	12/20 N	DJAKARTA	27/32 C
BREST	8/13 P	PERPIGNAN	12/21 S	BERNE	6/19 S	OSLO	5/11 S	MONTREAL	3/15 S	DUBAI	27/38 S
CAEN	9/16 N	RENNES	8/17 P	BRUXELLES	10/19 S	PALMA DE M.	12/19 P	NEW YORK	10/16 N	HANOI	24/33 N
CHERBOURG	6/14 N	ST-ETIENNE	11/19 S	BUCAREST	7/15 N	PRAGUE	6/18 S	SAN FRANCS.	12/14 P	HONGKONG	25/27 P
CLERMONT-F.	10/20 N	STRASBOURG	8/24 S	BUDAPEST	8/18 S	ROME	10/22 S	SANTIAGO/CHI	4/19 S	JERUSALEM	12/21 S
DIJON	11/23 N	TOULOUSE	11/17 N	COPENHAGUE	6/11 S	SEVILLE	9/24 S	TORONTO	4/19 S	NEW DEHLI	22/38 S
GRENOBLE	9/24 S	TOURS	10/18 N	DUBLIN.	7/14 N	SOFIA	6/17 S	WASHINGTON	9/19 C	PEKIN	14/21 P
LILLE	11/19 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	6/22 S	ST-PETERSB.	3/9 S	**AFRIQUE**		SEOUL	18/23 P
LIMOGES	8/16 S	CAYENNE	26/28 P	GENEVE	8/18 S	STOCKHOLM	4/12 P	ALGER	12/18 P	SINGAPOUR	28/33 N
LYON	10/22 S	FORT-DE-FR.	24/30 S	HELSINKI	0/12 N	TENERIFE	12/16 S	DAKAR	21/27 S	SYDNEY	16/20 P
MARSEILLE	10/21 S	NOUMEA	24/29 S	ISTANBUL	7/10 P	VARSOVIE	7/14 S	KINSHASA	23/32 C	TOKYO	19/23 C

Situation le 22 avril à 0 heure TU

Prévisions pour le 24 avril à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **THAÏLANDE.** Air New Zealand est le nouveau partenaire de la Thai, ce qui permet aux passagers de la compagnie thaïlandaise membres du programme de fidélité Royal Orchid Plus de cumuler des miles en voyageant sur les lignes d'Air New Zealand.

■ **PROCHE-ORIENT.** Emirates, la compagnie aérienne des Emirats arabes unis, met à la disposition des passagers des cartes téléphone et fax de 2, 4 ou 8 unités, correspondant à des montants de 16, 32 ou 64 $, chaque communication étant facturée 8 $ par minute. Ces cartes seront en vente à bord des avions de la compagnie.

■ **FRANCE.** Le tronçon de l'autoroute A20 entre Cahors-sud et Montauban (Tarn-et-Garonne) sera ouvert à la circulation début juillet, six mois avant la date prévue. Le péage est de 16 francs pour les 40 km de cette portion d'autoroute.

JARDINAGE

Retour d'une vedette oubliée, le dahlia

GLOIRE des jardins jusqu'à la fin des années 60, le dahlia fut ensuite mal vu : ses couleurs étaient jugées trop vives, son port, il est vrai un peu raide, ne se mariait guère avec un goût marqué pour les jardins aux couleurs fondues, pour les *mixed borders* aux tons subtilement dégradés, à l'agencement aussi précieux que la distribution des couleurs sur une toile de Monet. Le bon sens finissant par prévaloir, le dahlia revient en force. Faciles à cultiver, peu sujetes aux maladies, solides, géantes, naines ou de taille moyenne, généreuses en floraison, ces plantes ont quitté la planche de potager où elles étaient cultivéess pour les bouquets, et retrouvent le jardin. Leur place ?

Celle d'un roi. Il existe peu de plantes à fleurs dont les qualités sont si nombreuses. Le dahlia est originaire d'Amérique centrale et équatoriale – comme la capucine. C'est une plante dont on peut encore apercevoir des plants sauvages le long des routes de ces lointains pays : en Equateur, en Bolivie, notamment, pousse un dahlia aux petites fleurs jaune safrané ravissantes, vraisemblablement le *Dahlia coccinea*. Il a été importé en Europe en vue d'être consommé, mais le goût de ses tubercules charnus, translucides et passablement gluants, n'a pas provoqué l'enthousiasme des populations affamées qui ne tarderont pas à trouver dans la pomme de terre – elle aussi originaire d'Amérique du Sud – un aliment dont on n'imagine pas que l'on ait pu s'en passer jusque-là.

Les fleurs simples des spécimens sauvages ne tardèrent pas à devenir doubles, car si cette plante se reproduit aisément et fidèlement par division des souches, elle a la particularité de produire des graines en abondance, de pouvoir s'hybrider facilement et d'être fort variable. Au XIXe siècle, le dahlia connut un engouement incroyable, et *Le Nouveau Jardinier* de 1889 consacre trois pages à cette plante dédiée au botanise suédois André Dahl : *« Il est difficile de faire un choix au milieu d'une production aussi considérable de variétés dont le nombre s'accroît encore de jour en jour ; aussi nous nous abstiendrons d'en citer aucune. D'ailleurs rien n'est plus embrouillé que la nomenclature des dahlias, et nous n'avons pas la prétention de la tirer au clair. Nous ne nous arrêterons pas davantage aux caractères que doivent revêtir les dahlias de choix, parce que ces caractères sont susceptibles de se modifier sans cesse. »*

La situation n'ayant pas changé, nous nous abstiendrons nous aussi de recommander des variétés et des spécimens précis. Parlons couleurs, taille, utilisation et culture. Le dahlia se décline dans une gamme de coloris presque infinie qui va du blanc au violet foncé, en passant par le jaune, le rose, l'orange, le mauve, le rouge, une vraie palette de peintre, d'autant que chacune de ces couleurs se divise elle-même en une incroyable variété de nuances qui changent en fonction du degré d'épanouissement des fleurs, de l'exposition et de l'heure ! Ne manque que le noir et le bleu.

Parlons taille : du dahlia nain ne dépassant par 30 centimètres au géant frôlant les 2 mètres, il y a le choix. Parlons forme et taille des fleurs : simple, double, cactus, pompon, là encore le choix ne manque pas. Un conseil ? Evitez ceux dont les fleurs sont énormes (parfois 30 centimètres de diamètre), à la moindre averse, elles ont une fâcheuse tendance à s'effondrer sous le poids de l'eau ; préférez celles dont les fleurs sont simples ou doubles mais de taille raisonnable et faites attention aux jaunes acides qui sont parfois gueulards.

Le dahlia s'achète sous forme de tubercules vendus dans des petits sacs de plastique remplis – ou non – de tourbe sèche. Il faut soigneusement inspecter ces sacs et bien regarder si les tubercules ne sont ni moisis, ni déjà trop germés. Variétés, couleurs choisies, il va falloir planter. Où ? Les nains peuvent faire de ravissants premiers plans de massifs... là où tulipes et narcisses fleurissent au printemps. Les moyens prendre la relève des pivoines, des phlox et des grandes marguerites blanches, les grands faire de somptueux fonds de massifs.

Creuser un trou d'environ 30 centimètres en tous sens dans une terre bien ameublie, jeter une poignée d'engrais complet que l'on mélangera soigneusement à celle du fond, poser le tubercule, mettre en place un tuteur solide pour les variétés hautes et moyennes, recouvrir le tout, bien arroser. Dès que les bourgeons sortiront du sol, faire une barrière anti-limaces et escargots – ils raffolent des jeunes dahlias. Il suffira ensuite d'arroser régulièrement les plants jusqu'à la floraison, qui interviendra dès juillet si on les plante maintenant. Pour peu que les plants soient bien arrosés, débarrassés de leurs fleurs fanées et éventuellement traités contre l'oïdium (une sorte de farine blanche qui recouvre les feuilles) et les pucerons, les dahlias fleuriront jusqu'aux premières gelées et connaîtront leur apogée en septembre-octobre... en même temps que les asters, les chrysanthèmes de jardin et les rosiers remontants.

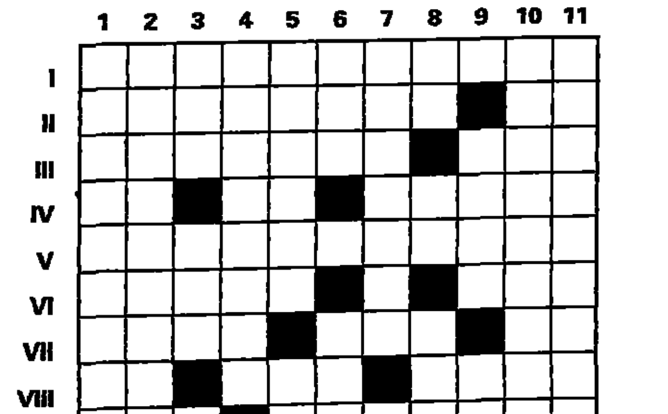
Alain Lompech

Précautions d'hiver

Les premières gelées détruisent le feuillage des dahlias. A ce moment-là deux solutions : couper les tiges dix centimètres au-dessus du sol et arracher soigneusement les souches qui seront débarrassées de l'excès de terre et entreposées dans un local bien ventilé et hors gel jusqu'au printemps suivant ; couper les tiges et laisser les tubercules en terre. Protégés par un épais matelas de feuilles mortes, ils peuvent ainsi résister à des gelées de moins dix degrés – ils devront alors être divisés tous les deux ans. Une erreur à ne pas commettre : la souche du dahlia grossissant rapidement (une racine munie d'un ou deux bourgeons en donne cinq ou six après un an de culture), de nombreux jardiniers les replantent souvent intactes. Or le dahlia ne fleurit jamais aussi bien que quand on plante de petits tubercules. Il faut donc les diviser chaque année ou au moins tous les deux ans – quitte à mettre trois tubercules par trou. Un dahlia en donnant cinq au bout d'un an, on se retrouve vite avec de quoi faire des cadeaux qui seront toujours appréciés.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98097

♦ SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Préparateurs physiques. – II. Palmées mais pas plongeuses. Affirmation. – III. Félins d'Amérique du Sud. Parasite. – IV. Bas de gamme. Un peu d'importance. Eut avec Ulysse une aventure assez cochonne. – V. Préparation de viande froide. – VI. Vas de pis en pis. Forme de savoir. – VII. Nouvelle. Sa prise finit mal. Mesure pékinoise. – VIII. Article. Le plus long en Afrique. Elimas. – IX. Pour voyager artificiellement. Provoquent. – X. Rendue en partant. Rencontre de deux plans. – XI. Abri forestier. Fatigués.

VERTICALEMENT

1. Remuer les sens en tous sens. – 2. Ouvertures tardives. – 3. Descendu. Ailes britanniques. Peine éternelle. – 4. Ses guerres prirent fin avec l'édit de Nantes. Personnel. – 5. Toutes petites quantités. Vue de l'esprit. – 6. Lettres de Vittel et de Mitterrand. Base alimentaire. – 7. Petit noir vite fait bien fait. Gourmandise bretonne. – 8. Préposition. Au cœur de la cité. Passera au feu. – 9. Cubiste de la première heure. Commune de l'Orne. – 10. Comme une voix de charme. – 11. Leur philosophie, c'est le progrès.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98096

HORIZONTALEMENT

I. Carambolage. – II. Aviculture. – III. Nivelée. Ans. – IV. Ave. Eunecte. – V. Para. Et. Hie. – VI. Egards. INA. – VII. Séide. Avenu. – VIII. Négligées. – IX. If. Noix. – X. Tortue. ANPE. – XI. Suret. Aïeul.

VERTICALEMENT

1. Canapés-lits. – 2. Avivage. Fou. – 3. Riverain. Rr. – 4. Ace. Ardente. – 5. Mule. Dégoût. – 6. Bleues. Lie. – 7. Otent. Aix. – 8. Lu. IVG. Ai. – 9. Arachnéenne. – 10. Gentiane. Pu. – 11. Sée. Usnel.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26
PRINTED IN FRANCE

BRIDGE PROBLÈME N° 1785

LE TOURNOI MACALLAN

Les jeunes Norvégiens Helgemo et Helness ont dominé le Tournoi Macallan, qui se déroulait à Londres au début de l'année, en terminant l'épreuve avec la moyenne fantastique de 70,5 %. Dans la donne suivante, ils jouaient contre les jumeaux anglais Jason et Justin Hackett. Avant d'étudier cette donne, cachez les mains des adversaires en Est-Ouest.

	♠ 8 7 5 ♡ R D 8 6 ♢ A D 4 ♣ A R 9	
♠ V 3 2 ♡ V 7 5 2 ♢ V 9 6 2 ♣ 10 3	N / O E / S	♠ 10 9 6 ♡ 4 3 ♢ R 10 8 7 3 ♣ D 7 6
	♠ A R D 4 ♡ A 10 9 ♢ 5 ♣ V 8 5 4 2	

Ann. : E. don. N.-S. vuln.

Ouest Justin	Nord Helness	Est Jason	Sud Helgemo
–	–	2 ♢	contre
4 ♢	4 SA	passe	5 ♡
passe	6 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le 6 de Carreau (en pair-impair), *comment Helgemo, en Sud, a-t-il joué* pour gagner le PETIT CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

Réponse

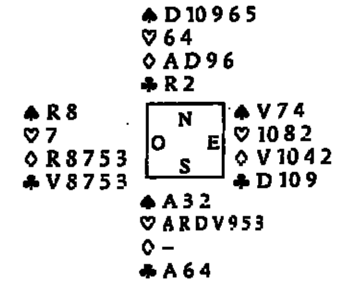
Avec leurs enchères agressives, les jumeaux anglais ont peut-être fait manquer en Nord-Sud un meilleur chelem à Trèfle ou même à sans atout.

Voici la ligne de jeu d'Helgemo : après avoir pris l'entame avec l'As de Carreau, il coupa un Carreau, remonta au mort par le Roi de Trèfle et coupa son dernier Carreau. Ensuite, il débloqua l'As de Cœur et retourna au mort par l'As de Trèfle, puis il joua le Roi et la Dame de Cœur. Les atouts n'étant pas répartis, il *joua quatre fois Pique*. Sur le quatrième Pique (la douzième levée), Ouest coupa avec le Valet de Cœur, mais il dut, à la dernière levée, présenter son Valet de Carreau, qui fut alors coupé par *le 8 de Cœur* de Nord !

Les frères Hackett, malgré leurs enchères explosives, furent sévèrement battus par Helgemo-Helness sur le score de 58 à 2...

EXCEPTIONNEL STRATAGÈME

La ruse est la seule planche de salut lorsqu'une situation est désespérée. Même contre les plus grands champions, elle peut s'avérer efficace, comme dans cette donne qui a été jouée à La Haye, il y a huit ans, lors d'un grand tournoi « sur invitation ».



	♠ D 10 9 6 5 ♡ 6 4 ♢ A D 9 6 ♣ R 2	
♠ R 8 ♡ 7 ♢ R 8 7 5 3 ♣ V 8 7 5 3	N / O E / S	♠ V 7 4 ♡ 10 8 2 ♢ V 10 4 2 ♣ D 10 9
	♠ A 3 2 ♡ A R D V 9 5 3 ♢ – ♣ A 6 4	

Ann : S. don. N.-S. vuln.

Sud Chagas	Ouest Chemla	Nord Branco	Est Mari
2 ♣	passe	2 ♢	passe
2 ♡	passe	2 ♠	passe
3 ♡	passe	4 SA	passe
5 ♣	passe	5 SA	passe
7 ♡	passe	passe	passe

Ouest a entamé le 3 de Trèfle. *Comment Chagas a-t-il gagné* ce GRAND CHELEM À CŒUR, théoriquement infaisable ?

Note sur les enchères

L'ouverture de « 2 Trèfles » était forcing de manche, mais avec la réponse automatique de « 2 Carreaux » en Nord. La suite des enchères était normale, même le Blackwood à « 4 SA » et la réponse de « 5 Trèfles » (zéro ou trois As). Le BW des Rois garantissait tous les As et demandait au partenaire d'aller au grand chelem.

Philippe Brugnon

DISPARITIONS

François Daulte

Un érudit de l'impressionnisme français

L'HISTORIEN D'ART suisse François Daulte est mort samedi 18 avril à l'âge de soixante-treize ans. Né le 26 juin 1924 à Vevey, dans le canton de Vaud, François Daulte, après un diplôme de muséologie de l'Ecole du Louvre, obtient son doctorat en histoire de l'art en 1953. Il devient alors l'un des érudits de l'impressionnisme et du postimpressionnisme français. Il s'en fait moins l'analyste que le chroniqueur et le connaisseur au sens anglo-saxon du terme, celui de l'attribution et de l'expertise. Auteur de nombreux ouvrages, le plus clair de son travail se compose de catalogues raisonnés, ceux de Renoir, de Sisley et de Bazille. Aussi apparaît-il comme l'un des meilleurs connaisseurs du marché de l'art dans un pays, la Suisse, qui est réputé abriter des collections privées et des marchands de premier ordre. Il consacre des monographies à Bonnard et Marquet, mais aussi à Brianchon et Oudot, et signe plusieurs livres plus généraux consacrés à l'impressionnisme.

En 1955, il fonde les Editions de la Bibliothèque des arts à Lausanne et à Paris, où a été publié l'essentiel de son œuvre. Nommé conservateur-commissaire général des expositions du Musée Jenish à Vevey, il organise des expositions impressionnistes en Suisse, aux Etats-Unis et au Japon, tout en défendant les peintres de son pays, notamment ceux de la Suisse romande. *Il poursuit ultérieurement* ses activités de commissaire ou de conseiller d'expositions à Lausanne, auprès de la Fondation de l'Hermitage. Elu en 1966 correspondant étranger de l'Académie des beaux-arts, dans la section des membres libres, il devient en 1981 membre associé étranger de l'Académie des beaux-arts.

Philippe Dagen

■ **VIRGINIA MOURA**, dirigeante historique du Parti communiste portugais, est morte dimanche 19 avril, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle avait adhéré au PCP, dont elle fut membre du comité central dans la clandestinité, en 1933. Surnommée la *« pasionaria de Porto »* pour avoir été pendant longtemps la seule femme à participer à des manifestations dans cette ville, Virginia Moura fut arrêtée une dizaine de fois par la police politique salazariste.

■ **TREVOR HUDDLESTON**, archevêque britannique, est mort lundi 20 avril à l'âge de quatre-vingt-quatre ans, dans sa communauté religieuse de Mirfield, dans le Yorkshire. Il avait consacré une grande partie de sa vie à la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Arrivé dans ce pays au début des années 40, l'archevêque Huddleston était vite devenu un militant antiapartheid actif. Il a été l'un des fondateurs, en 1959, du Mouvement antiapartheid, qu'il a un temps présidé.

■ **Mgr ALBERTO BOVONE**, qui avait été nommé cardinal par le pape Jean Paul II au mois de janvier (*Le Monde* du 20 janvier), est mort samedi 18 avril des suites d'une longue maladie, à l'âge de soixante-quinze ans. Né le 11 juin 1922 à Frugarolo (Piémont), le prélat était depuis 1996 préfet de la congrégation de la cause des saints chargée d'instruire les procès en béatification et canonisation. Il fut auparavant le secrétaire du cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la congrégation de la doctrine de la foi.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Chantal et Christian BUCHER
ont le plaisir d'annoncer la naissance de

Bérénice, Maria,

le 8 avril 1998, à Strasbourg.

3, rue Brûlée,
67000 Strasbourg.

Mme Yves GROSRICHARD
a la grande joie d'annoncer la naissance de son cinquième arrière-petit-enfant,

Eloïse,

sœur de
Julie,
au foyer de
Sandra et de Stéphane,

le 14 avril 1998, à Paris.

1, square Trudaine,
75009 Paris.

Mme Françoise LONGY
et
M. Philippe de ROUILHAN,
ses parents,
et Antoine,
son frère,
sont heureux d'annoncer la naissance de

Sophie de ROUILHAN,

le 12 avril 1998, à Paris.

9 *bis*, rue de Valence,
75005 Paris.
2, square Grangé,
75013 Paris.

Anniversaires de naissance

– A

Théa BEDOS-DELAVILLE,

en cadeau d'anniversaire, ces quelques vers qui illustrent son prénom :

« Théa, souviens-toi toujours du Grand [Secret,
Hanté des voix passées qui te murmurent :
[Ah, Enfant aux cheveux frais,
[nous avons tant aimé,
Avec tant de courage ;
[...et la Vie était là ! »

– 23 avril 1980, Trappes,
23 avril 1998, Albi.

Aujourd'hui,

Pierre-Michaël

a dix-huit ans : il entre dans *Le Monde*.
Joyeux anniversaire !

Stéphane, Odile, Michel.

Noces de diamant

– De Bonifacio et Ormes, en passant par Marseille, Lancie, Bizerte, Tunis, Paris et Baden-Baden,

Emilia et Edmond OURSET

fêtent leurs soixante ans de mariage, le 23 avril 1998, à Beyrouth.

De la part de
France et René Guynamant,
Jeanne et Jean-Marie Merseille,
Roger Ourset,
leurs enfants,
Chantal et Laurent,
Béatrice et Michel,
Delphine, Camille,
leurs petits-enfants,
Sophie, François et Alexandre,
leurs arrière-petits-enfants.

Décès

– François-Noël, Vincent et Raphaëlle Besse-Desmoulières,
son époux et ses enfants.
Les familles Lorit, Surdon, Thoraval et Uberti,
ont la tristesse de faire part du décès de

**Martine
BESSE-DESMOULIÈRES,**
chevalier des Palmes académiques,
ingénieur d'études
au Centre d'études
et de recherches européennes
de l'université Paris-I,

survenu le 18 avril 1998.

Ils admirent le courage avec lequel elle a lutté contre la maladie.

L'incinération aura lieu le vendredi 24 avril 1998, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, où l'on se réunira à 16 h 30. Entrée directe au crématorium du cimetière du Père-Lachaise par la place Gambetta.

Cet avis tient lieu de faire-part.

90, rue d'Hauteville,
75010 Paris.

– Mme Robert Bouchayer, née Colette Michalon,
son épouse,
Patrick et Dominique Bouchayer,
Dominique et Antoine Menard,
Yannick et Luc Delons,
Monique et Pierre Bouteille,
Maïk et Philippe Vichot,
ses enfants,
Brice, Alix, Capucine, Féréol, Nathalie, Raphaël, Julie, Romain, Chloé, Audrey, Jules, Maxime, Nicolas, Lou,
ses petits-enfants,
Toute sa famille,
Mme Pascale Blondel,
ont la tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Robert BOUCHAYER,

survenu à Chuzelles, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée à Vienne, en la cathédrale de Saint-Maurice, le vendredi 24 avril, à 14 heures.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La Martinière,
38200 Chuzelles.

– M. et Mme Joël Delafond,
M. et Mme Olivier Daulte,
Charlotte et Lucas Delafond,
Mme Claude Vuilleumier,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Daulte,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Raymond Chatelanat,
M. et Mme Wes Sorenson,
leurs enfants et petits-enfants,
Les descendants de
M. Edouard Mourgue-Molines,
Les descendants de
M. Alfred Chatelanat,
ont la douleur d'annoncer le décès, survenu à son domicile, le 18 avril 1998, de

M. François DAULTE,

leur cher père, beau-père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami.

La cérémonie religieuse aura lieu le jeudi 23 avril, à 14 h 30, au temple d'Aubonne.

Domicile de la famille :
Ch. de la Girarde 16,
1066 Epalinges,
9, rue Mandar,
75002 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

*Or nous savons que toutes choses
concourent au bien de ceux
qui aiment Dieu.*

– La Bibliothèque des arts
a le profond chagrin de faire part du décès de

M. François DAULTE,
fondateur et président
de la maison d'édition.

– M. Christian Langlois, président,
M. Arnaud d'Hauterives, secrétaire perpétuel,
Et tous les membres de l'Académie des beaux-arts,
ont la tristesse de faire part du décès de leur confrère,

François DAULTE,
membre associé étranger
de l'Académie des beaux-arts
de l'Institut de France,
officier dans l'ordre national
du Mérite,
chevalier dans l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 18 avril 1998, dans sa soixante-quatorzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 avril, à 14 h 30, au temple d'Aubonne (Suisse).

Cet avis tient lieu de faire-part.

Académie des beaux-arts,
23, quai de Conti,
75006 Paris.

(Lire ci-contre.)

Marguerite LINETZKY

est décédée le 15 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-un ans.

Selon sa volonté, ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

240, avenue de Bellevue,
01480 Jassans-Riottier.

– Dolorès Dziczeck-Lyotard,
son épouse,
David Lyotard,
Corinne et Michel Enaudeau,
Laurence et Rémi Kahn,
ses enfants,
Jacques Enaudeau,
Mathias Kahn,
Alexandre Demoule,
ses petits-enfants,
Josette de La Thébaudière,
sa sœur et ses enfants et petits-enfants,
ont le grand chagrin d'annoncer la mort de

Jean-François LYOTARD,
philosophe,

survenue le 21 avril 1998.

Les obsèques auront lieu le samedi 25 avril.

On se réunira à 14 h 30, à l'entrée principale du cimetière du Père-Lachaise, boulevard de Ménilmontant.

7, rue Bailly,
75003 Paris.

– Hermine et Stéphane Dziczeck,
ses beaux-parents,
Marianne, Hermine, Isabelle, Eric, Curt, Hilda, Siegfried,
ses belles-sœurs et beaux-frères, et leurs enfants,
ont la douleur d'annoncer la mort de

Jean-François LYOTARD,

survenue le 21 avril 1998.

7, rue Bailly,
75003 Paris.

– Emory University (Atlanta, Georgia),
Le Département de Français et d'Italien,
Et le Département de Philosophie,
ont la douleur d'annoncer le décès de

Jean-François LYOTARD,
Robert W. Woodurff Professor.

– Le conseil d'administration,
Et l'assemblée collégiale du Collège international de philosophie
ont la grande tristesse de faire part de la disparition du philosophe

Jean-François LYOTARD,

l'un de ses fondateurs et président.

Ils partagent le chagrin de sa famille et de tous ses amis.

(*Le Monde* du 22 avril.)

– Mme Agnès Melin,
son épouse,
Ses enfants et petits-enfants,
font part du décès de

Pierre Alexandre MELIN,
chevalier de la Légion d'honneur,
administrateur en chef
de classe exceptionnelle
de la France d'outre-mer,

survenu à Paris, le 17 avril 1998.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 23 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Nicolas-du-Chardonnet, 29, rue des Bernardins, Paris-5e.

3 *bis*, rue Watteau,
92400 Courbevoie.

– La Maison de l'Amérique latine,
Ses nombreux amis,
éprouvent une immense tristesse à l'annonce de la disparition de

Octavio PAZ.

(*Le Monde* du 21 avril.)

– Michel Poliet,
son époux,
Denis Poliet et Catherine *Chapelain*,
Antoine Poliet,
Pascal Poliet et Sandrine Ruiz,
ses enfants,
William, Matthieu et Sandra Poliet,
ses petits-enfants,
Denise Diatkine,
sa sœur,
Danielle Kalmanson
et Nicole Chantereau,
ses belles-sœurs,
Jean-Nicolas et Artémis Diatkine,
Laurence Kalmanson,
ses neveu et nièces,
ont la douleur de faire part du décès de

**Colette POLIET,
née KALMANSON,**

survenu le 17 avril 1998, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, avenue de Saxe,
75007 Paris.
6, rue de Bièvre,
75005 Paris.

– Tous les membres de la Société internationale de psychopathologie de l'expression (SIPE)
ont la tristesse de faire part du décès du

professeur Robert VOLMAT,
son président fondateur
et président d'honneur,

survenu le 13 avril 1998, à Besançon.

En témoignage de considération et d'affection des
Dr Claude Wiart,
élève, ami, collaborateur, successeur, coprésident d'honneur,
Dr Guy Roux,
président en exercice,
Pr V. Andreoli,
président de section à la WPA,
ses collègues et amis des premières recherches.

42, rue des Ecoles,
75005 Paris.
27, rue Maréchal-Joffre,
64000 Pau.

– Mme Michel Wiart-Griffith,
Mme Jacqueline Wiart-Pluvinage,
ses enfants et petits-enfants,
Le docteur et Mme Claude Wiart,
Mme Michèle Guérin,
Mme Edouard Silvy,
Mme Josée Wietzenrieth,
Me Guy Bernard, M. Charles Hilty,
M. Jean Manusardi,
Et tous ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Michel WIART,
avocat honoraire
près la cour d'appel de Paris.

L'inhumation a eu lieu à Cassis (Bouches-du-Rhône), le 16 avril 1998, dans la plus stricte intimité.

Claude Wiart,
42, rue des Ecoles,
75005 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Rectificatif

– Les obsèques de

Maurice WERTHER

auront lieu le jeudi 30 avril 1998, à 10 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

(Au lieu du mercredi 29, comme il a été annoncé dans *Le Monde* daté du 22 avril.)

Anniversaires de décès

– *In memoriam*.

Le 23 avril est le onzième anniversaire de la mort de

Gérard BEZAULT.

Il aurait cinquante-six ans.

– Il y a deux ans,

David LEIBA

nous quittait.

Il est si présent dans nos cœurs.

– Il y a dix ans aujourd'hui, le 23 avril 1988, nous quittait

**le professeur
Jacques PEYREGA.**

Que tous ceux qui l'ont estimé et aimé gardent son souvenir.

Conférences

**« Paris et la guerre
au XIXe siècle »**
par Hervé Robert,
docteur en histoire contemporaine,
le lundi 27 avril 1998, à 18 heures,
Palais abbatial
de Saint-Germain-des-Prés,
5, rue de l'Abbaye, Paris-6e.
Conférence publique organisée
par le Centre d'études d'histoire
de la défense.

Mardi 28 avril, à 20 h 30 :
**« Face au monde contemporain,
l'actualité des valeurs du judaïsme
et du christianisme. »**
débat entre Mgr Gaston Poulain, évêque de Périgueux, et M. Joseph Sitruk, G.-R. de France, inaugurant le cycle du Collège des études juives de l'AIU, en collaboration avec l'Institut catholique de Paris.
**« Y a-t-il une
morale judéo-chrétienne » ?**
(Une quarantaine de conférences, du 28 avril au 27 mai, à l'AIU, 45, rue La Bruyère, 75009 Paris, PAF).
Renseignements : 01-53-32-88-55.

Communications diverses

Prix Reporter au Japon 1998

L'Association de presse France-Japon va attribuer, avec le soutien d'Air France, Japan Air Lines, Chemins de fer du Japon, Osaka House Foundation et l'ambassade du Japon, deux bourses (titres de transport et aide pécuniaire) à de jeunes journalistes et étudiants journalistes.

Clôture candidatures : 3 juin 1998.

Renseignements : APFJ, 14, rue Cimarosa, 75116 Paris.
Tél. : 01-47-27-30-90.

CULTURE

LE MONDE / JEUDI 23 AVRIL 1998

CINÉMA **Jacques Martineau et Olivier Ducastel, deux débutants, ont oser relever le défi de la comédie musicale. *Jeanne et le garçon formidable* est une splendide histoire d'amour au temps du sida, colorée, fluide, portée par d'excellents acteurs : Virginie Ledoyen, dont la beauté sensuelle irradie le film, Mathieu Demy et Jacques Bonnafé. ● DEUX VÉTÉRANS américains retrouvent leur inspiration. Francis Ford Coppola, en détournant à son profit, dans *L'Idéaliste*, le film à procès. Robert Altman en filmant, dans *Jazz'34, Remembrances of Kansas City Swing*, une jam session débridée. ● *THE BIG LEBOWSKI*, des frères Coen, qui fait écho au *Grand Sommeil*, de Raymond Chandler, et *Bolche Vita*, un film hongrois sensible sur deux Russes errant dans Budapest après la chute du mur, sont les deux autres réalisations convaincantes de la semaine *(page 27).***

Une histoire d'amour enchantée au temps du sida

Jeanne et le Garçon formidable. Deux parfaits inconnus composent, en chansons, une œuvre de couleurs et d'affects sur la passion et la mort. Un film enjoué et coquin, irradié par la beauté de Virginie Ledoyen

Film français d'Olivier Ducastel et Jacques Martineau. Avec Virginie Ledoyen, Mathieu Demy, Jacques Bonnafé, Valérie Bonneton, Frédéric Gorny, Denis Podalydès. (1 h 45.)

Passé la première séquence du film, le spectateur dispose d'une certitude et d'une interrogation – ce qui n'est déjà pas mal. Il a vu Virginie Ledoyen en réceptionniste-standardiste d'une société de tourisme flirter avec les hommes auxquels elle a affaire, satelliser autour d'elle un ballet de gags et de désirs, de jeux de couleurs et d'affects. Ce ballet s'achève par un chœur chanté et dansé des techniciens de surface de l'entreprise (c'est les Blacks qui font le ménage). La certitude est qu'on vient d'assister au début d'une comédie musicale enjouée et coquine, ce qui, dans le paysage du cinéma contemporain, n'est pas banal. L'interrogation porte sur la capacité du film à tenir semblable pari.

La deuxième séquence est elle aussi chantée, par Jacques Bonnafé à Virginie Ledoyen ; il lui parle de l'amour, et du sida. Là on se dit que ces Ducastel et Martineau, dont on ne sait rien, poussent un peu loin le bouchon. Et en même temps on ne peut pas ne pas être saisi par l'émotion précise et simple qui émane de la scène, grâce à la justesse des mots employés, à l'attention avec laquelle les cadres et les distances sont choisies, les gestes mesurés – ou démesurés –, les couleurs, les décors, les éléments de costumes assemblés. Pour tenir, vaille que vaille, cette gageure d'une comédie musicale « sur » (comme on dit) le sida. Mais d'abord, et enfin, une splendide histoire d'amour.

Une histoire qui se construit en allant du simple au compliqué, du petit au grand, en commençant par les détails, pour toucher à l'amour, la mort, les garçons et les filles et *tutti quanti*, en douceur, sans pathos ni prêche. Jeanne est tombée (physiquement) sur Olivier, et presque aussitôt ils se sont aimés (physiquement, très), ça s'est passé comme dans les chansons justement, pas un dimanche au bord de l'eau, un lundi dans le métro, quelle importance ? L'important, il est dans la confiance culottée que Ducastel et Martineau font au cinéma, dans l'audace de tenter les aventures d'images et de récit les plus improbables. Ils ne les réussissent pas toutes. Et alors ?



LAURENCE TREMOLET

Virginie Ledoyen et Mathieu Demy, dans « Jeanne et le garçon formidable ».

Alors il y a la beauté, sensuelle et vive, de Virginie Ledoyen, qui irradie le film de l'intérieur avec une générosité de madone et une alacrité de lutine. Aussi formidable, Jeanne, qu'Olivier, le garçon, c'est-à-dire Mathieu Demy, dont on se soucie bientôt comme de son premier parapluie qu'il soit fils d'un certain Jacques D. D'un lit à l'autre, celui de l'amour, celui de l'hôpital. Dans les draps du premier il y a les miettes du petit-déjeuner, dans les draps du deuxième, la mort, voilà tout, voilà le film. Entre Jeanne et Olivier, entre Virginie et Mathieu, circule un courant évident, qui fait honneur aux acteurs (les seconds rôles aussi, à commencer par Bonnafé, se révélant de plus un chanteur singulier) mais est d'abord la réussite de Ducastel et Martineau.

Les conventions de la comédie musicale passent remarquablement là où elles devraient paraître les plus artificielles : dans les scènes intimistes. Grâce à une réalisation fluide et proche, qui accompagne le mouvement des corps, joue en souriant sur la distance aux mots, volontiers lestes, et met en place les voiles de la pudeur envers ce qui est difficile à regarder et à entendre : pas les corps, ni les paroles du désir, mais la douleur et la maladie, l'impuissance et la rage contre l'impuissance. Le film n'a pas la force noire de *Encore/Once More*, tourné par Paul Vecchiali, sa mise en scène n'en est pas moins affirmation de choix, politiques et artistiques.

Jeanne et le Garçon formidable ne marche pas à la nostalgie du musical comme *Tout le monde dit « I Love you »*, de Woody Allen, ni n'en pervertit les codes comme *On connaît la chanson*, d'Alain Resnais. Les deux auteurs ont pris le parti de jouer le jeu franco, sans finasserie. Et ça marche – ou plutôt ça danse – alors même que le film se maintient dans la tonalité du murmure – les scènes de groupe sont moins réussies. C'est que le murmure seul convient pour fredonner cette vérité bébête et essentielle : ça vaut le coup de vivre.

Jean-Michel Frodon

★ En même temps que le film paraît son scénario, édité par Arte et Hachette dans la collection « Scénars ». (128 pages. 42 F.)

Jacques Martineau et Olivier Ducastel, deux débutants au défi de la comédie musicale

« NOUS, on vient de la province. » Est-ce Jacques M. ou Olivier D. qui l'a dit ? Impossible de se souvenir. Ce n'est pas qu'ils se ressemblent, ni d'ailleurs qu'ils fassent contraste. Dans un casting pour former un duo, ils seraient recalés d'emblée : ni opposés ni semblables. C'est d'ailleurs ce qu'ils disent, en soudant d'un *« nous »* amusé la diversité de leurs approches et de leurs compétences, qui leur a permis de faire ensemble cet enfant prénommé *Jeanne*. La province, ils l'avancent comme un signe extérieur de modestie, pour souligner aussitôt que ce n'était pas la même (Martineau vient de Nice, Ducastel de Lyon *via* Rouen). Ils ont trente-six ans chacun et des parcours *« qui se sont croisés contre toute logique apparente »*.

PORTRAIT

La rencontre, « contre toute logique apparente », d'un agrégé de lettres et d'un monteur

Jacques Martineau est agrégé de lettres (qu'il enseigne à Paris-X), il a étudié le chant au conservatoire, milité à Act Up depuis sa création. Voilà cinq ans, il rencontrait un tout jeune producteur, Cyriac Auriol, qui rêvait de porter à l'écran une comédie musicale. Inconditionnel de Jacques Demy, Martineau s'emballe pour le projet. Il suggère de faire du sida le thème et balaie illico l'objection contre un tel rapprochement : *« La musique était pour moi indispensable sur ce sujet. Ce que disent les chansons, on ne peut pas le dire avec des dialogues. »* Et d'ajouter : *« Des gens ont cru que j'étais capable d'écrire ce scénario, moi qui n'en avais jamais écrit. »*

Ces « gens » (Cyriac Auriol rejoint par Pauline Duhault, son associée dans la production de ce qui est, pour eux aussi, un premier long métrage) n'avaient pas tort : le script, alors affublé du titre affriolant *Olivier a le sida*, était effectivement remarquable. Assez pour qu'un musicien, Philippe Miller, se lance dans la composition des chansons. Et pour qu'un ancien élève de l'Idhec (Institut des hautes études cinématographiques) devenu monteur voie resurgir sa vocation de réalisateur : *« J'ai lu le script, j'ai été jaloux : j'aurais voulu l'écrire. J'étais certain qu'il y avait un film dans ce scénario, je voyais les images »*, dit Olivier Ducastel. Premier point qui va sceller l'affinité entre Martineau et Ducastel : celui-ci fut assistant sur le dernier film de Demy, *3 places pour le 26*.

La suite connaîtra des aléas qui ont entraîné le report du film – au grand dam de Martineau, ravi d'avoir des images solaires plutôt que les plans hivernaux imaginés au départ, mais tout de même contrit d'avoir dû figurer la manifestation d'Act Up en été, alors qu'elle a lieu chaque 1er décembre. La suite, malgré tout, est un assez sidérant conte de fées : le cinéma et l'audiovisuel français passent en général, et non sans raison, pour frileux. Deux producteurs débutants cherchant le financement nécessaire (raisonnable, mais nullement dérisoire : 24 millions de francs) à ce qu'un réalisateur débutant flanqué d'un scénariste tout aussi débutant mette en scène une comédie musicale, pas même rap ni techno, sur l'amour pour un garçon séropositif, relève de la galéjade.

Et puis non : France 2 est partant ; M 6 aussi ; et Canal Plus. Arte est enthousiaste mais cède le pas à des chaînes en mesure d'apporter davantage. La distributrice, Fabienne Vonnier, consent un soutien en amont *« très généreux »*. Ce projet aura fédéré les curiosités, suscité les envies, grâce au scénario, à la maquette réalisée avec Miller, puis au « préfilm » tourné grâce à une aide *ad hoc* attribuée par l'avance sur recettes, et qui contribuera au déblocage des autres financements. Après, sur le plateau, l'un réalise, l'autre pas (Ducastel, pas Martineau), mais tous deux mettent en scène – au sens de la conception, du regard porté sur les comédiens, de la quotidienne réflexion en commun sur *« ce qu'on a fait, ce qu'on va faire »*.

C'est dur de réaliser une comédie musicale, aujourd'hui ? Ils se regardent, un peu amusés, un peu las. On leur a souvent posé la question depuis qu'ils ont commencé d'accompagner le film dans les salles de province, pour une série d'avant-premières suscitant souvent des débats passionnés. Sans doute, c'est dur. Mais ils ne s'en sont apparemment pas rendu compte.

J.-M. F.

Francis Ford Coppola révise le film de procès

L'Idéaliste. Une fiction intimiste servie par une réalisation discrètement brillante

Film américain de Francis Ford Coppola avec Matt Damon, Danny De Vito, Claire Danes, Jon Voight, Mickey Rourke. (2 h 15.)

L'Idéaliste, le nouveau film de Francis Ford Coppola est d'autant plus beau que cette beauté est cachée. Il s'agit, à l'origine, d'une énième adaptation d'un roman de John Grisham, ancien avocat spécialisé dans le suspense juridique, devenu machine à produire des best-sellers dont les transpositions cinématographiques donnent des « films de procès », lieux de théâtraux affrontements, où s'engendrent de douteux cas de conscience, où s'effectue toujours victorieusement le dévoilement cathartique de la vérité. De prime abord, *L'Idéaliste* semble n'avoir d'autre ambition que de composer avec les conventions du genre, pour proposer le récit d'un passage à l'âge adulte.

Ruby Baylor (Matt Damon) est un jeune homme d'origine modeste qui vient de finir des études de droit. Son ambition est de devenir avocat dans le but de fuir une jeunesse marquée par la violence familiale. Il découvre une réalité où la quête de la justice importe moins que la nécessité de trouver des affaires à plaider pour vivre. Son initiation prendra la forme de trois « cas » dont il aura à s'occuper et qui s'entrelacent au cours du récit : une vieille dame qui veut déshériter ses enfants cupides, une jeune femme battue par son mari (réminiscence de ce que fut le passé du héros), une mère à qui sa société d'assurances refuse de prendre en charge les soins de son fils leucémique.

LES SALAUDS ET LES JUSTES

Tous les ingrédients sont donc réunis pour exalter la lutte du droit contre la force, de l'individu contre la machine, de l'honnêteté contre la magouille. Mais le film de Coppola complique subtilement cette dialectique simpliste. Ruby Baylor est flanqué d'un associé pittoresque et roué (Danny De Vito), usurpant parfois la fonction d'avocat qu'il n'a pas acquise, fouillant les poubelles de la partie adverse, s'appuyant sur des preuves volées, sollicitant son ancien employeur, un juriste ripou joué par Mickey Rourke, en fuite dans un quelconque paradis fiscal et qui trouvera la jurisprudence faisant basculer le procès. En subtilisant fugitivement la vedette et le contrôle des événements au héros du film, De Vito et Rourke incarnent le versant sombre qui vient tempérer tout idéalisme.

Evitant la plupart des scènes attendues, pratiquant à la perfection l'art de l'ellipse, empruntant quelquefois d'inattendus mais indispensables chemins de traverse, Coppola retourne l'idéologie-type du film à procès. La tristesse qui envahit progressivement *L'Idéaliste* alors que les « bons » semblent marquer des points provient de l'inexorable sentiment que le pouvoir reste du côté de la violence et de l'argent (ce que la résolution des affaires du mari tabasseur et de la société d'assurances confirmeront).

Si le film de Coppola procède d'une grande veine critique et démocratique du cinéma américain, ce n'est pas parce que tous les personnages auraient une chance d'être sauvés. Quelle idée ! Ici les salauds sont des salauds, les justes des justes. Mais parce que mise en scène et direction d'acteur placent chacun à l'endroit où il doit être. Coppola retrouve le grand secret de la mise en scène invisible et précise, la respiration infime et continue d'une réalisation discrètement brillante. L'utilisation de l'écran large, la façon dont les lieux et les corps y sont disposés racontent une histoire, distincte de celle du scénario, où Coppola retrouve l'intimisme de ses films les plus émouvants.

Jean-François Rauger

Robert Altman retrouve son souffle avec des jazzmen

Jazz'34, Remembrances of Kansas City Swing. Une « jam session » enthousiasmante

Film américain de Robert Altman. Avec Geri Allen, Don Byron, James Carter, Ron Carter, Cyrus Chestnut, Jesse Davis, Tyrone Clark, Ôlu Dara, Curtis Fowlkes, Clark Gayton, Craig Handy, Victor Lewis, Russell Malone, Kevin Mahoganny, Christian McBride, David Murray, David « Fathead » Newman, Nicholas Payton, Joshua Redman, Mark Whitfield, James Zollar. (1 h 12.)

Aimablement pédagogique, la voix de Harry Belafonte explique le dispositif : souhaitant donner un coup de borsalino au jazz tel qu'il s'épanouit en la bonne ville de Kansas City dans les années 30, Robert Altman eut l'idée de reconstituer le décor d'un club de l'époque, et de *« demander à des musiciens d'aujourd'hui de jouer dans l'esprit (et les costumes) d'alors »*.

Dans le cadre du Hey-hey club, celui-là même où s'affrontèrent, saxo en main, Lester Young et Coleman Hawkins, une forte troupe de souffleurs, tappeurs et gratteurs se rassemble pour une succession de morceaux entrecoupés d'assez superflus intermèdes en voix *off* revenant dire qu'à ce moment-là, il s'est décidément passé quelque chose dans l'histoire du jazz à Kansas City. La *jam session* battait son plein lorsque, cessant un instant de marquer le rythme sur son accoudoir de fauteuil, on eut l'idée de consulter la Cour suprême du goût jazzistique, le tribunal des élégances du swing.

Le jugement tomba comme en place de grève : *« le Puy-du-Fou à Kansas City »*. Pris en flagrant délit de gogoterie touristique par une incontestable et incontestée autorité, on cessa de tapoter l'accoudoir. L'affaire était d'importance : foin de laïus sur la subjectivité et la faillibilité de la critique, il fallait comprendre les voies retorses de semblables malentendus.

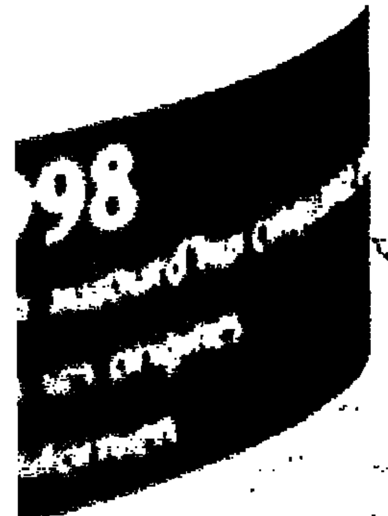
LA RYTHMIQUE TIENT CHAUD

Plaidoyer en trois points : pas une once de vérité dans cette évocation du passé ? D'accord, mais tant pis. On s'en passe. La rythmique tient chaud aux oreilles inexpertes (si elle échauffe les autres), l'enchaînement des mélodies ravit et le dialogue-affrontement des sonorités met de très excellente humeur.

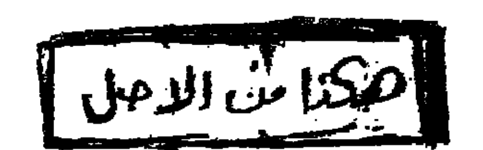
Cette instinctive réaction se double d'un franc soulagement quant à l'état du sieur Altman Robert, bon cinéaste des années 70 (au temps de *John McCabe*, *Le Privé*, *Buffalo Bill et les Indiens*, *Un mariage*) qu'on a vu peu à peu atteint d'une étrange paralysie de la narration comme de la mise en scène – dans les laborieux exercices de virtuosité du genre *Short Cuts* ou les piètres expérimentations de réalisation à la *Prêt-à-porter*. Il n'est que de comparer ce film à l'indigeste *Kansas City*, fiction lourde du même Altman sur le même « sujet », pour voir qu'en renonçant aux histoires, aux explications et aux personnages pour se contenter d'enregistrer aussi discrètement que possible (les rares effets de mise en scène sont encore de trop) des musiciens en train de jouer, Altman réalise son meilleur film depuis bien longtemps.

Troisième point : des petits bouts de rien. Le cigare énorme du guitariste Russell Malone près de son voisin à la cigarette narquoise, la manière de faire se dérouler le générique durant tout le film, à mesure que l'un(e) ou l'autre prend un chorus, la progressive construction de la sensation du nombre, jusqu'à l'instant indéfinissable où l'addition des joueurs fédère une communauté. L'air de rien, Altman parvient alors à ce bon vieux *climax* philosophique où le quantitatif se transforme en qualitatif et où la musique se fait foule.

J.-M. F.







Une ode à Los Angeles, nostalgique comme un roman de Raymond Chandler

The Big Lebowski. Les auteurs de « Fargo » revisitent « Le Grand Sommeil » avec des personnages déphasés et un récit à s'endormir

Film américain de Joel Coen. Scénario d'Ethan Coen. Avec Jeff Bridges, John Goodman, Julianne Moore, Steve Buscemi, John Turturro, Ben Gazzara (1 h 57).

En vrais frères, sûrs de la qualité de leur jouet, les Coen ont définitivement élu le terrain qu'ils se partagent équitablement. Celui des romans policiers américains des années 30 et 40, et les deux frères l'ont transformé en Monopoly. *Miller's Crossing* était une adaptation masquée de *La Moisson rouge*, superbement fidèle à l'esprit du livre de Dashiell Hammett, *Fargo* reprenait plusieurs éléments des romans de Charles Williams. Avec *The Big Lebowski*, les Coen s'inspirent du *Grand Sommeil*, de Raymond Chandler.

Le devoir ressemble à une copie d'élève appliqué : *The Big Lebowski* fait écho au *Big Sleep*, une voix off intervient pour ficeler l'ensemble, l'action se déroule à Los Angeles, et les nombreux coups sur la tête reçus durant le film par le Lebowski en question renvoient à la série de coups de matraque auxquels le crâne de Marlowe était abonné. Mais, très vite, l'élève studieux laisse place au potache, au cancre qui écrit dans la marge et dessine entre les lignes. Les Coen ont conservé de Chandler une aptitude du récit à s'endormir, la marque d'une histoire qui ne progresse pas et que l'on se trouve obligé de reprendre à plusieurs reprises. On s'empêtre dans *The Big Lebowski*, un film qui conteste sa propre cohérence, un peu comme Chandler revendiquait le droit d'écrire un roman sous sédatifs, où le romancier gagnerait le droit de laisser son lecteur patauger dans la mélasse.

The Big Lebowski raconte l'histoire d'un homme qui n'accepte pas que l'on débarque en pleine nuit dans son studio pour pisser sur son tapis. Il n'y a pas de quoi en faire un film, tout juste de quoi alerter les services d'hygiène ou une association de sauvegarde des tapis persans. Ou, comme le Lebowski en question, aller trouver l'homme avec qui on l'a confondu, un milliardaire reclus dans son immense demeure, revendiquer un tapis neuf, et repartir investi d'une mission spéciale, très chandlerienne : retrouver la trace de sa fille kidnappée.

MERVEILLEUX ET TOXIQUE

Mais *The Big Lebowski* vaut plus que son intrigue. Les Coen se sont emparés d'un livre de Chandler pour le lire à l'envers. Au fil de ses romans, le romancier étalait de plus en plus sa nostalgie. La virilité de Marlowe se transformait en faiblesse, et sa promptitude en une forme de décalage, avec les gens, avec son époque, avec son environnement. Il y a une seule scène de violence, ou presque, dans le film des frères Coen. Celle où Lebowski découvre, dans un mouchoir, un doigt de pied sectionné. Mais, comme la scène de *Chinatown* où Nicholson se fait couper la narine gauche par Polanski, c'est une scène essentielle, comme pour nous prévenir, comme pour dire à Lebowski de se réveiller, et à travers lui de secouer une humanité sur qui le temps et l'histoire n'ont aucune prise.

Les personnages de *The Big Lebowski* sont déphasés. Ils ont élu une époque, les années 60, et s'y cramponnent. Lebowski (Jeff Bridges) marche vêtu d'une robe de chambre, d'un bermuda, d'une chemise à fleurs et de plagettes, ses cheveux sont longs, sa barbe est fournie, son joint rivé à sa bouche. Son leitmotiv s'appelle le Flower Power, il répond au surnom de « The Dude » (« le mec », dans le langage des surfeurs), et son seul lieu de fréquentation se réduit à un bowling miteux, où il faut encore additionner les points sur une feuille de papier. Son ami Walter, interprété par le formidable John Goodman, est un ancien G.I. du Vietnam, privé du moindre soupçon d'intelligence qu'il compense par une philosophie de la vie inspirée par Bud Spencer : seule une main sur la figure fait avancer les choses. Walter ne joue pas non plus au bowling le samedi, jour du shabbat où la loi juive interdit implicitement tout lancer de boule sur un parquet vernis. A côté de ce duo apparaissent un producteur de porno (Ben Gazzara), Jesus Quintana, joueur de bowling pédéraste, une artiste conceptuelle avec la coiffure de Louise Brooks, un groupe de nazis nihilistes fans de musique électronique, la tête toujours recouverte d'une capuche de jogging.

Il y avait une forme de démission chez Chandler – son avant-dernier roman s'appelait significativement *The Long Goodbye* –, que les Coen refusent. Le thème réel de leur film est le porte-à-faux. C'est une histoire des années 60 qui se passe dans le Los Angeles de 1991, au moment où l'opération « Desert Storm » va être déclenchée sur l'Irak. C'est aussi un essai, en partie réussi, de concilier plusieurs styles cinématographiques (le film noir, la comédie musicale) en principe inconciliables. Ce côté brillant permet aux deux frères de masquer les trous de leur scénario par une galerie de personnages pittoresques. Mais ils abusent de leur imagerie onirique au point d'en atténuer la portée. La première séquence où Lebowski, K.-O., est transporté dans un univers à la Busby Berkeley, entre les jambes de femmes aux nattes de Viking, est formidable. La deuxième fois, on a l'impression de voir une parodie de Jean-Christophe Averty.

The Big Lebowski est un film merveilleux et toxique. C'est un long poème à Los Angeles et, chose plus rare, à ses autoroutes, comme *Taxi Driver* était un long poème à la nuit new-yorkaise. C'est surtout un film qui affiche sa nostalgie, la revendique. Un authentique film chandlerien en somme.

Samuel Blumenfeld

★ En même temps que le film paraît, son scénario, en version anglais-français dans la collection poche « Petite Bibliothèque » des *Cahiers du cinéma* (256 p., 69 F).

Joel et Ethan Coen : « L'esprit détaché et relax des années 60 »

« AU FIL de l'écriture du scénario, nous avons pensé aux *Freak Brothers*, aux personnages des dessinateurs emblématiques de la fin des années 60, puisque nos héros appartiennent à cette génération. Mais c'est plus précisémment le M. Natural *[sorte de baba originel]* du dessinateur Robert Crumb qui nous a inspiré « The Dude ». Nos personnages sont influencés par la philosophie, l'attitude, les revendications de cette époque, mais on ne peut pas dire que *The Big Lebowski* vienne uniquement de là. C'est une comédie dont nous avons inventé les personnages. Jeff Bridges est resté fidèle à cet esprit détaché et relax, alors que la plupart des gens qui ont vécu cette époque l'ont perdu. C'est lui qui a eu l'idée de venir sur le tournage avec sa robe de chambre. C'est lui qui a soulevé le problème des moyens d'existence du « Dude ». Nous avons alors imaginé qu'il avait fait une chute dans un magasin et fait ensuite un procès. Il vit comme cela, de l'argent que ça lui a rapporté. Il est parvenu à doubler le système. Il deale peut-être un peu de haschisch, mais uniquement avec ses copains.

» Le mot *dude*, au XIXe siècle, était un terme de cow-boys qui désignait un "pied-tendre", l'homme qui arrivait de l'Est et qui ne savait pas monter à cheval. Puis c'est devenu un mot utilisé par les hippies avant de passer dans le langage des surfers et skate-boarders. Aujourd'hui, ils emploient le mot *dude* pour s'interpeller ; pour eux, c'est très cool, ça veut dire "mon pote". C'est le cas aussi pour le personnage incarné par Jeff Bridges. Pour l'autre Lebowski, nous nous sommes inspirés de Jackie Treehorn, un fameux producteur de films pornographiques qui a connu ses grands jours dans ces années-là. Nous avons pu traiter l'autre facette des années 60. Même esprit cool, même swing, mais avec beaucoup plus d'argent à la clé. L'autre Lebowski vit à Pasadena, là où résident les plus vieilles fortunes de Los Angeles.

» L'autre personnage emblématique, c'est Walter, le vétéran du Vietnam à qui, il est vrai, on manque un peu de respect. Mais on peut dire ça de tous les autres rôles. Le plus souvent, les anciens combattants du Vietnam sont montrés au cinéma, soit sous un angle tragique, soit sous l'angle Rambo. Walter n'est ni l'un ni l'autre. Pour dire la vérité, nous connaissons quelques vétérans qui ne sont pas sans ressembler à Walter. Il leur arrive aujourd'hui ce qui est arrivé aux anciens combattants de la deuxième guerre mondiale : ils se métamorphosent en vieux raseurs qui radotent sur leur guerre. Ce rôle a été écrit pour John Goodman.

» D'un strict point de vue cinématographique, le bowling est parfaitement réjouissant. C'est un endroit à la fois statique et en mouvement. En fait, on y joue peu ; on passe davantage de temps à y bavarder entre amis comme dans un bar. Et puis ça nous a fourni l'occasion d'offrir cette apparition en or à John Turturro en joueur modèle pédéraste : il a tellement adoré jouer cela qu'on lui a suggéré d'en faire le héros d'une série télévisée, ou quelque chose comme cela. Mais ce qui nous intéressait le plus dans le bowling, c'est son aspect ringard : comme le reste du film, le bowling est une référence aux années 60. Les jeunes n'y vont plus beaucoup. Ils ne trouvent pas ça très glamour. »

Propos recueillis par Marie Colmant

Un tandem russo-russe dans un western hongrois

Bolche Vita. L'utopie de la liberté après la chute du mur traitée avec finesse et fragilité

Film hongrois d'Ibolya Fekete. Avec Yuri Fomichev, Igor Tchernievitch, Alexei Serebriakov, Agnès Mahr, Helen Bexendale. (1 h 37).

Contrairement à ce que laisse supposer son titre, ce film est moins une réminiscence cinéphilique de l'univers fellinien qu'une référence explicite au bistrot de Budapest qui porta ce nom durant sa (brève) existence au tout début des années 90. Alors, la capitale hongroise servit d'auberge espagnole et de point de transit pour les candidats à l'émigration vers l'Ouest. Quitte à jouer au jeu des ressemblances esthétiques, on citerait plus volontiers *Western*, de Manuel Poirier. A l'instar de ce dernier, *Bolche Vita* est une manière de western qui tourne en rond, avec un tandem russo-russe désespérément drolatique, des amours polyglottes et de grands espaces rêvés plus souvent qu'atteints aux confins géopolitiques d'un empire à l'agonie.

Le film commence par des images documentaires des manifestations qui ont lieu en Hongrie au cours de l'été 1989, puis montre l'afflux des réfugiés à la frontière austro-hongroise dès son ouverture. Comme échappée de cette joyeuse réalité, la fiction débute lorsque Yura et Vadim, deux jeunes musiciens russes venus croquer la liberté, refoulés par les douaniers, se replient en désespoir de cause sur Budapest, dans l'attente de jours meilleurs. Ils donnent la tonalité principale, volontiers ludique, parfois leste, de ce récit complexe où le contrepoint est tenu sur un mode nettement plus sombre par un autre jeune émigrant promis à un sombre destin.

POLITESSE DU DÉSESPOIR

Le refoulement est le sujet même de ce film, deuil d'un instant fugace de liberté désormais révolue. Ni trop près ni trop loin de l'événement (le film a été tourné en 1995), *Bolche Vita*, en suivant les tribulations de Yura, Vadim et Serguei à Budapest, réalise un petit prodige : pérenniser un moment d'Histoire exceptionnel sans rien perdre de sa fragilité, exalter cet instant miraculeux où les hommes se délivrent de leur joug en laissant pressentir que ce dernier, fût-ce sous une autre forme, est en train de retomber inexorablement.

La légèreté de la réalisation, la justesse de touche des acteurs, l'humour comme politesse du désespoir permettent cette saisie de l'impalpable, en même temps qu'ils rendent ce film infiniment aimable, drôle et touchant. Ce ton et cette simplicité donnent toute leur force à la rencontre amoureuse de deux Anglo-saxonnes en mal de sensations fortes, aux dialogues où on se retrouve ensemble en se disant chacun dans sa langue qu'on est seul, à la description du marché noir...

L'irruption de la mafia, les beuveries au Bolche Vita, la musique entêtante, les destins qui bifurquent entre fin tragique et comédie sentimentale sont tirés au cordeau de l'authenticité. Fondamentalement, jusque dans le trafic bricolé de sa forme entre deux tonalités, deux frontières, deux Etats, *Bolche Vita* est un film sur l'utopie, c'est-à-dire sur la recherche des conditions nécessaires au dévoiement des révolutions et à la réussite des œuvres d'art.

Pour parvenir à celle-ci, Ibolya Fekete a été durant une dizaine d'années la coscénariste de son compatriote György Szompas, avant de se jeter à l'eau en 1989, date à laquelle elle commence à réaliser une série de documentaires pour la télévision hongroise. Parmi ceux-ci, *Les Enfants de l'Apocalypse* (1991), un long métrage de deux heures qui a directement inspiré le sujet de *Bolche Vita* : « *L'histoire était là, dans le documentaire. J'ai vraiment rencontré les personnages dans ce pub, le Bolche Vita, où ils jouaient de la musique, et j'ai fait ce documentaire sur eux. Il a eu beaucoup de succès en Hongrie. Pour la fiction, j'ai naturellement fait appel à des acteurs, sauf pour le personnage du guitariste, Yura (Yuri Fomichev), qui interprète son propre rôle car il est irremplaçable.* »

Comme était irremplaçable l'atmosphère euphorique de certains lieux du Budapest de cette époque, qu'Ibolya Fekete n'a pas retrouvée, trois ans plus tard, au moment du tournage. Outre l'utilisation d'images d'archives et de vrais mafieux locaux, le Bolche Vita a donc été rouvert spécialement pour les besoins du film, et de nombreux plans d'extérieur, en particulier ceux du marché, ont été extraits de son documentaire. Le film a été tourné en un mois et demi, et coproduit pour un budget de 1,5 million de francs par la Hongrie et l'Allemagne. Rien de nouveau sous le soleil, puisqu'on sait au moins depuis le néoréalisme que l'art de raccommoder le réel et le cinéma se conçoit dans l'urgence et les ruines.

Jacques Mandelbaum

NOUVEAUX FILMS

HAMMAM

■ Soit un couple de petits bourgeois italiens et branchés. L'homme hérite d'un établissement de bains à Istanbul. Parti sur place pour s'occuper de cette succession, il succombe progressivement aux charmes de l'Orient et découvre son homosexualité, ce qui ne va pas sans poser de problèmes avec madame venue le rejoindre pour comprendre ce qui retient si longtemps son mari dans la capitale ottomane.

Sur un argument qui en vaut bien un autre, *Hammam* accumule les clichés les plus communs sur fond de cartes postales et ne se distingue guère d'un produit télévisuel banal. Avec ses personnages aux sentiments si modernes et ses gadgets à la page (parlera-t-on un jour des économies de temps et de plans que font gagner les téléphones cellulaires dans les films contemporains ?), le film n'a pas même le charme désuet d'un roman-photo. *J.-F. R.*

Film italien de Ferzan Ozpetek. Avec Alessandro Gassman, Francesca d'Alora, Carlo Cecchi. (1 h 34.)

BRUITS D'AMOUR

■ Soit une demeure paternelle promise à la destruction. Soit l'ultime réunion de famille qui s'y tient, entre retrouvailles nostalgiques et bilans consanguins. Soit, plus précisément, entre un frère, ses deux sœurs et leurs compagnons respectifs, un drame qui pointe sous les auspices de la mésalliance et de l'inceste. Telles sont les fondations bergmaniennes du huis clos proposé par Jacques Otmezguine, qui va désormais s'appliquer à les saper méthodiquement, façon dramatique du samedi soir.

Par la complaisance du scénario (qui évacue par exemple d'un coup de baguette magique les compagnons de ces dames), le surlignage constamment explicatif des dialogues, le fonctionnalisme de la mise en scène et la naturalisation de l'énigme familiale par le recours au flash-back psycho-traumatique. Entre-temps, tout le mystère aura fondu comme peau de chagrin. *J. M.*

Film français de Jacques Otmezguine. Avec Nadine Spinoza, Elisa Servier, Jean-Pierre Lorit. (1 h 30.)

DÉJÀ MORT

■ Le premier film d'Olivier Dahan marche sur les traces d'un cinéma *destroy* inspiré du clip et de la lecture, comme le dossier de presse le précise, de *Moins que zéro*, de Brett Easton Ellis. Son propos est ambitieux : décrire la déchéance de quatre adolescents sur la Côte d'Azur.

Romain et David font des photos de charme puis décident de se lancer dans la production de films pornographiques. Laure, leur dernière recrue, espère qu'une carrière d'actrice de X lui permettra de devenir rapidement une star, alors qu'Andréa, plus en retrait, se contente d'observer ses amis en restant secrètement amoureux de Laure.

Malgré des efforts évidents de sortir des sentiers battus, Olivier Dahan croit produire un cinéma moderne là où il ne fait qu'un cinéma branché, réaliser un long-métrage alors qu'il s'en tient à un long clip, et aider à découvrir un univers sulfureux (celui du cinéma porno) dont il ne ressort que des clichés. On sort donc de son film dans le même état que ses protagonistes après leurs incessantes lignes de coke : plus malade que sevré. *S. Bd*

Film français d'Olivier Dahan. Avec Romain Duris, Benoît Magimel, Zoé Felix, Clément Sibony. (1 h 48.)

■ **JEANNE ET LE GARÇON FORMIDABLE**
Lire page 25.

■ **THE BIG LEBOWSKI**
Lire ci-dessus.

■ **BOLCHE VITA**
Lire ci-dessus.

■ **L'IDÉALISTE**
Lire page 25.

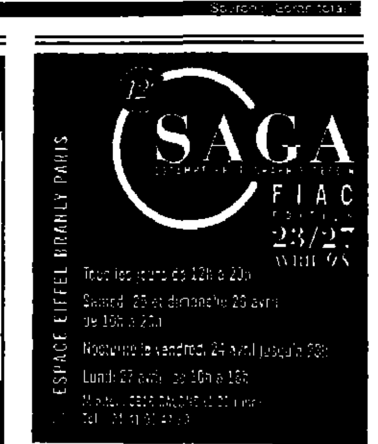
■ **JAZZ 34', REMEMBRANCES OF KANSAS CITY SWING**
Lire page 25.

Les meilleures entrées en France

	FILMS	nombre de semaines d'exploitation	ENTRÉES*	ÉCRANS	% d'évolution par rapport à la semaine précédente	TOTAL depuis la sortie
1	Le Dîner de cons	1	911 108	405		911 108
2	Taxi	2	530 540	455	▽ -3 %	1 331 169
3	Titanic	15	523 003	880	▽ -9 %	18 680 108
4	L'Homme au masque de fer	3	325 449	492	▽ -25 %	1 575 871
5	Flubber	3	223 167	506	△ +4 %	847 543
6	US Marshal	1	218 958	388		218 958
7	La Souris	2	188 947	434	▽ -10 %	492 988
8	Jackie Brown	3	161 573	389	△ -43 %	996 504
9	Vampires	1	152 868	137		152 862
10	1 chance sur 2	4	60 585	338	▽ -57 %	988 588

* période du mercredi 15/04 au dimanche 19/04 inclus

Samy Naceri prend l'avantage sur Leonardo DiCaprio, et Jacques Villeret domine Robin Williams... serait une formule un peu excessive (d'autant que *Titanic*, ayant pulvérisé tous les records, continue de voguer vers les eaux du phénomène unique dans l'histoire de l'exploitation). Il n'empêche que, menacé durant le début de l'année par les grosses machines hollywoodiennes après qu'*Une chance sur deux* eut failli et que *Les Visiteurs 2* n'eurent pas entièrement rempli leur contrat, le cinéma français profite à son tour de l'embellie de la fréquentation. Hors tableau, il faut également saluer les bonnes performances de *... Comme elle respire* (54 000 entrées pour ses cinq premiers jours) et de *Gadjo Dilo* (plus de 100 000 entrées). La fréquentation continue donc d'accumuler les hausses par rapport à la période correspondante de 1997.



Le Chili hésite entre la joie de Bill Clinton et la tristesse de Marcelo Rios

La presse de Santiago met en parallèle les propos flatteurs du président américain avec ceux tenus par d'autres visiteurs célèbres, dressant une sorte de catalogue des amabilités que le pays avait reçues ces dernières décennies

« LE CHILI est un étoile brillante de la constellation américaine. » Le président des Etats-Unis, en visite officielle le 17 avril à Santiago, à la veille du deuxième Sommet des Amériques, n'y était pas allé de main morte. Dans son discours devant le Parlement, Bill Clinton – qui n'a pas eu à rencontrer le sénateur à vie Augusto Pinochet, absent de la capitale chilienne pour cause de maladie – n'avait pas lésiné sur les formules flatteuses pour séduire un peuple qui aime être aimé.

Le quotidien du soir *La Hora*, lancé il y a quelques mois pour mettre fin au « monopole du soir » que détenait, depuis vingt-cinq ans, le journal *La Segunda*, avait dû ce jour-là reléguer à un petit appel, en première page, la triste nouvelle du jour : moins d'un mois après être devenu le numéro un du tennis mondial, Marcelo Rios, blessé à un coude, était contraint de déclarer forfait au Tournoi de Monte-Carlo. La conséquence était dramatique : le jeune Rios allait perdre rapidement le trône éphémère qu'il avait arraché à Pete Sampras lors du Tournoi de Key Biscayne, aux Etats-Unis. Le pays tout entier, le président de la République en tête et la presse avec lui, avait alors fait au héros national un retour triomphal. Après tout, c'était la toute première fois qu'un Chilien grimpait aussi haut dans le monde du tennis. Les foules avaient envahi les rues et, pendant plusieurs jours au Chili, on ne parla que de *top one*.

Fidèle à sa vocation proclamée (le journal de *« ce qui est urgent et important »*), *La Hora* a donc préféré mettre ce jour-là l'accent sur les éloges et les promesses que Bill Clinton faisait à un pays qui avait pourtant toutes les raisons de se méfier. Le même n'avait-t-il pas promis, en 1994, que, grâce à la procédure de négociation rapide (*fast-track*), il ferait entrer le Chili dans le cercle exclusif de l'Alena, la vaste zone de libre-échange créée par les Etats-Unis avec ses voisins mexicain et canadien ?

Pris dans un élan considéré par les plus perfides comme un *« rideau de fumée »*, Clinton a décidé

hora
CLINTON ANTE EL CONGRESO PLENO
“No descansaré hasta lograr un acuerdo con Chile”

de profiter de son face-à-face avec les élus chiliens pour saluer *« cette salle pleine de gens qui aiment la liberté »*. Il a, de ce fait, heurté, pour le moins, la sensibilité des anciens militaires devenus « sénateurs institutionnels ». Certains, et la presse n'a pas manqué de s'en faire l'écho, n'ont guère apprécié l'emphase avec laquelle Clinton a voulu célébrer le fait que *« la violence et la terreur* (soient) *terminés »*.

« Nous sommes une nation qui a beaucoup des choses à dire à pas mal de pays au monde », a notamment rétorqué l'ancien chef de la marine, Jorge Martinez Busch à *La Hora*. Le quotidien, qui a déjà *pris 30 % du marché* à son concurrent, a par ailleurs mis à profit la généreuse distribution de compliments entreprise par Clinton pour dresser le catalogue des amabilités que, pendant les dernières décennies, le Chili avait reçues de ses visiteurs célèbres.

Dans un ensemble titré *« Des paroles dans le vent : les éloges reçus par le Chili dans le passé »*, le journal raconte ainsi que, là où le président John Kennedy avait vu en 1962 *« une vraie démocratie »*, Fidel Castro, dix ans plus tard, trouva un peuple qui, en pleine Unité populaire, était *« en train de construire l'histoire de l'émancipation américaine »*. En 1964, lors de la tournée historique de *« la mano en la mano »*, Charles de Gaulle avait fait, pour sa part, l'éloge de la justice chilienne, considérée par le général comme *« l'une des plus avancées du continent »*. Son avis aurait peut-être été différent s'il avait eu l'opportunité de lire le deuxième gros titre du jour : *La Hora* le consacrait en effet à la *Colonia Dignidad*, l'étrange enclave allemande dont le leader, Paul Schaeffer, est recherché, en vain, depuis plus d'un an, pour répondre des accusations d'abus sexuels contre des enfants de paysans pauvres que la Colonia, mélange bizarre de secte, de société commerciale et d'œuvre de bienfaisance, accueille dans l'école de l'enclave. Quelques juges ayant été accusés de faire partie d'un vaste réseau de protection qui inclurait aussi des membres de l'armée et de la police, la justice avait décidé, fin mars, d'ordonner l'occupation de l'enclave et d'intensifier des recherches.

« Nous sommes dans un camp de concentration, on nous traite comme des animaux », auraient crié, à l'intention des envoyés spéciaux de *La Hora*, quelques Allemands installés dans un autobus sortant de l'enclave en question. Ironie du destin, l'actuel directeur de *La Hora*, Fernando Paulsen, fut, à l'époque du régime militaire, directeur adjoint de la revue *Analisis*. Cette publication, tout comme ses journalistes, eut à subir à plus d'une reprise la répression. A l'époque déjà, il avait écrit que l'enclave allemande était devenue *« un véritable camp de concentration et centre de tortures de la police secrète »*.

Eduardo Olivares

DANS LA PRESSE

FRANCE INTER
Pierre Le Marc

■ Vu de Sirius ou des capitales de nos partenaires, le débat sur l'euro qui s'est engagé hier à l'Assemblée doit susciter une belle perplexité. La représentation nationale fera connaître en effet par le vote d'une résolution ce soir des volontés qui *n'auront – Constitution oblige –* aucun effet juridique. Et l'admission de la France dans le club de l'euro sera symboliquement validée par une majorité qui, pour partie, la récuse et par une opposition qui, pour partie, affirme dire *« oui »* en votant *« non »*. Curieuse façon de rentrer dans l'Histoire (...). Bilan assuré de l'épisode *[pour le RPR]* : un brouillage d'image inquiétant. Inquiétant, car le parti de Jacques Chirac restait, à droite, jusqu'à présent et malgré ses déboires parisiens, un pôle de cohérence et de responsabilité.

RTL
Michèle Cotta

■ Le jeune député RPR qui vient tout juste de rentrer de vacances manifestement n'y comprend rien. Ou peut-être demande-t-il avec *prudence à la cantonade : a-t-il raté* un bout du film ? A la montagne, où il était avec femme et enfant, il a écouté consciencieusement vendredi 16 la conférence de presse de Jacques Chirac, dont il est proche. Il a compris, comme la France entière, que le président de la République demandait leur confiance à ceux des Français à qui l'euro continuait de faire peur. Au kiosque à journaux, le jeune député a acheté *Le Monde* du jour même dans lequel Alain Juppé, à la première page, martelle son credo : *« Oui, l'euro est une chance de stabilité ; oui, l'euro est une chance pour la France. »* Et puis voilà que, *quelques secondes plus tard*, il apprend que Philippe Séguin et Jean-Louis Debré, les deux dirigeants principaux du RPRT, voteront contre *[l'euro]* (...)
Il faudra que Philippe Séguin se donne beaucoup de mal pour convaincre qu'on peut être à la fois pour l'euro de Maastricht et contre l'euro de Jospin, pour l'euro RPR et contre l'euro socialiste. Pour convaincre tout bonnement que le *« non »* de Séguin à Jospin n'est pas en réalité plus simplement un *« non »* à l'euro et, du coup, un *« non »* à Jacques Chirac lui-même.

BFM
Philippe Alexandre

■ Lionel Jospin a offert à l'Assemblée un discours qui, ma foi, ne manquait pas de souffle, et surtout il a pris soin de ne pas déborder du cadre européen, ni solliciter je ne sais quelle approbation de sa politique. Si bien que, lorsque des criailleries de collégiens sont parties des bancs de la droite, le premier ministre s'est transformé en prof pour exiger de tous la dignité qui convient à ce sujet historique qu'est l'euro. Au total, ce débat européen, c'est surtout une mauvaise affaire – une de plus – pour le président de la République qui voit son propre parti s'écarter de lui et rejoindre – comprenne qui pourra – l'ennemi héréditaire communiste.

www.bell-labs.com/project/tts/voices-java.html

Un système de synthèse vocale en plusieurs langues, directement accessible sur le Web

POUR utiliser le système TTS (« Text to speech », du texte à la parole) du site de Bell Labs, pas d'inscription ni d'apprentissage, et rien à télécharger : il suffit de sélectionner une langue – anglais, espagnol ou allemand – et d'écrire n'importe quelle phrase dans la fenêtre de dialogue. Après quelques secondes, une voix venue de nulle part prononce la phrase, haut et fort. Si TTS n'a que quelques mots à lire, l'illusion est complète : difficile d'admettre qu'il s'agit de sons fabriqués par une machine. Quand le texte est plus long, le ton monocorde s'éloigne du phrasé humain, mais l'ensemble reste parfaitement clair. Les accents toniques et les fins de phrase sont respectés, et s'il s'agit d'une question le ton interrogatif est restitué.



Dans la version anglaise, un fort accent américain ajoute à la vraisemblance. En espagnol, la voix imite la façon de parler des Mexicains, et l'allemand est un *Hochdeustch* très classique. Lorsqu'un mot a plusieurs prononciations possibles, TTS fait une analyse de contexte, mais, si le mot n'est pas répertorié ou comporte une faute d'orthographe, il sera prononcé phonétiquement. On peut ainsi obliger le système à articuler une langue qui lui est inconnue avec l'accent étranger de son choix.

TTS n'est pas seulement polyglotte, il possède toute une gamme de personnalités. Selon la préférence de l'internaute, il peut prendre une voix d'homme, de femme, d'enfant, « d'homme fort » (grave et lente), de « buveur de café » (saccadée), traînante ou « ridicule » (haut perchée). On peut aussi effectuer des réglages fins, grâce à une batterie de curseurs permettant de jouer sur la vitesse d'élocution, l'amplitude des graves et des aigus, la résonance, les inflexions... Sur Internet, TTS ne sert à rien de précis. Bell Labs, la division recherche-développement du géant informatique américain Lucent Technologies, veut simplement montrer au public et aux entreprises les progrès accomplis récemment dans le domaine de la synthèse vocale en temps réel, après vingt ans de tâtonnements. A terme, les applications commerciales sont innombrables, car, une fois équipée, toute base de données contenant des fichiers en mode texte pourra être interrogée directement par téléphone. Bell Labs a annoncé que son site devrait bientôt fonctionner en français, puis en italien, en russe, en japonais et en chinois. TTS parle aussi le roumain et le navajo, mais, compte tenu de la faible demande, ces versions ne seront pas installées sur le Web.

Yves Eudes

SUR LA TOILE

AIDE AUX MALADES
■ L'association SOS Mucoviscidose a créé un nouveau site Web, d'information et de solidarité, dédié *« à la lutte contre la maladie et à l'aide aux malades et à leurs familles »*.
www.sosmucoviscidose.asso.fr

LE NUCLÉAIRE EN QUESTIONS
■ La chaîne de télévision publique japonaise NHK a ouvert un webforum (en japonais et en anglais) consacré à l'avenir de l'énergie nucléaire. Son objectif est de susciter un débat international associant notamment les Européens. Le site propose également des dossiers sur l'accident de Tchernobyl et sur les nouvelles constructions de centrales nucléaires.
www.nhk.or.jp/forum

BRICOLAGE EN LIGNE
■ Le Bazar de l'Hôtel de Ville a ouvert un site entièrement consacré au bricolage, avec notamment une rubrique d'actualité (trucs et astuces, conseils fiscaux liés au bricolage...) et cinq forums thématiques (outillage, électricité domotique, plomberie sanitaire, construction matériaux isolation et décoration revêtement portes fenêtres) permettant aux bricoleurs, expérimentés ou débutants, de dialoguer et de s'entraider.
www.cyberbricoleur.com

Cherchons sculpteurs de zèbres

par Alain Rollat

ANTOINE est sculpteur. Il a quarante-quatre ans. Depuis son divorce, il vit seul. C'est un homme tranquille, pas très bavard, plutôt solitaire, dont on ne connaît pas trop le passé. Il n'est pas facile à apprivoiser, *mais facile à vivre*.

Laura a quatorze ans. Elle est en troisième. Fille de médecin, bonne élève, déléguée de sa classe, c'est une collégienne active, pondérée, toujours prête à s'engager dans les bonnes causes.

Ses trois meilleurs copains ont le même âge qu'elle.

Kaba est le plus réfléchi. Cela ne l'empêche pas d'être assez susceptible. Par exemple, sur sa négritude. Il déteste avoir tort.

Ludo, c'est l'écorché vif, le rebelle du quatuor. La société le révolte. Il demande toujours aux autres de le prendre « comme ça », tel qu'il est, mais les autres, il les envoie souvent bouler.

Tom, très sympa, assez naïf, est presque le bébé du groupe. Il a des problèmes relationnels avec sa mère et se confie volontiers à Kaba. Il se laisse souvent attirer par les miroirs aux alouettes et se sent parfois nul.

Antoine partage la vie de Laura, Kaba, Ludo et Tom depuis qu'il leur loue une partie de son atelier. Ils y préparent des sketches parodiant la télévision pendant qu'il travaille à sa dernière commande : une sculpture qui symbolisera la démocratie. *« Il faut,* leur a-t-il expliqué, *que j'assemble des éléments tous différents qui doivent tenir sans se gêner, trouver un équilibre, une harmonie. Chaque élément dépend de l'autre, mais doit pouvoir bouger de façon autonome sans bouleverser l'ordre global. C'est ça, la démocratie... »*

Mine de rien, Antoine aide ses jeunes pensionnaires à réfléchir. Il les respecte, ne joue pas les profs, ni les pères. Il suffit pourtant d'un regard, d'un mot de sa part pour que leur comportement change. Antoine, Laura, Kaba, Ludo et Tom sont, depuis le 6 avril, les héros récurrents de la nouvelle *sitcom* pédagogique de La Cinquième : « Les Zèbres ». Mais parler de sitcom, c'est presque faire insulte à la qualité de cette fiction, tournée à Blois, en extérieurs autant *qu'en studio*, caméra à l'épaule, qui enseigne la citoyenneté en évitant l'écueil de la niaiserie sur lequel se fracassent généralement les bons sentiments de l'éducation civique.

Non seulement c'est distrayant, tout public, en restant réaliste, mais le scénario et l'écriture sont si élaborés que cette nouvelle série provoque une écoute aussi attentive que les meilleurs documentaires. Tout citoyen en puissance étant un drôle de zèbre à l'état brut, une conclusion s'impose : notre démocratie se porterait mieux si l'éducation nationale embauchait plus de sculpteurs.

Rwanda

MERCREDI 22 AVRIL

FILMS DE LA SOIRÉE

19.30 Gigi ■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1959, 120 min). Cinétoile

20.30 Voyage au pays de la peur ■■
Norman Foster (Etats-Unis, 1942, N., 75 min). Ciné Cinéfil

20.30 Dick Tracy ■■
Warren Beatty (Etats-Unis, 1990, 105 min). Ciné Cinémas

20.30 Fantôme avec chauffeur ■■
Gérard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 1

21.30 Un Américain à Paris ■■■
Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1951, 115 min). Cinétoile

22.15 Lacenaire ■■
Francis Girod (France, 1990, 125 min). Ciné Cinémas

22.30 Les Affranchis ■■
Martin Scorsese (Etats-Unis, 1990, 145 min). RTL 9

22.35 Les Nuits fauves ■■■
Cyril Collard (France, 1992, 125 min). Cinéstar 2

23.15 La Garçonnière ■■
Billy Wilder (Etats-Unis, 1960, N., 125 min). Ciné Cinéfil

23.25 La Minute de vérité ■■
Jean Delannoy (France, 1952, N., 110 min). Cinétoile

0.40 Grand huit ■■
Cyril Collard (France, 1983, 35 min). Cinéstar 2

1.15 Le Dos au mur ■■
Edouard Molinaro (France, 1957, N., 95 min). Cinétoile

1.15 Alger la blanche ■■
Cyril Collard (France, 1985, 30 min). Cinéstar 2

1.20 L'Attaque de la malle-poste ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

1.30 Level Five ■■
C. Marker (F, 1997, 105 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Raphaël Ibanez, Jean-Claude Skrela, Jo Maso, Michèle Bernier. Canal +
- 20.00 Les Documents de Savoir plus. La vérité aux malades. TV 5
- 20.00 20h Paris Première. Paris Première
- 20.45 ▶ Sidaction 1998 fête l'amour. France 3
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. King David Hotel, Jérusalem. Arte
- 21.00 Faits divers. Filière pédo-vidéo. TV 5
- 21.00 Envoyé spécial, les années 90. Koweït, cessez-le-feu. Transplantation. Botero. Histoire
- 21.00 Paris modes. Karl Lagerfeld. Paris Première
- 22.40 Le Droit de savoir. Coupe du Monde 98 : l'envers du décor. TF 1
- 23.00 Le Magazine de l'Histoire. Avec Jacques Marseille, Christiane Rimbaud, Jean-Noël Jeanneney, Jorge Semprun. Histoire
- 23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Philippe Sollers, l'isolé absolu. France 3
- 0.05 Le Canal du savoir. Comment faire l'Histoire du temps présent ? Paris Première
- 0.35 Le Cercle du cinéma. Spécial critiques. France 2

DOCUMENTAIRES

- 20.30 Variations : L'accordéon. Mezzo
- 20.30 Les Grands Compositeurs. [1/12]. Tchaïkovski. Odyssée
- 20.35 Les Nouveaux Explorateurs. Expédition au fond de l'océan. Planète
- 20.55 Femmes du Guatemala. Téva
- 20.55 Himalaya. [3/4]. Le Népal. Odyssée
- 21.00 Mémoires d'étoiles. Yvette Chauviré. Muzzik
- 21.30 Femmes du Salvador. Téva
- 21.55 Musica. Heinz Holliger. Arte
- 21.55 L'Ouest américain. [4/8]. Planète
- 22.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Le Sud-Est : la piste des larmes. Histoire
- 22.40 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Just Dancing Around. Mezzo
- 23.25 Profil. Hannah Arendt, la jeune fille étrangère. Arte
- 23.25 Alfred Kinsey, père de la sexualité moderne ? Planète
- 0.20 La Lucarne. Free Fall. Arte
- 0.50 David Bowie Changes. Canal Jimmy

SPORTS EN DIRECT

- 20.30 Football. Match amical. Suède - France. A Stockholm. TF 1
- 20.45 Football. Match amical. Irlande du Nord - Suisse. TSR

DANSE

- 22.30 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Solo. From a Classical Position. Blue Yellow. Mezzo

MUSIQUE

- 21.55 Pulp. Concert. Paris Première
- 0.35 The Art Ensemble of Chicago & Cecil Taylor. Muzzik

VARIÉTÉS

- 22.35 ▶ Sidaction 1998 fête l'amour. TV 5
- 22.40 ▶ Sidaction 1998 fête l'amour. France 2

TÉLÉFILMS

- 20.35 Un cerveau artificiel. Peyton Reed. Disney Channel
- 20.50 Chaos technique. Laurent Zerah. M 6
- 23.40 La Rançon de la gloire. Patrick Saglio. Festival
- 0.00 Meurtres mode d'emploi. Fred Gerber. Canal +

SÉRIES

- 20.13 Alfred Hitchcock présente. J'ai tout vu. 13e Rue
- 20.30 Star Trek, la nouvelle génération. Souvenez-vous de moi ! Canal Jimmy
- 20.45 Les Cinq Dernières Minutes. La Rose de fer. Série Club
- 21.00 Madame le proviseur. Les intouchables. France 2
- 22.20 Brooklyn South. Fisticuffs (v.o.). Série Club
- 22.20 Presque parfaite. Madame sans zen (v.o.). Canal Jimmy
- 22.45 Spin City. Family Affair (v.o.). Canal Jimmy
- 23.40 Father Ted. Rendez-nous le père Jack (v.o.). Canal Jimmy
- 0.05 New York Police Blues. Tueur à gages (v.o.). Canal Jimmy
- 2.20 Star Trek, la nouvelle génération. Souvenez-vous de moi ! (v.o.). Canal Jimmy

NOTRE CHOIX

● 20.45 Arte
« Les Mercredis de l'histoire »
King David Hotel, Jérusalem
Depuis 1931, le King David, premier hôtel de luxe de Jérusalem, est le lieu de séjour privilégié des hommes politiques, et toute l'histoire récente d'Israël y a laissé ses empreintes. Anouar El Sadate, le ministre des affaires étrangères américain Henry Kissinger, le roi Hussein de Jordanie, les présidents Clinton et Moubarak comme le premier ministre britannique John Major y ont séjourné. A l'appui d'images d'archives inédites, une vision originale et humoristique de l'histoire à travers les témoignages du personnel de l'hôtel.

● 22.40 TF 1
« Le Droit de savoir » : Coupe du monde 98, l'envers du décor
A cinquante jours du coup d'envoi de la Coupe du monde de football, « Le Droit de savoir » est allé enquêter dans les coulisses de cette compétition. De la pose de la pelouse au Stade de France au tirage au sort des équipes, le 4 décembre 1997, à Marseille, en passant par les méandres de « l'Etat FIFA » (la Fédération internationale de football association), Christian Jeanpierre a réalisé une très intéressante enquête, fourmillant d'informations et d'anecdoctes qui permettent, en outre, de réviser les premiers épisodes de cette grande aventure si l'on a manqué le début. Parmi eux, on retiendra surtout l'interview de Joao Havelange, patron de la FIFA depuis 1974, qui dévoile le chiffre du foot-business : 250 milliards de dollars, générés par une structure de cinquante personnes ! A ne pas manquer après la diffusion du match amical Suède-France, dernier test avant le grand saut pour l'équipe de France. – *D. Py*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 19.00 Le Bigdil.
- 19.50 Ushuaïa découverte.
- 20.00 Journal, Météo.
- 20.30 Football. Suède - France.
- 22.40 Le Droit de savoir. Coupe du Monde 98 : l'envers du décor.
- 23.55 Minuit sport.
- 0.30 et 1.10, 2.15 TF 1 nuit, Météo.
- 0.40 Embarquement porte n° 1. Athènes.

FRANCE 2

- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25 C'est l'heure.
- 19.45 Tirage du Loto.
- 19.50 Au nom du sport.
- 19.55 et 20.45 Météo.
- 20.00 Journal.
- 21.00 Madame le proviseur.
- 22.40 ▶ Sidaction 1998 fête l'amour.
- 0.20 Journal, Météo.
- 0.35 Le Cercle du cinéma.

FRANCE 3

- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.50 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information.
- 20.01 et 22.45 Météo.
- 20.05 Fa si la chanter.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.45 ▶ Soirée Sidaction 98.
- 22.55 Soir 3.
- 23.20 ▶ Un siècle d'écrivains. Philippe Sollers, l'isolé absolu.
- 0.15 Cinéma étoiles.
- 0.45 Musique graffiti. Johannes Brahms.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 21.00
- 19.10 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 21.00 Petits mensonges entre frères. Film. Edward Burns.
- 22.35 Flash infos.
- 22.40 Agent Zéro, Zéro. Film. Rick Friedberg (v.o.).
- 0.00 Meurtres mode d'emploi. Téléfilm. Fred Gerber.
- 1.30 Level Five ■■ Film. Chris Marker.

ARTE

- 19.00 Au nom de la loi.
- 19.30 7 1/2. France-Allemagne : le poids des protestants.
- 20.05 Une loutre dans le Pacifique.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.45 Les Mercredis de l'Histoire. King David Hotel, Jérusalem.
- 21.45 Les 100 Photos du siècle. *Exodus*, photo anonyme, 1947.
- 21.55 Musica. Heinz Holliger.
- 23.25 Profil. Hannah Arendt, la jeune fille étrangère.
- 0.20 La Lucarne. Free Fall.
- 1.35 La Mort et la Boussole. Téléfilm. Alex Cox.

M 6

- 19.00 Loïs et Clark.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nounou d'enfer.
- 20.40 Décrochages info, Elément Terre.
- 20.50 Chaos technique. Téléfilm. Laurent Zerah.
- 22.40 La Vengeance dans l'ombre. Téléfilm. Catherine Cyran.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 20.30 Agora. Joao Viegas (*La Mission d'Ibiapaba*).
- 21.00 Philambule.
- 22.10 Fiction. Qu'est-ce à présent ?
- 23.00 Nuits magnétiques. Yvon le Men et l'île grande.
- 0.05 Du jour au lendemain. Béatrice Commengé (*L'Homme immobile*).
- 0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

- 20.00 Concert. Œuvres de Haydn, Mozart.
- 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Dufour, Ballif.
- 23.07 Les Greniers de la mémoire.

RADIO-CLASSIQUE

- 20.40 Les Soirées. Cecilia Bartoli. Œuvres de Haydn, Mozart, Rossini, Donizetti.
- 22.50 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mozart, Schubert, Berlioz, Viardot, Ravel.

JEUDI 23 AVRIL

FILMS DU JOUR

14.25 Les Furies ■■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., 105 min). Cinétoile

14.40 Sans un cri ■■
Jeanne Labrune (France - Belgique, 1991, 85 min). Ciné Cinémas

15.00 La Porte du diable ■■
Anthony Mann (Etats-Unis, 1950, N., 120 min). Histoire

15.50 Ginger et Fred ■■■
Federico Fellini (France - Italie, 1986, 125 min). Cinéstar 2

16.55 Fantôme avec chauffeur ■■
Gerard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 1

17.30 Ça tourne à Manhattan ■■
Tom DiCillo (Etats-Unis, 1995, 90 min). Ciné Cinémas

18.00 Le Dos au mur ■■
Edouard Molinaro (France, 1957, N., 90 min). Cinétoile

20.30 Coups de feu sur Broadway ■■
Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min). Cinéstar 1

21.00 La Dernière chasse ■■
Richard Brooks (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire

21.00 Gunga Din ■■
George Stevens (Etats-Unis, 1939, N., v.o., 120 min). Paris Première

22.15 L'Attaque de la malle-poste ■■
Henry Hathaway (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 85 min). Ciné Cinéfil

22.20 City Hall ■■
Harold Becker (GB - EU, 1993, v.o., 104 min). Canal +

22.35 La Marseillaise ■■
Jean Renoir (France, 1937, N., 120 min). TV 5

22.40 La Corde raide ■■
Richard Tuggle (Etats-Unis, 1984, 110 min). TSR

23.35 Le Fou de guerre ■■
Dino Risi (France - Italie, 1985, 105 min). Canal Jimmy

23.55 Delicatessen ■■
Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (France, 1991, 95 min). Ciné Cinémas

0.50 Justin de Marseille ■■
Maurice Tourneur (France, 1934, N., 95 min). RTL 9

0.50 On a volé la Joconde ■■
Michel Deville (France - Italie, 1966, 105 min). Cinétoile

1.00 Maria le passeur ■■
Frank Wysbar (Allemagne, 1936, N., v.o., 80 min). Ciné Cinéfil

1.00 Last Seduction ■■
John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min). Cinéstar 2

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

- 11.00 Arrêt sur images. Au pays des sauvageons virtuels. Invitée : Olivier Scamps, Evelyne Esther Gabriel. La Cinquième
- 13.00 Envoyé spécial. Sardou d'un bout à l'autre. Les sentinelles de l'espace. P-s : La course pour la vie. TV 5
- 13.40 Parole d'Expert. France 3
- 17.00 Le Magazine de l'Histoire. Invités : Jacques Marseille, Christiane Rimbaud, Jean-Noël Jeanneney, Jorge Semprun. Histoire
- 18.25 et 23.00 Rive droite, rive gauche. La 100e. Paris Première
- 19.00 De l'actualité à l'Histoire. L'esclavage aujourd'hui. La peine de mort aux Etats-Unis et dans le monde. Histoire
- 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jacques Attali, Shimon Peres, Pénélope Cruz. Canal +
- 20.00 20h Paris Première. Paris Première
- 20.10 Temps présent. Vous avez dit l'Europe ? L'Euro, la tête dans les étoiles. Skin or die. Le siècle en image : Ghetto de Varsovie. TSR
- 20.35 ▶ A part ça... Le dalaï-lama. Canal +
- 21.00 Envoyé spécial. Cohn-Bendit : Dany dans tous ses états. Les nouveaux Américains. P-s : Les révoltés de Capo d'Orlando. France 2
- 21.55 Faxculture. Vous avez dit Europe ? TSR
- 23.00 Les Dossiers de l'Histoire. Albert Speer, le nazi repenti. Histoire
- 23.15 Un monde foot. Special Aimé Jacquet. Invités : Christine Boisson, Jean-Claude Dauphin. France 2
- 0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? Speed Queen. Monastère. Sépia : Jean Genet. La rubrique de Michel Polac. France 3
- 0.40 La 25e Heure. Cardinal Raul Silva : Le sabre et le goupillon. France 2
- 1.20 Saga-Cités. Jeunes : mode d'emploi. France 3

DOCUMENTAIRES

- 18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La catastrophe de Tchernobyl. La Cinquième
- 18.20 Les Grands Interprètes. Magda Tagliaferro et Maurizio Pollini. Muzzik
- 18.30 Les Carpes du Japon. La Cinquième
- 18.40 William Forsythe, danseur et chorégraphe. Just Dancing Around. Mezzo
- 19.15 Underground USA. [1/14]. La guerre du tag. Gangs de motards. Planète
- 19.45 Rhin, courant de pureté. Planète
- 20.00 La Vie comme ombre. Emmanuel Bove, 1898-1945. Arte
- 20.15 L'Essence de la vie. [3/4]. Florissante oasis. Odyssée
- 20.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa. Mezzo
- 20.35 Les Chevaliers. [1/6]. El Cid, le mercenaire. Planète
- 20.40 Soirée thématique. Les mystères de la mémoire. Arte
- 20.50 Enzo Ferrari, le rêve de Raffaele. Canal Jimmy
- 21.00 Le Monde des chevaux. [11/13]. Le cheval sauvage. Odyssée
- 21.30 Derniers voyages. [3/3]. Les deux morts de Joseph Staline. Planète
- 21.30 Arctique, lumières boréales. [4/13]. Odyssée
- 22.00 Déchiffreurs en temps de guerre. Odyssée
- 22.25 Les Nouveaux Explorateurs. Expédition au fond de l'océan. Planète
- 22.55 Les Grands Compositeurs. [1/12]. Tchaïkovski. Odyssée
- 23.25 Himalaya. [3/4]. Le Népal. Odyssée
- 23.50 L'Ouest américain. [4/8]. Le temps des déchirures. Planète
- 0.05 Les Grands Interprètes. Jacques Février. Muzzik
- 0.55 Les Gardiens du temple. Téva

SPORTS EN DIRECT

- 19.55 Football. D 2 : Nice - Lille. Eurosport
- 2.05 Basket NBA. Canal +

MUSIQUE

- 21.00 Zarzuela : Los Claveles. Muzzik
- 21.30 Virtuoses : Kiri Te Kanawa et Georg Solti. *Quatre derniers Lieder* de Richard Strauss. Mezzo
- 22.05 Lionel Hampton and His Orchestra. Muzzik
- 23.05 Prinsengracht Concert. Muzzik
- 0.30 Bernard Haitink dirige Mahler. Paris Première
- 0.35 Macbeth. Mise en scène. Michael Hadjimischer. Dir. John Pritchard. Muzzik

TÉLÉFILMS

- 20.30 L'Embellie. Charlotte Silveira. Festival
- 22.05 La Voisine. Luc Béraud. Festival
- 22.30 Georg Friedrich Haendel. Tony Palmer. Mezzo

SÉRIES

- 17.15 Docteur Quinn, femme médecin. La préparation au mariage. Série Club
- 17.35 Magnum. Kenzan. RTBF 1
- 17.45 Super Jaimie. Pour que vive le roi. 13e Rue
- 17.50 Hartley, cœurs à vif. France 2
- 18.35 Chicago Hospital : La Vie à tout prix. Affaires internes. RTL 9
- 18.35 L'homme qui valait trois milliards. Population zéro. 13e Rue
- 19.00 Bonanza. La querelle. Série Club
- 19.25 Deux flics à Miami. Une idylle agitée. 13e Rue
- 20.00 Ardéchois, cœur fidèle. [1/6]. Histoire
- 20.13 Chapeau melon et bottes de cuir. The Gilded Cage (v.o.). Second Sight (v.o.). 13e Rue
- 20.35 Les Envahisseurs. Une conférence au sommet. Disney Channel
- 20.45 Los Angeles Heat. Scotland Yard chez les cow-boys. Série Club
- 20.55 ▶ Navarro. Pleure pas petit homme. TF 1
- 21.30 Code Quantum. Que Dieu me punisse. Série Club
- 22.00 Kindred, le clan des maudits. Prince of the City (v.o.). 13e Rue
- 23.10 Total Security. Episode pilote (v.o.). Série Club

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde Télévision-Radio-Multimédia ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
○ Accord parental souhaitable.
△ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 21.00 France 2
« Envoyé spécial » : Dany dans tous ses états

La nostalgie, camarade

DANIEL COHN-BENDIT poursuit son marathon commémoratif des « événements » de Mai 68, qui le conduira durant tout ce mois des plateaux de télévision aux studios de radio. Entre les films d'archives (toujours les mêmes) et ses multiples participations à des débats, on ne compte plus ses apparitions sur le petit écran. « *La caméra m'attire et les caméras m'aiment* », explique-t-il sans détours au journaliste réalisateur de ce portrait, Bernard Nauer. « *Je suis radicalement narcissique, et je l'avoue.* » Bien, dirons-nous. Il y a même un petit plaisir jubilatoire à le voir casser avec malice rites et conventions de la télévision. Le seul problème est que ce narcissisme avoué est de plus en plus mal contrôlé.

Cet « Envoyé spécial » de près d'une heure prend en effet souvent des allures de « Sacrée soirée ». Il n'y manque que le happening des retrouvailles avec Geismar et Sauvageot et l'invité surprise surgi soudain des coulisses de l'histoire (Alain Peyrefitte eût été parfait dans le rôle...). Ainsi, entre deux avions pour Milan, Alger ou Sarajevo et quelques conférences sur l'Europe, voit-on Daniel Cohn-Bendit préparer des œufs brouillés pour sa petite famille, se changer dans une loge avant de recevoir son diplôme de docteur honoris causa de l'université catholique du Brabant, jouer au football avec son maillot n° 68, retourner tout ému dans la cour de son école communale en compagnie de son frère, Gabriel, et même se marier devant les caméras et les photographes dans un petit village du sud de la France...

Et Mai 68 dans tout cela ? Il est « quelque part ». « *Je suis le divan collectif qui provoque le débat sur 68. C'est vrai, je suis un mythe, mais je vis très bien en tant que mythe* », relève Daniel Cohn-Bendit, qui « *rêve de régler des comptes avec l'histoire* » en devenant tête de liste des Verts pour les prochaines élections européennes de 1999. Ce portrait en forme de clip promotionnel devrait l'y aider. Il suffira simplement de l'intituler : *Cours camarade, le vieux monde est derrière toi...*

Daniel Psenny

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

- 13.50 Les Feux de l'amour.
- 14.40 Arabesque.
- 15.35 Côte Ouest.
- 16.30 Sunset Beach.
- 17.20 et 0.50 CD Tubes.
- 17.25 Sydney Police.
- 18.20 Touché, gagné !
- 19.00 Le Bigdil.
- 19.50 Ushuaïa découverte.
- 19.52 Le Journal de l'air.
- 20.00 Journal. Invité : Lionel Jospin.
- 20.42 Le Résultat des courses.
- 20.45 Coupe du monde 1998.
- 20.50 Météo.
- 20.55 ▶ Navarro. Pleure pas petit homme.
- 22.35 Made in America. Jalousie meurtrière. Téléfilm O. Kenneth Fink.
- 0.20 Les Rendez-vous de l'entreprise.
- 0.55 et 2.05, 2.45 TF1 nuit.

FRANCE 2

- 13.50 Le Renard.
- 14.55 L'As des privés.
- 15.45 Tiercé. En direct.
- 16.00 La Chance aux chansons.
- 16.50 Des chiffres et des lettres.
- 17.20 Un livre, des livres.
- 17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
- 17.50 Hartley, cœurs à vif.
- 18.45 Qui est qui ?
- 19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
- 19.25 et 1.40 C'est l'heure.
- 19.50 Au nom du sport.
- 19.55 et 20.45 Météo.
- 20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
- 20.40 A cheval, Point route.
- 21.00 Envoyé spécial. Cohn-Bendit : Dany dans tous ses états. Les nouveaux Américains. P-s : Les révoltés de Capo d'Orlando.
- 23.10 Expression directe.
- 23.15 Un monde foot. Spécial Aimé Jacquet.
- 0.20 Journal, Météo.
- 0.40 La 25e Heure.

FRANCE 3

- 13.40 Parole d'Expert.
- 14.30 Aléas.
- 14.58 Questions au gouvernement.
- 16.05 Le Magazine du cheval.
- 16.40 Les Minikeums.
- 17.45 Je passe à la télé.
- 18.20 Questions pour un champion.
- 18.48 Un livre, un jour.
- 18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
- 20.05 Fa si la chanter.
- 20.35 Tout le sport.
- 20.45 Consomag.
- 20.55 Les Révoltés du Bounty ■ Film. Lewis Milestone.
- 23.50 Météo, Soir 3.
- 0.25 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
- 1.20 Saga-Cités.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
- 13.30 Le Journal de l'emploi.
- 13.35 Le Journal du cinéma.
- 14.00 Les Sœurs Soleil. Film. Jeannot Szwarc.
- 15.35 Cherche avenir avec toit.
- 17.05 En route vers Manhattan. Film. Greg Mottola.

▶ En clair jusqu'à 20.35
- 18.30 Best of Nulle part ailleurs.
- 19.10 Nulle part ailleurs.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.35 ▶ A part ça... Le dalaï-lama.
- 22.00 Flash infos.
- 22.20 City Hall ■■ Film. Harold Becker (v.o.).
- 0.05 Le Masque de Fu-Manchu ■ Film. Don Sharp (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

- 13.15 Le Journal de la santé.
- 13.30 D'ici et d'ailleurs. Sous les cieux de l'Inde.
- 14.30 La Cinquième rencontre... Justice et société. 14.35 Le Procès Barbie. 15.25 Entretien avec Paul Lefebvre, chroniqueur judiciaire.
- 16.00 Les Lumières du music-hall. Julien Clerc.
- 16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
- 17.00 Celluloïd.
- 17.30 100 % question.
- 18.00 Les Grandes Enigmes de l'Histoire. La catastrophe de Tchernobyl.
- 18.30 Les Carpes du Japon.
- 19.00 Au nom de la loi.
- 19.30 7 1/2. Sachsen-Anhalt : des élections test.
- 20.00 La Vie comme ombre. Emmanuel Bove, 1898-1945.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.40 Soirée thématique. Les mystères de la mémoire. 20.45 La Mémoire au quotidien. 21.40 Tom, une mémoire prodigieuse. 22.05 Les «idiots savants». 22.45 La Mémoire emprisonnée. 23.20 Grace.
- 0.25 Tombés du ciel ■ Film. Francisco Lombardi (v.o.).

M 6

- 13.05 Madame est servie.
- 13.35 Un amour de chien. Téléfilm. Peter H. Hunt.
- 15.10 Code 003.
- 16.10 et 1.00 Boulevard des clips.
- 17.30 Plus vite que la musique.
- 18.00 Agence Acapulco.
- 19.00 Loïs et Clark.
- 19.54 Le Six Minutes, Météo.
- 20.10 Une nounou d'enfer.
- 20.40 Décrochages info, Passé simple.
- 20.50 Raï ■ Film. ○ Thomas Gilou.
- 22.35 Rêves maléfiques. Téléfilm. △ Michael Switzer.
- 0.10 Techno Max. Techno Mix.

RADIO

FRANCE-CULTURE

- 19.45 Les Enjeux internationaux.
- 20.00 ▶ Les Chemins de la musique. L'opéra buffa italien [4/5].
- 20.30 Agora.
- 21.00 Lieux de mémoire. La NRF ou l'extrême milieu.
- 22.10 For intérieur.
- 23.00 Nuits magnétiques.
- 0.05 Du jour au lendemain.

FRANCE-MUSIQUE

- 19.35 Prélude.
- 20.00 Concert. *Symphonie n° 6*, de Vaughan-Williams ; *Symphonie n° 6*, de Bruckner.
- 22.30 Musique pluriel. Œuvres de Rizzo, Thiebergien, Ballif.
- 23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

- 19.30 Classique affaires-soir.
- 20.40 Les Soirées. Hommage à Sir Michael Tippett. Œuvres de Tippett, Purcell, Britten, Beethoven.
- 22.35 Les Soirées... (suite). Œuvres de Mendelssohn, Tchaïkovski, Rachmaninov.

22, les gendarmes !

par Pierre Georges

DANS UNE VIE supposée édifiante et consacrée au maintien de l'ordre et du bien publics, il y a deux façons de se comporter : comme un douanier du Havre, ou comme un gendarme de Rivesaltes. Le jour et la nuit, la vertu et le vice, la tempérance ou la licence.

Admirables douaniers de Seine-Maritime ! L'ordre règne sur les docks du Havre et dans les têtes. De saisies en saisies, ces fonctionnaires d'élite réunissent ainsi de vrais et baroques butins qui, à l'occasion de ventes aux enchères, contribuent à renflouer nettement le Trésor public. Ainsi l'inventaire, *absolument merveilleux*, signalé ce matin par l'AFP, pour une vente prévue jeudi 23 avril. Au plus offrant, seront vendus : 490 kg de piment rouge ; 720 litres de sirop d'érable ; 19 106 kg de café vert ; 10 602 slips ; 88 paires de tennis ; des bouteilles d'alcool. Et un hélicoptère, sans clefs, vu que cet engin de marque Robinson RZZ-Textron ne respecte pas, paraît-il, les normes en vigueur dans l'UE.

Encore qu'un hélicoptère sans clefs soit à peu près aussi vain qu'un vélo sans selle ou qu'un pédalo sans roue à aubes, comment ne pas s'extasier devant de si belles prises ?. N'y manquait rien, pas même, pour faire plaisir à Prévert, le fameux raton laveur. L'animal d'origine texane, trouvé dans un conteneur le 2 avril, ne subira pas le feu des enchères. Il a été confié au Centre d'hébergement d'études sur la nature et l'environnement, le bien nommé CHENE, d'Allouville-Bellefosse, où il se remet de sa traversée et apprend le français.

Donc, cela semble établi : les gabelous sont de braves gens. Et d'honnêtes gens, même si l'on ne doit tout à fait exclure qu'ils aient pu, à l'occasion, s'en jeter un petit derrière le képi, à la santé des saisis.

Tel n'est évidemment pas le cas, pendable, des gendarmes de Rivesaltes, peloton de grand chemin. Même s'il faut s'en défendre, le récit de leurs exploits, méfaits et gestes, devant le tribunal correctionnel de Perpignan, suscite d'abord un grand éclat de rire. Bigre, mais c'était l'auberge rouge, le bâtiment gendarmesque de cette riante cité des Pyrénées-Orientales ! Passe encore les multiples traficotages, tripatouillages sur les alcools non dédouanés. *Muscat et pastaga sont les deux* mamelles des festivités de caserne. Et l'on se doute bien que si la source était à Rivesaltes l'arrosage fut largement régional. Plus grave, cette fâcheuse tendance de tout un peloton à mettre en coupe réglée les routes régionales comme bandits de grand chemin. Les gendarmes jouaient aux voleurs et, s'ils tendaient un filet, c'était apparemment pour le mieux garnir. Voitures, camions, par ici l'octroi et la bonne soupe ! Un cochon, de lait évidemment, un cageot, de primeurs s'il vous plaît, une amende, en devises fortes de préférence.

Les gendarmes de Rivesaltes se payaient, apparemment, sur la bête à roues. Ils taxaient, saisissaient, et même, à ce qu'on a lu, pillaient les épaves avant qu'elles ne soient épaves. Et comme cela ne suffisait pas, pour aggraver leur cas, ils avaient inventé le pin's-amende ! 50 ou 100 francs le pin's, ou alors la contravention. La bourse ou l'amende ! Aujourd'hui, 22 gendarmes du peloton sont jugés. Le chiffre est joli qui autorise à renouveler le genre : 22, les gendarmes !

Les conducteurs de la SNCF veulent perturber le trafic au cours du prochain week-end

La FGAAC, qui appelle à ce mouvement social, représente 30 % des agents de conduite

AVEC 3 % des voix aux dernières *élections professionnelles, mais* près de 30 % au sein des agents de conduite, la Fédération générale autonome des agents de conduite (FGAAC) est en mesure de perturber le trafic ferrovaire pour le dernier week-end d'avril. Elle appelle l'ensemble des agents de conduite de la SNCF à arrêter le travail à partir du jeudi 23 avril au soir jusqu'au lundi 27 avril au matin. La SNCF n'est pas encore en mesure de donner des prévisions de trafic *mais elle prévoit un service allégé.*

Les conséquences du précédent mouvement social de la FGAAC, le 28 janvier, jour de l'inauguration du Stade de France, avaient été relativement bien maîtrisées par la direction, qui avait concentré les moyens sur la région parisienne pour la desserte du stade. Mais seul un TGV sur cinq avait circulé sur le réseau Sud-Est. La FGAAC, qui affirme avoir mobilisé ce jour-là 40 % des agents de conduite, compte récidiver ce week-end.

Les revendications de la FGAAC sont d'ordre salarial. Elle réclame un *« reclassement »* des *« niveaux de qualification »* des conducteurs *actifs et retraités, qui se traduirait* par des augmentations mensuelles comprises entre 500 et 2 000 francs, en fin de carrière. Actuellement, leur salaire brut mensuel s'échelonne entre 14 600 francs et 23 000 francs. *« Est-il illégitime de concevoir qu'un agent de conduite termine sa carrière au niveau où débute son encadrement ? »*, s'interroge la FGAAC. Le syndicat *revendique un niveau de rémunération* plus en rapport avec *« les risques du métier, la responsabilité pénale en cas d'accident ferroviaire et les contraintes fortes antisociales en terme de disponibilité, de mobilité et de flexibilité »*. Le syndicat autonome fustige *« la position radicale et bloquée de la direction »* qui, au cours d'une rencontre, mardi 21 avril, a refusé toute négociation salariale au nom de la rigueur économique et financière. *« A l'heure où la SNCF va atteindre l'équilibre de ses comptes, elle doit récompenser ceux qui ont apporté la plus grosse part des gains de productivité »*, estime Rémi de Bouteiller, secrétaire général de la FGAAC, qui rappelle que son syndicat a soutenu la réforme ferroviaire.

Un premier contentieux oppose depuis huit jours la direction aux conducteurs à Frethun (Nord), terminal ferroviaire du tunnel sous la Manche. La totalité des 180 agents de conduite de cet établissement bloque les trains de fret qui veulent emprunter le tunnel.

Ils réclament une rémunération alignée sur celle des conducteurs de TGV. Les forces de l'ordre devaient procéder à l'évacuation des grévistes mercredi à 14 heures, après un nouveau refus du chef d'établissement, dans la matinée, d'ouvrir des négociations *« pour ne pas créer d'appétit dans d'autres filières »*, selon la FGAAC.

Christophe Jakubyszyn

Des cheminots opposés à l'expulsion d'Algériens

Cent cinquante manifestants, emmenés par le syndicat SUD-Rail, ont bloqué pendant une heure et demie, mardi 21 avril, à son départ de la gare de Lyon, le train Paris-Nice de 21 h 03. Ils entendaient marquer ainsi *« le refus des cheminots de collaborer à la politique d'expulsion »*, dénonçant la présence dans le train, sous escorte policière, de sept Algériens, destinés à être embarqués, le lendemain à Marseille, sur un bateau pour l'Algérie. Après avoir tiré les signaux d'alarme, les manifestants se sont assis sur les voies, pénétrant dans les wagons pour expliquer leur action aux passagers. Après l'intervention des policiers, les cheminots, auxquels s'étaient joints des militants associatifs (Cimade, Droits devant !, AC !), ont évacué les voies. Leur initiative a été relayée, à Marseille, par des membres du comité anti-expulsion, qui ont retardé le débarquement des sept expulsés à la gare Saint-Charles. Mercredi matin, enfin, une dizaine d'entre eux sont montés à bord du *Napoléon*, le paquebot de la SNCM qui devait appareiller, à 13 heures, pour Alger.

Plusieurs nationalistes corses devraient être transférés à Paris

UNE DIZAINE DE PERSONNES ont été entendues, mardi 21 avril, par les policiers du SRPJ d'Ajaccio dans le cadre de l'enquête sur les attentats commis, le 4 septembre 1997, contre les locaux de l'Ecole nationale d'administration, à Strasbourg (Bas-Rhin), et le 11 novembre 1997 contre un complexe hôtelier, à Vichy (Allier). Les perquisitions ont permis de découvrir des tracts à en-tête du FLNC-Canal historique, branche armée du principal mouvement nationaliste corse A Cuncolta, des armes de poing et des tenues de combat.

Plusieurs militants nationalistes, propriétaires de ces équipements, dont un salarié d'une compagnie de sécurité proche d'A Cuncolta, devraient être transférés à Paris afin d'être interrogés par le juge d'instruction Gilbert Thiel. Les autres personnes ont été entendues par la police sur leurs déplacements effectués à Strasbourg et à Vichy ainsi que sur leurs appels téléphoniques en direction de ces deux villes peu de temps avant les attentats. Elles ont fait état de contacts personnels et commerciaux afin d'expliquer ces liens.

Des aides pour les producteurs de fruits méridionaux

LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE et de la pêche, Louis Le Pensec, a *annoncé, mardi 21 avril*, que des mesures d'urgence (aides de trésorerie, allègement des charges) seront rendues publiques le 28 avril en faveur des producteurs de fruits et des viticulteurs du Sud-Est qui ont été touchés par le gel de ces derniers jours. *« La solidarité nationale jouera »*, a-t-il expliqué, en précisant que le secteur des fruits et légumes est plus que d'autres susceptible de *« maintenir, voire de créer des emplois et d'occuper le territoire »* et qu'il serait *« bénéficiaire du rééquilibrage des aides publiques ». « Toutes les régions seront traitées de la même façon, la Provence comme la Bretagne »*, a conclu le ministre, faisant allusion au récent conflit des producteurs de choux-fleurs.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : la vente des 110 000 billets à l'unité** encore disponibles pour la Coupe du monde 1998 a débuté mercredi 22 avril, à 8 heures. Les lignes téléphoniques mises à disposition pour les résidents en France ou dans l'Espace économique européen ont été saturées immédiatement. En milieu de matinée, France Telecom ne signalait pourtant aucun incident et affirmait que la plate-forme opérationnelle mise en place fonctionnait normalement.

■ **OPÉRA DE PARIS : un préavis de grève pour mercredi 22 avril a été déposé** par les syndicats, ce qui pourrait entraîner des perturbations dans les représentations des deux spectacles lyriques prévus à l'Opéra-Garnier et à l'Opéra-Bastille, a-t-on appris mercredi de sources syndicales. – *(AFP.)*

■ **IRAN : le Parlement a adopté une loi sur « l'islamisation » des services médicaux**, mercredi 22 avril, qui ouvre notamment la voie à une séparation des sexes dans les hôpitaux en Iran, a-t-on appris de sources parlementaires. Ce texte, adopté à une forte majorité et en dépit de l'opposition du gouvernement, prévoit que les femmes soient soignées exclusivement par un personnel féminin et les hommes par un personnel masculin. – *(AFP.)*

Tirage du *Monde* daté mercredi 22 avril : 498 743 exemplaires

S T Y L E S

Le temps des montres et des bijoux

[illegible] extra-plate, [illegible]

Les Salons [illegible] l'année, dont il est quarante [illegible] fois, une part belle faite à la joaillerie [illegible], comme en horlogerie, la reconquête du beau [illegible] inspiré des années 20 et 30, âge d'or [illegible]. Assortis aux lignes à fleur de peau de la mode, les bijoux s'affirment, célébrant les [illegible] de la perfection et de la simplicité [illegible], les ventes aux enchères [illegible] inspirent, du record [illegible] d'une montre-bracelet « heure universelle » à la flambée des diamants, en passant par l'envolée des bijoux art déco, des nouvelles mélodies aux ateliers de création, là où Paris sait faire scintiller ses étoiles. *Laurence Benaïm*

Des aiguilles du temps aux trésors d'épure, des collectionneurs de montres aux cadrans de diamants, de Bâle à Paris et Genève, voici les cadrans et les bijoux des heures rêvées de l'année

Photo : Isabel Munoz
Réalisation : Martine de Menthon assistée d'Anna-Karin

CORPS À CORPS. Bague Panthère cinq rangs en or gris et diamants, Cartier. Ensemble en maille de soie noire, Gucci. Lui : montre Monaco de Tag Heuer, réédition du modèle de 1969 porté par Steve Mac Queen dans le film *Le Mans*, série limitée. Chemise Gucci.

À L'HEURE EXACTE. La nouvelle « Miss protocole », une montre en or gris, mouvement électronique, cadran nacre et diamants, attaches serties de diamants, bracelets interchangeables en cuir vernis, 42 700 F, Piaget. Tee-shirt en double tulle imprimé, Thimister.

les aiguilles du temps

Entre montres à complications et déferlante sportive, aciers discrets et accords précieux, la tradition horlogère fête minutieusement le retour du luxe à Bâle. Avec un brin de nostalgie pour les années 20 et 30

Chaque année, en avril, le cœur de la planète horlogère bat plus fort à Bâle. Du 22 au 29, le Salon de l'horlogerie et de la bijouterie permet à quelque 2 500 fabricants – venus du monde entier : Europe, Etats-Unis, Japon... – d'un secteur plutôt connu pour sa discrétion de s'exposer avec faste au travers de leurs nouveautés printanières. C'est à qui aura le plus beau stand – Ebel avait fait concevoir le sien, jadis, par Andrée Putman... Quel passionné de montres n'a pas rêvé, cette semaine-là, de se glisser dans la foule des détaillants en visite ?

Ouverts à toute l'horlogerie et à ses corollaires, de la bijouterie aux machines-outils, ces Etats généraux mondiaux donnent leur messe dans une véritable ville au cœur du vieux Bâle, et cette cité charmante a du mal à loger son monde...

Pourquoi Bâle ? Parce que l'horlogerie s'y affiche depuis un quart de siècle. Très équipée, plus internationale et horlogère, Genève eût mieux convenu, sans doute, et c'est pourquoi, depuis huit ans, un groupe dissident y ouvre la saison (du 17 au 24 avril) avec un Salon international de la haute horlogerie. Cartier, Vacheron Constantin, Baume et Mercier (toutes marques du groupe Vendôme), ainsi que Piaget, Alfred Dunhill, Montblanc, Yves Saint Laurent Collection s'y exposent sous le signe du luxe. Cette concurrence agace-t-elle Bâle ? La ville investit 300 millions de francs suisses (environ 1,2 milliard de francs français) dans de nouveaux bâtiments, livrés au printemps prochain. A l'heure d'enfermer ses participants dans un nouveau bail, elle ne déplore qu'une défection : Audemars-Piguet, virtuose ès complications, rejoindra bientôt Genève, apportant le renfort de son prestige aux maîtres horlogers de taille plus modeste qui s'étaient sentis oubliés à Bâle.

Tous ces fastes témoignent d'une euphorie passablement inquiète. Les volumes de la vieille Europe sont en régression. En France (400 emplois perdus en 1996), mais aussi en Suisse (– 6,3 % l'an dernier). Pourquoi, dans le même temps, la valeur des exportations suisses bondit-elle de 10 % pour dépasser les 32 milliards de francs français (soit 7 % du total des exportations suisses), portant le prix moyen d'une montre exportée de 792 à 944 francs français ? Si la baisse des volumes concerne les montres « peu chères » (plastique ou laiton), le luxe vit de beaux jours : les effets attendus de la reprise ont ajouté les achats de l'Europe à ceux de l'Amérique, alors que les déboires de l'Asie ne se font sentir que depuis janvier (– 18 % sur les exportations en Thaïlande).

Confirmée dans son choix des années 70 – être une citadelle du luxe horloger –, la Confédération assiste à des reclassements. Swatch, qui attaquait les Japonais sur le terrain du quartz bon marché, renoue avec la tradition horlogère : cette année, le groupe engrange les succès de sa ligne en acier, Irony. Et si Tissot a fait florès avec des standards peu onéreux, on voit Rado, une marque solide, mais moins prestigieuse que d'autres, embrasser le design d'avant-garde. Dans l'attente d'une compétition qui s'annonce rude, les joailliers (Cartier, Chopard, Harry Winston...) guignent le prestige de la montre à « complication ».

Plus généralement, les fabricants ont actualisé leurs modèles sous diverses tendances, empruntées aux autres arts du luxe (mode, joaillerie...). Si le dépouillement exige des géométries simples, dénuées d'effet, des métaux discrets – l'acier (de préférence satiné) habille une montre suisse exportée sur quatre – et des épaisseurs diaphanes (chez Swatch, Audemars-Piguet, Ebel...), le retour du luxe inspire, au contraire, des accords précieux (or mat et poli sur la Tank française de Cartier, diamants rose et jonquille sur la Pasha), des guillochages délicats, ainsi qu'un brin de nostalgie pour les belles années 20 et 30 (Chrono Bauhaus de Silberstein, Tabogan Racing de Corum, Lloyd de Hamilton...), sensible dans le succès de la montre tonneau (Van Cleef, Titoni, Zenith...).

Photo : Isabel Munoz/Vu.
Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Anna-Karin.
Maquillage : Deedee chez Calliste.
Coiffure : Perrine chez Brigitte Hébant.

Les envies de consommation dopent la montre de sport, alors que, partout, éclatent les couleurs du prêt-à-porter : noirs et gris, mais aussi le rose, et les tons primaires. Dans cette dynamique, certains matériaux (caoutchouc, néoprène, titane, carbone) trouvent ou retrouvent droit de cité, pendant que l'affichage numérique fait une rentrée remarquée (Omega, Breitling...). Pas de quoi suffire, hélas, à écorner le conformisme de la production horlogère...

Jacques Brunel

sport à toute allure

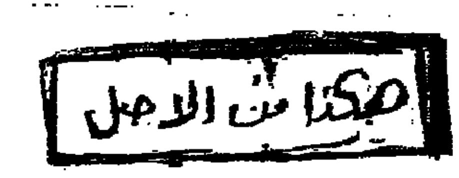
La vague sportive qui parcourt le prêt-à-porter avait inspiré le succès des G-Shock (Casio). Elle atteint désormais le cénacle de la « belle montre ». Initié par les collectionneurs dans les ventes aux enchères, ce mouvement amène les marques prestigieuses à réactualiser leurs modèles fétiches – la Lindbergh Spirit de Longines, la Monaco 1969 de Heuer – ou à en créer d'autres, associés aux cinq univers traditionnels de la montre de sport : aviation, espace, Formule 1, voile et plongée. Ainsi, une marque prudente, Zenith, ose un chrono bariolé de cinq couleurs, le Rainbow Flyback, conçu avec des aviateurs, pour habiller son inusable mouvement El Primero. Et le digne Blancpain met son jogging avec la GMT, une montre en acier étanche à 300 mètres, à lunette tournante. Connu pour avoir créé la « montre de la lune », Omega s'envole pour Mars avec une Speedmaster en titane, à affichage digital luminescent. La palme du clin d'oeil revenant à Storm, avec son modèle Adventure à lentille amovible...

Pas de quoi troubler Breitling et ses montres-instruments : sa B-One renonce aux gimmicks arrogants pour mieux cultiver ses nombreuses fonctions. A comparer avec l'autre grand du sport, Tag Heuer, dont la Kyrium marie la douceur au dépouillement... Comme si ces deux ténors de la virilité aventureuse négociaient déjà leur prochain cap : celui de la montre de sport pour femme, objet technologique épris d'élégance modeste, où l'être aurait le pas sur le paraître.

J. B.



CHAMPION. Chronographe multifonctions B-One de Breitling. Alarme-réveil, calendrier perpétuel, compte à rebours, éclairage nocturne du cadran, boîtier en acier étanche à 50 mètres.





plaisir
quand la montre s'amuse

Utiles ou futiles, les cadrans jouent la fantaisie, entre mode et technologie

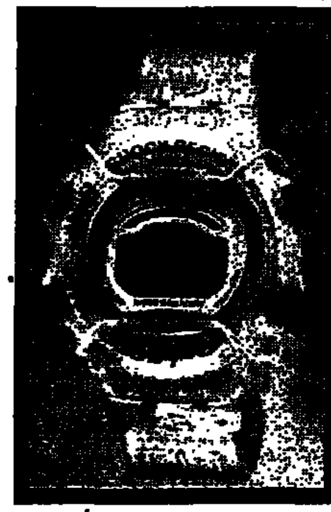
Au début des années 80, Swatch reprend l'offensive contre les Japonais et se lance dans la montre à quartz plastifiée. Aujourd'hui, l'horloger suisse a 1 800 modèles à son actif et a vendu 250 millions de montres dans le monde. Dans la mouvance, la montre jouet a trouvé des adeptes, du français Akteo et ses aiguilles en forme de cochon ou de balai de sorcière à l'anglais Storm et son modèle 421 qui enferme trois dés sous la glace. A l'aube de l'an 2000, la nouvelle montre fantaisie s'illustre par des fonctions utiles ou agréables : forfait rechargeable pour l'exposition universelle de Lisbonne dans l'Adamastor de Swatch, bracelet gonflable pour l'Airpro de Seiko lancée en août prochain en France, métronome incorporé pour la Tough Label, dernière G-Shock de Casio. Lancée en 1990, cette montre antichoc montée sur amortisseurs était destinée aux travailleurs du bâtiment. Adoptée en 1995 par les skaters, elle est devenue un best-seller planétaire avec 25 000 montres vendues par jour en 1997. Les technologies innovantes se cachent sous des rondeurs enfantines comme Baby-G, une déclinaison de la G-Shock aux couleurs de bonbons acidulés ou la Spoon de Pulsar au cadran bulle.

La montre devient un élément du vestiaire avec des bracelets que l'on change selon l'humeur. Version grand public avec la ligne Savane de Time-Tam façon peau de bête. Version couture avec les bracelets Mauboussin brodés par Lesage, le mariage or et jean de Boucheron ou le bracelet de Martin Margiela pour Hermès qui s'enroule autour du poignet. Lancée en 1989, la montre à godrons Poiray s'adapte à 400 bracelets, des soieries rouge et or du chausseur Christian Louboutin aux tissus peau de pêche de Wolford, le géant autrichien du collant. La montre est bien devenue un accessoire en vogue.

A.-L. Q.

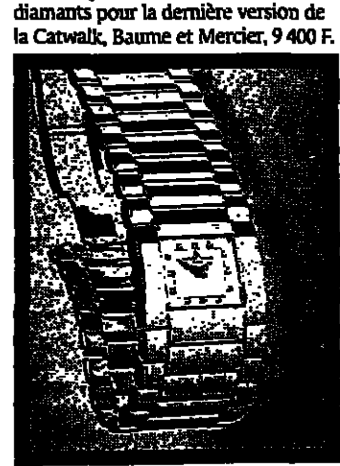


PIMPANTE.
La montre Pacha de Cartier (1985) se pare cette année d'un bracelet en alligator rose et d'une grille pavée de diamants roses ; blancs ou jonquille, à partir d'octobre 1998.



ACIDULÉE.
En résine translucide pastel, la Baby-G de Casio antichoc, cadran électroluminescent. Trois alarmes musicales au choix (jungle, techno ou house), de 599 F à 799 F.

DÉPOUILLÉE.
Le mariage discret de l'acier et des diamants pour la dernière version de la Catwalk, Baume et Mercier, 9 400 F.



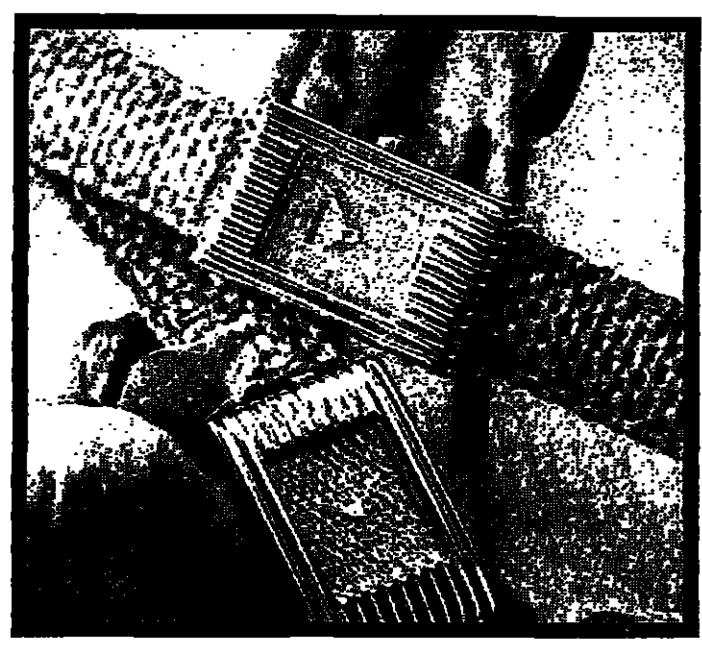
extraplate
l'heure discrète

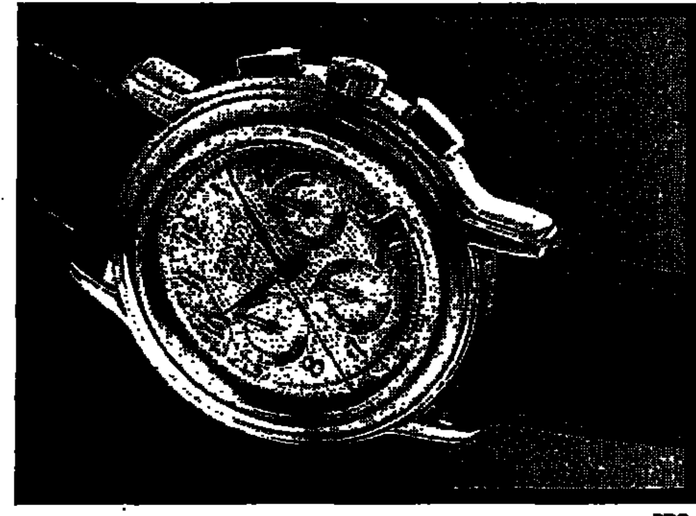
Du métal poli aux bracelets sans couture, les essentielles collent à la peau

Lancée en octobre 1997, la Skin Swatch, montre poids-plume de 12,3 g et 3,9 mm d'épaisseur, est un ruban qu'on oublie sur la peau. Après les chronos brillants et rutilants des années 80, le nouveau luxe est dans le dépouillement. La Master ultra-thin de Jaeger-LeCoultre (4,2 mm d'épaisseur) s'habille d'un cadran noir, et Piaget lance l'extra-plate carrée qui s'affiche comme *« le signe distinctif de l'homme de discernement »*. Vacheron Constantin, horloger genevois depuis 1755, sort dans sa gamme les Essentielles, un modèle en or gris tout en rondeurs sobres. Un garde-temps épuré dans l'esprit de Vintage, dernier-né de Bell & Ross, au cadran et au bracelet noirs. L'aspect métal poli prend de l'avance. Calvin Klein l'a bien compris, avec ses montres lancées en novembre 1997 comme Minimal, aux chiffres gravés dans l'acier brossé, ou Evidence, qui épouse la forme du poignet avec son bracelet sans couture. La marque Alfex s'est fait un credo de ses formes arrondies et polies, et la Beluga d'Ebel quitte cette saison ses habits d'or jaune pour une version 100 % métal.

Le temps s'efface dans des montres moulées dans la masse sans frontière entre cadran et bracelet. Dans son large bracelet d'acier, la dernière Catwalk de Baume et Mercier cache un cadran discrètement paré de diamants. Même dans les fantaisies, on retrouve des montres au cadran incrusté avec la Zucca, bout de silicone coloré. La première ligne de montres Morgan lancée en avril se cantonne au rouge, noir et blanc et Opex sort une mini-montre au cadran oblongue en métal poli. Les explorateurs du temps sont à quelques fuseaux horaires de la montre sous-cutanée rêvée par Starck.

A.-L. Q.





PRO.
« Chronomaster or jaune » à cadran guilloché, mouvement El Primero 400, étanche, 39 950 F, Zénith.

best-sellers
cadrans-stars

Soixante-sept ans et encore à la fleur de l'âge. La Reverso de Jaeger-LeCoultre, créée en 1931 pour les officiers britanniques de l'armée des Indes, reprend du galon. Le fabricant suisse a multiplié son chiffre d'affaires par six depuis 1987, pour atteindre 600 millions de francs en 1997, dont 50 % grâce aux 15 000 Reverso vendues. Voyage dans le temps réussi chez Rolex avec l'Oyster, premier boîtier étanche en 1936, qui a engendré depuis plus de 3 000 références. De la Speedmaster d'Omega, seule montre à avoir été portée sur la Lune, à l'Angle Horaire de Longines imaginée en 1927 par l'aviateur Charles Lindbergh, les plus gros succès naissent souvent de belles histoires.

Les gardiennes du temps s'illustrent dans l'effort, comme la Kontiki d'Eterna utilisée pendant l'expédition du même nom en 1947 ou la Tank aux lignes pures, star de Cartier depuis 1917, créée pour rendre hommage aux engins alliés. D'autres sont consacrées sur grand écran. Aujourd'hui best-seller de Blancpain, la légendaire Fifty Fathoms a accompagné les plongeurs

De la Tank de Cartier (1917) à la *Mademoiselle* de Chanel (1990), les belles intemporelles font recette

du *Monde du silence* du commandant Cousteau en 1956. La Seamaster, autre classique d'Omega de 1932, a entamé une nouvelle carrière au poignet de Pierce Brosnan dans *James Bond*, et la Ventura d'Hamilton avec son boîtier triangulaire kitsch créée en 1957 a repris du service dans le film *Men in Black*.

Le présent est aussi rentré dans la légende. Les montres sportives explosent les barèmes comme la sport classique d'Ebel – 650 000 montres sorties des manufactures depuis 1977 – et le chrono Sport Elégance, qui représente 40 % des ventes en dix ans d'existence chez Tag Heuer. En dehors de l'exploit, les belles intemporelles affichent leurs performances. Avec 130 000 unités vendues en 1997, les montres Hermès représentent 10 % du chiffre d'affaires de la luxueuse maison, soit 470 millions de francs, avec des valeurs sûres comme l'Arceau (1978) ou la Cape Cod (1981). En dix ans, les montres Chanel ont trouvé leur place dans la légende de Mademoiselle. La place Vendôme a accouché de nombreux succès, de la montre Poiray (1989), qui représente 50 % des ventes du joaillier, à la Boucheron aux bracelets interchangeables (1991) ou la Lady M de Mauboussin, propulsée au sommet en un an de présence dans la gamme.

Anne-Laure Quilleriet

PARISIENNE.
La montre rectangle à godrons et à bracelets interchangeables, best-seller de Boucheron (1991), s'habille de raphia parme ou multicolore, 9 400 F la version acier et 54 000 F pour le cadran pavé de diamants.

CAVALIÈRE.
Créée en 1981, la montre Cap Code automatique en acier, revue en *1998* avec un bracelet « double tour », environ 9 000 F, Hermès.

sorties de Bâle

- **Rado** crée pour Roland-Garros, un chrono inrayable dont le look futuriste joue les dégradés de gris : la DiaMaster Chrono, 7 900 F.
- **Longines** réussit le pari de l'élégance à prix clément avec Dolcevita, rectangle galbé fixé par un bracelet d'acier poli : 4 900 F.
- **Audemars Piguet** : parmi ses complications annuelles, la Jules Audemars offre aux collectionneurs-poètes une grande sonnerie à carillon. 1,8 million de francs.
- **Chopard**, connu pour ses montres empierrées, ose pour la course automobile italienne Mille Miglia, une automobile montée sur un bracelet caoutchouc au relief de pneu : trois compteurs, tachymètre... 13 930 F.
- **Girard-Perregaux**, un des derniers horlogers à fabriquer tous ses mouvements, réussit à installer un tourbillon dans un boîtier de 33 cm, en or ou platine, 411 000 F.
- **IWC** lance, pour les professionnels de l'aviation et les autres, une automatique affichant le temps universel coordonné, à partir de 20 400 F.
- **Leroy**, qui régna voici deux siècles sur l'horlogerie française, explore depuis l'an dernier les subtilités de la montre-bracelet. Dernier né : le chronographe à rattrapante automatique (mouvement suisse). 15 200 F.

trésors d'épure

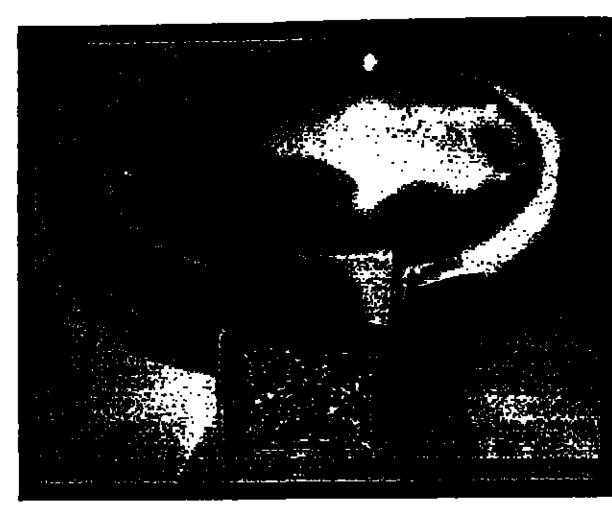
« Je veux que mes bijoux soient comme un ruban », disait Gabrielle Chanel. Un vent de modernité souffle enfin sur la place Vendôme. Couleurs, rythmes, volumes : simplifiées, généreuses, les formes se mettent à nu, libérant l'éclat des pierres fines, des diamants et des perles, vedettes de l'année, qui habillent les gestes de force et de lumière

PLISSÉ. Clip Vienne, nœud noir dans une boucle d'or blanc onyx et diamant, 56 000 francs, Van Cleef & Arpels.

EFFILÉE. Boucle d'oreille « Hameçon » en or jaune 22 carats de Marie-Hélène de Taillac, 1 500 F la paire, vendue chez Colette.

AU CARRÉ. Bague améthyste et or jaune, nouvelle ligne de bijoux Tank de Cartier évoquant les lignes pures de la fameuse montre, 11 500 F. Existe avec améthyste, iolite, grenat ou diamant.

RACÉ. Le nouveau solitaire dit « Carré », diamant princesse 0,30 carat, Fred, 10 900 F.



ÉTERNELLE. Bague « Fils » (1935) argent et or sertie d'un cabochon en citrine, 15 000 F, René Boivin.

« Des bijoux qui ne s'envolent pas ». Ainsi Claude Barbillon, créateur de la bague « Star » chez Fred, définit-il le nouveau parti pris de la maison, rachetée par LVMH en 1995 : en attendant le bracelet Renaissance de saphirs et de diamants, le collier Astre, les volumes s'affirment de manière franche, jouant sur la géométrie, triangles, cercles, carrés, inspirés de l'Art déco, et les formes organiques venues réconcilier l'épure et la sensualité, à l'image de la bague « hémisphère » (22 500 F), mariage inédit de l'améthyste et des rubis, ou de la bague « mouvementée » en platine et diamants (41 900 F). Cent vingt bijoux ont été créés en un an, vingt-trois mille références supprimées. Le 15 novembre, Fred ouvrira une nouvelle boutique place Vendôme, à deux pas de l'hôtel particulier du sultan de Bruneï. La discrétion se pare d'opulence et de rareté. Quand Tati prend ses marques, rue de la Paix et rue de Passy ce mois-ci (son dixième point de vente parisien), Cartier réaménage le salon de réception destiné « aux clients qui préfèrent faire leurs achats en secret » avec des objets ayant appartenu à la créatrice Jeanne Toussaint. Le luxe s'affiche, retrouvant, loin des formules ostentatoires des années 80 qui le parodièrent, une aura qui pourrait bien annoncer un nouvel âge d'or.

Entre parures-placements et gris-gris de seconde ligne, le beau bijou « coup de cœur », celui qui exige d'être porté, aimé, désiré, retrouve une légitimité. A la bonne santé de l'économie américaine, qui justifie de nouveaux investissements, s'ajoute le désir de reconquérir une clientèle européenne, avec de nouveaux classiques, nourris par le savoir-faire des maisons parisiennes, et par davantage d'audace créative.

Après des années passe-muraille, les nuits des stars redeviennent plus scintillantes : Juliette Binoche portait aux Césars une parure Harry Winston à 690 000 dollars (environ 4 millions de francs), tandis que Chopard s'annonce comme le nouveau parrain du Festival de Cannes, auquel il dédiera un trophée et une palme d'or en mai prochain. Dans le sillage du duo Jean-Paul Gaultier et Van Cleef, mode et carats se remettent en ménage. Chopard organise même un défilé de haute joaillerie le 24 avril à Bâle, où un collier de 502 diamants disputera à Carla Bruni son éclat. Enterrant l'ère du politiquement correct, les croqueuses de diamants font des vagues… même posthumes : commande spéciale d'Evita Peron, la broche sertie de mystérieux saphirs et diamants (Van Cleef & Arpels, 1948) a été adjugée le 6 avril à New York par Christie's pour 900 000 dollars (5,4 millions de francs), soit dix fois son estimation…

Géométrie et sensualité aimantent les nouveaux fétiches de la joaillerie. Après les années passe-muraille, les parures s'aèrent, les rivières frémissent et le dépouillement ranime le rêve

Les rivières frémissent, les broches tremblent, un siècle passe : la haute joaillerie est en émoi depuis que Chanel, qui a créé son département joaillerie en 1993, est passé d'un « petit coin sous les arcades », à la « cour des grands », avec l'ouverture en novembre dernier place Vendôme de salons de vente au décor intimiste, beige façon « Mademoiselle », flanqué de paravents néo-Coromandel et d'un Van Dongen. Trois nouvelles boutiques ouvriront en 1998 (Genève, Londres, Las Vegas), fixant le nombre total à dix-huit. « *La grande folie des pierres fines semi-précieuses est derrière nous*, y explique-t-on. *Nous sommes très saphir.* »

Au-delà des best-sellers comme la bague Coco, dont raffolent les Japonais, ou la bague Camélia, les bijoux-constellation chéris par une clientèle américaine et moyen-orientale ont ranimé une part de rêve. Jusqu'à 350 personnes défilent le samedi pour admirer Nuit étoilée, une galaxie de saphirs ovales de tailles différentes, parsemée de motifs de comètes sertis de diamants, la bague Nuit ou la parure Comète, un somptueux collier de platine et d'étoiles de diamants. Plusieurs pièces à plus de 1 million de francs auraient été vendues, et la plus chère – 14 millions de francs – se paie le luxe de sa simplicité. Question de style, de travail, tout en légèreté.

« *Je veux que mes bijoux soient comme un ruban* », disait Gabrielle Chanel, la première dans le monde de la couture à lancer une collection de vrais diamants, en 1932, dessinés par Iribe. Aujourd'hui, après Chanel, c'est Dior qui crée un département de joaillerie dont la direction a été confiée à Victoire de Castellane, ancienne du studio Chanel, où elle a créé les bijoux fantaisie de la maison. Les premières pièces devraient sortir fin 1998-début 1999, avec une nouvelle boutique prévue. « *L'important*, dit Victoire de Castellane, au doigt paré d'une énorme turquoise, *c'est d'insuffler un peu d'extravagance dans du vrai. J'aime les choses uniques. Les pierres prennent la couleur en fonction de la lumière, elles sont vivantes. Leur rôle est de mettre en valeur de manière sensuelle un geste, une main, un cou.* » Et de citer parmi ses muses Cléopâtre, les femmes berbères, Diana Vreeland, ou Lauren Hutton à Tanger.

Après la folie des accessoires, l'éphémère s'offre des caprices d'éternité. Tandis que Stella McCartney taille des nuits de Marquise des Anges chez Chloé, Jade Jagger, la fille de Mick, se serait découvert une nouvelle passion pour les perles. Des créateurs de bijoux contemporains ont donné le ton, comme Tom Binns et Gabriella Sanchez à New York, ou l'Argentin Marcial Berro à Paris, en passant par la Marocaine Solange Azagury, installée à Londres, et la Française Marie-Hélène de Taillac : née en Libye, élevée à Beyrouth, et vivant entre Londres, Paris, New York, elle crée depuis 1997 des bijoux comme des haïkus de pierres indiennes, un diamant retenu par un fil d'or, une nuée de péridots, une fine cascade d'aigues-marines, ou d'apétites de Madagascar, des tourmalines « *comme de l'eau qui s'égoutte* ». Browns à Londres, et Colette à Paris figurent parmi les premiers acheteurs. Le charme est là, à fleur de pierre : « *J'aime qu'un collier ne coupe pas le corps, qu'il respire avec la peau.* »

Laurence Benaïm

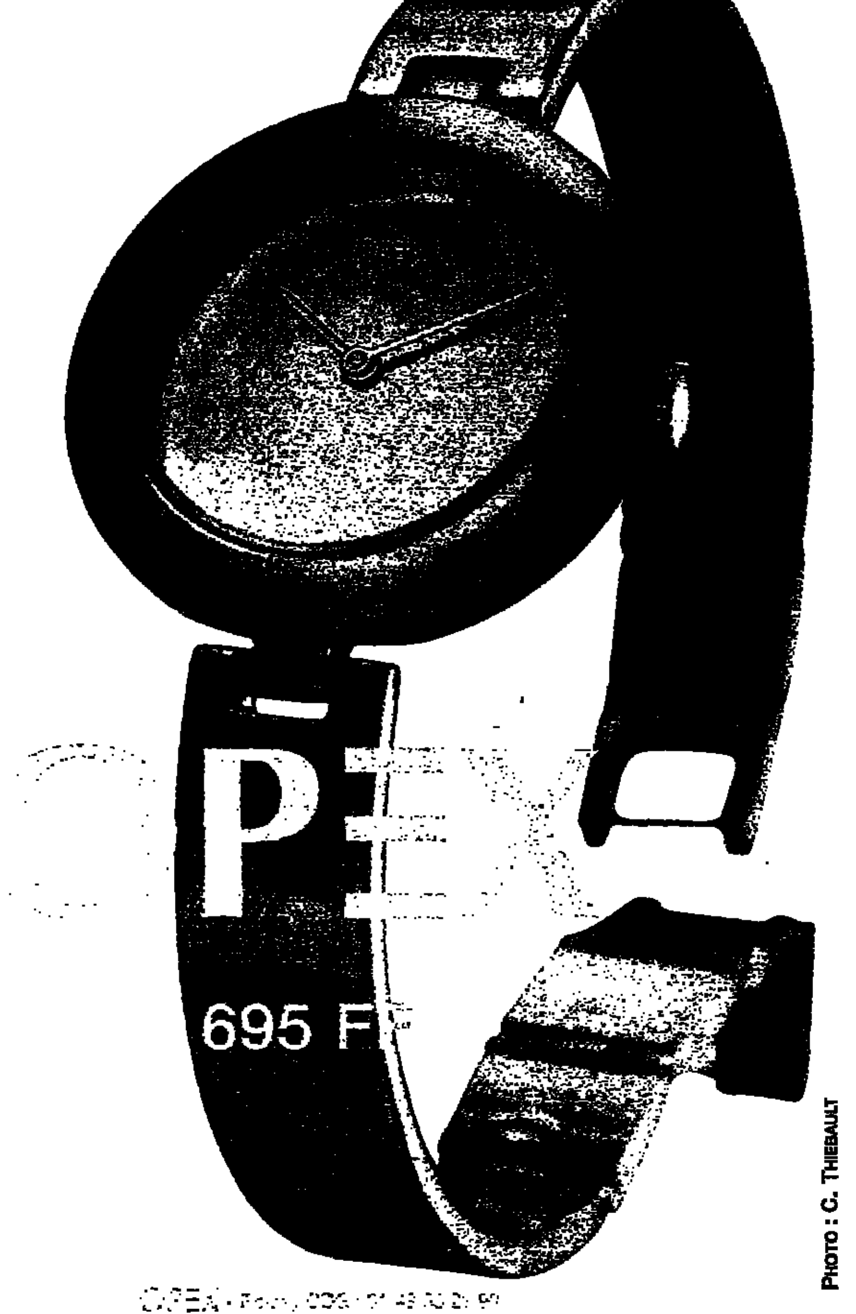


PHOTO : G. THIEBAULT



IMMACULÉE.
Sur un sweat-shirt à capuche en Nylon blanc, Jeremy Scott, collier « Volute » en or blanc auréolé de perles des mers du Sud et de 25 diamants poires, 145 carats, et bague assortie en or blanc pavée de diamants, Chanel Joaillerie.

Isabel Munoz.



nacre brisée, Bourgeon de lune, Fleur mâle, broche en bois d'ébène et rubis : chaque bijou de Marcial Berro est un conte, une aventure au pays où les pierres abritent des secrets, comme cette magnétite orange feu devenue le toit d'une « bague-maison » en argent (26 000 F). Là, un miroir d'argent dissimulé sous une agate l'illumine de l'intérieur, ici un saphir incrusté dans une « bague de guerrier » magnifie la force d'un désir (11 700 F), tandis qu'une pierre de lune évoque un reflet sur la soie.

Pour sa quatrième exposition chez Naïla de Monbrison, Marcial Berro s'est rapproché d'un univers plus figuratif, toujours au bord d'une réalité qu'il sublime d'un trait de folie. Chaque bijou est une pièce unique. Là où, en joaillerie traditionnelle, la perfection est souvent empreinte d'académisme, Marcial Berro réussit à lui insuffler mouvement et vie. A la rigueur des lignes s'ajoute la volupté des matières, quand l'ébène devient un mini-cadre au fond d'or, et une forme organique, comme un « coquillage cassé » « réparé d'or et d'argent » (27 000 F), une promesse d'infini. Une manière sans doute pour cet Argentin né à La Plata de rester fidèle à la définition que fait l'Oxford Dictionnary du bijou : *« A sublime objet for play and performance. »*

L. B.

● Exposition du 23 avril au 14 mai : Naïla de Monbrison, 6, rue de Bourgogne, 75007 Paris, tél.: 01-47-05-11-15.

caprices d'amour

● **Rêves d'étoiles** : broche en or jaune, diamants et perles blanches, 32 000 F, Fred ; pendentif étoile en argent, Pomellato ; « Kaléidoscope », pendentif en or blanc incrusté de diamants et de saphirs, 15 500 F, Chanel joaillerie.

● **Notes de cœur** : bagues tout or avec un cœur qui pivote, en diamants, ou en pierres fines, à partir de 8 000 F, Boucheron ; pendentif cœur percé, 4 500 F, Chanel joaillerie ; breloque cœur composée de croissants de lune bombés en or jaune, or rose, or gris, 8 600 F, Cartier ; pendentif cœur en argent, 850 F, Poiray ; pendentif cœur, 19,90 F, Tati or.

● **Courbes et pierres fines** : Mini Nadja, rhodolite, tourmaline verte, ou péridot sur or jaune, à partir de 7 200 F, Mauboussin ; bague « Gioa », or gris et « iolite », 7 600 F, Chaumet ; bague « Cornélia », 9 cabochons, 14 200 F, Arthus Bertrand ; bague « Coco », améthyste, péridots, aigues-marines, Chanel ; bague « Pyramide » en or et topaze, 13 500 F, Bulgari ; bague argent, quartz rose, ou calcédoine bleu, 3 300 F, Poiray ; bague « Tank », or gris et améthyste ou citrine, à partir de 11 500 F, Cartier.

● **Coups de griffes** : bague « Nadjia », or jaune, Mauboussin, 4 400 F ; bague « Roxanne » à partir de 7 000 F, Boucheron ; bague « mouvementée », tour or jaune, 5 200 F, Fred ; bague « Tronchetto » en or, 5 200 F, Bulgari.

● **Anneaux, jumeaux et compagnie** : bagues « Twins », Mauboussin, de 5 300F à 9 500 F ; bagues « Twins », en or blanc et or rose, 9 700 F, Pomellato ; la Trinity, or blanc, or, les célèbres trois anneaux Cartier (1924), à partir de 3 900 F ; anneau d'or à porter avec un lien de cuir, 2 500 F, Jean Dinh Van.

● **Fleurs de printemps** : bague « Camélia », or jaune et cacholong ou onyx sculpté, 11 000 F, Chanel joaillerie ; ligne Sensation, bagues aux pétales de saphirs roses ou jaunes sur or rose, à partir de 47 000 F, Van Cleef et Arpels.



inrayable
la flamme diamant

Il n'avait jamais disparu. Mais, sous l'effet conjugué de la crise asiatique et du trouble jeté sur les pierres précieuses de couleur par les nouvelles méthodes industrielles pour améliorer leur beauté, le diamant exerce un regain de fascination. C'est la pierre « best-seller » de 1997. Son pouvoir à titre de placement refuge apparaît dans les ventes publiques de joaillerie, où il fait monter les enchères.

Parmi les dix bijoux les plus importants vendus en 1997 chez Christie's, leader mondial des ventes, cinq sont des diamants de plus de 20 carats, achetés entre 1 et 2 millions de dollars (6 à 12 millions de francs). On l'aime toujours de bonne taille (4 carats est un minimum pour susciter l'intérêt-valeur), blanc comme la lumière, paré du *flawless* qui signe sa pureté et sa qualité.

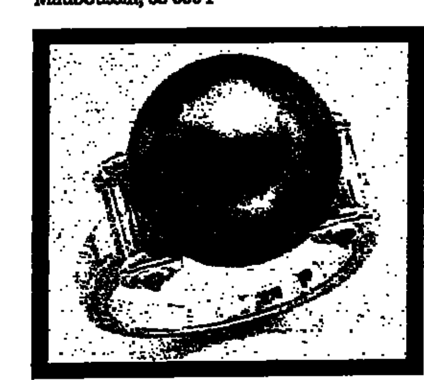
Mais les esthètes et les collectionneurs recherchent de plus en plus sa version colorée : jaune canari « fancy vivid yellow », rose fuchsia, vert Nil, bleu océan, orange tonique, ou rouge feu, sa couleur la plus rare, la préférée du sultan de Brunei : on en connaît seulement cinq de par le monde. Pour ces « top stones », summum de la rareté et de l'excellence, les marchands obtiennent des records de prix au carat (926 000 dollars pour le Hancock vendu en 1987 par Christie's).

Derrière les vitrines de la place Vendôme, le diamant brille comme jamais. Le goût affiché pour la fantaisie des années 80 s'efface chez les consommatrices, au profit d'un souhait de bijou qui dure.

La mode des joailliers s'adapte. Le solitaire porté en bague se retrouve ainsi lové en pendentif autour du cou (chez Harry Winston ou Mauboussin). L'actrice Sharon Stone, les « tops » Kate Moss et Claudia Schiffer l'ont déjà adopté. Ou bien il scintille, tout simple, près du visage, fiché en « puces », sur des oreilles percées. Le bijou le plus vu aux Oscars...

Mila Cara

GÉNÉREUSE.
Enchâssée dans la bague « Olympe », une perle noire de Tahiti, rouleaux de diamants et baguettes sur or blanc, Mauboussin, 68 000 F



éclat
blanc sur peau

Sublimées par la lumière dure du diamant, ses rondeurs sensuelles ont fait briller, cet automne, l'ouverture du magasin de Très Haute Joaillerie Chanel. Depuis trois ans, les perles tiennent le haut du pavé de la place Vendôme, tandis que leur « mère » – la nacre – irise les cadrans des montres pour femmes. *« Jamais nous n'en avons autant vendu »*, dit-on chez le Mauboussin, joaillier connu pour son amour des perles et ses fonds de bagues en nacre, taillés en godrons. L'époque exalte ses envies de blancheur irisée, mises en scène dans le prêt-à-porter de l'été, par un luxe plus intime et plus émotif. *« A l'inverse des pierres*, dit Alain Boucheron, *la perle offre ses courbes féminines au contact de la peau. Leur tendresse laiteuse convient à l'esprit cocooning. »* Symboles de candeur et de sagesse, ces trésors tropicaux savent éclairer les traits et flatter le toucher. Sans distinction de classe : il est des perles pour Cartier, et d'autres pour Tati...

En attendant le retour des « baroques », les joailliers sont attentifs à la rondeur et à l'éclat pour les allier avec l'onyx (Chanel), l'améthyste (Boucheron), la tourmaline ou la topaze (Mauboussin)... Blanche ou grise, la perle, comme le diamant, est plus convoitée – et infiniment plus coûteuse – lorsqu'elle a des couleurs : pamplemousse, rose (la rarissime Coutch Pearl du Missisipi), opalescente (l'Abalone des mers caraïbes)... Quant à la noire, apanage de Tahiti (près de 4 tonnes exportées l'an dernier) et dont Mauboussin s'est fait le héraut, ses profonds reflets, or, verts, violets dramatisent mieux que tout la quiétude d'un collier de perles blanches.

J. B.

genève capitale du « swiss made »

Auréolée d'une mystique de la perfection, la cité où le cadran est roi a su depuis plus de deux siècles accueillir et exporter les talents



À FLEUR DE PEAU.
Manchette en or jaune incrustée de perles « mabe », Fred, montre « Styles » carrée en or jaune, 53 000 F, Chaumet.

Dans cette cité d'affaires cernée par la France et convertie au TGV, le temps suisse cesse d'être une abstraction mathématique pour devenir une matière palpable, embrassant tous les fuseaux des multinationales. Plus que le Jura, Genève est le pôle du *swiss made*, la capitale historique des montres. Il s'en exhibe par vitrines entières dans les rues du centre, les plus cossues s'annexant de luxueux salons. Sur les immeubles dominant le Rhône, les noms d'illustres locaux – Rolex, Patek Philippe, Vacheron Constantin... – brillent en lettres géantes. Ajoutez-y Universal, Raymond Weil, Baume et Mercier, Hublot, de nobles Jurassiens (Piaget, Audemars Piguet...) qui ont un pied en ville, et les satellites de la profession – joailliers, orfèvres, boîtiers, cadraniers, émailleurs, etc. Genève a hérité du peloton de tête. L'horlogerie-joaillerie y dégage 12 milliards de francs par an, c'est la première industrie du canton.

Rolex et ses fournisseurs en sont les premiers employeurs. La marque à la petite couronne réussit le haut fait horloger de sortir chaque année plus de 500 000 Oyster, des montres *simples, élégantes, précieuses*, ultra-précises, absolument étanches et d'une solidité de légende, qui entrent pour un quart (en valeur) dans le total des exportations horlogères suisses. Avec ses 16 000 montres annuelles, l'autre dieu de Genève semble peser peu. Pourtant, Patek Philippe, roi des compliqués, star des ventes aux enchères et dernier à fabriquer, ici, toutes les pièces de ses montres, suscite jusque chez ses concurrents une adoration mystique. Le troisième grand, Vacheron Constantin, achète des mouvements qu'il retravaille à son goût dans un esprit de luxe élégant, qui privilégie les pierres (la célèbre Kallista), les émaux et les complications.

Il en émerge une ligne commune. Claude Proellochs, de Vacheron Constantin, la définit par son classicisme sobre, son obsession de la « bienfacture » et des finitions, qui va jusqu'à polir et angler des pièces invisibles de 0,017 mm... Une mystique de la perfection à rendre jaloux le Grand Horloger céleste. Soucieux de protéger le label Genève – les Japonais n'ont-ils pas rebaptisé une de leur ville pour mieux en user ? –, les ténors réglementèrent, en 1886, le poinçon que la ville appose sur le mouvement : les critères en sont si hauts que peu, à part Patek Philippe, se mêlent de les affronter. C'est dire combien ces maisons ressemblent peu aux autres sociétés. Il y flotte comme une réserve distinguée qui sent sa patine plusieurs fois séculaire, amassée par des générations de grands ouvriers scrupuleux, commis par les élites de l'argent et du pouvoir.

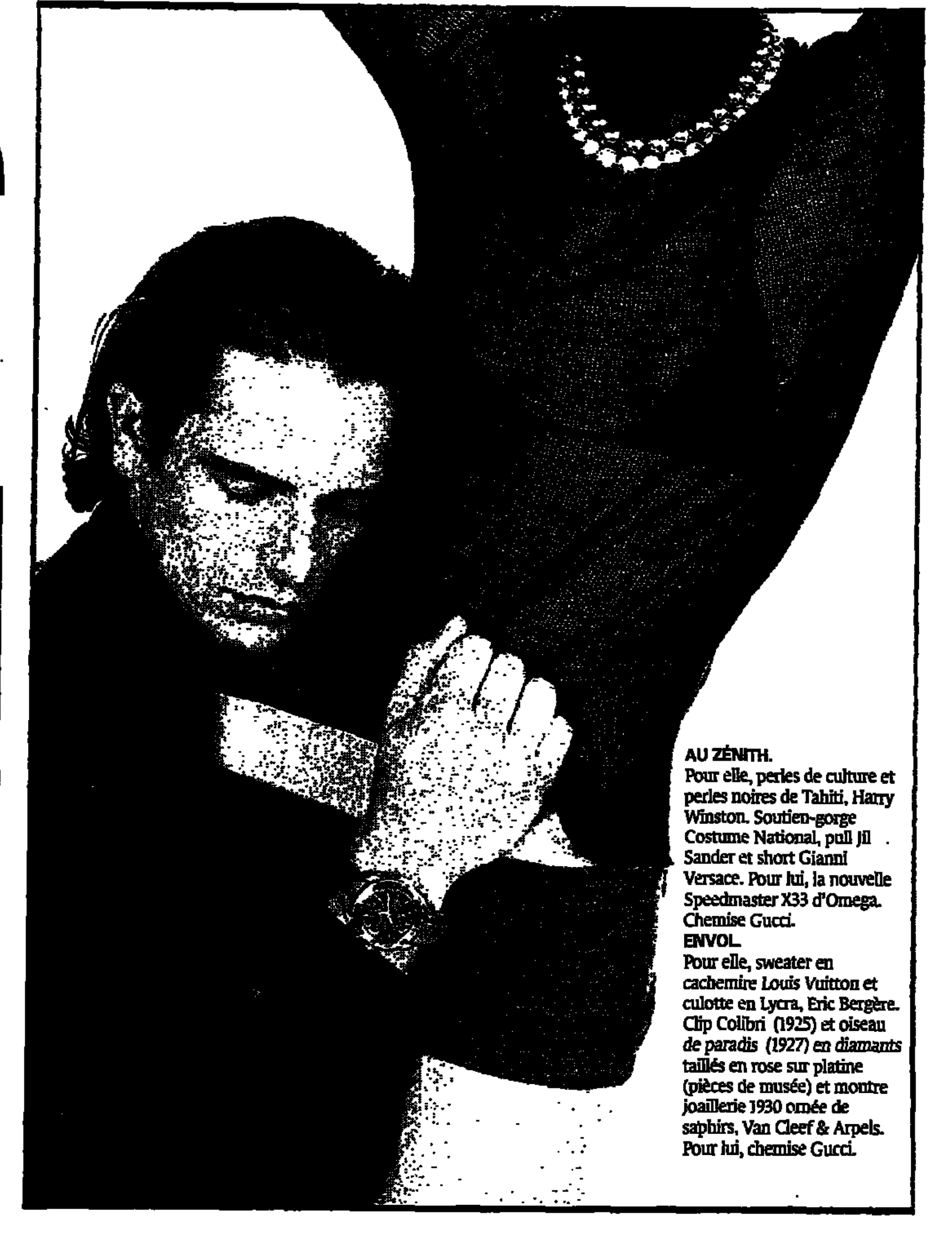
C'est à qui fera remonter le plus loin ses quartiers de noblesse, nés de la rencontre de quelque horloger inspiré avec un entrepreneur énergique et malin – voire, chez Patek, un aristocrate introduit. Depuis longtemps, les tâtonnements ont laissé place aux certitudes. Si toutes les audaces sont permises sur le plan mécanique, les formes n'échappent pas à un certain conservatisme. A trop sacrifier au culte des ancêtres – « respect de la tradition » oblige –, ces maisons montrent une prudence suisse qui dément l'internationalisme de leur ville (un Genevois sur trois, un horloger sur deux est étranger). Au siècle dernier, Norbert de Patek venait de Pologne, et l'horloger Philippe d'Eure-et-Loir. Et c'est un Allemand, le génial Hans Wilsdorf, qui fondera plus tard Rolex.

A Genève, suisse depuis deux siècles, l'horlogerie est un cadeau des huguenots français venus goûter le *confort spirituel instauré* là par l'un des leurs : Jean Calvin, natif de Noyon. La ville eut le génie d'accueillir les talents. Et celui de les exporter : les marchands genevois vendaient des montres en Perse, arpentaient les capitales pour capter les oscillations du goût. Essentiel pour une ville où, en 1790, la moitié des bras s'employaient aux montres, dans des cabinets perchés au plus lumineux des immeubles surplombant le Rhône, et s'éclairant, *la nuit, au méthylène*. Ce faubourg des « cabinotiers » s'appelait la Fabrique.

« Le dernier cabinotier, c'est moi », s'amuse Antoine Preziuso, qui travaille à la campagne, chez lui, dans le caquètement des poules. Las de restaurer les pièces des musées – avec des outils d'époque –, ce jeune maître horloger a lancé ses propres complications, dont des montres à automates dorées à l'or fin. Le plaisir du chef-d'œuvre est sa seule *ambition*, comme pour la plupart des créateurs genevois groupés dans l'Académie horlogère. Ce qui n'a pas empêché le premier d'entre eux, Franck Muller, de franchir le pas.

A l'Ecole d'horlogerie, cet ancien maçon s'est découvert surdoué, capable de restaurer n'importe quelle pièce de musée. Refusant de voir s'arrêter l'histoire horlogère, il multiplie les complications inédites qui enchantent les collectionneurs. L'actif Muller a vendu 10 000 montres l'an dernier et s'apprête, sous le nom de Watchland, à ouvrir ses ateliers aux visites publiques. Le voici dans la cour des grands. Son ascension, dit-il, a fait grincer bien des dents... *« Car les artistes dérangent. Mais j'ai prouvé qu'on pouvait travailler à son compte : et, depuis, les élèves affluent aux écoles horlogères... »*

Jacques Brunel



AU ZÉNITH.
Pour elle, perles de culture et perles noires de Tahiti, Harry Winston. Soutien-gorge Costume National, pull Jil Sander et short Gianni Versace. Pour lui, la nouvelle Speedmaster X33 d'Omega. Chemise Gucci.
ENVOL.
Pour elle, sweater en cachemire Louis Vuitton et culotte en Lycra, Eric Bergère. Clip Colibri (1925) et oiseau *de paradis (1927) en diamants* taillés en rose sur platine (pièces de musée) et montre joaillerie 1930 ornée de saphirs, Van Cleef & Arpels. Pour lui, chemise Gucci.

luxe tic-tac version palace

le huitième Salon de la haute joaillerie ouvre ses portes genevoises

Se sentant un peu négligé dans la grand-messe œcuménique de la Foire de Bâle, le puissant groupe Vendôme, axé sur l'horlogerie de luxe – Cartier, Piaget, Baume et Mercier... –, décidait en 1990 de créer son propre salon à Genève, sous les auspices de la haute horlogerie. *« Nos intentions n'étaient pas seulement commerciales*, proteste le maître d'œuvre, Franco Cologni. *Nous voulions engager une sorte de marketing philosophique sur le futur de la haute horlogerie, tout en rendant à Genève son rôle émotionnel de berceau de l'horlogerie. »*

Avec l'arrivée de maisons jeunes issues de la culture des complications – Gerald Genta, Daniel Roth, Franck Muller... –, les divergences vont surgir sur la définition de la haute horlogerie : purement horlogère pour certains Suisses, plus axée sur le luxe, le renom et l'antiquité des traditions pour les Français.

A la différence de Bâle, le Salon de Genève se donne les moyens de recevoir ses féaux – les détaillants – avec faste dans une halle rhabillée art déco, allant jusqu'à leur offrir gratuitement des services dignes d'un palace. Cet état d'esprit fait dire, à Bâle, que le salon genevois possède *« une tonalité française »*, quand bien même Cartier fait fabriquer en Suisse tous ses mouvements... Quoi qu'il en soit, le succès de Genève se confirme, puisque des maisons aussi *« horlogères » que Breguet*, Audemars-Piguet et Girard Perregaux devraient y rejoindre, l'an prochain, le groupe Vendôme et ses alliés, Parmigiani Fleurier, Montblanc ou Yves Saint Laurent Collection.

J. B.



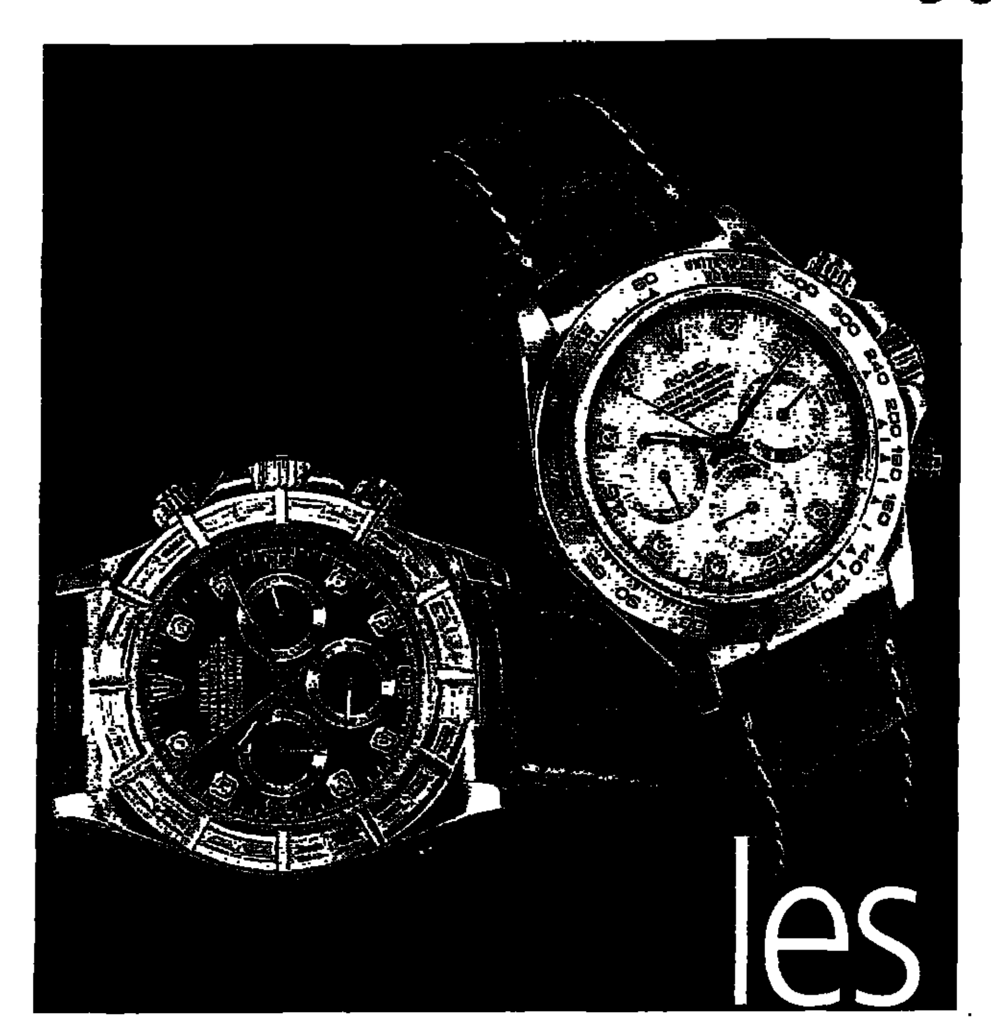
Photos : Isabel Munoz.
Réalisation : Martine de Menthon, assistée d'Anna Karin.
Maquillage : Deede (Calliste).
Coiffure : Perrine Rougemont chez Brigitte Hébant.

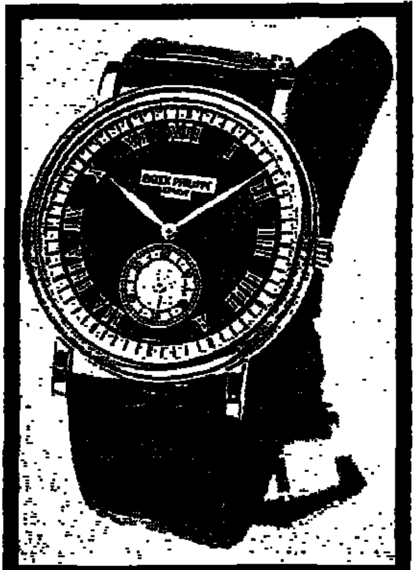
guide

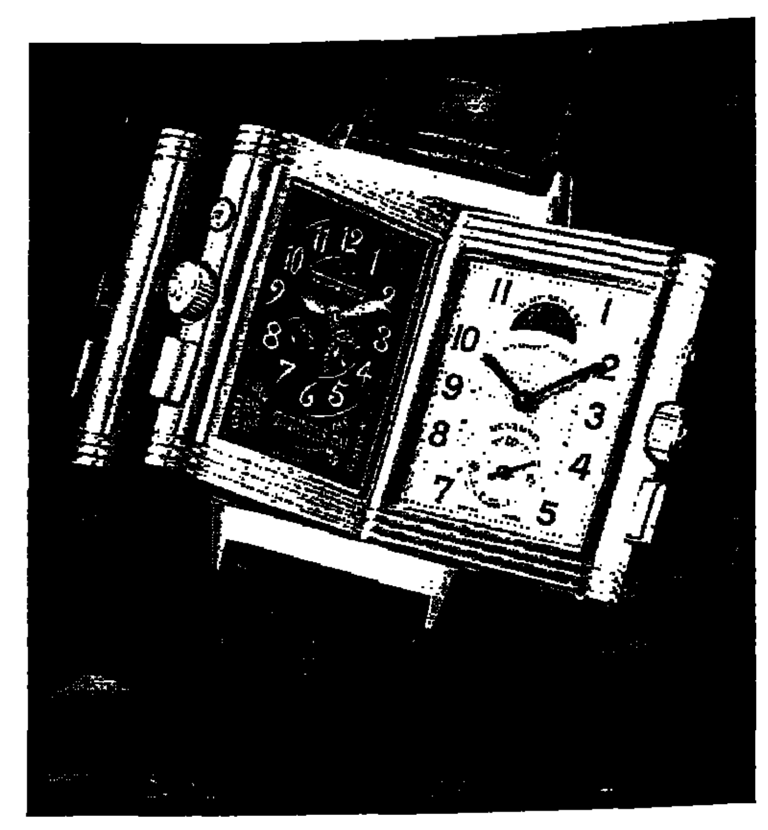
● **Hôtel** : Armures, 1, Puits-Saint-Pierre, tél. : 00-41-22-310-98-46. Un hôtel de poche très « suisse » dans la vieille ville.

● **Restaurant** : Au Renfort, à Sézegnin. Tél. : 00-41-22-756-12-36. Un restaurant d'horlogers où les états-majors se retrouvent autour d'un tournedos sur ardoise.

● **Musées** : Musée de l'horlogerie : 15, route de Malagnou. Tél. : 00-41-22-418-64-70. 12-17 h. Musée Vacheron Constantin : 1, route des Moulins, tél. : 00-41-22-310-32-27. Reconstitution d'un atelier de cabinotier. Antiquorum : 2, rue du Mont-Blanc, tél. : 00-41-22-310-32-27. La salle des ventes des collectionneurs. Pesenti : rue des Corps-Saints, tél. : 00-41-22-731-75-75. Cet excellent brocanteur en montres anime des soirées pour passionnés.







les collectionneurs

Fidèle à un modèle, une marque ou une matière, le passionné cherche à assouvir ses caprices sur les marchés aux puces, dans les boutiques ou les ventes aux enchères de Paris, Genève ou New York, et jusque dans les souks du Caire ou de Marrakech. Itinéraire, de l'accumulation de Swatch à l'acquisition de montres à grande complication

Le collectionneur de montres est par principe un insatisfait. Une fois son désir assouvi, un l'autre l'étreint, irrépressible. Le collectionneur est un chasseur, il prend son temps, il fouine, il voyage. Le parcours du futur montrophile a souvent commencé par un oignon ou une montre-bracelet qui se transmettait de père en fils, perpétuant ainsi les meilleures traditions horlogères. Dans certains milieux, l'offrande de la Rolex à dix-huit ans, parmi d'autres rites initiatiques, marquait l'entrée dans le monde des adultes. La première Lip ou Jaeger fondatrice déterminera souvent la future fidélité à une marque. On porte des Cartier comme on était citroéniste, avec amour et constance. Ces traditions ont été balayées par le triomphe de la montre jetable. Pourtant, si une montre se doit de donner l'heure, ce n'est pas sa seule tâche. Accrochée au poignet, visible et reconnaissable, elle classe son propriétaire. Et la montre ancienne, qui ne vaudra jamais un mouvement à quartz pour la précision, véhicule assez d'émotion et de culture pour continuer à séduire des collectionneurs.

Ces chineurs obstinés qui rêvent de Fifty Fathoms (Blancpain), de Tricompax (Universal), de Futurematic (Jaeger-LeCoultre) ou d'une 31-30 (Breguet), on les croise à Londres, à New York ou à Genève. Les Italiens sont les plus pugnaces. Dans les souks du Caire ou de Marrakech, ils sont toujours les premiers à dénicher une Panerai (montre militaire italienne à mouvement Rolex) ou une Swatch rare. A Paris, les collectionneurs ont leurs « dealers », professionnels ou amateurs éclairés, qui sont capables, avec un téléphone portable, de dénicher le modèle précis de Tank d'avant-guerre qu'on leur a commandé, évidemment au prix fort.

Le parcours du désir passe par quelques adresses (Antoine de Macedo, Charly, Les Montres ou Chronopassion) et certains stands aux puces de Saint-Ouen (Didier Guedj, Brocant'heure). Il se poursuit pour les plus fortunés par des ventes aux enchères prestigieuses à Drouot-Montaigne et surtout à Antiquorum (Genève et New York), où ne s'échange que le très haut de gamme, en dizaines ou centaines de milliers de francs. D'autres marchés, plus discrets, se traitent dans des cafés proches des marchés aux puces, là se négocient sous la table des raretés au parcours sinueux. Les plus mordus, loupe à la main, savent vérifier en l'ouvrant que la montre est propre, c'est-à-dire exempte de bidouillage. Car tout collectionneur a forcément acquis un chrono Breitling pour quelques centaines de francs avant de l'ouvrir et de trouver un vulgaire mouvement flottant dans une boîte trop grande. Eviter cette mésaventure courante requiert de l'amateur une grande vigilance. Les montres anciennes sont fragiles et les réparations coûteuses. Si l'on ne veut pas acquérir un mouvement réparé avec une boîte de conserve, mieux vaut acheter dans un magasin avec une garantie.

Les collectionneurs sont souvent monomaniaques, ils vont accumuler toutes les déclinaisons d'un modèle, comme le styliste anglais Paul Smith, qui rassemble les modèles Accutron de Bulova, une curieuse montre électrique antérieure au quartz, se fixer sur une marque (Girard-Perregaux ou Patek Philippe), une forme (rectangulaire, tonneau...), une fonction (militaire, plongée), une matière (acier, platine) ou une complication (chronographe, phase de lune...).

Une fois accroché, le collectionneur va parcourir le long chemin initiatique qui va de l'accumulation de Swatch à l'acquisition d'une montre à grande complication. Il comprendra vite que le ticket d'entrée sur le terrain de la haute horlogerie est cher, très cher. Il commencera modestement. Entre 1 000 et 2 000 F, il trouvera facilement de très bons mécanismes, une T 18 de Lip, élégante montre rectangulaire des années 30 ou une Pole Router d'Universal, montre automatique à microrotor par exemple. En dépensant le double, il pourra s'offrir une Omega Seamaster ou une Zénith automatique et même une Jaeger-LeCoultre classique. Pour 5 000 à 10 000 F, il acquerra une Speedmaster d'Omega, la montre qui a été sur la Lune, une Rolex courante des années 70 ou une Memovox, montre-réveil de Jaeger. Pour une Breguet type XX, une Calatrava de Patek Philippe ou une Rolex Daytona, il faudra aligner 20 000, 30 000 ou 40 000 F. Au-delà, on pourra toujours rêver d'une Patek Philippe « heure universelle » en or rose de 1953 vendue par Antiquorum à Genève le 19 avril pour 1,43 millions de francs suisses (5,73 millions de francs), il en existe quatre exemplaires.

Michel Lefebvre

EN PISTE.
Un classique de Rolex, l'Oyster perpetual cosmograph Daytona. Chronomètre en or gris 18 carats, cadran en nacre serti de brillants, étanche à 100 mètres, 97 300 F.

OUVRAGÉE.
La 5022, montre bracelet à remontage manuel, boîtier Calatrava en or blanc 18 carats abritant le calibre 215, grands chiffres romains en or posés à la main sur un cadran bicolore, 48 700 F. Patek Philippe.

PERPÉTUELLE.
La Géographique, cinquième – et avant-dernière – série limitée à 500 pièces des Reverso Grande Taille à complications en or rose. 206 pièces pour le Calibre 858 Jaeger LeCoultre 856, un mouvement mécanique à remontage manuel, triple fuseaux horaires, 187 000 F.

culte
vieilles mécaniques

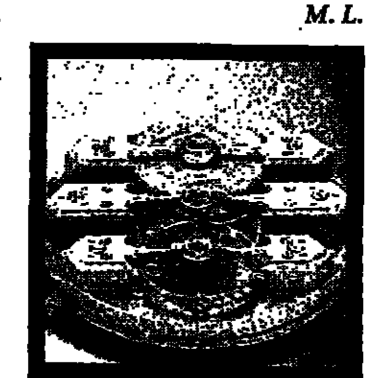
Reverso ou Zénith, les modèles historiques, brièvement tentés par le quartz, sont revenus à leurs premiers *mouvements*

Les amateurs qui achètent aujourd'hui une Reverso de Jaeger-LeCoultre ne savent sans doute pas que cette élégante montre arts déco réversible, créée en 1931 pour les joueurs de polo, a bien failli disparaître. En 1978, raconte Manfred Fritz dans un album que la firme suisse consacre à son modèle historique, il ne reste que deux cents boîtiers en stock et plus aucun mouvement. Le salut est venu du distributeur italien. Les collectionneurs le harcèlent de demandes de Reverso ; Giorgio Corvo supplie les ingénieurs suisses de fabriquer des mouvements et de moderniser le boîtier. Ce sera fait en 1985 et suivi depuis par des innovations en série limitée, tourbillon, répétition minutes, chronographe et enfin, cette année, une Reverso géographique avec double cadran et indication de l'heure dans trois fuseaux horaires.

Zénith a connu une aventure similaire. Rachetée par des Américains dans les années 70, la firme suisse *parie sur le quartz et abandonne* le mouvement de chronographe automatique El Primero, qu'elle a sorti en 1969. Quelques années plus tard, la société est reprise par des Suisses. Heureusement, le chef d'atelier a sauvé de la destruction tous les outils et les plans pour fabriquer le mouvement, qui va ainsi renaître et devenir le principal *atout de Zénith.*

Suivant Jaeger et Zénith dans l'exploration de leurs catalogues, la plupart des marques suisses (Eterna, Oris ou Universal) se sont engouffrées sur le terrain créé par l'engouement pour les montres anciennes. A coup de collections « historiques », de modèles « vintage » ou de séries limitées, elles alimentent en rééditions et en innovations horlogères, au côté des manufactures classiques qui n'ont jamais abandonné la montre mécanique (Breguet ou Blancpain) ou de ceux qui réinventent le classicisme (Franck Muller et Daniel *Roth), un marché qui sera celui* des collectionneurs de demain.

M. L.



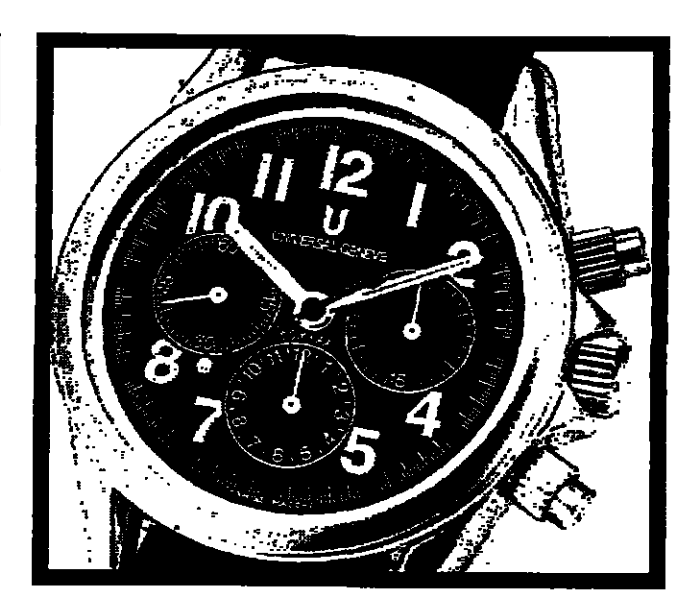
ARTICULÉ.
Squelette d'une montre à gousset, 1878, Girard Perregaux, La Chaux-de-Fonds, vendue à Antiquorum, Genève, le 19 avril dernier, à 202 400 F.





NUMÉROTÉE.
Montre Breguet, 3130BA/11/286, en or jaune 18 carats, mouvement à remontage automatique de douze lignes signé, cadran en or guilloché à la main, 149 000 F.

CULTE.
Fifty Fathoms, montre de plongée mythique depuis le film *Le Monde du silence* de Cousteau en 1956. Nouveau modèle en acier, 38 900 F, Blancpain.



CALIBRE.
Quantième perpétuel instantané, automatique, avec cadran squelettisé. Production limitée à une seule pièce par mois, environ 320 000 F, Daniel Roth.

PRESTIGE.
Une nouvelle version présentée à Bâle du Chronographe Compax de 1936, mouvement manuel UG 84, boîte en acier poli, bracelet cuir et verre saphir, 13 900 F, Universal Genève.

chassent l'éternité

À l'heure du futur, les « collectors » inspirent les passionnés de montres. Rééditions en séries limitées, cadrans rares, complications, les chefs-d'œuvre horlogers se disputent des records

RESSORT.
Montre Eterna 1935, réplique exacte du modèle des années 30. Automatique avec rotor sur roulement à billes, nouveau cadran façon vieux cuivre et des aiguilles Art déco. De 6 995 F en acier sur bracelet cuir à 49 800 F en or rose sur bracelet or.

guide

● **Montres anciennes :** Antoine de Macedo propose des montres anciennes révisées et garanties, donc assez chères, et des montres neuves de grande qualité comme Franck Muller et Daniel Roth : 46, rue Madame, 75006 (tél. : 01-45-49-14-91). Dans la même rue, au numéro 43, François Hubert vend et répare pendules et réveils (tél. : 01-45-44-22-00).

Didier Guedj, au marché Dauphine aux puces de Saint-Ouen (tél. : 01-40-12-85-63), est spécialisé dans les montres des années 70 (Lip de Roger Tallon ou Rudy Meier, Pulsar). Un marché encore confidentiel, mais qui a sa bible : le livre du Hollandais Pieter Doensen, *History of the modern wrist watch*.

Charly répare et vend des montres anciennes à des prix intéressants : 10, rue Godot-de-Mauroy, 75009 (tél. : 01-40-06-94-64).

● **Montres modernes :** Chronopassion se consacre au très haut de gamme et aux séries limitées, Breguet, IWC, Gérald Genta ou Jaeger-LeCoultre : 271, rue Saint-Honoré, 75001 (tél. : 01-42-60-50-72).

Les Montres proposent Rolex, Oris, Blancpain ou Zénith et quelques montres anciennes : 58, rue Bonaparte, 75006 (tél. : 01-46-34-71-38) et 40, rue de Passy, 75116 (tél. : 01-53-92-51-61).

L'Etoile d'or diffuse Eterna, Schwarz Etienne, Girard-Perregaux ou Lang & Mann : 28, rue du Faubourg-Montmartre, 75009 (tél. : 01-42-46-97-20).

● **Sur Internet :** Antiquorum : http://www.antiquorum.com/, pour le programme des ventes aux enchères à venir et les records.

Sur le site autrichien http://www.wu-wien.ac. at/usr/h93/h9351220/links.html, on trouve de nombreux liens avec les sites officiels et non officiels des marques et des vendeurs de montres dans le monde entier.

TRÉSOR.
Fine et rare, la « World Time » 18 carats, Patek Philippe, 1939, vendue à Antiquorum le 19 avril dernier à 1,42 million de francs.

ALTIÈRE.
Montre Vacheron Constantin, créée autour de 1937, vendue à Antiquorum, Genève, le 19 avril dernier à 138 000 F.

VOYAGEUSE.
Montre-bracelet militaire Breguet, Type XX, avec système « Retour en vol », 1950, vendue à Antiquorum le 19 avril dernier à 50 600 F.





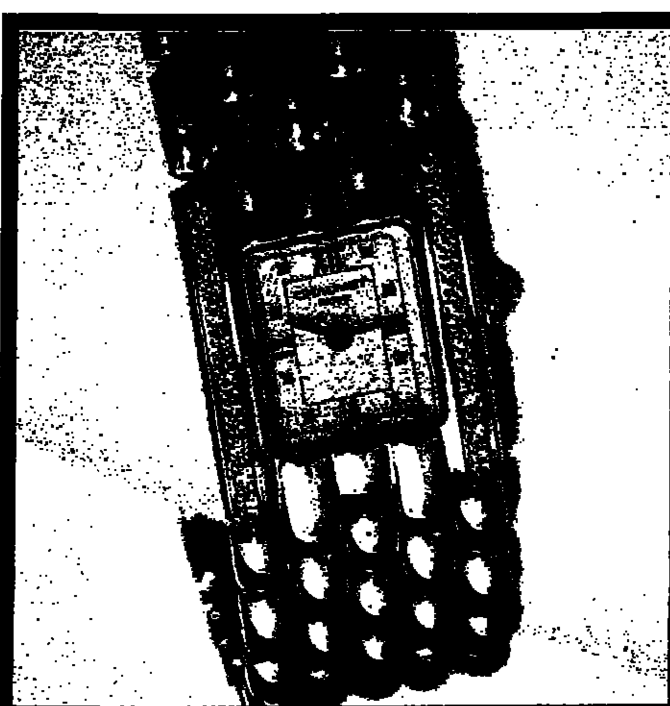


la vogue des montres-bijoux

Depuis toujours, les pièces les plus folles trouvent leur public. Actrices en vogue, collectionneurs, princes arabes ou milliardaires soviétiques, les montres de très haute joaillerie, domaine de prédilection des joailliers de la place Vendôme, se vendent malgré des prix faramineux. On se souvient de Gianni Versace qui avait acheté chez Dubail à Paris un couple de Chopard Imperial en diamants sertis invisible pour 3,14 millions de francs, ou de Chopardissimo, la montre la plus chère du monde présentée par Chopard à la Foire de Bâle 1997 : 25 millions de dollars (près de 150 millions de francs) pour plus de 162 carats de diamants.

Aujourd'hui, les folies des plus mordus continuent. Céline Dion, de passage à Paris, s'est offert un Chronographe Sextant Breitling en or avec lunette sertie de diamants et quatre cavaliers en saphir à 230 000 F. En règle générale, la clientèle soviétique, sensible à l'horlogerie fine, penche volontiers vers des pièces dotées de calibres mécaniques et signées des plus anciennes manufactures. Pierre Dubail ressent nettement cette tendance : *« La majorité des Russes qui passent notre porte repartent avec des Reverso joaillerie. »* On ne s'étonne donc pas d'apprendre que Jaeger-LeCoultre, qui a fait son entrée dans la joaillerie en 1992, annonce que 20 % de sa production est aujourd'hui consacrée à la montre-bijoux. La manufacture sertit en effet 55 000 brillants par mois.

En revanche, le marché asiatique reste très attiré par les empierrages impressionnants tout en suivant certains phénomènes de mode. Ainsi, Chopard, grâce au concept unique de la Happy Diamonds et de ses diamants en liberté, devenu star au pays du Soleil Levant, atteint des sommets. *« En Asie, les signes de reconnaissance sont importants. C'est en grande partie grâce au succès de la Happy Diamonds que nous vendrons certainement à un Asiatique notre Chopard Strada, un modèle unique entièrement serti de diamants jonquille, dont neuf pierres de plus de 1 carat, pour un poids total de 44 carats »*, renchérit Pierre Dubail. Au Moyen-Orient, on reste attaché aux pierres. Le joaillier américain Harry Winston, le « roi du diamant » est habitué aux commandes spéciales, dont la majorité est destinée au Moyen-Orient. Pas moins de six commandes par an en moyenne, allant de 1 à 5 millions de dollars, dont certaines poussent le luxe jusqu'à présenter un fond de boîte également empierré. La plus chère des folies Harry Winston reste une large manchette en diamants poires et marquises avec une lunette sertie de diamants jonquille carrés.



CARATS.
Montre Khésis Classic Lady Chaumet en acier avec brancarts diamants. 16 300 F.

De plus en plus d'Américains se passionnent également pour les pièces de haute joaillerie. Laurent Picciotto a vendu en février dernier dans sa boutique Audemars Piguet de la rue Saint-Honoré un Tourbillon Squelette avec lunette sertie de diamants à un Américain en quête d'une montre de soirée à assortir à son smoking ! Si Cartier continue de créer pour les femmes... d'exception, c'est un jeune milliardaire européen qui a été séduit par une Pasha en or gris sertie de 257 diamants princesses et baguettes. Il en a fait modifier le cadran pour y insérer un de ses dessins. Mais Cartier rend également hommage à l'Art décoratif avec une pièce d'exception tant par son style que par le travail de joaillerie qu'elle représente : une montre-bracelet Art déco en or gris et diamants.

Autant d'exemples qui illustrent le phénomène « montre-bijou ». Ce n'est donc pas un hasard si, dans la cour privée des grands joailliers, Chanel s'est à son tour lancée dans les montres de très haute joaillerie. Sa montre en or blanc, diamants et rubis, se vend bien à Hongkong et au Moyen-Orient alors qu'elle coûte la modique somme de 2 millions de francs ! Chaumet a présenté la Khésis version joaillerie : la Top Lady en or gris sertie de 330 diamants princesses pour 25 carats, qui a nécessité plus de 700 heures de travail. A peine sortie des ateliers, cette pièce a été vendue 955 000 francs à une princesse arabe.

La clientèle existe et les parures ne sont pas forcément démodées. Audemars Piguet a réalisé une parure manchette entièrement sertie de diamants comprenant une montre, une bague et des boucles d'oreilles. Un chef-d'œuvre présenté il y a quelques semaines à l'exposition Montres et Bijoux de Berlin. Cette course à l'exceptionnel sans limite a dû influencer la tendance actuelle qui n'est autre que le retour du grand blanc. Si l'on parle d'un grand retour, c'est que manufactures horlogères et joailliers semblent d'accord pour descendre dans la rue avec des pièces... abordables. La solution ? De l'acier serti diamants. C'est nouveau, c'est à la mode et chaque marque y participe. Au programme : la Matelassée ou la Première signée Chanel en acier et diamants sur bracelet cuir ou acier à moins de 30 000 F, les montres Style de Chaumet en acier à index diamants à partir de 10 400 F, la Be Happy Chopard en plastique et diamants à 3 930 F, la Tubogas Bulgari en acier à 24 300 F, la Lady M de Mauboussin en acier à partir de 15 000 F... Il ne reste plus qu'à faire son choix...

Hervé Borne

adresses

Eric Bergère.
Chez Maria Luisa, 2 rue Cambon, 75001,
tél. : 01-47-03-96-15
Blancpain.
Chez Royal Quartz,
10, rue Royale, 75008,
tél. : 01-42-60-55-38
Boucheron.
26, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-58-16
René Boivin/Asprey.
49, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-47-20-82-64
Breguet.
Chez Chronopassion, 271, rue Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-42-60-50-72
Breitling.
Chez Royal Quartz.
Bulgari.
10, place Vendôme, 75001,
tél. :01-42-44-13-44
Cartier.
51, rue François-Ier, 75001,
tél. : 01-53-93-95-20
Chanel Joaillerie.
18, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-55-35-50-02
Chaumet.
12, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-44-77-24-00
Costume national.
Chez Kabuki, 26, rue Etienne-Marcel, 75002,
tél. : 01-42-33-55-65
Daniel Roth.
Chez Chronopassion
Eterna.
Chez Jean Mick, 100, rue de La Boétie, 75008,
tél. : 01-43-59-05-71
Fred.
6, rue Royale, 75008,
tél. : 01-55-45-15-00
Gucci.
2, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-44-94-14-70
Hermès.
24, 24, rue du Faubourg-Saint-Honoré, 75008,
tél. : 01-40-17-40-17
IWC
Chez Les Montres
Jaeger-LeCoultre.
Chez Dubail, 21, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-61-11-17
Jean Dinh Van.
7, rue de la Paix, 75002,
tél. : 01-42-61-74-49
Jeremy Scott.
Chez Colette, 213, rue Saint-Honoré, 75001,
tél. : 01-55-35-33-90
Jil Sander.
52, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-44-95-06-70
Mauboussin.
20, 20, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-44-55-10-00
Omega.
Chez Louis Pion, 52, avenue des Champs-Elysées, 75008,
tél. : 01-42-25-31-10
Patek Philippe.
10, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-42-44-17-77
Piaget.
16, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-55-35-32-80
Poiray.
46, avenue George-V, 75008,
tél. : 01-47-23-07-41
Rolex.
Chez Royal Quartz.
Tag Heuer.
Chez Louis Pion, 52-60, avenue des Champs-Elysées, 75008,
tél. : 01-42-25-31-10
Marie-Hélène de Taillac.
Chez Colette
Tati or
75 rue de Passy, 75016
tél. : 01-45-27-40-80
Thimister.
Chez Chez L'Eclaireur,3, rue des Rosiers, 75004,
tél. : 01-48-87-10-22
Universal.
Chez L'étoile d'or, 28, rue du Faubourg-Montmartre, 75009,
tél. : 01-42-46-97-20
Van Cleef & Arpels.
22, place Vendôme, 75001,
tél. : 01-53-45-45-45
Versace.
41, rue François-Ier, 75008,
tél. : 01-47-42-88-02
Louis Vuitton.
101, avenue des Champs-Elysées, 75008,
tél. : 01-53-57-24-00
Harry Winston.
29, avenue Montaigne, 75008,
tél. : 01-47-20-03-09
Zenith.
Chez Les Montres, 58, rue Bonaparte, 75006,
tél. : 01-46-34-71-38

expo

l'âme de Chaumet

Quand les parures se mettent en scène au musée Carnavalet

Saphirs du cachemire, rubis birmans, émeraude de Colombie, diamants de Golconde, des cascades de pierres s'exposent au Musée Carnavalet pour célébrer deux siècles de création chez Chaumet. Un parcours parmi plus de 200 bijoux et objets accompagnés de peintures et de photos, de Van Dongen à Cecil Beaton, qui illustrent l'art de porter la parure.

L'histoire de Chaumet commence avec le Premier Empire. A l'époque, Nitot, fondateur de la fameuse maison, est le fournisseur attitré de l'empereur. Du collier d'émeraudes et de diamants de la grande duchesse de Bade (1806) à la ceinture « gothique » tissée d'or et de perles de l'impératrice Marie-Louise (1811), les commandes fusent. Fossin, son successeur, donne au bijou des états d'âme, du diadème Bedford (1830) avec ses fleurs qui oscillent en trembleuse au « bouquet de coiffure » (1853), feuilles de diamants que l'on disperse dans les cheveux.

A la Belle Epoque, la maison – qui prend le nom de Chaumet en 1880 – excelle dans l'art du diadème. Les têtes fortunées s'habillent de volutes de feuillage, de kokochniks russes ou d'aériennes aigrettes comme « Soleil Levant » en émeraude et diamant. Dans la période Art déco, les couleurs explosent dans des broches à décor chinois en jade impérial, rubis, onyx et diamant. L'élégance sobre marque l'après-guerre avant les extravagances futuristes des années 70 avec le collier pieuvre aux tentacules parés de diamants et soutenu par une guirlande d'algues en jaspe sculpté. Mais, à l'aube du troisième millénaire, le bijou se met à nu chez Chaumet.

Anne-Laure Quilleriet

● « Chaumet Paris, deux siècles de création », jusqu'au 28 juin. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné, 75003 Paris, tél. : 01-42-72-21-13.